

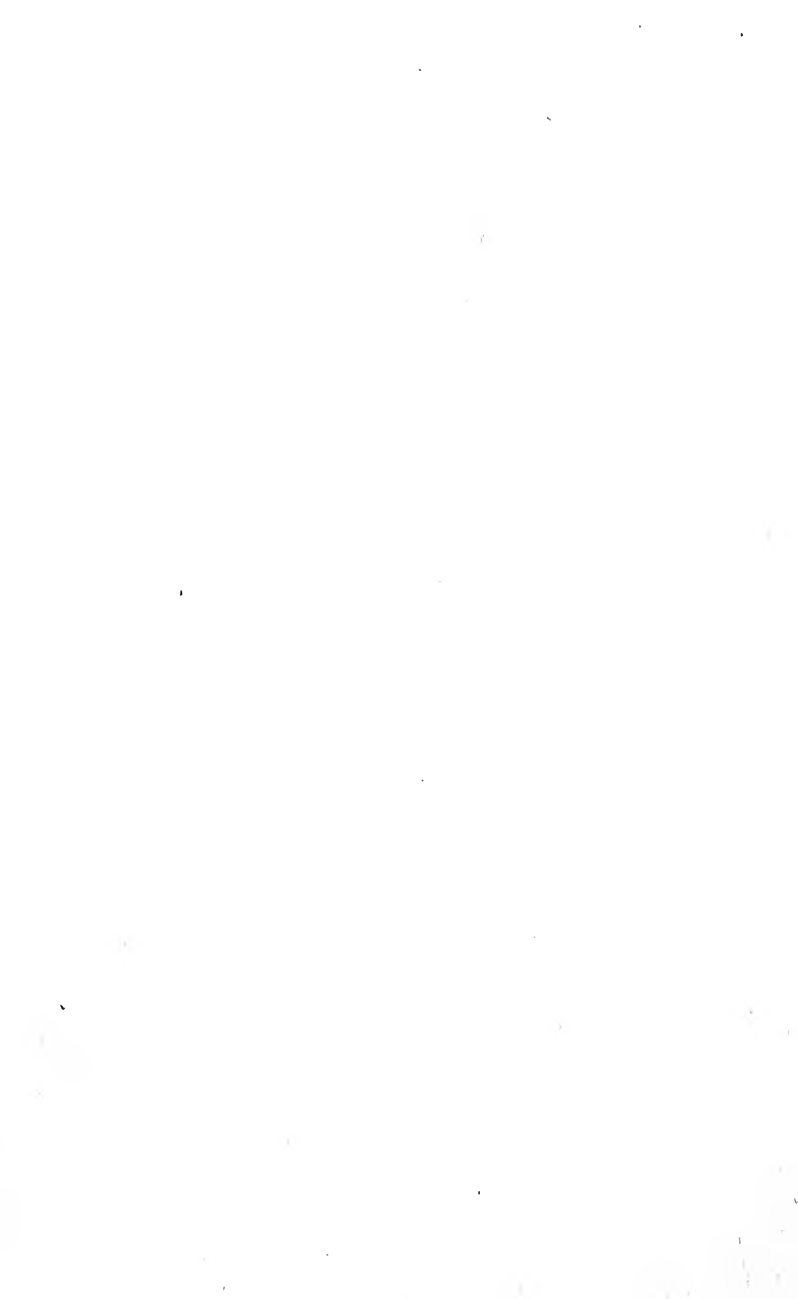
JOHN A. SEAVERNS

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 013 400 615

Webster Family Library of Veterinary Medicine
Cummings School of Veterinary Medicine at



JEAN STERN

LES

COURSES DE CHANTILLY

SOUS

LA MONARCHIE DE JUILLET



PARIS

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

3, RUE AUBER, 3

MAJORATION TEMPORAIRE 20%.
Décision du Syndicat des Éditeurs

LES
COURSES DE CHANTILLY
sous
LA MONARCHIE DE JUILLET

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous les pays.

Copyright, 1913, by CALMANN-LÉVY.

JEAN STERN

LES

COURSES DE CHANTILLY

SOUS

LA MONARCHIE DE JUILLET



PARIS

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

3, RUE AUBER, 3

A MA FEMME,

qui aime le sport encore plus que moi.

J. S.

AVANT-PROPOS

Dans les premières années de la monarchie de Juillet, les courses en France subissent une évolution complète. Ces tendances nouvelles tiennent à deux causes : d'une part l'impulsion que donne au sport la Société d'Encouragement naissante ; de l'autre, la protection que lui accorde le duc d'Orléans. « Ce prince, au milieu de la société que la monarchie de Juillet reconstituait autour d'elle, chercha un moyen d'influence et de popularité dans l'engouement général que commençait à inspirer le turf, et qu'il avait beaucoup contribué pour sa part à faire naître. Il se mit ouvertement à la tête des sportsmen de cette renaissance¹... » C'était en effet une véritable renaissance ; et le romantisme, qui était en train de révolutionner d'une façon complète la littérature et les arts, semblait vouloir s'implanter également dans le domaine du turf. Une vingtaine de jeunes gens étaient à la tête de ces romantiques en équitation. Ils se réunissaient tous les après-midi sur une route du Bois de Boulogne, conduisant de la Porte des Princes à la Porte Maillot ; c'étaient des « gentle-

1. *Le Turf ou les courses de chevaux en France et en Angleterre*, par E. Chapus.

men riders », tels que M. de Normandie et le comte de Vaublanc; de futurs propriétaires, tels que le prince de la Moskowa et M. Auguste Lupin; des hommes de cheval consommés, tels que M. Ernest Leroy et le comte de Cambis, écuyer de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans. Il y avait également à ces réunions hippiques un musicien, doublé d'un cavalier intrépide, Auber qui, selon la remarque d'un plaisant, « montait chaque jour ses chevaux et ses opéras »; et un romancier, bientôt célèbre, Eugène Sue, que ses amis avaient surnommé « Sulfate » à cause de ses débuts en qualité de chirurgien dans la marine, et aussi « Sulfate de Quinine », pour flatter ses aspirations à la noblesse. Ces jeunes gens affectaient, à l'instar des Anglais, de ne monter que des « pur sang ». Tout en chevauchant, « leur corps ployé en deux, leurs jambes en avant du quartier de la selle et tellement écartées qu'il suffisait presque de trois de ces cavaliers fashionables, marchant de front, pour interrompre la circulation sur une route royale de première classe¹ », ils songeaient aux moyens de surpasser les sportsmen d'Outre-Manche. La fondation de la Société d'Encouragement allait donner à certains d'entre eux l'occasion de réaliser une partie de leurs rêves.

Quelques mois plus tard, un hasard heureux amenait la « découverte » de la pelouse de Chantilly. Sa conformation et son terrain exceptionnels la désignaient tout naturellement à l'attention de la nouvelle société. Celle-ci ne tardait pas à reconnaître ces avantages en y faisant disputer, pour la première fois en 1836, le prix du Jockey's Club:

1. *La comédie à cheval ou manies et travers du monde équestre*, par Albert Cler.

prix bien modeste au début, mais qui devait consacrer définitivement la réputation du nouvel hippodrome. Ce champ de courses ne fut pas seulement une « académie du sport » : il devint aussi très rapidement, grâce au voisinage du Château, le rendez-vous du bon goût et de l'élégance; d'aucuns s'y rendirent pour s'intéresser aux performances des chevaux; beaucoup d'autres pour y respirer simplement un air d'aristocratie. Aussi la réunion du printemps fut-elle bientôt le prétexte de folles réjouissances; et Chantilly connut les honneurs d'une grande semaine.

Il ne faudrait pas croire pourtant que toutes les années furent également brillantes; bien que les courses de Chantilly n'aient cessé de prendre, au point de vue sportif, une importance toujours plus grande, elles subirent les caprices de la mode. Comme le fait observer Eugène Chapus, on peut les diviser, sous la monarchie de Juillet, en deux phases bien distinctes, séparées par la mort du duc d'Orléans : « L'âge d'argent finit pour elles à la mort prématurée de ce prince. Cet événement ne changea rien aux habitudes du turf; mais ce ne fut plus exactement le même monde de loisir et de distinction qui accourait à Chantilly, monde qui aime le plaisir et le recherche, parce que le plaisir l'aime et a besoin de le rechercher à son tour : aux vrais amateurs du turf vint se mêler un monde plus incolore, plus prosaïque, un peu dédaigneux des traditions, et qui ne comprenait pas plus la question des chevaux que les chevaux eux-mêmes les comprenaient. C'était, parmi les femmes qui faisaient partie de cette nouvelle levée, un luxe de toilettes qui allait jusqu'au délire. Elles accaparaient plusieurs jours à l'avance les hôtels et les maisons de campagne de Chantilly, les

appartements et les chambres garnies qui le sont si peu, de telle sorte que pas une femme du vrai monde n'aurait pu trouver la plus étroite hospitalité sans la solliciter de ces fausses dames, dont la porte heureusement est toujours ouverte.

» Cette fièvre ne fut pas de longue durée: l'exaltation se calma. Quoique privé du patronage du duc d'Orléans, Chantilly, après deux réunions folles et débraillées qui firent du bruit en leur temps, reprenait peu à peu ses allures de bonne compagnie, quand survint la révolution de Février¹. »

Cette période des courses de Chantilly, qui s'étend de 1834 à 1848, eut une telle influence sur les destinées du turf français, qu'il nous a paru intéressant d'en écrire l'histoire. La Société d'Encouragement, au lendemain de sa fondation, utilisa le nouvel hippodrome comme un champ d'expériences. Là, sous le patronage bienveillant du duc d'Orléans, au milieu de ses adeptes, elle se sentait vraiment chez elle, suffisamment en confiance pour mettre ses théories en pratique: elle osa s'élever contre les vieux errements des haras, et jeter les bases d'une organisation dont les principes sont encore religieusement observés.

Aussi que de changements survenus dans les courses, depuis cette année 1834, qui marque la première réunion de Chantilly! Elles sont devenues avec le progrès une vaste industrie: mais, en ce temps-là, elles étaient essentiellement un sport. Charmante époque où l'on courait pour l'amour de l'art, où l'enthousiasme des « amateurs » n'était pas tempéré par l'esprit moderne d'utilitarisme à

1. *Le turf ou les courses de chevaux en France et en Angleterre*, par E. Chapus.

outrance! Ne serait-ce que pour cette raison d'ordre sentimental, les courses de Chantilly sous la monarchie de Juillet, mériteraient de ne pas tomber dans l'oubli.

C'est avec une passion fervente que nous avons recherché les documents relatifs à la composition de ce livre. Les publications consacrées aux courses, sous le règne de Louis-Philippe, sont relativement peu nombreuses. Signalons d'abord le *Journal des haras, chasses, courses de chevaux et d'agriculture appliquée à l'élève du cheval et des bestiaux en général*. Ce recueil périodique, fondé en 1828 par M. de Rochau, était consacré « à l'étude du cheval, à son éducation, à l'amélioration de ses différentes races en France, et à toutes les grandes réunions d'utilité publique ou privée, de luxe ou de plaisir, qui ont lieu en France, dans les Pays-Bas, en Angleterre, en Allemagne, en Hongrie, et dans les autres pays de l'Europe ». En 1834, Thomas Bryon dédiait à la Société d'Encouragement le *Calendrier des courses de chevaux* ou *Racing Calendar français*, « relation détaillée de toutes les courses (à peu d'exceptions) qui ont eu lieu en France depuis 1776 jusqu'à la fin de 1833 ». Ce volume, continué les années suivantes, fut remplacé en 1841 par le *Bulletin officiel des courses de chevaux*, publié sous les auspices de la Société d'Encouragement. Une véritable revue sportive, le *Journal des chevaux et des chasses*, parut également en 1834; interrompue un moment par la mort de son directeur M. May, tué en duel, elle reparut l'année suivante sous un titre nouveau, *l'Éleveur*, et devint, en quelque sorte, l'organe officiel de lord Henry Seymour.

Ces différentes publications paraissaient à des intervalles assez espacés et il n'y avait pas encore à proprement parler de presse sportive. Néanmoins beaucoup de journaux,

sous la monarchie de Juillet, consacèrent des articles aux courses. Ces comptes rendus sont parfois fantaisistes et il ne faut les accepter que sous toutes réserves; mais s'ils manquent de précision, ils rachètent ce défaut par le pittoresque. Quel plaisir de retrouver la description d'une course sous la plume d'un « prince des critiques » comme Jules Janin, d'un pamphlétaire comme Alphonse Karr ou d'un narrateur comme Ernest Roqueplan! Les femmes se mettent de la partie, et le vicomte de Launay, dans les *Lettres parisiennes*, « raille doucement, en secouant ses boucles blondes », les modes sportives de son temps.

Certaines chroniques ont une telle saveur, que nous n'avons pas hésité à faire de nombreuses citations dans ce livre. Le lecteur ne saurait nous en vouloir. Il nous permettra également d'exprimer notre reconnaissance aux personnes qui ont facilité nos recherches. Nous remercions tout particulièrement M. le marquis de Ganay qui a bien voulu nous autoriser, en sa qualité de premier commissaire, à consulter la bibliothèque de la Société d'Encouragement; M. Macon, le distingué conservateur adjoint du musée Condé, qui a trié à notre attention, avec sa bonne grâce habituelle, une série de documents enfouis dans les archives de Chantilly; M. le comte de Cambis, fils de l'ancien écuyer du duc d'Orléans, qui nous a donné, avec une complaisance infinie, de précieuses indications puisées dans ses souvenirs; M. Vallon, l'aimable maire de Chantilly, qui nous a communiqué la copie de délibérations prises par la municipalité de la ville; M. Maurice Caillaud, le sportsman distingué, qui a mis à notre disposition sa collection d'ouvrages hippiques.

Tels sont les principaux éléments qui nous ont servi à écrire ce livre. Dans la crainte que certains détails un peu

trop techniques n'effraient toute une catégorie de lecteurs, nous avons pris soin d'indiquer en petits caractères les règlements, les conditions et les comptes rendus des courses: nous croyons ainsi donner satisfaction à ceux qui rechercheront dans cet ouvrage plutôt la peinture des mœurs sportives d'une époque, que l'histoire proprement dite des courses de Chantilly. Si ce but particulier n'est pas complètement atteint, puissions-nous, du moins, trouver grâce aux yeux des véritables « amateurs ».

LES COURSES DE CHANTILLY

SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

CHAPITRE I

1833-1835

Un pari en 1722. — Suites heureuses d'une chasse à courre. — Les courses en France en 1833 et la Société d'Encouragement. — Inauguration de l'hippodrome de Chantilly (15 mai 1834). — Conséquences. — Les courses de 1835. — Retour des courses. — Cherchez la femme. — Un bal après les courses. — La chasse du lendemain.

Avant d'aborder l'histoire des courses de Chantilly, qu'il nous soit permis de faire une petite digression et d'emprunter à Edmond Barbier, avocat au Parlement de Paris, la narration d'un pari qui fut tenu à la date du 6 août 1722¹ :

« On a exécuté jeudi 6 août, un fameux pari. M. d'Estaing, marquis de Saillans, lieutenant-colonel du régiment des gardes et gouverneur de Metz, avoit parié d'aller depuis la Porte Saint-Denis dans le château de Chantilly deux fois, à cheval depuis six heures du matin

1. Barbier (Edmond), *Chronique de la régence et du règne de Louis XV* (1718-1763). Paris, Charpentier, 1866, 8 vol., in-12.

jusqu'à midi. Le jour étoit pris pour le 6 août, M. de Saillans parioit vingt mille livres, et M. le Duc parioit pour lui contre différents seigneurs de la Cour. Le total alloit, dit-on, à quatre-vingt mille livres. Il y a neuf lieues à Chantilly; cela faisoit donc trente-six lieues en six heures de temps : permis à lui de changer de chevaux tant qu'il voudroit. On lui avoit donné à choisir dans les écuries du Roi et des seigneurs; il avoit essayé plus de deux cents chevaux: il en a choisi seize, qui étoient, comme on l'entend, ce qu'il y a de plus parfait dans le royaume pour la vitesse.

» Jeudi, sous la Porte Saint-Denis, il y avoit un échafaud dressé, où étoient toutes les dames de la Cour et M. le Duc, le comte de Charolois et le prince de Conti, et autres seigneurs. Il y avoit une pendule. Il partit à six heures. Il y avoit quatre mille âmes, tant dans le faubourg Saint-Denis que sur la route, à cheval et en carrosse. Je n'ai point vu cela; cependant il étoit assez curieux de voir la vitesse de cette course, car on dit que c'étoient des chevaux choisis pour un galop allongé et qui alloient ventre à terre. Il arriva à la Porte Saint-Denis avant neuf heures, ayant déjà gagné sur la moitié de la course de plus de quinze minutes. Il but un verre de vin à la santé des dames, et jeta le verre en l'air; il en avoit fait autant dans la cour de Chantilly; cela étoit du marché. Il repartit sur-le-champ, et enfin il arriva pour la seconde fois à la Porte Saint-Denis à onze heures trente-cinq minutes; en sorte qu'il a gagné de vingt-cinq minutes.

On lui avoit préparé un lit chez un limonadier à la Porte Saint-Denis, où il est demeuré une heure et demie. Il vouloit aller tout de suite au dîner du Roi : mais on l'en empêcha. L'après-midi, il étoit à l'Opéra.

» On peut regarder cela comme une forte course, car ce n'est pas là une course de chevaux : c'est une course d'homme. Il faut être non seulement bon écuyer mais fort pour courir six heures de suite d'une vitesse pareille. Quelques seigneurs l'avoient voulu suivre pendant quelque temps, mais ils avoient perdu haleine. Le temps ne lui a pas été favorable, car il a plu depuis huit heures du matin jusqu'à midi ; mais M. le Duc avoit eu la précaution de faire sabler tous les passages de ville ou village, comme depuis la Porte Saint-Denis jusqu'à la Chapelle, dans Saint-Denis, dans Ecouen, etc. Il ne descendoit pas de cheval aux relais ; il côtoyoit le cheval et passoit d'un étrier à l'autre¹. »

L'honnête Barbier, en relatant cette prouesse, ne prévoyait certes pas que des générations de sportsmen suivraient plus tard la route tracée par le marquis de Saillans, pour se rendre à Chantilly, devenu le centre même du sport en France.

L'idée de transformer la pelouse de Chantilly en un champ de courses est due à une circonstance fortuite. A l'automne de l'année 1833, le prince Labanoff s'étoit installé dans la région pour chasser à courre. Il traversait un

1. Cité par le comte G. de Contades, *Les courses de chevaux en France* (1653-1690).

jour la pelouse avec ses invités: l'occasion d'éprouver l'élasticité du terrain s'offrait tout naturellement à ces jeunes gens épris de sport. Une course fut aussitôt proposée: elle fut gagnée par M. de Normandie, cavalier émérite et sportsman accompli, qui devait bientôt prendre la succession de lord Henry Seymour à la présidence du Jockey-Club¹.

Ce premier galop sur la pelouse devait avoir d'heureuses conséquences. Au retour de la chasse on se réunit et on convint de se retrouver au printemps suivant. M. le comte de Cambis² fut chargé sans doute d'intercéder auprès du duc d'Orléans, pour qu'il autorisât la réunion projetée, et M. de Normandie dut soumettre à ses jeunes collègues du Jockey-Club les conditions d'un programme élaboré après un joyeux hallali.

Le moment était du reste bien choisi pour lancer une idée sportive.

1. Alton Shee a tracé dans ses *Mémoires* un amusant portrait de cet « anglo-man » : Non seulement, écrit-il, de Normandie parlait la langue avec l'accent d'un insulaire, montait excellemment à cheval, et courait avec succès comme gentleman-rider, mais il avait les manières, le sang-froid, le physique et jusqu'à la chevelure rousse d'un Anglais de théâtre; il était aimable, gai en dedans...

2. M. le comte de Cambis descendait d'une vieille famille du Midi, dont presque tous les hommes avaient appartenu à l'armée. Il ne faillit pas à cette tradition et prit part, aux côtés de son père qui était colonel de dragons, aux guerres de l'Empire. Nommé écuyer du duc d'Angoulême sous la Restauration, il continua sous la monarchie de Juillet à occuper ce poste auprès du duc d'Orléans qui avait su apprécier ses qualités d'homme de cheval. Il continua à servir la maison d'Orléans jusqu'en 1848. A partir de cette époque, il se retira à Chantilly, où il passait la plus grande partie de son temps à suivre l'entraînement des chevaux. Il est mort à Paris en 1874 à l'âge de quatre-vingts ans.

« En 1833, une réunion de jeunes hommes, sans esprit de caste et rapprochés par un goût commun, avait résolu, sous la protection éclairée du duc d'Orléans, de ne rien négliger pour relever chez nous la race chevaline, décidée à s'affranchir de mesquines considérations et à emprunter les principes auxquels les Anglais devaient, à cette époque,



LE COMTE DE CAMBIS,
Écuyer de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans.
(D'après une aquarelle appartenant à M. le comte de Cambis.)

leur immense supériorité dans la production et dans l'élevage¹. » La première séance de la « Société d'Encouragement pour l'amélioration et le perfectionnement des races de chevaux en France » avait eu lieu le 11 novembre 1833, et les fondateurs avaient immédiatement constitué leur comité de la façon suivante :

1. *Historique du Jockey-Club français*, par MM. A. Gibert et Ph. de Massa.

S. A. R. Mgt. le Duc d'Orléans, membre honoraire.

S. A. R. Mgt. le Duc de Nemours, membre honoraire.

MM.

Lord SEYMOUR, président.

PRINCE DE LA MOSKOWA }
RIEUSSEC } vice-présidents.

MAXIME CACCIA, comte DE GAMBIS, CASIMIR DELAMARRE,
comte DEMIDOFF, FASQUEL, CHARLES LAFFITTE,
ERNEST LE ROY, chevalier MACHADO, DE NORMANDIE,
membres fondateurs.

Quelques mois plus tard, dans sa séance du 16 mars 1834, le Comité lançait son fameux manifeste dans lequel étaient exposés la raison d'être et le but de la nouvelle société : Régénérer les races par le pur-sang.

On conçoit avec quel enthousiasme les membres fondateurs de la Société d'Encouragement accueillirent la proposition qui leur était faite de donner des courses sur la pelouse de Chantilly; et malgré les faibles ressources dont disposait la société naissante, ils votèrent un crédit de 4 500 francs pour deux prix de courses, à disputer dans la première quinzaine de mai¹.

La réunion projetée eut lieu effectivement le 15 mai 1834, sous un soleil radieux. « Un hippodrome, limité par des poteaux et des cordes, avait été tracé par les soins de MM. les membres de la Société d'Encouragement pour

1. Dans toutes les courses données par la Société d'Encouragement, « les pouliches ou jumens devaient porter trois livres de moins que le poids indiqué pour les poulains ou pour les chevaux. — Les chevaux entiers et jumens de pur sang français pouvaient seuls concourir. »

l'amélioration des races de chevaux, et principalement de MM. Fasquel, propriétaire du haras de Courteuil, comte de Cambis et de Normandie... Le tour de la pelouse était garni de monde; l'intérieur qui ne contenait que les assez nombreuses voitures et les cavaliers entrés moyennant une rétribution, fut bientôt envahi par les piétons¹. » Il n'y avait pas encore de tribunes et le service d'ordre devait être insuffisant. Pourtant, malgré ce petit accroc, la réunion, rehaussée par la présence du duc d'Orléans et du duc de Nemours, qui se promenaient sur la pelouse « tantôt à cheval, tantôt à pied », eut beaucoup de succès.

Cette pelouse de Chantilly était loin d'avoir la superficie actuelle. Des agrandissements successifs, dont nous aurons l'occasion de parler au cours de cet ouvrage, ont transformé l'hippodrome. En 1834, la piste était limitée, du côté qui fait face aux grandes Écuries, par la forêt, qui s'avancait encore en 1840 jusqu'au Puits et à la Chapelle. Le bois Bourillon, qui prolongeait la partie de terrain où se trouve maintenant l'hôtel du Grand Condé, s'étendait jusqu'aux arbres près desquels on dresse encore aujourd'hui les yearlings; ce bois subsista jusqu'en 1845. Le tournant précédant les grandes Écuries était limité par un second réservoir qui doublait le réservoir actuel et qui ne fut comblé qu'en 1879; c'est à cette époque que l'on défricha également l'espace sur lequel s'élèvent les nouvelles tribunes et le pesage.

1. *Journal des haras*, juin 1834.

Si la pelouse de 1834 manquait d'étendue, elle rachetait du moins cette imperfection par la qualité de son sol : c'était un tapis de velours, à côté de la plaine rocailleuse du Champ-de-Mars.

Le soir de cette première journée, on dut plus d'une fois établir la comparaison entre les deux hippodromes, dans le grand banquet qui réunit les autorités municipales et les membres fondateurs de la Société d'Encouragement.

T. Bryon, dans son *Calendrier des courses de chevaux*, nous donne le compte rendu suivant de la réunion¹ :

« Courses de l'Oise.

Chantilly, sur la Pelouse, le 15 mai.

Courses de la Société d'Encouragement.

1^{er} prix, 3 000 fr., 2 065 m. en partie liée, chevaux et jumens de tout âge (P. S.) ; nés et élevés en France.

1. T. Bryon, qui s'intitulait « agent et gardien des archives de la Société d'Encouragement pour l'amélioration de la race de chevaux en France », mérite une mention spéciale. On peut dire qu'il participa à toutes les manifestations sportives de l'époque. Il avait ouvert en janvier 1832, au jardin de Tivoli (rue de Clichy, n° 80 et rue Blanche, n° 51), un tir aux pigeons, aux cailles et aux pierrots ; c'est là que se réunissaient les membres fondateurs du Jockey-Club ; il gardait en outre, à Tivoli, une tribune prête à être louée aux amateurs de courses particulières ; il voulait remettre en honneur le tir à l'arc, « exercice très propre à exciter les meilleurs sentimens, en raison des souvenirs de l'ancien temps qu'il nous rappelle, et dont il nous inspire » ; il songeait à établir sur le bord des rivières, des lacs, des canaux, des étangs et de la mer, des postes de chiens de Terre-Neuve destinés au sauvetage ; il avait publié en 1827 le *Manuel de l'amateur des courses* et, l'année suivante, *Le haras français* ; il tenait à jour son *Calendrier des courses* ; enfin, à ses moments perdus, il corrigeait et repeignait à sa manière des tableaux dont la facture ne lui paraissait pas irréprochable.

Hélène, jum. g. appartenant à M. Rieussec, 4 ans, 114 liv., montée par *Wilson* (bleu), vainqueur, 1^{re} ép., 2 m. 35 s. ; 2^e, 2 m. 31 s. contre. 1. 1.

Arlette, jum. b. de M. Fasquel, 3 ans, 105 liv., 1^{re} ép., 2 m. 35 $\frac{2}{5}$ s. ; 2^e, 2 m. 32 $\frac{1}{5}$ s. 2. 2.

Et *Frédéric Aldford*, ch. b. de M. Sabathier, âgé, 121 liv., 1^{re} ép., dis. ; 2^e, ret. dis.

2^e prix, 1 500 fr., 2 065 m. en partie liée, chevaux et jumens n'ayant jamais gagné de prix.

Noéma, jum. a. appartenant à S. A. R. le duc d'Orléans, issue de *Rowlston* et de *Vittoria*, 4 ans, 111 liv., montée par *Wright* (rouge), vainqueur, 1^{re} ép., 2 m. 34 s. ; 2^e, 2 m. 38 $\frac{3}{5}$ s., 3^e, 2 m. 26 $\frac{4}{6}$ s. 1. 2. 1.

Almaïda, jum. b. de M. Fasquel, issue de *Tigris* et de *Tramp Marc*, 5 ans, 111 liv., 1^{re} ép., 2 m. 34 $\frac{1}{5}$ s. ; 2^e, 2 m. 38 s. ; 3^e, 2 m. 29 $\frac{1}{5}$ s.

Un pari particulier donna lieu à une troisième course :

500 fr. de chaque côté ; pari, une fois le tour de l'hippodrome (2 065 m.), une épreuve.

Un ch. b. appartenant à M. Napoléon Bertrand, vainqueur contre un autre ch. a. de M. Delafontaine¹. »

Après le compte rendu, passons à la description des courses.

Dans le premier prix, « *Hélène*, comme chacun s'y attendait, sortit victorieuse des deux épreuves, et n'eut pas besoin de déployer entièrement sa vitesse pour soustraire le prix à l'ambition de ses rivaux... *Arlette* arriva deuxième chaque fois et sans trop de désavantage. Quant

1. Bryon (Thomas). *Calendrier des courses de chevaux ou Racing calendar français* pour les années 1834-1835.

à *Frédéric Aldford* il refusa tout net de prendre part à la lutte; l'exercice ne lui plaisait pas ce jour-là. »

Dans la seconde course, « sur trois épreuves, *Noéma* en gagna deux. Chantilly doit de la reconnaissance aux jambes de cette jument, presque autant que M. Véron¹ à celles de mademoiselle Taglioni. La caisse municipale de cette ville a profité de la somme acquise par M. le duc d'Orléans qui lui en a fait l'abandon². »



En parcourant les articles quelque peu emphatiques des journaux de l'époque, dont la citation précédente est un exemple, on devine le succès de cette première réunion. La Société d'Encouragement se devait à elle-même de poursuivre une œuvre aussi bien commencée. Du reste la municipalité de Chantilly, comprenant l'intérêt qu'une semblable manifestation sportive pourrait présenter à l'avenir pour la ville, était favorable aux courses³. Le

1. Le docteur Véron, qui avait fondé en 1829 la *Revue de Paris*, prit en 1831, à ses risques et périls, la direction de l'Opéra, dont les charges avaient été supportées jusqu'en 1830 par la liste civile.

2. *Journal des chevaux et des chasses*, n^o 1^{er}, mai 1834.

3. Les extraits des délibérations prises par le conseil municipal de Chantilly le prouvent.

Dans la séance tenue au conseil municipal le 2 août 1834, « MM. Jacquin et Royer, membres du conseil d'arrondissement, instruisent l'assemblée que ce conseil dans sa dernière session s'était occupé de l'encouragement à donner aux propriétaires de chevaux et à établir des courses annuelles de chevaux à Chantilly. Le conseil général du département a pris cette demande en considération et dans sa séance dernière a arrêté :

« 1^o De décerner une médaille d'argent à M. Fasquel, le propriétaire

maire, non content d'affecter un prix pour la prochaine réunion, s'était entendu avec les commissaires pour faire élever sur l'hippodrome des tribunes « commodes », du

de haras à Courteuil, comme un témoignage de satisfaction pour les sacrifices qu'il ne cesse de faire pour l'amélioration de la race des chevaux français.

« 2^o De faire les démarches nécessaires auprès de l'autorité supérieure pour obtenir l'établissement de courses annuelles à Chantilly, dont la vaste et belle pelouse offre le local le plus convenable. »

Dans la séance du 18 décembre 1834, « M. le maire (M. Royer) a annoncé que S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans lui avait manifesté par l'entremise de M. Fleury (M. Cuvillier-Fleury), précepteur de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale, l'intention d'établir les courses de chevaux à Chantilly, ce qui ne pourrait que procurer un grand avantage au pays. Le conseil municipal a prié M. le maire de témoigner à S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans toute sa reconnaissance de ce projet en son nom et au nom de tous les habitants. »

Le conseil municipal de Chantilly s'occupe encore des courses dans sa séance du 12 janvier 1835 : « M. le maire a fait part au conseil municipal que d'après les démarches qu'il avait faites auprès de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, des courses devront avoir lieu à Chantilly, que S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans offrait un prix de deux mille cinq cents francs et S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale un autre prix de quinze cents francs, qu'il s'agissait maintenant de délibérer sur le prix que la commune de Chantilly pourrait offrir.

» Le conseil municipal, après avoir mûrement délibéré, a arrêté à l'unanimité de fixer le prix à offrir par la commune de Chantilly à mille francs.

» Il a été question ensuite de nommer une commission prise dans le sein du conseil municipal, chargée de surveiller et arrêter toutes les mesures à prendre pour l'exécution de ces courses et en tirer parti dans l'intérêt de la commune. Cette commission, d'après les votes des membres du conseil, a été composée de MM. Delahode, Dampierre, Toussaint, Bougon et Monet. Le conseil a aussi arrêté que si les fonds à provenir des recettes qui sont faites à l'occasion de ces courses ne suffisaient pas pour couvrir non seulement le prix offert par la commune, mais encore les dépenses y relatives, ce qu'il en manquerait serait pris sur les fonds disponibles appartenant à la commune... »

Le conseil municipal de Chantilly s'est occupé de l'organisation matérielle des courses de Chantilly et de la perception des recettes jusqu'en 1838. L'organisation technique incombait à la Société d'Encou-

haut desquelles les spectateurs ne sauraient perdre de vue les chevaux un seul instant. Ainsi « la nombreuse et élégante compagnie qui se rendrait aux courses, n'aurait pas à redouter d'être foulée aux pieds des chevaux¹ ». Les tribunes qui furent aménagées, manquaient, il faut l'avouer, de confortable; mais c'était un premier pas dans la voie du progrès.

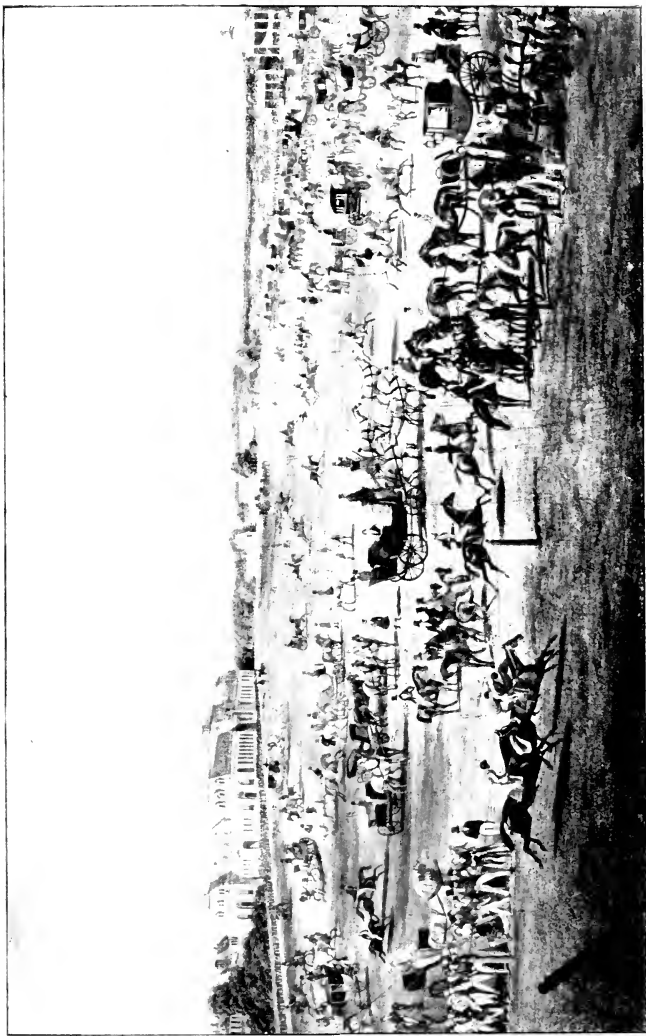
Enfin, pour ne négliger aucun élément de succès, la Société d'Encouragement, en rédigeant son programme, avait admis les chevaux nés en Belgique. L'appel fut entendu. « Les éleveurs des environs envoyèrent leurs coursiers favoris, et M. le comte Duval de Beaulieu, grand propriétaire et amateur de la Belgique, voulut que les siens vinsent lutter avec ceux de MM. Rieussec, comte de Cambis et Fasquel². »

Cette seconde journée de courses eut lieu le 17 mai 1835. Voici en quels termes éloquentes le journal *l'Éleveur* invitait les véritables hommes de cheval à se rendre à la réunion : « Anachorètes truffés, amateurs de bons repas, délicats et voluptueux sybarites, et vous tous Luenllus de la gastronomie, qui engloutiriez en un jour le revenu de dix provinces, ne venez pas nous visiter; vos appétits glou-

ragement, représentée par le commissaire des courses de Chantilly (M. Charles Laffitte avait été désigné par S. A. R. le duc d'Orléans pour remplir ces fonctions délicates). Cette dualité de pouvoirs subsista pendant toute la durée de la monarchie de Juillet. On verra plus loin sur quelles bases le duc d'Aumale songea en 1847, lors de la construction de nouvelles tribunes, à adopter un autre *modus vivendi*.

1. *Journal des haras*, fév. 1835.

2. *Journal des haras*, oct. 1835.



LES COURSES DE CHANTILLY

(D'après une aquarelle de Engène Lami, datée de 1835, et commandée à l'artiste par le chevalier Maclado.)

On remarque sur la Pelouse de nombreux cavaliers « l'élite des gants jaunes du Bois » ; au centre « une calèche anglaise, à quatre chevaux en grandes guides », et plus en arrière, « un tandem » ; dans le coin de droite, le coupé bleu de S. A. R. le duc d'Orléans, attelé « à la d'Aumont ». — Il est curieux de constater que sur la piste les chevaux courent à main gauche.



tons ne seront point satisfaits. Allez chez Véfour, allez faire envier aux mendiants, les homards ou les mate-lotes normandes du Rocher de Cancale : fuyez, vous n'êtes pas des nôtres ! Mais vous, centaures parfumés, vous qu'anime la plus noble des passions, ayez, pour un jour seulement, le bon esprit de souper avec des œufs pour pièce de résistance, et de coucher dans une grange, au lieu de rester ensevelis dans l'édredon : venez, c'est vous seuls que nous désirons : le ventre n'est pas votre dieu. » Malgré ce souhait éclectique, au jour et à l'heure fixés « trente mille curieux, attirés par le plus beau temps du monde, tourbillonnaient bon gré, mal gré, sous les tribunes, en attendant trois jeunes princes (les fils de Louis-Philippe), excellents écuyers, entourés de tous les gants jaunes du Bois et de l'élite de l'Opéra-Bouffa¹ ».

Le programme comportait trois prix de la Société d'Encouragement. Mais un prix offert par le comte Anatole Demidoff, une course de haies et une course particulière vinrent encore augmenter l'attrait de la réunion.

PRIX D'ORLÉANS

3 500 fr. Un tour de l'hippodrome, en partie liée; ch. et jum. de P. S. nés en France et en Belgique; poids de la Société d'Encouragement, un vainqueur de 1834 devant porter 3 liv. de plus.

Hélène, jum. g. appartenant à M. Rieussec, 5 ans, 114 liv., montée par North (bleu) vainqueur, 1^{re} ép., 2 m. 25 3/5 s.; 2^e,

1. *L'Éleveur*, juin 1835.

tons ne seront point satisfaits. Allez chez Véfour, allez faire envier aux mendiants, les homards ou les mate-lotes normandes du Rocher de Cancale; fuyez, vous n'êtes pas des nôtres! Mais vous, centaures parfumés, vous qu'anime la plus noble des passions, ayez, pour un jour seulement, le bon esprit de souper avec des œufs pour pièce de résistance, et de coucher dans une grange, au lieu de rester ensevelis dans l'édredon; venez, c'est vous seuls que nous désirons; le ventre n'est pas votre dieu. » Malgré ce souhait éeclétique, au jour et à l'heure fixés « trente mille curieux, attirés par le plus beau temps du monde, tourbillonnaient bon gré, mal gré, sous les tribunes, en attendant trois jeunes princes (les fils de Louis-Philippe), excellents écuyers, entourés de tous les gants jaunes du Bois et de l'élite de l'Opéra-Bouffla¹ ».

Le programme comportait trois prix de la Société d'Encouragement. Mais un prix offert par le comte Anatole Demidoff, une course de haies et une course particulière vinrent encore augmenter l'attrait de la réunion.

PRIX D'ORLÉANS

3 500 fr. Un tour de l'hippodrome, en partie liée; ch. et jum. de P. S. nés en France et en Belgique; poids de la Société d'Encouragement, un vainqueur de 1834 devant porter 3 liv. de plus.

Hélène, jum. g. appartenant à M. Rieussec, 5 ans, 114 liv., montée par North (bleu) vainqueur, 1^{re} ép., 2 m. 25 3/5 s.; 2^e,

1. *L'Éleveur*, juin 1835.

2 m. 24 2/5 s.; 3^e, 2 m. 26 2/5 s. 1. 2. 1.

Noëma, jum. a. de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, issue de *Rowlston* et de *Vittoria*, 5 ans, 114 liv.,

1^{er} ép., 2 m. 25 4/5 s.; 2^e, 2 m. 24 2/5 s.; 3^e, 2 m. 28

3 5 s. 2. 1. 2.

Deux autres chevaux avaient pris part à la course : *Molock*, appartenant à M. Fasquel et *Actrice*, appartenant au comte Duval de Beaulieu.

PRIX D'AUMALE

DONNÉ PAR LE ROI

2 000 fr., 3 tours en une épreuve; ch. et jum. de P. S. de tout âge, nés en France et en Belgique, 3 ans, 100 liv.; 4 ans, 115; 5 ans, 121, 6 ans, 125.

Arlette, jum. b. appartenant à M. Fasquel, 4 ans, montée par Tom Allan (rouge) vainqueur, en 8 m. 7 1/5 s., contre *Rolla*, ch. g. de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, 4 ans, en 8 m. 7 3/5 s.; *Offas-Dyke*, ch. n. du comte Duval de Beaulieu, issu d'*Offas-Dyke* et d'*Actress*, 6 ans, en 8 m. 12 2/5 s.; et *Paméla*, jum. b. de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, issue de *Captain* et de *Géanne*, 6 ans, distancée.

Offas-Dyke avait été le concurrent le plus remarqué. « Ce cheval noir de toutes pièces fit l'admiration des amateurs par ses formes gracieuses¹. »

PRIX DE CHANTILLY

DONNÉ PAR LA VILLE

1 000 fr. Un tour, en partie liée; chevaux entiers, hongres, et jumens de tout âge, et de tout pays, qui ne furent jamais avant

1. *L'Éleveur*, juin 1835.

ce jour engagés en aucune course publique ou particulière. Poids 140 liv.

Il y eut trois concurrents. M. Fasquel vit ses couleurs triompher une seconde fois avec sa jument *Lise*.

PRIX DE LA CRAVACHE

OFFERT PAR LE COMTE ANATOLE DEMIDOFF

Une cravache montée en or, d'une valeur de 1 000 fr., pour des chevaux de P. S., français ou belges, de tout âge; entrée 200 fr. Un tour en une épreuve. 3 ans, 100 liv.; 4 ans 112 liv.; 5 ans, 115 liv.; 9 ans, 118 liv.

L'entrée de 200 fr. avait-elle diminué le nombre des engagements? La course se réduisit à un match. *Brise-l'Air*, appartenant à S. A. R. le duc d'Orléans battit *Spinette* au comte Duval de Beaulieu. Mais S. A. R., en bon prince, fit abandon de la cravache à son concurrent malheureux.

PRIX DES HAIES

500 fr., 2 tours avec 6 sauts; entrée 5 louis. Chevaux de tout âge, non de P. S. (condition intéressante à signaler), portant 145 liv., le dernier cheval paiera l'entrée du second.

Counterpart, *Cleveland* et *Alexandre* prirent part à la course, montés respectivement par M. Edgard Ney, M. Allouard et M. de Normandie, trois des meilleurs cavaliers de l'époque. M. Edgard Ney arriva premier. « Le cheval de M. le Prince (*Counterpart*, appartenant au

prince de la Moskowa) gagna ainsi la course, mais pas le prix, car il se trouva qu'en arrivant, il manquait à M. Ney une livre du poids réglé: M. le baron (le baron Paul Sanegon, propriétaire de *Cleveland*) réclama donc le prix, comme étant le deuxième arrivé¹. »

COURSE PARTICULIÈRE

500 fr. Pari. un tour de l'hippodrome.

Crocodile, ch. appartenant à S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans battit *Anglesea*, ch. de M. le prince de la Moskowa.

Cette dernière course ne put avoir lieu avant huit heures du soir! La foule avait commencé à s'écouler entre cinq et six heures; il fallait bien se décider à rentrer à Paris et la route était longue en voiture particulière ou en chaise de poste, « malgré le fouet des postillons qui enlevait des quatre pieds les purs-sang bretons² ». (*Sic*).

Parmi les personnes qui regagnaient la capitale, il n'y avait pas que des amateurs de chevaux. Le sexe faible lui aussi avait délégué ses représentants à la réunion; et même quelques courtisanes en vogue, prétextant sans doute cet air de liberté que donne la campagne, avaient osé partager un plaisir réservé jusque-là aux seules dames de la société. La comtesse Dash, dans les *Mémoires des autres*, constate avec indignation l'apparition de ces mœurs nouvelles. « La mode des courses, déjà introduite depuis quel-

1. Th. Bryon, *Calendrier des courses de chevaux*, vol. II.

2. *L'Éleveur*, juin 1835.

ques années, écrit-elle, devenait bien plus générale, grâce à la fondation du Jockey-Club... En cette année (1833), il n'y avait encore à ces réunions hippiques que des femmes de société. Les autres n'y allaient point ou très peu, parce que les hommes n'auraient point osé s'occuper d'elles devant leurs mères, leurs sœurs ou leurs femmes. Maintenant personne ne s'en fâche et les deux mondes vivent en bonne intelligence. Ce fut ce me semble la première année de Chantilly. » Et la bonne comtesse se hâte d'ajouter : « Que c'était charmant ! Quelle partie l'on y faisait ! » Cherchez la femme : vous la découvrirez aisément ; elle se fait remarquer aux courses de Chantilly, dès l'année 1835. La réunion fournit même à MM. Lurine, Alphonse Gauthier et Potron, dit Regnault, le titre d'un vaudeville en un acte *Les courses de Chantilly*. Cette pièce n'a pas été imprimée, mais Alphonse Karr nous en a laissé un compte rendu suggestif² :

« M. de Bourbonne va à Chantilly pour les courses, et enferme sa maîtresse Ernestine. Que fait mademoiselle Ernestine ? Elle se déguise en jockey, met un pantalon ultra-collant, et va rejoindre son tyran. La duchesse de Joyeuse, apprenant que M. de Beaumont, qu'elle doit épouser, est allé aux courses de Chantilly au lieu de lui faire visite, se déguise en jockey, met un pantalon plus collant encore que celui de mademoiselle Ernestine, et va

1. Comtesse Dash, *Mémoires des autres*, IV, p. 153.

2. *Le monde dramatique*, t. I., p. 151. Cité par G. Contades, *Les courses de chevaux en France*.

rejoindre son amant peu empressé; la baronne... en fait de même pour le chevalier... avec un pantalon plus collant encore que les précédents. Cinq ou six dames se rencontrent, par hasard, dans cette ingénieuse idée. »

L'histoire ne nous dit pas si quelques-unes de ces dames étaient restées à Chantilly après la réunion. Mais nous savons que le soir beaucoup d'amateurs zélés « ayant dîné d'un fromage à la crème et d'une bouteille de Champagne, allèrent braquer leur lorgnon à un bal beaucoup trop municipal pour qu'on dût payer dix francs d'entrée. Le désir de varier le plaisir lui-même y avait attiré bon nombre de danseurs et de danseuses¹ »; on y voyait, à côté des habitants des campagnes et des villes voisines de Chantilly, quelques-uns des membres les plus élégants de la société parisienne. MM. les ducs d'Orléans et de Nemours firent une courte apparition. On se retira vers une heure et demie. Il fallait reprendre des forces pour la chasse du lendemain.

Le lendemain, en effet, tout le monde se retrouva à onze heures du matin au rond-point de la Table. « Le cerf lancé fut pris, après avoir été bien chassé pendant plusieurs heures, par la meute du prince de Wagram². »

Cette journée de chasse, suivant celle des courses, amorçait, pour l'avenir, la grande semaine de Chantilly. Ainsi, dès la seconde année de leur fondation, les courses de Chantilly, implantées par le sport, étaient définitive-

1. *L'Éleveur*, juin 1835.

2. *Journal des haras*, 15 juin 1835.

ment consacrées par la mode ; et la Société d'Encouragement pouvait, sans crainte d'un échec, établir, pour la saison suivante, les conditions du prix du Jockey-Club¹.

1. Dans la séance du comité du 18 juin 1835, le prince de la Moskowa demande qu'un prix soit affecté au terrain des courses de Chantilly. La proposition est adoptée en principe, et, dans la séance suivante, le comité décide que ce prix sera de 5 000 francs, couru par les chevaux de trois ans et portera la dénomination de prix du Jockey-Club. (*Histoire du Jockey-Club français*, par MM. A. Gibert et Ph. de Massa.)



CHAPITRE II

Les méthodes d'entraînement vers 1836. — Principes d'Olivier Chuteau : mise en condition par les galops et les suées; période proprement dite de l'entraînement; de la saignée. — Un article de *l'Éleveur* en 1835. — L'ouvrage d'Apperley, *Nemrod ou l'amateur des chevaux de courses*. — Aphorismes d'Eugène Gayot dans *le Guide du sportsman ou Traité de l'entraînement et des courses de chevaux*. — Les idées d'un chroniqueur sportif au *Journal des Débats* en 1838 sur l'entraînement. — Le questionnaire du comte de Cambis. — Conclusion.

Il nous a paru intéressant, au moment même où va être créé le prix du Jockey-Club, d'exposer au lecteur les méthodes d'entraînement dont la pratique est courante à cette époque. Un des premiers ouvrages qui traite de la question date de 1834. Il est intitulé : *Pratique de l'élève des chevaux et de l'entraînement des chevaux de courses*. Son auteur Olivier Chuteau, après avoir appris les principes de l'entraînement en Angleterre, avait été appelé par le duc de Guiche à la direction du haras de Meudon; il entra plus tard chez M. Rieussec en qualité de « chef du haras de Viroflay ». Comme on le voit, il

avait été à bonne école. Voici le résumé de la théorie qu'il expose dans son livre :

DES GALOPS. — Un cheval de course peut être mis en condition en quatre mois. Un terrain de un mille de long est suffisant pour l'entraîner. On donnera au cheval trois ou quatre galops à chaque sortie, en ayant soin de lui faire prendre une heure d'exercice au pas avant de le faire galoper et une demi-heure après son dernier galop.

« Le premier galop du cheval se fait d'un quart de mille, très doucement et s'appelle le galop préparatoire. Son second galop est de trois quarts de mille : son troisième du mille entier. Le quatrième d'autant si on le juge nécessaire. Il faut avoir soin d'augmenter sa vitesse progressivement après chaque galop : mais le premier et le dernier doivent toujours être moins vifs. On doit lui donner par semaine deux galops de vitesse d'une longueur double de celle qu'il parcourt ordinairement, c'est-à-dire de deux milles à deux milles et demi. »

Voilà pour le premier mois. Le cheval ayant été convenablement purgé deux ou trois fois de suite à huit jours d'intervalle, on peut commencer à le soumettre tous les cinq ou six jours au régime des suées.

DES SUÉES. — Elles paraissent jouer un rôle capital dans l'entraînement, à cette époque. « Les premières suées, appelées en anglais *breast-sweaters*, doivent se donner avec précaution et beaucoup de soins, dans la crainte de fatiguer les jambes du cheval. On lui met trois ou quatre couvertures, et, à l'entour du col, une grande bande de flanelle,



L'ARRIVÉE VERS 1834
(Cabinet des Estampes.)



qui doit envelopper la poitrine et les épaules; en sus deux ou trois camails,... on le promène d'abord une heure et demie au pas; on lui donne ensuite un petit galop de suée, qui est de quatre à cinq milles d'une haleine, suivant l'âge du cheval. A moitié de la course on augmente peu à peu sa vitesse et sitôt qu'elle est terminée, on le rentre à l'écurie, où on lui ajoute encore des couvertures sur les parties les plus grasses du corps. On le laisse ainsi souffler pendant vingt minutes environ, pour donner à la transpiration le temps de s'établir. Ensuite on gratte le cheval avec des couteaux de chaleur en commençant par l'avant-main¹. »

Ce n'est pas tout! Lorsque le cheval est sec et soigneusement pansé, on le sort de nouveau, mais cette fois avec une seule couverture et un seul camail; après l'avoir promené pendant un quart d'heure environ au pas, on lui donne un galop modéré sur une distance variant entre un demi-mille et un mille. Puis on le remet au pas pendant une petite demi-heure, avant de le calfeutrer définitivement dans son écurie.

PÉRIODE DE L'ENTRAÎNEMENT. — Jusqu'ici la méthode est à portée de toutes les intelligences. Mais c'est lorsque le cheval arrive en condition « qu'il faut être un homme adroit ». Le secret de l'entraînement, d'après Olivier Chuteau, est de savoir graduer les suées d'après l'état du cheval. « En résumé, quand un cheval de course est

1. Nous avons tenu à respecter le texte original d'Olivier Chuteau, bien que les intentions de l'auteur soient souvent plus pures que son style.

à peu près à son point, il est nécessaire de lui diminuer l'exercice; et s'il reprend trop promptement de l'état, il faut le lui augmenter. » En tous les cas une dernière suée est indispensable quatre à cinq jours avant la course.

DE LA SAIGNÉE. — Enfin, « les chevaux de course doivent être saignés quatre à cinq semaines avant de courir, quand ils rentrent d'une suée. La quantité de sang qu'on doit leur tirer est ordinairement de trois à quatre litres. Quelquefois même il est urgent de leur tirer un peu de sang au printemps, principalement pour les produits de certains étalons qui sont fort mangeurs ».

En lisant les conseils que donne Olivier Chuteau, on est frappé du régime affaiblissant et du travail intensif auxquels est soumis le cheval à l'entraînement. Ces méthodes sont, du reste, générales. Le journal *l'Éleveur* dans un article qui traite « des préparations convenables aux chevaux de course¹ », émet des théories analogues. « Plus l'animal aura d'embonpoint, ce qui nuirait à sa vélocité, et plus il sera nécessaire de le détruire par des suées abondantes. » Il est à noter pourtant que *l'Éleveur* et c'est là un progrès, est moins absolu dans ses principes qu'Olivier Chuteau. Il tient compte, dans une certaine mesure, de l'âge et du tempérament du cheval : « C'est sur l'âge qu'on doit se régler pour les suées; un cheval de deux à trois ans doit parcourir deux à trois milles; celui de trois à quatre ans devra parcourir de quatre à cinq milles;

1. *l'Éleveur*, n° 10, août 1835.

et ceux de quatre à six ans pourront parcourir de cinq à six milles ; malgré l'âge, on ne devra par prudence fixer les distances qu'en se conformant au tempérament, à la constitution et à l'embonpoint de l'animal, ainsi qu'au terrain et à la température ». En terminant son article, *l'Éleveur* nous donne la curieuse recette d'une pommade propre à assurer chez le cheval l'élasticité des membres. On peut la composer soi-même de la façon suivante : « Mettre dans un poisson d'eau-de-vie vieille deux onces de moelle de bœuf fraîche provenant du tibia et six grains de poudre de camphre, faire fondre le tout au bain-marie. » Voici maintenant la façon la plus efficace d'appliquer la recette : Frictionner avec la pommade ainsi composée les membres du cheval, deux heures avant son travail. Nous avouons n'avoir pas fait l'essai de ce remède, mais il en vaut peut-être beaucoup d'autres.

Apperley, dans son ouvrage intitulé *Nemrod ou l'amateur des chevaux de courses* qui parut en 1838, ne fait guère que confirmer, sous une forme plus savante, les principes émis par Olivier Chuteau. « Les diverses préparations que l'on fait subir à un cheval de course avant de le faire courir, écrit-il en concluant, sont la plus grande preuve du talent d'un entraîneur. On peut noter les points suivants : Il a besoin de ce qu'on appelle trois préparations ; c'est-à-dire qu'il faut le mettre deux fois en état de courir et le remettre à bas (let down again) par des purgations, par la nourriture verte (soiling) et le repos. Ce

n'est qu'à la troisième qu'il est réellement en état d'entrer dans la carrière. »

Enfin en 1839, Eugène Gayot, officier des haras, publie le *Guide du sportsman ou traité de l'entraînement et des courses de chevaux*. Les subdivisions du deuxième chapitre, consacré spécialement à l'entraînement, ont pour titres : « De la nourriture, du logement, du pansement, du vêtement, des exercices, des purgations, des suées, encore les exercices, derniers préparatifs. » L'auteur, sans indiquer des méthodes nouvelles, réédite d'une façon plus claire les errements de ses prédécesseurs. Selon lui, « deux principes dominant dans l'entraînement, à savoir : augmenter la vigueur de l'animal, en exaltant au plus haut point toutes les facultés et toutes les forces; lui donner la plus grande légèreté possible, en le débarrassant de toutes les chairs inutiles. On obtient ce résultat avec un régime alimentaire convenable, des exercices bien dirigés et des soins d'hygiène minutieux. Le mode d'emploi de ces divers moyens constitue l'art ou la science de l'entraînement. » L'auteur, au cours de son ouvrage, se plaît à énoncer divers aphorismes, parmi lesquels nous détachons les deux exemples suivants : « Le cheval en traîne doit être bien vêtu. — Pausez encore... toujours, ce n'est jamais trop. »

En résumé, la science de l'entraînement est restée stationnaire pendant les premières années des courses de Chantilly. On continue à s'inspirer des vieilles méthodes que le brave Olivier Chuteau a rapportées d'Angleterre. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter le *Journal des*

Débats du 23 mai 1838. On y voit de quelle façon un chroniqueur sportif expose ingénument au public, les notions qu'il possède sur l'entraînement d'un cheval de course : « Voilà bientôt six mois que vous l'assujettissez (le cheval) à la discipline la plus sévère, à la diète la plus rigoureuse, que vous l'abreuvez de drogues effroyables, que vous le macérez par des sueurs périodiques; six mois qu'il est aux mains d'un bourreau chargé de l'entraîner, c'est-à-dire de l'éxténuer et de l'amaigrir et de remplacer par une force factice la vigueur primitive de sa constitution et l'admirable élan de sa nature. Eh bien, le voilà parti, portant avec lui votre espoir, votre honneur et souvent votre fortune (aux courses de New-Market l'enjeu est quelquefois de 4 millions); le voilà lancé dans la carrière! Le suivez-vous des yeux? Quelle ardeur! Quelle puissance! Quelle intrépidité! Quelle vitesse! Quel emportement! Quelle passion de gloire! Quelle soif d'applaudissements, de fanfares et de bruit! Il lui faut la victoire, il lui faut l'honneur; à son maître le profit. Le cheval de course, c'est une âme de feu qu'on nourrit avec quelques drachmes d'aloès et avec laquelle on gagne des poignées d'or¹. »

Cet animal, amaigri par les suées, exténué par des galops excessifs et purifié par « quelques drachmes d'aloès », représentait à cette époque, aux yeux des amateurs, le cheval en pleine condition.

1. *Journal des Débats*, 23 mai 1838.

Les méthodes d'entraînement n'ont guère varié quelques années plus tard. A ce sujet, M. le comte de Cambis a bien voulu nous donner communication d'une notice autographe retrouvée dans les papiers de son père et datée de 1842. Sous la forme de réponse à un questionnaire, l'écuier du duc d'Orléans expose « les conditions et les effets de l'entraînement ». Il nous a paru intéressant de mettre un extrait de ce document sous les yeux du lecteur :

« En quoi consistent les pratiques de l'entraînement ? »

» La course est le travail le plus rude auquel un cheval puisse être soumis et, pour l'y préparer, il faut donner à toutes ses facultés physiques toute la perfection dont elles sont susceptibles. C'est par un travail proportionné à l'âge et à la force du cheval et par une nourriture saine et succulente qu'on arrive progressivement à développer son haleine et à augmenter la vigueur et l'élasticité des muscles.

» On commence ordinairement à dresser les poulains et à les monter lorsqu'ils ont eu 18 mois à 2 ans. Ils sont ensuite exercés au pas, au trot et à un galop modéré.

» Lorsqu'ils sont en état de supporter un travail plus soutenu, pour éviter que les humeurs, mises en mouvement par un violent exercice, ne se portent aux jambes, on les purge une ou plusieurs fois, selon leur tempérament et leur santé : et c'est après cette préparation qu'on considère qu'ils sont en état d'être entraînés régulièrement.

» La constitution, la force et même le caractère des chevaux offrant de grandes variétés, on ne peut indiquer

ici que les pratiques ordinaires de l'entraînement. Elles sont ensuite susceptibles d'être modifiées par l'expérience de l'entraînement.

» Les poulains étant mis en état d'être entraînés, sont alors exercés tous les jours pendant deux, trois ou quatre heures; et dans cet intervalle on leur donne deux ou trois fois des galops dont la vitesse et la longueur varient selon leur état.

» A mesure que leur entraînement s'avance, ils peuvent être menés à des allures plus rapides, et supporter plus de travail. Les chevaux sortent toujours couverts pour que la transpiration leur fasse perdre une partie de la graisse inutile, et parce qu'étant pansés avec un grand soin, ils ont le poil fin et délicat, et par conséquent s'enrhumement facilement. De temps en temps on leur donne des suées. Ils sont alors chargés de couvertures et de camails. On les promène d'abord au pas, on leur donne ensuite un ou deux galops et lorsqu'ils ont été promenés encore au pas pendant quelque temps, on leur donne leur suée en les menant au galop sans s'arrêter pendant un espace de cinq à huit kilomètres et en augmentant la vitesse de leur allure à mesure qu'ils avancent.

» En les rentrant, on les couvre encore davantage et lorsque la transpiration est complète, on découvre successivement chaque partie du corps dont on fait tomber la sueur avec des couteaux de chaleur, et qu'on bouchonne avec soin. Les suées sont la partie la plus pénible de l'entraînement et l'épreuve la plus dangereuse pour les

jambes des chevaux, mais elles sont absolument nécessaires pour les débarrasser de leur chair inutile et pour perfectionner leur haleine.

» Quelques chevaux délicats n'ont des suées que tous les dix jours, tandis que des chevaux qui mangent beaucoup et qui s'engraissent facilement doivent suer tous les quatre ou cinq jours. Les chevaux de course sont purgés dans différentes occasions, et l'aloès des Barbades forme la base des purgations qu'on leur donne habituellement.

» Les médecines sont employées pour purifier leur sang, pour leur ôter un excédent de chair, que le travail seul ne pourrait réduire, et enfin pour remettre leurs jambes lorsqu'elles éprouvent de la raideur, de l'engorgement ou de la chaleur par suite de leurs galops rapides et répétés. Dans ce dernier cas, les médecines ont le double avantage de détourner l'inflammation qui se porte aux jambes et de permettre de laisser au cheval quelques jours de repos sans qu'il engraisse.

» On saigne aussi quelques chevaux lorsqu'ils sont tellement gras au moment où commence leur entraînement, qu'un travail plus rapide pourrait causer des accidents graves pour leur santé. »

Ainsi en 1842, comme en 1836, les purgations, les suées et la saignée jouent un rôle essentiel dans l'entraînement des chevaux de course; et les méthodes sont restées les mêmes. Que faut-il conclure?

En songeant au travail intensif et au régime sévère auxquels les chevaux étaient soumis, en récapitulant les

dures épreuves, les courses exagérément longues et en partie liée qu'on leur faisait disputer, on en vient à se demander si les premiers chevaux de pur sang n'étaient pas plus endurants que les nôtres? Sans doute les sujets les plus remarquables ont-ils seuls résisté pour faire souche, et transmettre à leurs descendants des qualités qui ont servi à établir de nos jours en France une race incomparable.

CHAPITRE III

1836

L'annonce de notre premier « Derby » laisse le public indifférent. — Enthousiasme des membres du Jockey-Club. — Attitude de lord Henry Seymour. — Conditions du prix du Jockey-Club. — Engagements. — La date des courses de Chantilly est avancée. — Mécontentement d'une partie de la presse sportive. — Première journée (22 avril). — La chasse à courre. — Journée du 24 avril : la mode en 1836; Jules Janin aux courses; le « Derby » de Frank; la Coupe d'Or; la course « des Haies »; retour des courses; dîner chez le Prince royal; succès de la réunion.

Même à notre époque, où l'on ne s'étonne plus de rien, le mot « Derby » produit une impression magique sur tous les Français, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent. Pourtant, en 1836, au plus beau temps du romantisme, le prix du Jockey-Club ne fit tressaillir ni les élégants de la fashion, ni les bourgeois, ni même les garçons coiffeurs. La seule course qui parut intéresser le public et dont les journaux parlèrent avec force détails fut « la course des Haies » qui termina la seconde journée de la réunion. « L'attention se ranime toujours pour ce genre de courses, remarque *l'Éleveur*, parce que, sans compter l'intérêt qu'inspirent les monteurs (gentlemen), on est

sûr qu'ils emploient tous leurs moyens sans qu'on ait pu les influencer (on voit que les spectateurs étaient déjà méfiants); ensuite parce que ce genre de courses commence à toucher au service réel pour lequel on élève des chevaux de selle, à savoir de porter un bourgeois, et non un jockey amaigri, au travers des accidens habituels aux routes et au sol¹. » (Ne croirait-on pas lire un compte rendu de la Chambre, au moment où se discute le budget de l'Agriculture?)

Si le prix du Jockey-Club ne passionna guère le public, il produisit, par contre, une immense impression sur les véritables sportsmen. La création de cette épreuve avait déchaîné l'enthousiasme parmi les membres du Jockey-Club; quelques-uns d'entre eux signèrent même une pétition dans laquelle ils réclamaient pour le Cercle un pied-à-terre à Chantilly pendant les courses². « Le Comité ayant déclaré son incompetence à propos de ce projet, et répondu que c'était aux signataires à s'entendre entre eux pour le mettre à exécution, le major Frazer protesta énergiquement contre cette décision et demanda que sa protestation fût insérée au procès-verbal. » (Séance du comité, 18 avril 1836³.)

Lord Henry Seymour lui-même qui avait été d'abord hostile aux courses de Chantilly et qui s'était énergiquement

1. *L'Éleveur*, avril 1836.

2. A l'hôtel du Grand-Cerf, où descendaient un grand nombre de membres du Cercle, un salon spécial leur était réservé.

3. *Historique du Jockey-Club français*, par MM. A. Gibert et Ph. de Massa.

refusé, pendant les deux premières années, à engager ses chevaux sur le nouvel hippodrome. fit amende honorable. Revirement de bon augure ! Celui que l'esprit populaire appelait « Milord Arsonille » jouissait alors d'un éclatant prestige : il entraînait à sa suite toute une cour d'admirateurs, dandys assoiffés d'élégance, qui cherchaient à le suivre jusque dans ses plus folles excentricités. Aujourd'hui, nous ne saurions admirer sans réserves tous ses caprices ; mais il faut lui savoir gré d'avoir mis à la mode les « plaisirs du turf » et d'avoir largement contribué au développement des courses en France. Du reste, le Jockey-Club appelé pour la première fois en 1834 à nommer son Président, avait désigné sans hésitation celui qui avait déjà tant fait pour la noble cause du sport. Deux ans plus tard, Seymour donnait sa démission, sous prétexte qu'au Jockey-Club on jouait plus à la bouillotte qu'on ne s'occupait de courses. Néanmoins, en 1836, son opinion avait toujours force de loi ; et il suffisait qu'il fût favorable aux courses de Chantilly, pour que le nouvel hippodrome ralliât immédiatement les suffrages des plus fervents « amateurs ». Lord Henry Seymour du reste, n'eut pas à se repentir d'avoir changé d'avis, car il allait avoir la gloire de remporter le prix du Jockey-Club, dès l'année de sa fondation.

Les conditions de cette course, établies en séance du Comité le 24 juin 1835, étaient les suivantes :

« 5 000 fr. donnés par la Société d'Encouragement pour chevaux entiers et jumens de P. S., de 3 ans, nés et élevés en France. Pns 100 liv., pches 97 liv. Le gagnant d'un

prix au Champ-de-Mars portera 3 liv. de plus; de deux prix, 7 liv. Un tour et un quart, à commencer de la partie plane après les marronniers¹. Une épreuve.

» Tout propriétaire, pour avoir droit d'entrée pour ce prix, devra présenter, avant le 1^{er} novembre 1835, au secrétariat de la Société d'Encouragement, rue du Helder, n^o 2, la généalogie de son cheval, et payer à cette époque la somme de 200 fr., due pour le seul fait de la présentation. — L'entrée définitive n'aura lieu que le 12 mai à midi, en payant une autre somme de 300 fr. Tout cheval né et élevé jusqu'à l'âge de 2 ans et demi au delà d'un rayon de 30 lieues de Paris sera exempt de payer les deux entrées; mais il devra être présenté les deux fois comme ci-dessus. »

Au 1^{er} novembre 1835, il y avait dix chevaux engagés, résultat qui dépassait les espérances les plus optimistes. C'étaient *Frank*, fils de *Rainbow* et de *Vérona*; *Elsler*, fille de *Belmont* et de *Fanina*; *Icare*, fils de *Carbon* et de *Félicia*, tous trois appartenant à lord Henry Seymour.

Nair, fils de *Sylvio* et de *Vesper*; *Topaze*, fille de *Mariner* et de *Darthula*, à M. Fasquel de Courtenil.

Marino, fils de *Mariner* et de *Fair Helen*, à M. Legigan.

Brougham, fils de *Captain-Candid* et de *Coral*; *Napoléon*, fils de *Captain-Candid* et de *Crystal*, au comte de Cambis.

1. C'est-à-dire 2 500 mètres. Cette distance, fixée par les fondateurs du prix du Jockey-Club, fut maintenue jusqu'en 1842, inclusivement.

L'allocation du prix, qui était au début de 5 000 fr., fut portée en 1840 à 7 000 fr.; en 1847, à 10 000 fr.; en 1854, à 15 000 fr.; en 1855, à 20 000 fr.; en 1866, à 25 000 fr.; en 1869, à 30 000 fr.; en 1877, à 50 000 fr.; en 1890, à 75 000 fr.; en 1897, à 100 000 fr.

Belida, fille de *Tandem* et de *Ténériffe*, à M. Lupin.

Bas-de-Cuir, fils de *Sylvio* ou de *Marinier* et de *Burlesque*,
à M. Charles Laffitte.

Le prix du Jockey-Club avait été primitivement annoncé pour le 16 mai 1836; mais la date en fut avancée. On décida, pour donner plus d'importance à cette solennité sportive, qu'il y aurait une première journée de courses le 22 avril, une chasse à courre le lendemain, et que le « Derby français » serait couru le 24.

Tous ceux qui cherchaient dans les courses de Chantilly une occasion de sport et de plaisir, ne pouvaient que se réjouir d'un tel programme. Mais une partie de la presse y trouva matière à récriminations. « Ce changement, dit notamment le *Journal des haras*, par suite duquel ces luttes ont été avancées de trois semaines, n'a probablement pas été sans influence sur les résultats... Si les heureux vainqueurs étaient dans un état d'entraînement complet, il n'en était pas tout à fait ainsi des vaincus, et sans attribuer exclusivement leur défaite à cette circonstance défavorable, il faut bien convenir qu'elle a dû y contribuer¹. » En lisant à travers les lignes, on se rend compte immédiatement que l'article était dirigé contre lord Henry Seymour. Ses succès sur le turf, qui excitaient tant de jalousies, étaient pourtant bien mérités. Depuis 1827, époque à laquelle il commença à faire courir, Seymour n'avait cessé d'améliorer son écurie de courses

1. *Journal des haras*, mai 1836.

et son élevage. Il avait aménagé, avec un luxe inouï, un établissement d'entraînement à Sablonville « sur le chemin de la Révolte, vis-à-vis la Porte Maillot, Bois de Boulogne¹ ». C'est là également qu'il avait mis en station, depuis 1834, *Royal Oak*, étalon de P. S. anglais, dont le prix de saillie, considérable pour l'époque, était de « 250 fr. et 10 fr. aux palefreniers² ». Son entraîneur, T. Carter passait pour excellent³, et son jockey, Robinson, était particulièrement habile⁴. Il avait mis, il faut le

1. *Journal des haras*, déc. 1836. Cet établissement existe encore. Les écuries en sont utilisées par M. Roy, le marchand de chevaux.

2. Annonce insérée par Th. Bryon, à la fin du vol. I de son *Calendrier des courses de chevaux*.

3. Thomas Carter, le doyen de cette famille des Carter qui a donné une pépinière de bons entraîneurs, avait fait son apprentissage en Angleterre, au service de lord Henry Fitz Roy et de lord Sligo. Il vint en France en 1831, pour prendre la direction de l'écurie de lord Seymour. Plus tard, il entraîna pour le baron Nathaniel de Rothschild et ensuite pour M. Reiset. Il mourut en 1879, à l'âge de soixante-quatorze ans. D'une probité indiscutable, il jouissait de l'estime générale et ses qualités professionnelles lui acquirent rapidement une grande réputation. Il remporta de nombreux succès sur le turf et gagna notamment six fois le prix du Jockey-Club, avec *Frank*, *Lydia*, *Vendredi*, *Meudon*, *Expérience* et *Celebrity*. Beaucoup d'entraîneurs se formèrent à son école. Henry et Tom Jennings, Bartholomew, Kent et Gibson avaient fait leur apprentissage sous ses ordres.

4. Robinson, qui gagna en 1836 le prix du Jockey-Club, passait aux yeux des contemporains pour un héros de légende. Il était le frère du jockey Jones Robinson qui s'était acquis une grande réputation en Angleterre. Jules Janin, dans le *Journal des Débats*, 26 avril 1836, en parle avec une éloquente admiration : « Robinson est le type du jockey dans ce monde. Est-il vieux ? Est-il jeune ? Nul ne le sait, pas même lui. Demandez-lui l'origine et l'âge de ses chevaux, à la bonne heure ! L'âge, pour Robinson, c'est une livre de chair de plus ou de moins. Plus il sera réduit à l'état de momie, et plus il sera jeune. Pour lui, l'état de squelette, qui nous fait peur à tous, est un état plein de charmes. N'avoir que la peau et les os, assez d'os pour monter à cheval et tenir une bride, assez de peau pour ne pas en laisser un morceau

reconnaître, tous les atouts dans son jeu. Cette supériorité incontestable avait sans doute causé la mauvaise humeur du rédacteur au *Journal des haras*, car il continuait son article sur un ton aigre-doux : « D'un autre côté, nous pensons que l'incertitude du temps, le froid qui règne encore au 22 avril, le peu de charme de la campagne à cette époque souvent maussade du printemps, ont dû contribuer à faire reculer bon nombre de spectateurs, et surtout de belles et gracieuses spectatrices qui, l'année dernière, du haut de leurs brillants équipages et des voitures, applaudissaient au triomphe de nos coursiers anglo-français. »

A vrai dire, la première journée des courses ne fut guère favorisée par le temps. « L'ouragan roulait sur Chantilly¹. » Mais si la pluie avait éloigné de l'hippodrome une partie du public, elle n'avait pas découragé « les intrépides de la fashion et du Club des jockeïs ».

Il y eut quatre courses, dans cette première journée du 22 avril :

sur la selle, voilà sa gloire. Quand il monte son cheval, Robinson retient son souffle. C'est un peu d'air de moins que son cheval aura à porter. Deux fois ce jour-là (prix du Jockey-Club) j'ai été assez heureux pour approcher de Robinson et pour le voir de près, ce jeune homme ou ce vieillard, sous sa casaque rouge et sa toque noire. (Jules Janin veut désigner ici les couleurs de lord Henry Seymour qui étaient en réalité les suivantes : casaque orange, toque noire.) On eut dit une ombre habillée qui allait célébrer le carnaval chez Proserpine ! » Cet être fabuleux resta au service de lord Seymour jusqu'en 1838 ; il entra ensuite dans l'administration des haras royaux.

1. *Le bon ton*, 30 avril 1836.

PRIX DE LA VILLE

1 200 fr. Un tour de l'hippodrome en partie liée, ch. ent., h. et jum. de tout âge, de toute espèce et de tout pays, qui n'ont encore été engagés dans aucune course. Poids 130 et 127 liv.

Humbug, ch. h. b. appartenant à M. le baron Lecouteux, vainqueur aisément contre 1. 1.

Lady Jane, jum. a. de M. Turner, âgée, 127 liv. 2. 3.

Redinha, jum. b. âgée, de M. le prince de la Moskowa, 127 liv. 3. 2.

COURSE PARTICULIÈRE

1 000 fr. de chaque côté, pari, un tour, une épreuve. Poids 110 liv. chacun (courir ou payer).

Robert, ch. b. appartenant à lord H. Seymour, issu d'*Atorn* et d'*Arabella*, 4 ans, monté par Robinson (orange), vainqueur contre *Young-Carbon*, ch. a. de M. le comte Henri Greffulhe, issu de *Carbon* et de *Sterling*, 6 ans.

POULE

1 100 fr. 200 fr. d'entrée chacun, avec 500 fr. ajoutés, 2 tours, une épreuve, ch. ent. et jum. de P. S. nés et élevés en France et en Belgique, qui n'ont jamais gagné aucun prix ou pari; 3 souscripteurs, ou point de course, poids comme pour le prix d'Orléans.

Indiana, jum. a. appartenant à lord H. Seymour, issue de *Tancred* et de *Ténériffé*, 4 ans, 110 liv. montée par Robinson (orange), vainqueur contre *Véronaise*, jum. a. de M. le comte H. Greffulhe, issue de *Captain Candil* et de *Vérona*, 5 ans, 114 liv. et *Citadelle*, jum. g. de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, issue de *Rowlston* et de *Géane*, 3 ans, 101 liv.

PRIX D'AUMALE

2 000 fr. 3 tours, une épreuve, ch. ent. et jum. de P. S. nés et élevés en France et en Belgique.

Miss Annette, jum. b. appartenant à lord H. Seymour, issue de *Reveller* et d'*Ada*, 6 ans, 112 liv. montée par Robinson (orange), vainqueur contre *Sylvino*, ch. b. de M. Legigan, issue de *Sylvio* et de *Flair Helen*, 4 ans, 115 liv. et *Brise-Air*, jum. b. de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, issue de *Tancrède* et de *Crystal*, 4 ans, 112 liv.

Cette course, la plus importante de la journée, terminait la réunion, au cours de laquelle les couleurs de lord Henry Seymour avaient été particulièrement heureuses.



Le lendemain matin à onze heures, cavaliers, équipages de toute espèce et piétons se retrouvaient à la Table, pour la chasse à courre. Dès le découpler, « voitures et piétons se dirigent sur les étangs, dans l'espérance, qu'après une randonnée, l'animal de meute viendra s'y rafraîchir. (Ne croirait-on pas lire la description d'une récente chasse à courre en forêt de Chantilly ?) Mais vain espoir; il fuit dans une tout autre direction... Le cerf traverse la route de Paris à Senlis, les bruyères désertes de la butte aux Gendarmes, gagne les bois d'Herménouville (*sic*), et se fait prendre non loin de Dammartin et de la route de Soissons¹. » Les Princes assistaient à la mort; mais plu-

1. *Journal des haras*, t. XVII, juin 1836.

sieurs amateurs, bien qu'ayant des chevaux excellents élevés au haras de M. Fasquel, de Courteuil, avaient perdu la chasse.

JOURNÉE DU 24 AVRIL

Le dimanche était le jour le plus important de la réunion. De bonne heure, malgré le temps incertain, la route de Paris à Chantilly était sillonnée d'équipages de toutes sortes, tilburys, phaétons, cabriolets, « landaws » et calèches qui rivalisaient d'entrain, car tout le monde avait hâte d'arriver sur le champ de courses. Cette randonnée ne se fit pas sans encombre; et *l'Éleveur* nous signale plusieurs voitures dont les brancards ou les essieux s'étaient cassés, notamment dans la descente d'Écouen. Il n'y eut heureusement pas d'accidents de personnes; et lorsque les Princes firent leur entrée sur l'hippodrome, au son des fanfares, chacun était à son poste.

Sur la Pelouse, au milieu des équipages de toutes sortes, beaucoup de dandys circulent à cheval. Jacques Boulenger nous les dépeint dans son livre si amusant et si documenté, « les Dandys » : « Ceux-là promènent quelque élégant habit scabieuse, boutonnant droit, avec une petite poche sur la poitrine pour le foulard, un gilet droit à un rang de boutons en cachemire à petits dessins, et quelque élégant pantalon en poil de chèvre à mille raies vertes et noires. Tous se croiraient déshonorés s'ils avaient une cravache; ils tiennent à la main une petite canne ferrée, le

« little-stick », dernière mode récemment importée d'Angleterre, complément absolument indispensable de la toilette d'un cavalier fashionable. Ils ont fait seller leurs montures le plus près possible de la croupe : c'est le genre anglais : ils allongent les jambes avec raideur ; ils écartent les coudes ; ils fument des « cigares »¹, et leurs immenses tuyaux de poêle enfoncés jusqu'aux yeux, ils se précipitent au-devant des « coursiers » qui vont s'aligner au départ². »

Dans les tribunes, les toilettes des élégantes offrent un spectacle non moins attrayant. « La mode est, en ce printemps de 1836, aux foulards damassés, aux mousselines, aux jaconas, aux poults-de-soie semés de petits bouquets brochés entre les carreaux, aux gros de Naples à petites rayures, cannelés ou chinés. Les jupes se balancent en cloches ; les corsages se froncent à la taille ; les manches



UN DANDY,
d'après un croquis de Eugène Lami.
(Collection de M. J. Picot.)

1. Lord H. Seymour avait mis le « cigare » à la mode.

2. Jacques Boulenger, *Les dandys*, p. 274, lib. Paul Ollendorff.

sont larges et bouffantes, mais elles doivent dégager les bras de la saignée au poignet. Sur une jupe de mousseline blanche, avec un corsage en guimpe, quelques femmes portent une redingote en poulte-de-soie foncé, décolletant beaucoup et ouvrant tout à fait à partir de la ceinture. C'est là « une mise extrêmement coquette, qui n'est comme il faut qu'au Bois et en descendant de sa voiture ». D'autres couvrent leurs épaules avec des mantelets en soie noire, garnis de dentelles, qui ne cachent pas la taille et laissent voir le cou; ils sont retenus sur la nuque par une épingle « gothique à médaillon » : Nous sommes au temps où triomphe le « gothique ». Tous les jeunes visages s'encadrent dans des chapeaux de paille de riz ou d'Italie. C'est la grande mode, on n'en porte point d'autres, et certains valent 600 ou 800 francs. Les passes en sont évasées, doublées de soie ou de crêpe de couleur. Les brides en blonde sont presque abandonnées, mais on arrange, près de la figure, des fleurs, des rubans ou du tulle « chiffonné avec goût ». On pose sur le chapeau des plumes longues et « panachées » : c'est ce qu'il y a de plus élégant pour aller en voiture. Mais on y met encore des rubans (pourvu qu'ils soient d'une couleur peu accusée, car le ponceau et le gros bleu sont démodés), des oiseaux de paradis, des marabouts, des fleurs, des feuillages, et surtout des épis de maïs...

« Les fashionables, la taille pincée dans leurs fraes arrondis sur la hanche, et dans leurs redingotes couleur bronze doré, vert thé, pomme de chêne ou Lord Oward,



LES TRIBUNAUX DE CHASSILLY

(D'après une aquarelle de Eug. Lami, reproduite dans le livre de J. Jamin, *L'art de l'écuyer*.)



le cou perdu dans des cravates de soie, si amples qu'on y trouverait presque de quoi faire des robes de chambre, et disposées savamment en plis vagues bizarres et incertains: la jambe dessinée dans leurs pantalons « trois quarts collants » en coutil vert d'eau ou écreu à petites raies noires et grises, ou bien en lasting mille-jones, à rayures vertes et noires ou jaspé blanc sur fond noir, les fashionables accompagnent les dames dans les tribunes¹ ».

Pour se distinguer de la foule, les membres du Jockey-Club ont adopté une tenue spéciale. Ils portent l'habit à la française de drap couleur vert olive avec boutons d'or². Malgré la solennité de la circonstance, on ne voit nulle trace d'émotion sur leur visage: ils circulent gravement de groupe en groupe saluant d'un geste rapide et sec quelque célébrité de la mode, s'étonnant à peine, dans leur flegme, de croiser sur l'hippodrome des artistes comme Dantan et Meyerbeer, des littérateurs comme Méry, Eugène Sue, Scribe et Jules Janin.

1. Jacques Boulenger, *Les dandys*, p. 270 et suiv.

2. L'origine de cette tenue datait de 1834. Le 7 mai de cette même année, le comte Demidoff proposait au comité de la Société d'Encouragement, d'adopter une marque distinctive pour les membres de la société; dans sa séance du 17 juin, le comité décidait, sur la proposition de M. le chevalier Machado qu'un habit spécial serait porté les jours de courses. Une commission composée de MM. le chevalier Machado, le comte de Cambis et le comte de Vaublanc, fut chargée d'en déterminer l'ordonnance.

Quelques anciens membres de la société continuèrent à porter, surtout le jour du prix du Jockey-Club, la tenue adoptée par les fondateurs. MM. Calenge et Mackensie-Grieves entre autres, restèrent toujours fidèles à cette tradition. (Voir *Historique du Jockey-Club*, par MM. A. Guibert et Ph. de Massa.)

Ce dernier foulait-il pour la première fois de son existence la pelouse de Chantilly ? On serait tenté de le croire, en lisant l'article enthousiaste qu'il fit paraître quelques jours plus tard dans le *Journal des Débats* : « J'étais, écrivait-il, dans un des plus beaux lieux de la terre, si beau que l'Opéra n'a pas de décorations plus belles, de flots plus transparents et plus limpides, de gazon mieux naissant et plus vert : j'étais sur l'immense pelouse de Chantilly. » Et il ajoutait : « Voyez-vous cette modeste maison bourgeoise qui se cache à l'ombre naissante des peupliers et des saules ? Et sur le devant du rivage, voyez-vous ce palais magnifique, ce dôme élevé, ces portes qu'on dirait faites pour des dieux, ces arcades toutes grandes ouvertes à travers lesquelles une armée passerait de front ?... Eh bien, ce palais superbe... ce n'est pourtant que l'écurie de cette humble petite maison que vous voyez li-bas, modestement couchée à ses pieds... » Pour remplir cette écurie silencieuse depuis le temps des Condé, « on a imaginé d'appeler non pas la chasse, mais la course à venir l'habiter... »

» Voici donc que les nobles coursiers arrivent de toutes parts. Ils entrent sans s'étonner dans les riches demeures : on dirait qu'ils reconnaissent que la maison est tout au plus digne de leur noble origine, car chacun d'eux apporte avec lui sa généalogie, la plus et la moins contestable des généalogies ! » Après avoir admiré la beauté du paysage, Jules Janin s'est promené de groupe en groupe, saisissant au vol quelques propos échangés : en littérateur



LE DUC D'ORLÉANS SE BENDANT AUX COURSES DE CHANTILLY
(D'après une aquarelle signée Vernet 1836.)

consciencieux, il s'est documenté et il nous fait part de ses observations : « Pour eux (les chevaux) tous les vœux, tous les regards, tous les coeurs qui battent, toutes les passions : on dit leur nom, on dit leur âge ; la faction verte et la faction bleue sont en présence encore une fois, comme dans le Bas-Empire. Chacun se passionne, celui-ci pour *Albion*, celui-là pour *Clitandre*. Il en est qui font des vœux pour *Miss Annette*; *Lady Jane* ne manque pas de partisans et sa jolie jambe (*sic* !) a ses fanatiques comme les pieds de mademoiselle Taglioni¹. » Jules Janin dut être fort embarrassé de découvrir le « bon tuyau » parmi tant d'opinions contradictoires.

Un peu avant le commencement des courses, la pluie se mit à tomber et une violente bourrasque arracha en partie la toiture d'une des tribunes qui servait d'abri à la foule. Ces tribunes, aux planchers disjoints, imparfaitement protégées contre les intempéries par des panneaux de toile cirée, offraient au public un abri bien précaire. Une conséquence inattendue de ces imperfections fut « de faire mettre au violon un aimable vieillard, artiste amateur, qui s'occupait sur les gradins à observer à quelle demi-teinte peut arriver sur une robe de gaz ou de satin, le blanc rosé que prend vers la jarretière le bas à jour des jolies femmes, amateurs de promenades sous bois et de courses de chevaux² ».

Si le public n'était guère abrité dans ces tribunes

1. *Journal des Débats*, 26 avril 1836.

2. *L'Éleveur*, avril 1836.

d'occasion, les membres du Jockey-Club étaient encore plus à plaindre: qu'on se les imagine, exposés à la pluie et au vent, entassés dans le « chariot » légendaire qui survécut longtemps sur l'hippodrome de Chantilly, face aux tribunes, de l'autre côté de la piste.

Mais qu'importait une ondée de plus ou de moins à ces fervents du turf!¹

La première course, inscrite au programme, était le prix d'Orléans :

PRIX D'ORLÉANS

« 3500 fr. un tour, en partie liée, ch. ent. et jum. de tout âge, nés et élevés en France et en Belgique. »

Le Prince royal avait donné 1500 fr. et l'administration des haras 2000 fr. pour parfaire le montant du prix.

Volante, une jum. g. de 4 ans, appartenant à S. A. R.

1. Pourtant quelques membres du Jockey-Club trouvèrent bientôt que leur tribune manquait décidément de confort. Leurs doléances sont exposées dans le registre des réclamations qui fut ouvert au Cercle en 1838.

« Les soussignés demandent que le comité des courses fasse faire une tribune mobile en bois et couverte d'une tente, de laquelle chacun puisse voir commodément les courses, sans être victime des ardeurs du soleil ou des rigueurs de la pluie ou du vent. Ils demandent, en outre, que la manie d'opposition à toute proposition utile soit bannie en cette circonstance.

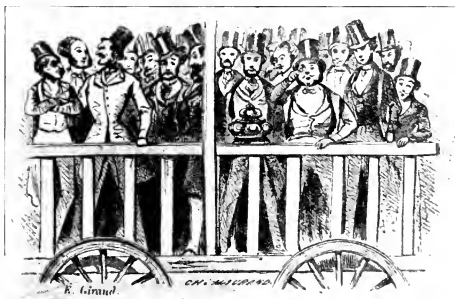
» Si le comité des courses ne se croit pas compétent, qu'il s'entende avec celui du Cercle et que chacun de nous soit satisfait du pouvoir une fois par hasard. »

Cette réclamation est rédigée de la main de l'implacable Guy de la Tour-du-Pin et apostillée d'un grand nombre de signatures, dont la première est celle du comte de Fitz-James et la dernière celle du comte de Pisançon. (*Historique du Jockey-Club*, par MM. A. Guibert et Ph. de Massa.)

Mgr. le duc d'Orléans, issue de *Rowlston* et de *Géane*, et montée par Pavis, gagna facilement les deux épreuves: elle battait trois concurrents et notamment *Sylvino*, appartenant à M. Legigan.

COURSE PARTICULIÈRE

Une course particulière fut ensuite disputée.



LE CHARIOT DU « JOCKEY'S CLUB »

(D'après une illustration de E. Giraud dans *la Comédie à cheval, ou manies du monde équestre, cavalier, maquignon, olympé, etc.* par Alb. Clerc.)

1 500 fr. de chaque côté, pari, un tour, une épreuve.

Veronaise, jum. a. appartenant à M. John Palmer, 120 liv., montée par John Mizen, vainqueur contre *Citadelle*, jum. g. de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, 3 ans, qui ne porta que 101 liv., l'autre lui ayant rendu 19 liv.

PRIX DU « JOCKEY'S CLUB »

Après ce lever de rideau, l'attention des amateurs se concentra sur le prix du Jockey's-Club¹. « Cette course,

1. Voir plus haut les conditions.

remarque simplement le *Journal des haras* offrait un plus grand intérêt que les précédentes, étant faites pour des jeunes chevaux non connus des amateurs et du public¹. » Voilà en quels termes le rédacteur du plus important recueil sportif de l'époque accueillait la création du Derby français! Cinq chevaux restaient engagés : *Belida*, *Brougham*, *Frank*, *Jeare* et *Vair*. « La plupart de ces jeunes animaux présentaient d'assez hautes qualités, une belle conformation, de la force, de la taille, des membres amples et musculeux. Parmi ceux-là on remarquait principalement *Frank*, l'un des descendants du célèbre *Rainbow*, et de nombreux paris étaient faits en sa faveur². »

Le favori justifia pleinement la confiance dont il était l'objet. Il parcourut même les 2 500 mètres du parcours en 2 m. 20 s.³, s'il faut en croire le *Calendrier des courses*

1. *Journal des haras*, t. XVII, mai 1836.

2. *Journal des haras*, t. XVII, mai 1836.

3. C'est un temps absolument fantaisiste! En effet si l'on relève les temps fournis dans ces cinquante dernières années par les gagnants du prix du Jockey-Club, on remarque que le record de la vitesse, détenu par *Finsseur* dans le Derby de 1905, n'est que de 2 m. 28 3/5, et encore la distance est-elle de 2 400 mètres au lieu de 2 500 mètres comme en 1836.

L'indication évidemment inexacte donnée par Th. Bryon dans son *Calendrier des courses* ne peut être imputable qu'à une faute d'impression. Car dès 1836 le chronographe est d'un usage courant sur les hippodromes. Nous relevons à la fin du même volume (*Calendrier des courses* pour les années 1836-1837) cette curieuse réclame :

LE CHRONOGAPHE

« L'on trouve chez M. Chaudé-Rieussec, horloger du roi, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 13, à Paris, le Chronographe à l'usage des courses de chevaux. Au moyen de deux boutons qui se poussent, on a l'heure exacte des chevaux que l'on fait courir. L'instrument est en

de Th. Bryon! Voici en effet le compte rendu qu'il nous a laissé de la course :

« *Frank*, pn. b. appartenant à lord H. Seymour, issu de *Rainbow* et de *Verona*, 100 liv., monté par Robinson (orange) vainqueur en 2 m. 20 s. contre *Brougham*, pn. b. de S. A. R. le duc d'Orléans, issu de *Captain Candid* et de *Coral*, 100 liv., *Belita*, peche a. de M. Auguste Lupin, issue de *Tandem* et de



FRANK

Gagnant du Prix du « Jockey's Club » en 1836.

(D'après un dessin de V. Adam, reproduit dans le *Journal des haras*.)

« *Ténériffe*, 97 liv., *leare*, pn. b. de lord Seymour, issu de *Carbon* et de *Felicia*, 100 liv. et *Nair*, pn. b. de M. Fasquel, issu de *Silvio* et de *Vesper*, 100 liv. »

Quant à la description de la course, on la chercherait vainement dans les chroniques sportives de l'époque. Il est vrai qu'en 1836, le fait de gagner le prix du Jockey-Club n'était pas considéré comme un bien grand titre de

forme de grosse montre: il marque les minutes, secondes et cinquièmes de secondes. Le prix est de 400 francs. »

gloire. C'était du moins l'opinion de Jules Janin. « *Frank*, écrit-il dans son feuilleton des *Débats*, a gagné le prix de 5 000 fr... En voilà un qui donne de grandes espérances et qui ne sera pas longtemps sans être fameux. » Lord Seymour du reste ne semblait pas attacher une bien grande importance à la victoire qu'il venait de remporter, car il fit immédiatement repartir son cheval dans la course suivante.

Ce prix, offert par le baron James de Rothschild, était la Coupe d'or :

LA COUPE D'OR

Une coupe d'or valeur 5 000 fr., un tour, une épreuve, ch. et jum. de tout âge et de toute espèce, nés et élevés en France et en Belgique. Entrée 300 fr.

Frank recourait-il « pour assurer le coup » ? C'est bien possible ; car lord Seymour avait un autre représentant dans la course, sa fameuse jument *Miss Annette*. Celle-ci était installée grande favorite. Les autres concurrents étaient *Volante*, déjà nommée, et *Moloch*, un cheval de 5 ans, appartenant à M. Fasquel.

Miss Annette qui bénéficiait de la monte savante de Robinson, gagna en effet, le second, *Frank* s'étant effacé derrière sa compagne d'écurie. *Volante* était troisième. Ainsi « le soir même, sous la voûte de Chantilly, *Miss Annette* put manger son avoine dans la Coupe d'or »¹.

Pourtant cette coupe, artistement ciselée par Klagman,

¹, *Journal des Débats*, 26 avril 1836.



LE DUC D'ORLÉANS REVENANT DES COURSES DE CHANTILLY

(D'après une aquarelle signée Verel, 1836, appartenant à M. le comte de Cambis.)

avait circulé dans les rangs des tribunes, afin que le public pût l'examiner tout à son aise. Personne n'avait songé à la subtiliser. De nos jours la Coupe d'or d'Ascot, gardée à vue par deux policemen, n'est pas toujours — l'expérience l'a prouvé — à l'abri des convoitises.

COURSE « DES HAIES »

La course « des Haies », (poule de 4 souscripteurs, 2 tours, une épreuve avec 5 barrières de quatre pieds de hauteur à sauter, poids 147 liv. chacun), terminait la réunion. « Cette fois l'intérêt augmente encore; la lutte qui était entre les chevaux, va s'établir entre les hommes... Cette fois il s'agit en même temps d'une course et d'un péril¹. » Et puis ces jeunes cavaliers ont une tournure charmante dans le costume de l'emploi; ils portent « de longues bottes à revers, une culotte de peau, une chemise de soie rouge, un riche jabot, d'élégantes manchettes; et sur la tête une petite casquette de velours² ». Comment ne pas s'intéresser à eux? Aussi le public suit-il avec émotion les péripéties de la course. MM. Edgar Ney, le comte de Périgord, Turner et Allouard « rivalisent d'adresse, de courage et de force; il sont accueillis à leur passage et à leur arrivée par les acclamations de la foule³ ». M. Allouard, qui monte *Cleveland*, appartenant au baron Sanegon, bat de justesse M. Edgar Ney, auquel le prince de la Moskowa a confié sa jument *Redinha*. Et pourtant « *Cleveland* était le

¹ et ². *Journal des Débats*, 26 avril 1836.

³. *Journal des haras*, t. XVII, mai 1836.

plus faible des concurrents: c'est un cheval d'une très mince valeur et sans moyens: mais il était monté par M. Allouard et M. Allouard est le meilleur cavalier de France ! »

Quelques instants après cette course, le chemin du retour était sillonné de voitures qui se dépassaient mutuellement².

1. *Psyché*, 28 avril 1836.

2. Arsène Houssaye, dans ses *Confessions* (t. II, p. 249 et suiv.) faisant allusion à un de ces retours des courses, nous raconte l'anecdote suivante :

« A une de ces grandes fêtes sur le turf, donnée par le Jockey-Club, les femmes du monde furent suffoquées de voir ces demoiselles monter gaillardement dans les tribunes réservées et prendre cavalièrement le bras de ces messieurs: c'était un 89 dans les mœurs; la canaille féminine ouvrait ses états généraux.

« Les grandes dames, celles surtout dont parle Brantôme, envoyèrent leur maître de cérémonies déclarer à ces demoiselles qu'elles n'avaient pas droit au chapitre. Esther Guimond répondit qu'elle était là par la volonté de ces messieurs et qu'elle ne s'en irait que par la force des baionnettes. Elle ne dit pas au maître des cérémonies selon la légende de Mirabeau: « Va dire à ton maître »; elle dit: « Va dire à ta maîtresse.

« Le mot porta, car elle parlait à l'amant d'une « très honnête dame ». On voulut apaiser Esther Guimond, qui criait trop haut; mais elle n'avait peur de rien. « Si je ne suis pas du monde de ces dames, je suis du monde de ces messieurs. » Pour le retour des courses, elle donna un louis à son cocher, pour qu'il marchât de pair et compagnie avec le cocher de la comtesse de Courval. Dans le landau de la comtesse se trouvaient trois autres très honnêtes dames, la comtesse Le Hon entre autres qui n'avait pu retrouver ni sa calèche, ni ses gens.

« Esther Guimond ne trônait pas dans un landau, elle avait une petite victoria, où elle étalait ses jupes provocantes, en compagnie de deux hautes coquines, celle qu'on surnommait la Madone (?) et celle qu'on surnommait la Joconde. Il y a un charmant sonnet de Théophile Gautier sur ces deux jolies diabliesses. Naturellement, si Esther Guimond voulait accompagner la comtesse de Courval, ce n'était pas pour lui jeter des fleurs: elle improvisa tout le long du chemin, sur l'air de *La Rifla*, une chanson en trente-six couplets qui était un chef-d'œuvre d'impertinences et de rimes cavalières. Tout Paris la chanta le lendemain, cette chanson qui fut répandue un peu partout par ces messieurs, comme par

« Il s'était même engagé une foule de grands parisiens, sur la question de savoir quel serait le premier tilbury rendu à la barrière¹.

Seuls quelques privilégiés étaient restés, pour assister



UN TILBURY

D'après un dessin de Victor Adam.

(Cabinet des Estampes.)

au dîner que le Prince royal donnait le même soir.

ces demoiselles. Tout le monde y jetait son grain de sel et de poivre, sel gaulois et poivre de Cayenne. « Et voilà, disait gaiement Esther Guimond, comment j'ai fait mon entrée dans le monde! » « Comme ceci se passa sous un roi vertueux et familial, dans une période où le romantisme avait avivé tous les beaux sentiments, cet enfant terrible qui s'appelle Paris, prit la coquine sous sa protection. Cette femme qui n'était pas jolie, qui n'avait ni charme ni grâce, devint la coqueluche de la jeunesse dorée, tout simplement parce qu'elle était forte en gueule, — et pas bégueule — comme dit la chanson. On la rencontra jusque dans les soupers diplomatiques: il lui arriva de faire la pluie et le beau temps dans l'arrière-politique, parce qu'elle voyait tous les hommes d'État. »

1. *L'Éleveur*, avril 1836.

Cette fête intime fut le dernier épisode d'une réunion brillante. Il semblait que Chantilly eût retrouvé pendant trois jours son animation et sa splendeur passées.

« L'élégance avait consisté à louer une maison pour le temps des courses... Lord Seymour payait 1 000 fr. un pavillon qu'il n'occupa que pour y déjeuner une fois ¹. » Le sport avait été le prétexte de nombreuses réjouissances. « M. Bryon avait même eu l'heureuse idée d'établir cette année-là un tir aux pigeons, ainsi qu'une tribune dans laquelle tous les amateurs de tir s'étaient donnés rendez-vous. MM. Petit et de Nicolaï firent preuve de beaucoup d'habileté à ce genre d'exercice ². »

1. E. Chapus, *Le Turf ou les courses de chevaux en France et en Angleterre*.

2. *L'Éleveur*, avril 1836.

CHAPITRE IV

1837.

Le duc d'Orléans ouvre les portes du Château. — Les « amateurs de chevaux » rançonnés par l'habitant. — Première journée (12 mai) : encore *Miss Annette!* Le premier « dead heat »; attaques du *Charivari* contre M. Charles Laffitte. — La princesse Adélaïde rencontre la chasse à courre. — Journée du 14 mai : physionomie du champ de courses; un handicap en partie liée: « le Derby » de Lydia; gentlemen-riders anglais.

Encouragé par l'expérience de l'année précédente, le duc d'Orléans voulut donner encore plus d'éclat à la réunion de 1837. Il pensa que le plus sûr moyen d'attirer une société élégante, était d'ouvrir toutes grandes les portes du Château. Le 11 mai, veille des courses, il venait s'installer à Chantilly avec le duc de Nemours; il offrait en même temps l'hospitalité à plusieurs personnes parmi lesquelles on remarquait « le général Jacqueminot, le prince de Bauffremont, le prince de la Moskowa, M. Edgar Ney, le duc de Valençay, le prince de Wagram, lord Stanley, le marquis de Plaisance, le comte de Champlâtreux, le comte de Laigle, le comte Walesky, M. Charles Laffitte, le marquis de Mornay, le comte de

Caumont, M. de Bérenger, M. de Greffulhe, M. Paul de Ségur, M. Dutaillys, le comte d'Hautpoul, le comte de Chabannes¹ ». Il n'en fallait pas davantage pour décider un grand nombre d'« amateurs de chevaux » à élire domicile à Chantilly pendant la durée des courses. Ceux-ci durent se loger tant bien que mal chez l'habitant. En quelques heures, le Lion d'Or et les autres auberges regorgèrent de monde². Aussi les Parisiens qui commirent l'imprudencé de s'installer à Chantilly, furent-ils horriblement rançonnés. « Une chambre coûtait 50 fr. par jour; un poulet 25 fr. C'est absurde et honteux, écrivait avec indignation un rédacteur de *Psyché*, on y renoncera³! » Prédiction téméraire! Du moment que la mode s'en mêlait, rien n'était capable de résister à ses caprices.

JOURNÉE DU 12 MAI

Le temps ne favorisa pas la première journée des courses. Il ne cessa de pleuvoir. Mais personne ne songea à se plaindre de cette circonstance; lisez plutôt: « Ce qu'il faut dire, c'est que le terrain de l'hippodrome est, en dépit de l'humidité et de la pluie, le meilleur qui se pût trouver

1. *Journal des Débats*, 18 mai 1837.

2. Les principaux hôtels de Chantilly étaient l'hôtel du Grand Cerf, et dans la grande rue, l'hôtel du Cygne, l'hôtel des Bains situé presque en face de l'église, l'hôtel de l'Épée et l'hôtel du Lion d'Or. Sur la route de Paris, l'hôtel de la Pelouse remplaça un peu plus tard l'ancien hôtel de Bourbon-Condé devenu la résidence particulière de M. le comte d'Hédouville.

3. *Psyché*, 18 mai 1837.

pour la destination qu'il a reçue. La pluie ne lui enlève rien de sa solidité: il n'en reste pas moins sûr au pied des chevaux, après avoir été trempé par une averse ou sillonné par l'orage. En effet cette pelouse si riche, si verte, si vivace, si plantureuse est soutenue par un fond pierreux qui absorbe en quelques instants toute l'humidité de la surface et c'est bien plutôt une excessive sécheresse qui serait à craindre un jour de courses ¹. »

Aussi, malgré l'absence bien excusable des dames, les amateurs de chevaux étaient-ils accourus en foule, armés de parapluies et enveloppés de grands manteaux. « La plupart des dandys avaient même adopté un vêtement fort disgracieux en caoutchouc gris, bien que le caoutchouc ait été jusqu'à présent réservé à des fonctions qui devaient lui interdire tout accès dans la toilette du monde fashionable ². »

A une heure le duc d'Orléans et le duc de Nemours, accompagnés de leurs officiers et de leur invités, firent leur apparition dans la tribune royale. Les courses commencèrent aussitôt par le prix de Chantilly ³.

PRIX DE CHANTILLY

Griselda, jum. grise de 4 ans, appartenant à M. Sabathier et montée par Mizen, battit dans les deux épreuves *Malo-*

1. *Journal des Débats*, 18 mai 1837.

2. *Le Courrier Français*, 18 mai, 1837.

3. Voir les conditions au chapitre III. — Nous ne répéterons pas les conditions des courses, quand elles n'auront pas subi de modifications d'une année à l'autre.

Yaraslowetz, appartenant au prince de la Moskowa et *Grisette* appartenant à M. Turner.

PRIX D'AUMALE

Dans le prix d'Aumale, la vieille et glorieuse jum. de lord Seymour, *Miss Annette* n'eut pas de peine à triompher de *Bas-de-Cuir*, ch. br. de M. Fasquel, issu de *Sylvio* ou *Mariner* et de *Burlesque*. Voici les réflexions assez piquantes que le résultat de la course inspirait au *Journal des Débats* :

« *Miss Annette* a gagné le prix d'Aumale sur *Bas-de-Cuir*, qui n'est même pas allé jusqu'au but: son conducteur l'a arrêté avant la fin de l'épreuve, de désespoir et de colère. *Miss Annette* est en effet une rivale désespérante. Quatre de ses concurrents sur cinq, et dans le nombre des chevaux déjà célèbres, *Agélie*, *Citadelle*, *Brougham*, *Bélida*, s'étaient retirés devant elle et la façon dont elle a couru a justifié cette conduite prudente que quelques amateurs blâmaient hautement avant la lutte. Quant à moi, je suis fatigué des succès de *Miss Annette* comme le paysan d'Athènes des vertus d'Aristide. *Miss Annette* est vieille et laide, elle devrait se retirer. On éprouve une sorte de fatigue et d'ennui à voir sans cesse cette vieille fille émérite de *Reveller* et d'*Ada* enlever des prix qui devraient encourager les jeunes. Oui, que *Miss Annette* se repose, elle l'a bien gagné! Il ne sied ni à une vieille femme de danser les galops, ni à un vieux cheval de rechercher les applaudisse-

ments et les joies de l'hippodrome. Il y a bien longtemps qu'Horace a dit : *Solve senescentem mature sanus equum*, c'est-à-dire : n'enlevez pas la place aux jeunes, et laissez *Miss Annette* dans son écurie, dans son repos et de ce fait dans sa gloire¹. » A bon entendeur, salut. Voilà, et dans des circonstances bien inattendues, lord Seymour de nouveau sur la sellette. La politique fait intrusion dans le domaine du turf. Il est à remarquer du reste que tous les journaux de l'époque, suivant leurs opinions, prennent parti pour ou contre le noble lord. On l'oppose au duc d'Orléans. L'incident provoqué par la course suivante va nous montrer que si lord Seymour a des ennemis dans la presse, il a également des partisans.

PRIX DE LA RÉUNION PALMER

Cette course était le prix de la réunion Palmer², une épreuve nouvelle, dont voici les conditions.

1. *Journal des Débats*, 18 mai 1837.

2. M. Palmer, entraîneur du comte Demidoff, s'était installé en 1836 à la Porte Maillot ; « il offrait aux éleveurs de Paris et des départements les moyens de faire entraîner leurs jeunes chevaux pour les courses de Paris, Chantilly, Versailles ».

A son établissement étaient annexés deux salons auxquels on avait droit d'entrée moyennant une souscription annuelle de 100 francs. Beaucoup de membres du Jockey-Club fréquentèrent les « Palmer's new Betting rooms » : S. A. R. le duc d'Orléans, le duc de Nemours ; MM. le baron Lecouteux, Alex. de Périgord, lord Henry Seymour, le comte Henry de Greffulhe, Émile Fleuri, Léon Brinquant, Rabi, le baron de Sanegon, Legigan, Aug. Lupin, Sabathier, le comte de Cambis, le comte de Blangy, de Mornay, Armand de Santerre, le comte de Montendre, Lupin, le prince de Luxembourg, Ach. Fould, etc., figuraient parmi les abonnés.

Les « Palmer's new Betting rooms » furent réorganisées en 1838 :

1000 fr. souscription, 100 fr. d'entrée, 2 tours, une épreuve, ch. et jum. de P. S. nés et élevés en France, 4 ans et au-dessus; 4 ans, 115 liv.; 5 ans, 124; 6 ans et âgés, 129 liv.

Trois chevaux prirent part à la course : *Brougham*, appartenant au duc d'Orléans; *Icare*, appartenant à lord Seymour, et *Bélida* appartenant à M. Lupin. Les deux premiers chevaux ayant fait « dead heat¹ », le commissaire décréta qu'une nouvelle épreuve serait recourue entre eux. Elle donna lieu au résultat suivant :

<i>Brougham</i> , ch. b. appartenant à S. A. R. le duc d'Orléans, issu de <i>Captain Candid</i> et de <i>Coral</i> , 4 ans, vainqueur contre	0. 1.
<i>Icare</i> , ch. b. de lord H. Seymour, issu de <i>Carbon</i> et de <i>Felicia</i> , 4 ans; et	0. 2.
<i>Belida</i> , jum. a. de M. Lupin, issue de <i>Tandem</i> et de <i>Ténériffé</i>	3.

Le cas était nouveau pour le public; et la décision du juge donna lieu à de nombreux commentaires. Le *Charivari* rapporte l'incident à sa façon :

« Pendant très longtemps, les concurrents s'étaient suivis tellement de près, qu'il eût été impossible de prédire

leurs adhérents s'assignèrent le louable but « de seconder les efforts de la société pour l'amélioration de la race des chevaux, propager et augmenter le nombre des courses en France ».

1. La première épreuve de cette course fut ce qu'on appelle en Angleterre « a dead heat » (une épreuve morte) entre *Brougham* et *Icare*, c'est-à-dire qu'ils sont arrivés en même temps, ou avec tant d'ensemble, que les juges n'ont pas pu décider lequel fut premier; par conséquent ils ont annulé cette épreuve et commandé une deuxième ». (Th. Bryon, *Calendrier des courses*, 1837.)

auquel des deux resterait la victoire ; mais à cinquante toises environ du but, *Leare* avait pris un léger avantage, qu'il n'avait plus reperdu, et il était arrivé au but une longueur de tête avant le cheval du Prince royal. Cela avait été évident pour tout le monde, et les parieurs s'étaient même déjà exécutés de bonne grâce, lorsque tout à coup le bruit se répand que le juge, M. Charles Laffitte, a déclaré l'épreuve nulle et non avenue, pour le motif que les deux coursiers seraient arrivés tout à fait ensemble. Nous n'avons point à qualifier une décision qui a révolté beaucoup de monde. Dieu nous garde de mettre en doute la loyauté de M. Charles Laffitte, que nous n'avons pas l'honneur de connaître. Tout ce que nous savons de cet honorable membre du Jockey-Club, c'est qu'il est fort bien en cour, lui et sa famille, et qu'il a la vue très basse. En effet l'année dernière à pareille époque, et sur le même terrain, M. Laffitte, juge apparemment inamovible, pria un de ses amis de le remplacer, parce que, comme il l'avouait ingénument, dans une course qui venait d'avoir lieu, il avait été sur le point de faire gagner le perdant.

» Quoi qu'il en soit, l'épreuve dont il s'agit a été proclamée nulle, et M. le duc d'Orléans a reçu cette galanterie avec une grâce toute princière. Lord Seymour qui avait déjà à se plaindre de nombre d'erreurs, commises involontairement sans doute, mais toujours à son préjudice, voulait retirer son cheval, et laisser à M. le duc d'Orléans les quelques billets de mille francs qui étaient le prix de la course si injustement contestée, mais il a dû céder aux

sollicitations de M. Charles Laffitte et de ses amis, et à une démarche de M. le duc d'Orléans lui-même. » Entendez-vous ce nouveau son de cloche? Lord Seymour est devenu une pauvre victime. Et l'auteur de l'article, furieux de l'enthousiasme que déchaîne dans le public la victoire définitive de *Brougham*, ajoute insidieusement : « De tels exemples de myopisme, encouragés par de tels applaudissements, peuvent dégoûter à la fin l'homme qui fait le plus de sacrifices, et les sacrifices les mieux entendus à l'amélioration de la race chevaline en France¹. »

L'émotion de la foule était à peine calmée, que déjà on donnait le signal d'une course particulière :

COURSE PARTICULIÈRE

1 500 fr. Poule de 3 souscripteurs à 500 fr. chacun; poids 120 liv.; un tour et un quart.

Catalina appartenant à M. F. Sabathier, eut raison de *Tigris*, appartenant à M. Ch. Laffitte, et de *Mazeppa*, appartenant au comte de Cornelissen. Cette modeste victoire faisait triompher pour la seconde fois de la journée les couleurs de M. Sabathier, « un jeune amateur qu'on désirerait lancer dans la carrière du turf. Les premiers succès

1. *Le Charivari*, 15 mai 1837. — Ce journal, comme on vient de le voir, critiquait le jugement de M. Charles Laffitte. Tout le monde ne partageait pas l'opinion du *Charivari*. Le *Journal des Débats* notamment, à la fin de son compte rendu des courses, reconnaissait que le commissaire « avait présidé comme directeur et comme juge à toutes les épreuves avec une activité, une intelligence et une impartialité assurément dignes d'éloges ».

qu'il vient de remporter sur l'hippodrome de Chantilly sont de nature à l'encourager à faire de nouveaux efforts pour lutter contre les rois de la course, qu'on voudrait voir quelquefois déposer le sceptre et la couronne, malgré la légitimité de leurs droits¹. » Décidément les lauriers de lord Seymour empêchaient la presse sportive de dormir!

NEW BETTING ROOM STAKES

La cinquième course, la poule du Club de M. Palmer (New Betting-Room stakes) était également une épreuve nouvelle :

6 000 fr. un mille et un quart, une épreuve, pns. et pches de 3 ans, 103 et 100 liv. 6 souscripteurs à 1 000 fr. moitié forfait.

Esmeralda, peche b., issue de *Sylvio* et de *Géane*, appartenant à S. A. R. le duc d'Orléans et montée par Pavis « tint la tête à ses adversaires pendant toute la durée de la course ». Elle battait les deux représentants de lord H. Seymour, *Julietta*, issue de *Royal Oak* et de *Mantua*, et *Dona Maria* issue de *Rainbow* et de *Ténériffe*.

COURSE DES CHEVAUX DE CHASSE

La réunion se terminait par la course des Chevaux de Chasse :

900 fr. poule de 4 souscripteurs à 100 fr. avec 500 fr. ajoutés du fonds de course, pour chevaux qui ont chassé pendant la

1. *Journal des haras*, t. XIX, juin 1837.

saison dernière avec les chiens de S. A. R. le duc d'Orléans, du prince de Wagram, ou de M. Johnson, de Versailles. Courir ou payer; 2 tours, une épreuve; poids le même que pour le prix de Chantilly. 3 souscripteurs ou point de course.

Crocodile, appartenant à S. A. R. le duc d'Orléans et monté par Pavis, n'eut pas de peine à triompher des deux adversaires qui lui étaient opposés. *Lady Albert*, au prince de la Moskowa et *Young Sam* à M. Fasquel. Il est vrai que *Young Sam* « était dans la condition ordinaire du cheval de service, et, pour qui sait l'influence de l'entraînement sur le cheval destiné à courir, ce placement de *Young Sam* était à peu près arrêté d'avance, quelles que fussent d'ailleurs sa vitesse et sa vigueur! »

..

Le samedi matin le ciel était moins menaçant. Aussi beaucoup de personnes se trouvèrent-elles à midi au rendez-vous de la Table, pour chasser à courre. L'affluence des équipages, des chevaux et des promeneurs venus pour assister à une chasse royale², avait sans doute dérangé les

1. *Journal des haras*, t. XIX, juin 1837.

2. Le duc d'Orléans, malgré son goût pour le sport, était trop respectueux « de la volonté constitutionnelle de son père », pour oser former une meute royale. Il dut d'abord se contenter de ses chevaux de service, qui furent logés aux écuries d'Artois (devenues plus tard la caserne de la rue de Penthièvre; cette rue s'appelait sous Louis-Philippe la rue Verte). Plus tard il eut quelques chiens en association avec M. Ch. Lafitte; et ce ne fut qu'à force d'insistance qu'il obtint de Louis-Philippe l'autorisation de monter pour son propre compte une écurie de courses et un équipage de chasse. « Celui-ci avait à sa tête un écuyer commandant, M. le comte de Cambis; puis un premier piqueur, Firmin; un

animaux, car on dut fouler plusieurs enceintes avant de pouvoir attaquer. « On découpla même d'abord sur des biches; mais les princes ne voulant chasser qu'un cerf (*sic*), les chiens furent arrêtés et ce n'est qu'après de longues recherches qu'on parvint à trouver la piste¹. »

Une fois attaqué, l'animal prit franchement son parti, traversa la forêt, longea ensuite la pelouse de Chantilly et vint tenir aux chiens sur la route de Senlis. A ce moment la princesse Adélaïde, qui revenait de Bruxelles, passait dans sa calèche. S. A. R. ayant fait arrêter sa voiture, « demanda la vie du cerf: les chasseurs s'empressèrent d'obéir à sa prière; mais les chiens moins généreux eurent beaucoup de peine à comprendre cette subite amnistie; le soir, pour les consoler, on leur donna deux agneaux à dévorer. O moralité lumineuse! O terrible enseignement! Telle est donc la générosité des princes, des femmes et des chasseurs! Un changement de victime, et voilà tout! Le cerf a été ramené en tilbury au Château(!) et, malgré les plus tendres soins, il est mort dans la nuit, épuisé par les émotions de la journée². »

second piqueur, Lombard; deux valets de chiens à cheval, deux à pied. Le nombre des chevaux s'élevait à 6, et celui des chiens à 75, dont 6 limiers. » (Eug. Chapus, *Les chasses princières en France*.)

1. *Journal des Débats*, 18 mai 1837.

2. *La Presse*, 13 mai 1837. (*Courrier de Paris*, par le vicomte de Launay.)

JOURNÉE DU 14 MAI

Le dimanche, la journée s'annonçait superbe: dès le matin, « la route de Paris, couverte d'équipages brillants, ressemblait à une des allées du Bois de Boulogne un Vendredi Saint ». La réunion du 12, malgré la pluie et le froid, avait été fort intéressante pour les véritables amateurs de chevaux: mais elle s'était passée, pour ainsi dire, entre « savants » et n'avait été « qu'une séance académique du Jockey's Club ». Les courses du 14 avaient un tout autre caractère: « C'était à la fois une fête populaire, une réunion élégante, un tournoi d'amateurs, une lice ouverte aux émotions du jeu, et par-dessus tout, pour l'observateur qui ne voulait ni jouer, ni se passionner, ni se mêler à la foule, ni achever en style de salon une conversation commencée à Paris, c'était une admirable partie de plaisir¹. » L'auteur de cet article nous avoue ingénument qu'il était venu à Chantilly dans le seul but de s'amuser, et il ajoute: « Je sais bien que c'est là, pour les véritables connaisseurs, proférer un abominable blasphème. En Angleterre, vous diront-ils, on ne va pas aux courses de chevaux pour s'amuser. On y va pour se disputer, pour se passionner, pour prendre parti, pour arborer un drapeau, pour perdre ou gagner un argent effroyable, pour exciter ou ressentir des inimitiés mortelles. Une course à Epsom, c'est moins une lice ouverte à la vitesse des chevaux qu'à

1. *Journal des Débats*, 18 mai 1837.

la passion des hommes. C'est là qu'il fait beau voir rouler le flux et le reflux des guinées, les paris se croiser, les gentlemen se menacer, les entraîneurs se colleter, les lionnes (ce sont les beautés en vogue qui prennent parti pour ou contre les chevaux), les lionnes gronder ou rugir de tout le flegme britannique transformé en vivacité impatiente et en impétueuse colère! C'est là, quand on se mêle d'assister à des courses de chevaux, qu'il faut aller chercher des leçons et des modèles.

» Par bonheur, si ce tableau est exact, nous sommes encore loin de cette perfection. J'ai vu aux courses de Chantilly beaucoup de personnes qui s'y étaient rendues avec la même innocence d'intention que moi : pour s'amuser; j'ai vu ensuite dans la plus grande ardeur des paris, des gens qui gagnaient gaiement, d'autres qui perdaient stoïquement, mais nulle part cette passion que des gens de bon goût bannissent avec soin de toute relation intéressée. J'ai vu des Parisiens déterminés, mener leur fortune avec une aisance, une habileté, un sang-froid dignes d'opérations plus sérieuses, et j'ai entendu un fashionable avouer que la course d'hier lui coûtait 10 000 francs avec un sourire franc et loyal qui m'a un instant épouventé pour les suites de cette bonne humeur si résignée. Enfin j'ai vu des beautés en vogue, des femmes que nous sommes habitués à admirer dans les salons et qui avaient apporté dans les tribunes de l'hippodrome tout le luxe élégant, toute la politesse aimable, toute la distinction de Paris. J'ai donc vainement cherché aux courses de Chantilly les agitations

et les luttes qui passionnent les amateurs de chevaux de l'autre côté du détroit: j'ai vainement cherché au milieu de nos dames, les lionnes si renommées de la vieille Angleterre: il n'y avait là ni lionnes, ni tigresses¹... »; mais en revanche « une vingtaine de femmes que l'on voit à toutes les courses: cela veut dire: je monte bien à cheval et j'ai de beaux chevaux² ». Aussi lorsque à une heure les Princes (y compris le duc d'Aumale, venu le matin de Paris) arrivèrent en calèche au pavillon des courses, les tribunes étaient-elles garnies de femmes élégantes parmi lesquelles on remarquait « la duchesse d'Istrie, la comtesse Yermoloff, la comtesse d'Hautpoul, la princesse de Wagram, la marquise de Plaisance, la vicomtesse Siméon, madame Charles Laffitte, la comtesse de la Ferronays, la comtesse Jules de Laigle, la vicomtesse de Bondy, la duchesse de Mouchy, la comtesse de Noailles, la marquise de la Ferté, la comtesse de Lassalle, la duchesse de Valençay, la vicomtesse de Sesmaisons, la comtesse de Boisgelin, la comtesse d'Ailly, la duchesse de Crussol, madame Lacaze, madame de Bignon, madame de Dérignon, la duchesse d'Esclignac et tant d'autres³! »

PRIX D'ORLÉANS

La réunion débute par un walk-over. En effet, dans le prix d'Orléans, aucun concurrent n'osa se présenter contre

1. *Journal des Débats*, 18 mai 1837.

2. *La Presse*, 18 mai 1837. (*Courrier de Paris*, par le vicomte de Launay.)

3. *Journal des Débats*, 18 mai 1837.

Frank, qui avait si brillamment remporté le prix du Jockey-Club, l'année précédente, « *Frank*, appartenant à lord Henry Seymour, monté par Robinson, fit la course seul, à la promenade, et eut le prix.¹ »

COURSE PARTICULIÈRE

La seconde épreuve, une course particulière (2 000 fr. de chaque côté, pari, 2 tours, une épreuve), ne fut guère plus sensationnelle, car *Malo-Yaroslavetz*, appartenant au prince de la Moskowa, battit facilement *Pilgrim*, un cheval du comte d'Hédouville.

HANDICAP STAKES

L'intérêt se ranimait avec le Handicap stakes (libre), dont les conditions étaient nouvelles pour le public.

900 fr. poule, 4 souscripteurs à 100 fr. chacun, et 500 ajoutés par S. A. R. le duc d'Orléans, un tour, en partie liée.

Égaliser la chance des chevaux, courant en partie liée, ne devait pas être une tâche facile. « Le handicap, expliquait gravement le *Journal des Débats*, est une course dans laquelle les chevaux sont chargés arbitrairement au gré de juges consentis par les concurrents et suivant leur mérite ou leur renommée² ». Cette explication ne fait-elle pas sourire? Le top weight de la course, *Lady Albert*, apparte-

1. Th. Bryon, *Calendrier des courses*, 1837.

2. *Journal des Débats*, 18 mai 1837.

nant au prince de la Moskowa, gagna deux épreuves sur trois et fut définitivement vainqueur; *Griselda* à M. Sabathier était seconde et *Young Sam*, déjà nommé, troisième. Pauvre *Young Sam*! Le *Journal des haras* s'apitoyait de nouveau sur son sort. « Il avait chassé la veille, couru le vendredi, et de plus n'avait pas été entraîné. Ces circonstances défavorables ont été très probablement (en effet) les principales causes de sa défaite, car il n'a perdu que d'une longueur de tête¹. »

On avait intercalé dans le programme deux intermèdes avant le prix du Jockey-Club. D'abord une course de poneys :

COURSE DE PONEYS

700 fr. Un tour, en partie liée, 2 souscripteurs à 100 fr. chacun d'entrée et 500 fr. ajoutés par le fonds des courses. Courir ou payer; admis seulement les poneys de 4 pieds 6 pouces et au-dessous.

Lady Jane une « poneyte » de M. Wellesley battit dans les deux épreuves *Marion*, autre « poneyte » appartenant à M. Turner.

Le second intermède avait été décidé la veille, pendant l'hallali. C'était la course des Chevaux de Chasse.

COURSE DES CHEVAUX DE CHASSE

700 fr. Poule de 4 souscripteurs à 100 fr. chacun et 300 donnés par S. A. R. le duc d'Orléans, pour des chevaux de chasse qui avaient chassé le jour avant.

1. *Journal des haras*, t. XIX, juin 1837.

Fergur, appartenant à M. Drake, battit les deux concurrents qui lui étaient opposés.

PRIX DU JOCKEY-CLUB

Après ces distractions, les « amateurs » de chevaux, reprirent un front sévère, imposé par la gravité des circonstances ; on allait courir le prix du Jockey-Club. Cinq concurrents restaient en présence, *Angèle* et *Esméralda*, appartenant à S. A. R. le duc d'Orléans; *Lydia* et *Julietta*, à lord Henry Seymour; et *Laocoon*, à M. Lupin. On escomptait en général la victoire du duc d'Orléans, dont l'écurie paraissait formidablement représentée. *Angèle*, une jolie pouliche baie, était précédée d'une grande réputation, et *Esméralda*, malgré sa surcharge de trois livres que lui valait une victoire au Champ-de-Mars, avait de nombreux partisans en raison de sa forme récente. Mais un incident se produisit au départ, qui influa sans doute sur le résultat de la course. « *Angèle*, serrée de trop près, dit-on, par le jockey de lord Seymour, s'est dérobée et a jeté son conducteur contre la barrière. Pavis (qui la montait) est tombé violemment et, sa tête ayant porté, il est resté quelques instants sur le coup. Pourtant on l'entendait crier : My horse! My horse! tandis qu'il faisait effort pour se relever et, s'adressant à son camarade monté sur *Esméralda*, il l'excitait de la voix et du geste! » Stimulé par de tels encouragements, celui-ci entra le

1. *Journal des Débats*, 18 mai 1837.

premier dans la ligne droite : mais, à quelques mètres du poteau, Flatman amena *Lydia* et gagna facilement.

« *Lydia*, peche b. appartenant à lord H. Seymour, issue de *Rainbow* et de *Léopoldine*, montée par Flatman (orange), vainqueur aisément contre *Esméralda*, peche b. de S. A. R. le duc d'Orléans, 100 liv. (3 liv. de surcharge); *Julietta*, peche b. de lord H. Seymour; *Aggè'e*, peche b. de S. A. R. le duc d'Orléans; et *Laocoon*, pn b. de M. Lupin. »

Les circonstances, comme on le voit avaient été favorables à lord Seymour, mais il est probable que *Lydia* eût gagné en tout état de cause, car elle se montra par la suite une des meilleures juments de son époque.

Bien des années plus tard, un sportsman interrogeait un jour Flatman. — Quel est le meilleur cheval que vous ayez jamais monté? — Le célèbre jockey réfléchit quelques instants et répondit : — *Lydia*¹.

Ainsi lord Seymour, remportait pour la seconde fois le prix du Jockey-Club, et il était en droit de fonder sur *Lydia*, en raison de sa facile victoire, les plus grandes espérances. M. Lupin, au contraire, avait éprouvé une déception, car *Laocoon* avait fait une mauvaise course. C'était pourtant un cheval d'une belle origine et d'un modèle plaisant, le type rêvé pour faire un étalon de croise-

1. Flatman s'était signalé à l'attention de lord Seymour dans une course en partie liée au Champ-de-Mars: Robinson qui montait *Bonbon*, le représentant du célèbre lord, s'était cassé le bras au cours de la première manche: il fut remplacé par le jeune Flatman dans la seconde. Celui-ci parut sur la piste vêtu d'un pantalon à larges carreaux qui resta longtemps légendaire: il gagna du reste la course. Ce furent les débuts d'une brillante carrière.

ment. « Si M. Lupin ne veut pas tenter de nouveaux essais l'année prochaine, remarquait le *Journal des haras*, *Laocoon* serait très convenablement employé pour des croisements avec de fortes juments indigènes, et on pourrait en obtenir d'excellents chevaux de service¹. »

HANDICAP STAKES

Le Handicap stakes (forcé) se courut après le prix du Jockey-Club :

540 fr. Poule de 4 souscripteurs à 60 fr. chacun, et 300 fr. ajoutés par S. A. R. le Duc d'Orléans, un tour, une épreuve.

Catalina, jum. a. appartenant à M. Sabathier, montée par Mizen, battit *Webb*, cheval du comte Walewski, et *Mountaineer*, cheval de M. de Pontalba.

La réunion se termina par le spectacle des « Gentlemen-riders ». Il y eut même deux « prix des haies » cette année-là. Les conditions du premier étaient les suivantes :

PREMIER PRIX DES HAIES

700 fr. Poule de 2 souscripteurs à 200 fr. chacun, et 300 fr. donnés par S. A. R., un tour, une épreuve, avec 4 sauts, courir ou payer, poids 145 liv. Gentlemen-riders.

Dans cette course, M. Edgar Ney, qui montait son cheval *Albino*, battit M. Turner en selle sur *Cleveland*, un cheval appartenant à M. Achille Sellières.

1. *Journal des haras*, t. XIX, juin 1837.

DEUXIÈME PRIX DES HAIES

Le second « prix des haies » était le plus important :

1 500 fr. Poule de 5 souscripteurs à 200 fr. chacun, avec 300 fr. ajoutés par la ville et 200 fr. sur les fonds des courses, le dernier cheval payant l'entrée du second; 2 tours avec $\frac{1}{4}$ sauts dans chaque tour, une épreuve, poids 150 liv. Gentlemen-riders.

Cette course excitait au plus haut point l'intérêt du public, en raison de la réputation acquise par les gentlemen-riders anglais, MM. Bradley, Turner, Formis et Hops, cavaliers éprouvés, « qui avaient passé le détroit, tout exprès pour nous donner une leçon ». Le favori était *Rufus*, un des meilleurs sauteurs d'Angleterre; il appartenait à lord Seymour, et devait être monté par M. Bradley. Il gagna en effet très facilement, mais son cavalier ayant perdu trois livres pendant le parcours, la course revint à *Grisette*, qui était montée par son propriétaire, M. Turner.

Ce fut le dernier épisode des courses de Chantilly en 1837. Le *Journal des haras* se plaisait à reconnaître le succès de la réunion à laquelle avait assisté l'élite de la société parisienne et des environs, et il ajoutait : « Cette persistance à prendre un intérêt aussi vif à un genre d'amusement et de spectacle qui a commencé depuis peu d'années à devenir à la mode, est d'un bon augure pour l'avenir hippique de la France. »

CHAPITRE V

1838

M. Charles Laffitte et les courses de Chantilly. — Améliorations apportées à la piste. — La presse de l'opposition juge sévèrement les chevaux du duc d'Orléans. — Journée du 18 mai: trente-deux spectateurs; la première course de deux ans; une erreur du jockey Robinson dans le « New Betting Room stakes »; lutte passionnante de *Scroggins* et de *Mendicant* pour « la Coupe ». Une chasse à courre difficile. — Journée du 20 mai: neuf courses; encore *Scroggins* et *Mendicant*; intermède comique; « Le Derby » de Vendredi; lord Seymour vainqueur et mécontent; la réunion se termine « sur un nom bien français ».

Le duc d'Orléans avait cédé à une inspiration heureuse, en confiant à M. Charles Laffitte la direction des courses de Chantilly. Celui-ci exerça, jusqu'à la fin de la monarchie de Juillet, la mission qui lui était dévolue, avec une intelligente activité. Les sportsmen doivent à sa mémoire un juste tribut de reconnaissance¹. Une des

1. MM. A. Gibert et Ph. de Massa, dans leur *Historique du Jockey-Club français*, nous ont laissé un amusant portrait de M. Charles Laffitte.

« Homme d'esprit, aimant la contradiction, il se plaisait à taquiner ses collègues et se réjouissait d'amener des orages au sein du comité. Très entier de caractère, gros joueur aux jeux de hasard et à celui des affaires, sa fortune eut tour à tour des hauts et des bas considérables qu'il réalisait ou supportait d'un front impassible, le lorgnon constamment fixé dans l'œil au bout d'un large ruban moiré. Tel nous l'avons vu dans un âge déjà avancé, anglomane correct, grand, svelte, bontomé,

constantes préoccupations du commissaire fut d'améliorer la piste. Dès le 7 février 1838, il écrivait à ce sujet à M. le baron de Brétizel, administrateur du Domaine :

« Monsieur le baron,

» Dans l'intérêt des courses de Chantilly, dont M. le duc d'Orléans a bien voulu me laisser le soin, je viens vous demander l'autorisation de faire égaliser quelques parties du terrain, entre le jeu de l'arc et le pavillon des Princes. Cette opération consistera à enlever le gazon par plaques en certains endroits, niveler les inégalités du terrain, et remplacer le gazon de telle sorte, que cette partie de la course devienne une pelouse parfaitement unie. Les frais de cette amélioration seront supportés par la ville, et la personne que j'aurai chargée des travaux sera placée sous le contrôle de celui de vos agens que vous voudrez bien me désigner.

» Dans l'espoir que ma demande ne rencontrera pas d'empêchemens de votre administration, j'ai l'honneur d'être

» Monsieur le baron

» Votre très dévoué serviteur,

» CH. LAFFITTE¹. »

18, place Vendôme, 7 février.

une haute cravate autour du cou, le visage soigneusement rasé, d'épais sourcils noirs sous une forêt de cheveux blancs, montant encore avec élégance un cheval café au lait, très souple et très bien mis.

» Après avoir eu une écurie de courses pour son compte personnel, Charles Laffitte s'associa par moitié dans l'élevage et dans l'écurie du baron Nivière. Leurs jockeys continuèrent à porter les couleurs de ce dernier, et l'association des deux propriétaires fit courir, pendant toute sa durée, sous le pseudonyme de major Fridolin. »

1. Archives du musée Condé.

Cette lettre qui devait servir de prélude à beaucoup d'autres, n'était qu'une première tentative pour obtenir dans la suite des changements plus importants. L'amélioration que proposait M. Ch. Laffitte n'entraînait en effet qu'une dépense minime. Le Domaine voulut bien s'en



M. CHARLES LAFFITTE

charger, pour ne pas faire intervenir la Ville. Il s'engagea même à terminer les travaux avant les courses, qui devaient commencer seulement le 18 mai.

C'était la date que tous les fashionables attendaient avec impatience, pour quitter définitivement la capitale. « La fête de Chantilly, faisait observer un journal de modes, est presque une fête champêtre et en tout cas

c'est la dernière à laquelle le beau monde puisse et doive assister¹. »

Malgré l'époque tardive des courses, le soleil ne se mit pas de la partie, et il semble que la réunion n'eut pas le même succès que les années précédentes. Pourtant le programme avait été heureusement remanié par la création d'une épreuve de deux ans et d'un prix de 2 000 fr. offert par l'administration des haras; cette dernière course remplaçait le prix d'Aumale rapporté à la seconde journée. Malheureusement le sport n'offrit pas tout l'intérêt qu'on était en droit d'attendre. Les chevaux de lord Seymour, en pleine forme, gagnaient tout, écartaient les autres concurrents; il y eut des walk-over, ou peu de partants dans les courses. L'opposition triomphait d'une façon bruyante, tournait en dérision l'écurie du duc d'Orléans, forcée le plus souvent de décliner une lutte inégale. Lisez plutôt : « Une des juments du prince Rosolin (duc d'Orléans) engagée dans les courses de Chantilly, avait nom *Volante*. Dérision! C'est à peine si elle était en état de marcher. — Le prince Rosolin avait offert deux prix dans les courses de Chantilly; mais ses chevaux n'ont pas pu en gagner un seul; on ne pense pas que ce soit par délicatesse. — Les prix hippiques offerts par le prince Rosolin ne ressemblent pas aux eaux du Nil. Jamais on ne les voit remonter vers leur source². » Même note dans *Le Siècle* : « L'indifférence et la pluie ont réduit le beau monde

1. *Paris-Élégant*, 16 mai 1838.

2. *Le Charivari (Cari!lou)*, 23 mai 1838.

parisien, autrement dit tout Paris, à ses faibles proportions. Ici et là, toujours et partout, les victoires sont restées à lord Seymour, mais les chevaux de M. de Cambis¹ ont eu la satisfaction de ne compter que trente-deux spectateurs de leurs défaites. C'est le plus grand avantage qu'ils aient obtenu depuis longtemps aux courses². »

Trente-deux spectateurs ! Il y en eut tout de même davantage, dès le premier jour, à en juger seulement par la liste des personnes invitées au Château et qui firent leur entrée sur le champ de courses en voiture, derrière la calèche de M. le duc d'Orléans et de M. le duc de Nemours. On remarquait le général Jacqueminot, lord Fitz Harris, lord Henry Vane, M. Casimir-Perier, le prince de Bauffremont, le prince de la Moskowa, le duc d'Elchingen, M. Edgar Ney, M. de Champlâtreux, le comte Walesky, le marquis de Mornay, MM. Charles Laffitte, Bérenger, Greffulhe, de Ségur, du Taillis, de la Villefontaine, le duc d'Ossuna, le duc d'Albuféra, le prince San Giacomo, le comte d'Hédouville, le marquis de Marmier, etc., tous fervents amateurs de chevaux. Aussi les paris allaient-ils leur train ; les « *bettings books* » se couvrirent rapidement de chiffres : « le jeu était effréné : on évalue à plus de trente mille francs les sommes engagées pour *Insulaire* (dans le prix du Jockey-Club) »³.

1. Les chevaux du duc d'Orléans couraient sous le nom de son écuyer, M. de Cambis.

2. *Le Siècle*, 23 mai 1838 (*Revue de Paris*).

3. *Le Temps*, 26 mai 1838.

JOURNÉE DU 18 MAI

La réunion débutait comme tous les ans par le prix de Chantilly, qui fut disputé par quatre concurrents.

PRIX DE CHANTILLY

<i>Aune Grey</i> , jum. b., 4 ans, par <i>Belzoni</i> et <i>Anna de Guérstein</i> , à M. Th. Carter (Jennings).	3. 1. 1.
<i>Bay Marc</i> , jum. b., par <i>Camel</i> et <i>Harmony</i> à M. de la Salle, de Nancy	2. 2. 2.
<i>Marionnette</i> , jum. b., 4 ans, par <i>Sylvio</i> et <i>Burlesque</i> , à M. le major Fridolin (White).	1. 3. 3.
<i>Marcella</i> , pche a. 3 ans, par <i>Zingance</i> et <i>Emma</i> , à M. Aumont, de Caen (Mizen).	4 ret.

PRIX DE L'ADMINISTRATION DES HARAS

La seconde course était le prix de l'administration des haras :

2 000 fr., pour ch. et jum. de pur sang, nés et élevés en France; poids 3 ans, 90 liv. 4 ans, 115 liv.; 5 ans, 121 liv.; 6 ans et au-dessus, 125; les jum. porteront 3 liv. de moins; 3 tours de l'hippodrome; entrée, 40 fr. pour le fonds de course.

Frank, appartenant à lord Seymour, se présenta seul, et on se contenta de lui faire faire un tour d'hippodrome.

TWO YEAR OLD STAKES

Le prix des poulains de deux ans (Two year old stakes) était, pour les amateurs, le principal attrait de cette journée :

— Entrée 300 fr. (100 fr. forfait), pour pns et pches de 2 ans, de pur sang, nés en France; 3 souscripteurs ou pas de course; s'il y en a plus de 6, le second cheval arrivé retirera son entrée; pns, 107 liv.; pches, 104; distance 1 200 m.

C'était la première fois en France que des chevaux de deux ans allaient paraître sur un hippodrome. La Société d'Encouragement, s'affranchissant des règles établies par l'administration des haras, faisait un essai sur la Pelouse de Chantilly, son champ d'expériences¹. Cette tentative, qui devait avoir de si grosses conséquences, était loin d'être au point, si l'on songe que ces poulains de deux ans allaient débiter dès le mois de mai sur 1 200 m. On n'envisageait pas encore l'avenir de la race, ou du moins on ignorait la limite de l'effort que l'on peut demander à un jeune cheval, sans nuire à l'ensemble de sa carrière. Le résultat de la course fut le suivant :

<i>Lantara</i> , pn b.-br., par <i>Royal Oak</i> et <i>Naiad</i> à lord Seymour (Robinson) 107 liv.	1.
<i>Aspasia</i> , pche b., par <i>Royal Oak</i> , sa mère <i>Wawerley mare</i> , à M. Santerre, 104 liv.	2.
<i>Doctor Stello</i> , pn b., par <i>Ténor</i> et <i>Harriet</i> , à lord H. Seymour, 107 liv.	3.
<i>Jean-Sbogar</i> , pn b., par <i>Cadland</i> et <i>Fair Helen</i> , à M. F. Sabathier (Mizen), 107 liv.	4.

1. Dans toutes les courses données par l'administration des haras, étaient seuls admis les chevaux entiers et les juments nés et élevés en France, et ayant au moins trois ans. (L'âge des chevaux se comptait à partir du 1^{er} mai de leur naissance.) — Voir le règlement des haras au ch. vi.

Lord Seymour triomphait encore et il avait la satisfaction de voir deux produits de son étalon *Royal Oak* se classer en tête.

NEW BETTING ROOM STAKES

Pourtant, la grande écurie rivale prit immédiatement sa revanche dans le New Betting Room stakes. Une pouliche de S. A. R. le duc d'Orléans, *Dolorosa*, par *Sylvio* et *Sweetlips*, montée par Pavis, battit, aux acclamations de la foule, *Fortunatus* (*Royal Oak* et *Maria*), appartenant à lord Seymour et *Marie-Louise* (*Napoléon* et *Noémi*), appartenant à M. Sabathier. Victoire heureuse! Robinson, le jockey de *Fortunatus*, avait marqué un instant d'hésitation qui, au dire des amateurs, lui avait coûté la course. « Robinson est pourtant, observait le *Journal des Débats*, un des plus célèbres jockeys d'Angleterre. Il marche, ou plutôt il galope de pair avec les plus renommés, les Arthur Pavis, frère du jockey de M. de Cambis, les Samuel Chifney, les Goodison, les Edwards, les Francis Buckle et tant d'autres¹. »

LA COUPE

La Coupe (par souscription de 500 fr.), course réservée aux gentlemen-riders, était attendue par le public avec une vive impatience. C'était la dernière épreuve de la journée.

¹. *Journal des Débats*, 23 mai 1838.

Entrée 100 fr. : courir ou payer; ch. de tout pays, de toute espèce et de tout âge; poids, ch de P. S., 157 liv. : de D. S., 145 liv. : un tour en partie liée; les souscripteurs seuls pourront nommer des chevaux.

Le montant de la souscription, à laquelle avaient contribué S. A. R. le duc d'Orléans, le comte Pembroke, le comte de Morny, le duc d'Ossuna, le comte de Champlâtreux, le comte Walewski, MM. de Courcy, de Gressulhe, Antony de Rothschild, de la Grange et Charles Laffitte, avait servi à l'achat d'une coupe « d'un admirable travail, d'un dessin gracieux, d'une merveilleuse richesse, exécutée par Fossin, sous l'habile direction du prince de la Moskowa¹ ».

Trois chevaux devaient prendre part à la course : *Seroggins*, ch. b., 5 ans, par *Tramp* et *Ascot Lass*, à M. le comte F. de la Grange; *Mendicant*, ch. a. par *Tramp* et *Lunacy*, à M. le prince de la Moskowa; et *Peau-de-Chagrin*, jum. b. par *Middleton*, à M. le major Fridolin. Le favori était *Seroggins*, bien que sa condition ne fût pas irréprochable, car il venait de débarquer sur le continent. Mais il avait montré une certaine classe en Angleterre, étant arrivé notamment second dans le Grand Saint-Léger; il bénéficiait en outre de la monte fashionable de M. de Vaublanc : deux raisons plus que suffisantes pour lui valoir la faveur du public.

Seroggins gagna de peu la première épreuve, battant *Mendicant* monté par le major Grieves (M. Mackensie

1. *Journal des Débats*, 23 mai 1838.

Grièves) et *Peau-de-Chagrin*, montée par M. Samson. Cette dernière jument ayant été retirée, une lutte passionnante s'engagea dans la seconde manche entre les deux fils de *Tramp*, *Scroggins* et *Mendicant*; sur la fin de la course seulement, *Mendicant* put prendre un léger avantage sur son rival. Une troisième épreuve était nécessaire: *Scroggins* souffrait d'une seime, qui le rendait complètement boiteux; « et néanmoins il fallait courir, il fallait vaincre, car les nombreux paris engagés dans sa fortune ne permettaient pas au comte F. de la Grange, le propriétaire de ce valeureux cheval, de lui accorder un repos si bien gagné¹ ».

Dans cette épreuve décisive, *Scroggins* s'élança résolument en tête, serré de près par *Mendicant*; et il put atteindre le poteau sans avoir été rejoint, « exténué mais vainqueur ». Le juge remit lui-même à M. de Vaublanc la coupe qu'il avait si bien gagnée.



Le lendemain, le temps était superbe. Plus de cent cinquante cavaliers s'étaient rendus à la Table pour chasser à courre; parmi les plus élégants, on remarquait le général Jacqueminot qui montait un superbe cheval alezan brûlé, né au haras de M. Fasquel. La princesse de Wagram, la marquise de Plaisance et la comtesse d'Hautpoul étaient venues au rendez-vous dans une élégante calèche, conduite à la daumont et à quatre chevaux. La chasse fut difficile

1. *Journal des Débats*, 23 mai 1838.

et dura plus de quatre heures; les assistants trop nombreux et mal disciplinés gènèrent beaucoup les chiens: et les malheureux gendarmes, disséminés en forêt pour garder les routes, furent impuissants à contenir la foule. Heureusement pour les veneurs, l'animal prit enfin le parti de débucher, et il alla tenir les abois dans le village d'Asnières-sur-Oise. Le soir il y eut curée aux flambeaux dans la cour du Château: une foule considérable s'était déplacée pour assister à ce curieux spectacle.

JOURNÉE DU 20 MAI

Le dimanche matin, toute la population de Chantilly était en fête. La route de Paris était sillonnée d'équipages; le duc d'Aumale, profitant d'un congé, se rendait aux courses; on accourait en foule des environs. Le prix du Jockey-Club commençait à exercer son magique prestige sur toutes les classes sociales. On vit même, parmi les spectateurs, « Fanny Essler qui attendait tout comme les paysannes et les duchesses, tandis que M. Duponchel inquiet et soucieux, le nez au vent et le lorgnon dans le ciel, rôdait autour de la sylphide échappée¹. »

1. *Journal des Débats*, 23 mai 1838.

On se rappelle le portrait que Théophile Gautier a tracé de Fanny Essler la célèbre danseuse: « Elle s'avance en basquine de satin rose garnie de larges volants de dentelle noire: sa jupe, plombée par le bord, colle exactement sur ses hanches; sa taille de guêpe se cambre audacieusement et fait scintiller la baguette de diamants qui orne son corsage; sa jambe, polie comme le marbre, luit à travers le frêle réseau de son bas de soie; et son petit pied, en arrêt, n'attend pour partir que le signal de la musique. Qu'elle est charmante avec son

Neuf courses dans la même journée, dont le prix du Jockey-Club, trois paris particuliers, une course de « poneys » et pour finir « la course des haies », c'était là un programme qui paraissait suffisant pour contenter un public avide de plaisirs. Malheureusement, beaucoup d'épreuves manquèrent d'intérêt.

PARI PARTICULIER

Ainsi le pari particulier, qui fut disputé au commencement de la journée, était couru d'avance. *Mendicant*, dont nous avons déjà parlé, monté par Mizen, battit facilement, comme il devait le faire, *Heiress*, une jument appartenant à M. le marquis de la Valette.

LE PRIX D'ORLÉANS

Le prix d'Orléans fut gagné au petit galop par *Frank*; sa seule concurrente *Marionnette* « s'était mise au pas à la moitié du champ » dès la première épreuve; elle fut retirée de la seconde.

grand peigne, sa rose sur l'oreille, son œil de flamme et son sourire étincelant; au bout de ses doigts vermeils tremblent des castagnettes d'ébène. La voilà qui s'élançe, les castagnettes font entendre leur babil sonore; elle semble secouer de ses mains des grappes de rythmes. Comme elle se tord, comme elle se plie! quel feu! quelle volupté! quelle ardeur! ses bras pâmés s'agitent autour de sa tête qui penche, son corps se courbe en arrière, ses blanches épaules ont presque effleuré le sol. Quel geste charmant! ne diriez-vous pas qu'avec cette main qui rase l'éblouissant cordon de la rampe, elle ramasse tous les désirs et tout l'enthousiasme de la salle? »

Quant à Duponchel, il était le successeur de Véron à la direction de l'Opéra.

COURSE PARTICULIÈRE

Dans une autre course particulière, *Blankar*, un cheval appartenant à M. de Champlâtreux, battit sans lutte *Zerlina*, une jument du prince de la Moskowa.

PRIX D'AUMALE

Le prix d'Aumale, dont les conditions avaient été modifiées (1 000 fr. : entrée, 200 fr. ; courir ou payer ; pour chevaux et juments n'ayant jamais gagné un prix au-dessus de 2 000 fr. ; deux tours en partie liée ; poids, comme pour le prix de l'administration des haras), échut non moins facilement à lord Seymour : son cheval *Oak Stick*, b. br., 3 ans, par *Royal-Oak* et *Ténériffe*, monté par Robinson, montra une telle supériorité dans la première manche sur son unique concurrent, *Angèle*, appartenant à S. A. R. le duc d'Orléans, que la jument n'affronta pas la lutte une seconde fois.

HANDICAP EN PARTIE LIÉE

Et, pour comble de malchance, dans le handicap en partie liée pour lequel S. A. R. le duc d'Orléans avait offert un prix de 1 000 fr., *Julietta*, appartenant à M. Lupin, fit walk-over.

PARI PARTICULIER

La course suivante, bien qu'elle ne fût qu'un pari particulier (1 000 fr., moitié forfait ; un tour : 110 liv., chaque) était plus intéressante. On allait revoir aux prises « les

deux frères ennemis » *Mendicant* et *Scroggins*. Décidément leurs propriétaires ne songeaient pas à les ménager; car *Mendicant*, vaincu la veille, avait déjà couru dans la journée, et *Scroggins* était plus boiteux que jamais. Cette fois, *Mendicant*, qui était monté par Mizen, prit une revanche complète sur *Scroggins*, malgré les efforts de son jockey Robinson.

COURSE DE PONEYS

Un intermède comique fit oublier ce sombre drame. On vit l'instant d'après cinq « poneys », montés par des enfants, s'aligner devant le starter. Le grave *Journal des Débats* nous apprend comment cette course d'un nouveau genre avait été organisée : « Il y a quelques jours un membre du Jockey-Club trouva un nid de poneys corses, ils étaient cinq; ils furent tirés au sort entre plusieurs amis : M. de Châteauvillard eut *Triste-à-Pattes*, M. Robin, *Fiasco*, M. Greffulhe, *Piombino*, M. David, *Funoso*, M. Brys, *le Géant*. Ces messieurs convinrent de les faire courir à Chantilly et que le vainqueur les aurait tous. En effet ils ont couru, montés par des jockeys de leur taille; ils ont fait un tour de l'hippodrome, au milieu des éclats de rire de la foule. *Fiasco* a gagné. M. Robin est aujourd'hui à la tête de cinq poneys, gros comme le poing. Il en fera sans doute un attelage avec piqueur¹. »

1. *Journal des Débats*, 23 mai 1838.

PRIX DU JOCKEY-CLUB

Après cette récréation, les amateurs de chevaux reprirent une physionomie de circonstance, pour examiner de près les concurrents du prix du Jockey-Club. Sur les onze chevaux primitivement engagés, cinq d'entre eux restaient en présence. Le duc d'Orléans mettait en ligne deux pouliches, *Margarita* et *Dolorosa*, qui avaient déjà montré une certaine qualité; lord Seymour avait également deux représentants : l'un d'eux *Fortunatus* avait fini l'avant-veille derrière *Dolorosa*; l'autre, *Vendredi*, n'avait pas encore couru, mais il passait pour galoper, bien qu'on l'estimât dans son écurie inférieur à *Fortunatus*. Lord Seymour pensait pouvoir battre les chevaux du duc d'Orléans; comme nous l'avons dit plus haut, il imputait la récente défaite de *Fortunatus* à la seule faute de Robinson, et il estimait que son cheval devait cette fois prendre sur la pouliche une complète revanche. Malgré tout il n'était pas tranquille, et il craignait de voir son « Derby annuel » lui échapper. Il y avait en effet un cinquième larron dans l'affaire, et celui-là paraissait être le concurrent le plus dangereux; c'était *Insulaire*, le cheval de M. de la Salle.

L'histoire d'*Insulaire* mérite d'être rapportée. M. de Cambis avait vendu, trois ans auparavant, à M. de la Salle, une jument appelée *Médée*, qui provenait du haras de Meudon. Celle-ci était pleine; elle donna à son nouveau propriétaire un poulain, sur la paternité duquel on n'était pas bien fixé. On hésitait à lui attribuer comme père

Lottery. Napoléon ou *Rowlston*. Quoi qu'il en soit, ce poulain « élevé dans les gras pâturages d'une de ces îles plantureuses que fécondent les eaux de la Garonne¹ », devint bientôt superbe; envoyé à l'entraînement, il y donna de telles espérances, qu'on le jugea digne de disputer le prix du Jockey-Club.

Lord Seymour voulait vaincre à tout prix: il pensa que le plus sûr moyen était d'acquérir *Insulaire* avant la course; une offre de 15 000 francs ayant été déclinée, il en fit une autre de 18 000; c'était à cette époque une somme énorme pour un cheval. Pourtant M. de la Salle ne se laissait pas tenter; il refusa même la proposition que lord Seymour lui fit en dernier ressort de partager le prix: « il voulait combattre, il voulait essayer de vaincre et d'arracher le sceptre des courses aux mains qui le portaient depuis si longtemps!² »

Cette belle constance ne fut pas récompensée: *Insulaire* refusa complètement de s'employer pendant la course, malgré les efforts de Mizen son jockey, qui ne comprenait rien à ce mauvais vouloir. Peut-être le cheval fut-il écœuré par le train sévère: en effet, dès le départ, Robinson, qui montait *Vendredi*, mena à une allure rapide, suivant les ordres qu'il avait reçus; et il s'empressa d'atteindre le poteau, sans avoir été rejoint.

Résultat imprévu, surtout pour lord Seymour! Celui-ci, bien qu'il remportât pour la troisième fois consécutive le

1. *Journal des Débats*, 23 mai 1838.

2. *Journal des haras*, mai 1838.

prix du Jockey-Club, ne cachait pas son mécontentement. Il avait en effet voulu gagner avec *Fortunatus*, il avait parié en sa faveur; *Vendredi* devait seulement faire le jeu et s'effacer à temps devant son compagnon d'écurie; mais Robinson, dans son désir de vaincre, avait dérangé toutes ces combinaisons; et *Margarita* était même venue sur la fin de la course battre *Fortunatus*, pour la seconde place! L'ordre d'arrivée fut le suivant :

<i>Vendredi</i> , pn b., par <i>Caïn</i> et <i>Naïad</i> ¹ à lord H. Seymour (Robinson), 100 liv.	1.
<i>Margarita</i> , pche b., par <i>Royal Oak</i> et <i>Manille</i> , à S. A. R. le duc d'Orléans (Pavis), 97 liv.	2.
<i>Fortunatus</i> , pn b., par <i>Royal Oak</i> et <i>Maria</i> , à lord H. Seymour (Flatman), 100 liv.	3.
<i>Insulaire</i> , pn b.-br., <i>Lottery</i> , <i>Napoléon</i> ou <i>Rowlston</i> et <i>Médée</i> , à M. de la Salle (Mizen), 100 liv.	4.
<i>Dolorosa</i> , par <i>Silvio</i> et <i>Sweetlips</i> , à S. A. R. le duc d'Orléans.	5.

Ce résultat inattendu avait déçu tout le monde. Le train sévère, fait par *Vendredi*, avait-il faussé l'ordre d'arrivée? Lord Seymour s'était-il trompé sur le mérite respectif de ses chevaux? Mystère. Quoi qu'il en soit, « la course, observait le *Journal des haras*, dut être la plus vite de toutes celles qui ont eu lieu entre les poulains nés en France » et il ajoutait en matière de conclusion : « Si

1. *Naïad*, la mère de *Vendredi*, fut une poulinière remarquable; elle produisit successivement : *Nativa*, *Lantara*, *Dorade*, *Slane*, et *Roméo*, tous chevaux excellents dont nous aurons l'occasion de parler dans la suite.

Insulaire et *Fortunatus* n'ont pas répondu aux espérances qu'on avait conçues de leur qualité. *Margarita* s'est couverte de gloire en courant comme elle l'a fait contre un cheval qui a fait preuve d'une grande vitesse et d'une vigueur remarquable¹. »

COURSE DES HAIES

La course des haies, par souscription, termina bien la réunion. M. de Vanblanc, en selle sur *Swift*, le représentant de lord Seymour, fut assez heureux pour battre de nouveau, après une lutte acharnée, M. Mackensie Grièves, qui montait *Peau-de-Chagrin*, une jument appartenant au major Fridolin. Ainsi « la journée du 20 mai, si souvent favorable à nos rivaux d'outre-mer, finissait pourtant sur un nom bien français² ».

1. *Journal des haras*, mai 1838.

2. *Journal des Débats*, 23 mai 1838.

CHAPITRE VI

1839

Création d'une nouvelle journée. — La Société d'Encouragement et l'administration des haras. — *Code des courses de Chantilly*. — Le duc d'Orléans envoie ses chevaux à Chantilly dès le mois de janvier — Aménagement des Grandes Écuries. — Installation du personnel. — Projets de fêtes. — Les événements politiques font du tort à la réunion. — Lord Seymour n'est plus invincible sur le turf. — Nouveaux symptômes. — Courses du 16 mai : prix du ministère du Commerce. — Journée du 17 mai : prix spécial de l'administration des haras : prix de la Reine Blanche : Le Foal stakes. — Un steeple-chase improvisé — Journée du 19 mai : le « Derby » de Romulus : nombreux incidents dans les « courses des haies ».

Le succès de la réunion précédente n'avait pas été aussi complet que ses organisateurs auraient été en droit de l'espérer. Aussi font-ils tous leurs efforts pour relever l'éclat du meeting de Chantilly, au printemps de 1839. Les courses, qui doivent commencer le jeudi 16 mai, comportent une journée supplémentaire. Le programme est remanié en conséquence ; la Société d'Encouragement crée deux épreuves nouvelles, le Foal stakes et le prix de la Reine Blanche ; d'autre part, le ministère du Commerce donne un prix de 2 000 fr. et l'administration des haras porte sa subvention primitive de 2 000 à 5 000 fr.

On s'étonnera peut-être de voir la Société d'Encouragement accepter l'ingérence de l'administration dans les courses de Chantilly. Mais il ne faut pas oublier que ses ressources sont encore minimes et qu'elle ne saurait refuser le concours de l'État, bien qu'il soit nettement opposé à ses idées.

Les raisons de cette hostilité sont faciles à comprendre.

L'administration des haras en effet, qui avait eu jusqu'alors la haute direction de l'élevage et des courses en France, crut son autorité menacée par la fondation de la Société d'Encouragement. Elle n'entendait pas qu'on lui fit concurrence; aussi déclara-t-elle une guerre acharnée à la nouvelle société, cherchant par tous les moyens à limiter son influence, à contrarier ses projets, à combattre ses principes¹. Si elle n'osait pas lutter ouvertement contre une institution que le duc d'Orléans avait prise sous son patronage, elle n'en demeurait pas moins fidèle à ses vieux errements et réfractaire à toute idée de progrès: forte de son règlement², elle imposait, dans les épreuves dotées

1. On sait que le décret du 16 mars 1866, rendu par le maréchal Vaillant, sur le rapport du général Fleury, grand écuyer, mit fin à cette lutte: l'article 10 prescrivait que tous les hippodromes de courses plates au galop devaient être régis à l'avenir par le règlement de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France.

2. En vertu de ce règlement, qui datait du 16 mars 1825 et avait été remanié par l'arrêté du 15 décembre 1837, les courses étaient classées en deux divisions, celle du nord et celle du midi, et en 8 arrondissements ou circonscriptions. Chacune de ces circonscriptions avait un ou plusieurs chefs-lieux où se disputaient les prix à des époques déterminées et toujours les mêmes. Dans toutes ces courses, étaient seuls admis les chevaux entiers et les juments nés et élevés en France, et

par elle, des conditions souvent absurdes. Ainsi elle préconisait, comme nous aurons l'occasion de le voir, les courses de 4000 m. en partie liée qui, « loin de donner une idée plus exacte du mérite des chevaux, présentaient le plus souvent des résultats absolument faux, dès qu'il y avait plus de deux concurrents ¹. »

La Société d'Encouragement, qui s'inspirait d'autres principes, avait également son règlement propre. On imagine la confusion produite par l'application à tour de rôle, dans une même journée et sur un même hippodrome,

ayant au moins 3 ans. L'âge des chevaux se comptait à partir du 1^{er} mai de leur naissance.

Les prix étaient classés dans l'ordre suivant :

Première classe : grand prix royal (12 000 fr.).

Deuxième classe : prix royaux.

Troisième classe : prix principaux.

Quatrième classe : prix d'arrondissement.

C'étaient de véritables prix de série. Nul cheval n'était admis à disputer un prix de classe inférieure à celui qu'il avait gagné, mais il pouvait courir un prix de même ordre, en prenant une surcharge de 3 à 4 kil. selon qu'il avait déjà été vainqueur d'un ou plusieurs prix de cette même classe. — Un maximum de temps était accordé pour les épreuves et déterminé de la façon suivante : pour chaque épreuve de 2 kil., 2 m. 50 s. ; pour chaque épreuve de 4 kil., 5 m. 50 s. ; toutefois le grand prix devait être couru en 5 m. 20 s.

Dans les courses de 2 et de 4 kil. à plusieurs épreuves, tout cheval qui dans la 1^{re} ou la 2^e épreuve, n'avait pas atteint le but 8 s. au plus tard après le vainqueur, était déclaré distancé et n'était plus admis à courir l'épreuve ou les épreuves suivantes. Dans ces courses à plusieurs épreuves, il était accordé une demi-heure de repos entre chaque épreuve.

Pour des courses d'arrondissements de Paris et pour les courses qui avaient lieu dans les autres départements, le jury était composé : 1^o du préfet qui présidait ; 2^o d'un officier des haras ; 3^o de trois autres membres choisis par le ministre sur une liste de candidats double de ce nombre et présentée par le préfet.

1. S. F. Touchstone, *Les courses en France et à l'étranger*, p. 3j.

de deux règlements différents. C'est sans doute pour en faciliter la compréhension au public que M. Charles Laffitte eut l'idée de faire paraître en 1839 le *Code des courses de Chantilly*¹.

Nous croyons intéressant de reproduire ce document qui renseignera le lecteur sur beaucoup d'usages sportifs de cette époque.

CODE DES COURSES DE CHANTILLY

RÈGLES GÉNÉRALES

1. Les chevaux prennent leur âge, à dater du 1^{er} janvier de l'année de leur naissance. Ainsi, un cheval né dans l'année 1838 aura un an le 1^{er} janvier 1839.

2. On entend par :

Poids de hasard, une course, où, sans fixer de poids, chaque partie fait monter son cheval par une personne quelconque.

Par :

Poids de taille, une course dans laquelle un cheval de 1 m. 353 porte un poids donné, suivant son âge, et tout cheval plus grand ou plus petit porte plus ou moins, dans la proportion de 3 kil. par 25 millimètres.

Par :

Pari de poteau, une course où on déclare courir un cheval d'un âge donné, sans le désigner autrement avant de l'amener au *poteau de départ*.

Par :

Handicap forcé, une course où chacun engage son cheval ou

1. Laffitte (Charles), *Code et calendrier des courses de Chantilly*, Paris, imp. Félix Malteste. — Reproduit par Th. Bryon dans le *Calendrier des courses de chevaux pour l'année 1838*.

ses chevaux, moyennant un certain enjeu, sans connaître ni la distance, ni le poids: une personne est désignée pour fixer la distance commune et les poids respectifs de chaque cheval, selon son mérite, son âge, etc., etc., et l'arrêt de ces conditions oblige chaque cheval à courir ou à abandonner son enjeu.

Par :

Handicap libre, une course analogue à la précédente, excepté dans la faculté laissée à chaque cheval, après la publication des conditions, de les accepter ou de les refuser, sans perdre tout ou partie des enjeux.

3. Les chevaux se mesurent par mètres et se chargent par kil.

4. Le cheval gagne, dont la tête passe la première le poteau du juge.

5. Personne ne peut faire courir plus d'un cheval, soit qu'il lui appartienne en tout ou en partie, soit en son nom ou en celui d'un autre, dans une course avec épreuves.

6. Dans une course en partie liée, où l'on ne court que 3 épreuves, ne peuvent concourir pour la troisième que les 2 gagnans de la première et de la seconde. Le second cheval sera celui qui aura gagné une épreuve.

Dans une course en partie liée ordinaire, le second cheval est celui qui bat les autres deux fois sur trois, bien même qu'il n'ait pas gagné une épreuve.

8. Quand le prix a été gagné en deux épreuves, les chevaux sont placés d'après leur ordre d'arrivée dans la deuxième.

9. Pour gagner un prix en plusieurs épreuves, le cheval doit en avoir gagné deux, quand bien même il ne se serait présenté aucun concurrent pour l'un et l'autre.

10. Quand trois chevaux ont chacun gagné une épreuve, seuls il doivent concourir pour une quatrième, d'après laquelle ils seront placés, étant égaux auparavant.

11. Si dans une course en partie liée, on n'a pu distinguer quel cheval est premier dans une épreuve, l'épreuve devient nulle, et tous les chevaux peuvent recourir, à moins que cette épreuve ne

soit nulle entre deux chevaux qui déjà ont chacun gagné une épreuve.

12. Ne sont pas compris dans le poids les plaques des chevaux.

13. Sont distancés les chevaux qui courent hors des poteaux, s'ils ne rentrent dans la lice par le même endroit d'où ils sont sortis. L'on entend par « hors des poteaux », toute déviation de l'hippodrome tracé qui en abrège la longueur.

Sont distancés, les chevaux retirés avant que le prix soit gagné.

Sont distancés, les chevaux dont les jockeys croisent ou coupent.

16. Il n'y a pas de distance dans une quatrième épreuve.

17. Un cheval qui aura parcouru seul le terrain ou reçu dédit ne sera pas considéré comme gagnant, bien qu'il ait reçu le prix.

18. Une jument ou un étalon non éprouvés sont celle ou celui dont les produits n'ont pas encore couru en public.

19. Si dans une course, deux ou plusieurs chevaux arrivent tête à tête, ou courent une épreuve morte, ces chevaux seuls devront recourir de nouveau, et les autres demeureront placés, comme si dans le premier cas la course avait été décisive.

20. Quand une des conditions de la course est que le gagnant peut être réclamé pour une somme déterminée, les propriétaires seuls de chevaux engagés dans la course ayant le droit de le réclamer, le propriétaire du second cheval a la priorité, puis celui du troisième, etc., etc.; Le réclamant pourra s'adresser, soit au propriétaire du cheval ou à son entraîneur, ou au juge. Toutefois, le cheval réclamé ne sera remis que contre paiement, lequel devra être effectué le même jour que la course, soit dans les mains du propriétaire, soit dans celles du commissaire, sous peine de prescription. Et cependant, le propriétaire du cheval réclamé pourra exiger du réclamant qu'il prenne et paie le cheval, s'il ne l'a fait dans la journée.

21. Quand une des conditions d'une course est que, pour y être admis, un cheval doit n'avoir jamais gagné un prix d'une plus grande valeur que X, il est entendu que de cette somme doivent être déduites l'entrée de ce cheval, ainsi que les charges

du gagnant. Par exemple, qu'un cheval ait gagné une poule de 6 souscripteurs, à 300 fr. par cheval, le gagnant ayant à payer 100 fr. au fonds des courses, il pourra être admis à une course pour des chevaux qui n'auront jamais gagné un prix de plus de 1 400 fr.

22. Si dans une course dans laquelle le second cheval reçoit les entrées, il n'y a pas de second cheval, ces entrées devront être partagées également entre les souscripteurs du prix, ou rendues au donataire du prix, ou demeurer affectées à ce prix, s'il est annuel, jusqu'à ce qu'il y ait un second cheval.

DES PARIS

1. Tout parieur a le droit d'exiger le dépôt des fonds, et sur le refus qui lui en serait fait, il peut déclarer le pari nul.

2. Le jour de la course, un parieur peut, en raison de l'absence de l'autre, faire une déclaration publique du pari, sur le terrain, et demander si quelqu'un veut faire les fonds pour le parieur absent, et si personne n'y consent, le pari peut être déclaré nul.

3. Si une course fixée pour un certain jour, pendant une semaine de courses, est remise par consentement mutuel à un autre jour de cette même semaine, tous les paris restent bons. Mais si, au lieu du jour, c'est la semaine qui est changée, les paris deviennent nuls.

4. On ne peut pas déclarer nuls sur le terrain de course les paris qu'on est convenu de payer ou de recevoir, dans Paris ou dans tout autre endroit désigné.

5. Quand une personne a parié pour un cheval contre le champ, le champ se compose de tous les chevaux qui courent contre lui; mais il n'y a pas de champ, s'il ne part pas au moins un cheval contre lui.

6. Tous paris faits pendant que les chevaux courent ne sont décidés que quand le prix a été gagné, à moins qu'on ne soit convenu de parier pour l'épreuve en train.

7. Un pari fait entre deux épreuves est nul si le cheval sur qui le pari est fait ne recourt pas.

8. Si en pariant on a dit courir ou payer, le pari est bon quoique le cheval ne parte pas. Lorsqu'une course est annoncée courir ou payer, cela signifie que tous les paris faits sur cette course sont considérés comme paris courir ou payer, sans qu'il ait été nécessaire de le déclarer.

9. Quand deux chevaux arrivent tête à tête dans une poule ou un prix, et que les parties conviennent de partager l'enjeu également, les paris se règlent comme suit : tout l'argent parié sur ces deux chevaux, ou sur l'un ou sur l'autre d'eux et le champ, est mis ensemble et départi également entre les parieurs. Si, après l'épreuve morte, les enjeux sont répartis inégalement entre les deux chevaux, l'argent des paris est encore mis en commun et réparti entre les parieurs dans la même proportion que les enjeux.

10. Si quelqu'un a parié pour un des chevaux qui ont couru l'épreuve morte contre un des chevaux battus, il gagne la moitié de son pari.

11. Si l'épreuve morte est le premier cas d'un pari double, le pari devient nul.

12. Une somme ou une prime donnée pour avoir engagé un pari ne devra pas être rendue parce que la course n'aurait pas lieu.

13. Tous engagements et paris sont annulés par la mort de l'une ou l'autre des parties avant l'issue de l'engagement ou du pari.

14. Tout pari fait après la course, au moyen de signaux, d'indications quelconques, devra être considéré comme nul et frauduleux. Si un jockey ou traîneur, ou propriétaire, s'était rendu coupable d'une action aussi déshonorante, il ne pourrait plus ni faire courir, ni monter.

15. Tous paris doubles sont considérés courir ou payer. Tous paris faits sur deux chevaux deviennent nuls, si plus tard ces chevaux deviennent la propriété du même individu, ou celle de son associé authentique.

16. Tous paris, faits sur deux chevaux, sont nuls, si aucun des deux ne gagne, à moins de stipulations particulières.

17. Du moment que la personne chargée de faire partir les chevaux a donné l'ordre aux jockeys de prendre leur place, le propriétaire de tout cheval qui arrive au poteau est engagé pour l'intégralité de son enjeu, et tous les paris relatifs à ses chevaux sont devenus courir ou payer.

DES NOMINATIONS

1. En inscrivant un cheval, il suffira que son propriétaire le désigne par son nom, s'il a déjà couru dans les prix du Gouvernement, ou de la Société d'Encouragement, ou à Chantilly, ou à Versailles. Si ce cheval n'est dans aucune de ces catégories, ou bien même dans le calendrier anglais des courses, son propriétaire devra donner le nom du père, de la mère et de la grand-mère maternelle, à moins que le père et la mère ne soient eux-mêmes déjà enregistrés dans le Stud-Book français ou anglais.

2. Si la mère a été couverte par plusieurs étalons, il devra en être fait mention en donnant tous leurs noms.

3. Si un cheval est nommé ou entré dans une course sans avoir satisfait à cette loi, il ne pourra pas partir, et son propriétaire n'en sera pas moins tenu de payer dédit, ou son enjeu, si la course est courir ou payer.

4. Tous les paris sur ce cheval disqualifié seront nuls.

5. Quiconque, ayant souscrit à un prix, désirerait se retirer après la clôture des nominations, ne pourra le faire sans obtenir le consentement de toutes les parties intéressées.

6. Aucun individu ne pourra faire courir de cheval dans une course, si avant la clôture des entrées pour cette course il reste devoir des enjeux ou des dédits. Il n'en devra pas moins l'enjeu ou le dédit de cette même course à laquelle il aura souscrit; tous les paris sur ce cheval disqualifié seront nuls.

7. Dans toutes les courses où l'on admet une remise de poids

pour les produits de chevaux ou jumens non éprouvés, cette remise de poids devra être réclamée par le souscripteur avant la clôture des nominations; l'omission de cette formalité fera perdre tout droit à cette remise.

8. Personne n'aura le droit de faire courir un cheval sans avoir payé son entrée ou son enjeu.

9. La veille de chaque jour de courses, ou le jour même, avant dix heures du matin, l'ordre et l'heure des courses seront publiés par le juge et affichés dans la cour des écuries. Chaque montre devra être réglée sur l'horloge de l'église.

DES TRAINEURS ET JOCKEYS

1. Chaque traîneur et jockey devra être au poteau avec son cheval à l'heure indiquée. Si, à l'expiration de cinq minutes, le cheval n'est pas prêt à partir, chaque délinquant paiera une amende de 20 à 100 fr. en faveur du fonds des courses.

2. Si, dans la course, un cheval pousse ou croise un autre cheval, prend la corde sans avoir trois bonnes longueurs d'avance, quitte son sillon pour barrer celui d'un autre cheval venant derrière lui, même avec plus d'une longueur d'avantage, ce cheval sera disqualifié ou distancé, soit pour s'être dérobé, soit pour la négligence ou la malice du jockey. De plus, tout autre cheval dans la course, appartenant en tout ou en partie au propriétaire du cheval ainsi disqualifié, sera également distancé. S'il peut être prouvé que le jockey dans cette circonstance s'est ainsi comporté avec une mauvaise intention, le juge, selon la gravité du cas, pourra le suspendre indéfiniment, ou lui infliger une amende. Cette mesure est d'autant plus impérieuse, que, tant pour la sûreté des jockeys que pour la satisfaction du public, on ne saurait trop sévir contre toute manière déloyale de monter.

3. Toute réclamation relative à l'article ci-dessus doit être faite avant ou pendant le pesage du jockey plaignant, soit par lui, le traîneur ou le propriétaire, soit au juge ou à la personne chargée du pesage.

4. Les jockeys, après avoir passé le poteau du juge, doivent venir à cheval à la balance, et celui qui serait descendu de cheval auparavant ou qui n'aurait pas le poids voulu, sera distancé, à moins que dans le premier cas il ne soit tombé par accident, et alors si sa chute l'empêchait de remonter, il pourrait être transporté à la balance.

5. Si un jockey tombe de cheval pendant la course, et que le cheval soit remonté à l'endroit de la chute par une personne d'un poids suffisant, le cheval sera placé de même que si l'accident n'était pas arrivé.

Toutes les personnes qui désireront courir à Chantilly devront s'adresser au juge-commissaire avant le 1^{er} avril, époque de la publication des listes. Elles auront à s'entendre avec lui dans le cas où le nombre des courses déjà inscrites ne pourrait plus être augmenté sans inconvénient.

A cette époque les fonds devront être déposés dans les mains du juge.

Toute personne, en engageant un cheval à Chantilly, devra se considérer comme liée par les présents réglemens.

Le juge pourra se faire remplacer par une personne compétente ou appointée aux emplois nécessaires; ses décisions seront sans appel. Le montant des prix, poules, etc., etc., sera remis aux gagnans en mandats à dix jours de vue.

Le juge-commissaire.

LONGUEUR DES COURSES DE CHANTILLY

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

	Mètres.		Milles anglais.
Prix d'Orléans.	1 950	à peu près	1 1/4
— du Jockey-Club.	2 500	—	1 1/2
— des chevaux de deux ans.	815	—	0 1/2
— d'Aumale.	5 850	—	3 3/4
— des Haies.	3 900	—	2 1/2
Une distance.	235	—	» »

Ce *Code des courses de Chantilly*, si précis dans tous les détails, vient à son heure, car la réunion de 1839 promet d'être particulièrement importante.

En prévision de cette brillante réunion, le duc d'Orléans décide d'envoyer ses chevaux dès le mois de janvier à Chantilly, pour y achever leur préparation. Les somptueuses écuries du Château sont prêtes pour les recevoir. Mais il faut également loger le personnel qui les accompagne. M. Dugied, receveur des Domaines et Bois de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale, est chargé de veiller à tous les détails de cette installation. Dès le 7 janvier, il écrit à M. Lambert, directeur du Domaine :

« Monsieur,

» Je viens d'être prévenu que les chevaux de course appartenant au Prince royal devaient arriver samedi matin à Chantilly. Le piqueur annonce treize garçons, le jockey et lui, en tout quinze personnes, mais ils ont demandé en outre un second lit, puis un lit de domestique. Le jockey fera sans doute la même demande. Il faut donc composer dix-neuf lits de suite.

» L'usage dans la maison de Condé n'était pas de donner des lits aux femmes d'employés et encore moins à leurs domestiques : ils logeaient le plus ordinairement en ville. Je désirerais donc savoir si l'administration consent à sortir de cet usage, et m'autorise à donner au piqueur et au jockey du Prince royal les lits qu'ils demanderont. Il faut remarquer qu'ils entendent bien aussi être fournis de linge.

» Je vous ferai aussi observer, monsieur, que ce n'est qu'avec beaucoup de peine que l'on est parvenu à composer une douzaine de lits de suite en dédoublant les lits du Château, et qu'il faudrait probablement recourir aux lits de maître, s'il arrivait quelques voyages extraordinaires.

» Néanmoins, comme je ne recevrai pas d'instructions avant l'arrivée des chevaux et des gens qui les conduisent, je ferai en sorte d'avoir des lits tout prêts à monter provisoirement dans le cas où le piqueur et le jockey auraient compté dessus.

» DUGIED ¹. »

Sur ces entrefaites, le personnel de l'écurie d'entraînement arrive avec armes et bagages et M. Dugied l'installe. Pourtant une note du 14 février nous apprend que « le Prince auquel il a été rendu compte des dispositions provisoirement prises pour le logement des personnes chargées du soin des chevaux de course, a approuvé cet état provisoire, mais sans admission ultérieure des familles des employés, qui sont envoyés seuls. L'usage suivi dans la maison de Condé se trouve ainsi maintenu et devra être désormais observé ². »

Du reste il ne saurait être question de démeubler les appartements du Château et du bâtiment neuf au profit des chambres des écuries. Car le Prince royal a manifesté l'intention de passer quelques jours à Chantilly pendant la semaine des courses et d'y tenir cour plénière; on

1. Archives du musée Condé.

2. Id.

annonce des fêtes brillantes auxquelles doit présider S. A. R. madame la duchesse d'Orléans. Tous les logements vont être occupés et il faut songer à les remettre en état :

« Les voyages des Princes à Chantilly et la présence pendant une partie de l'année des gens des Écuries du Prince royal dans cette résidence, écrit M. Dugied, le 6 février¹, a fait reconnaître l'utilité de quelques réparations et augmentations à faire au mobilier du Château. » A cette lettre est annexé un rapport de M. Monet, concierge du Château de Chantilly. Nous en extrayons le curieux passage suivant :

« Demande pour le service des chambres des Écuries, la fourniture de douze lits de suite pour éviter de démeublée (*sic*) le château et le bâtiment neuf, lors des voyages des Princes et des chevaux de courses; chaque lit serait composé d'un lit de sangle, un sommier en erin, un matelas de bonne laine, un traversin, remplie de plume et deux couvertures de laines, chaque lit coûterait 150 fr., ce qui ferait 1 800 fr. On pourrait dépenser 500 fr. de moins en mettant un sommier en foins piqué, au lieu de erin, et la deuxième couverture en bour de coton, ce qui réduirait les douze lits à 1 300 fr. et remplirait le même objets.

» J'ai l'honneur de vous salué,

» MONET. »

Et M. Dugied ajoute : « Quant à la fourniture de douze

1. Archives du musée Condé (lettre à M. Lambert).

lits de suite, elle me semble utile pour éviter le déplacement des meubles du Château et du bâtiment neuf, surtout si on considère qu'on est toujours dans la nécessité de fournir aux gens de livrée, des couchers de maîtres. »

Une nouvelle lettre de M. Dugied, à la date du 20 avril, nous renseigne également sur la nature des fêtes projetées.

« *A monsieur Lambert, directeur des Domaines
et du Contentieux.*

» Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous prévenir que Mgr. le duc d'Orléans a envoyé hier un inspecteur du mobilier de la Couronne afin de s'assurer si, dans le cas où la Princesse assisterait aux courses qui doivent avoir lieu le mois prochain, il y aurait possibilité d'établir un théâtre dans la salle de spectacle du Château.

» Vous savez, monsieur, que cette salle avait été commencée en 1830, et qu'il n'existe que les murs. Cependant il paraît que rien ne s'opposerait à ce que les désirs du Prince fussent remplis, au moyen des ressources du mobilier de la Couronne. Cependant, pour mettre en état les pièces de service du théâtre, il y aurait quelques légères réparations à faire, qui sont évaluées au premier aperçu, par M. l'inspecteur des bâtimens à 500 fr. environ...

» Voudrez-vous bien, monsieur, me donner des instructions en conséquence.

» DUGIED¹. »

1. Archives du musée Condé.

Ainsi rien ne manque au programme des fêtes. Dîners, réceptions et spectacles doivent encadrer les courses et augmenter l'attrait du déplacement.

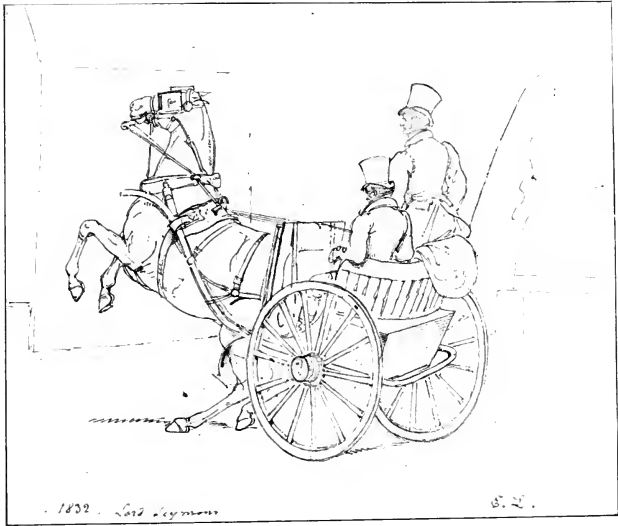
Mais les événements politiques vinrent contrecarrer tous ces projets de réjouissances. Les sanglantes journées du 12 et du 13 mai¹ eurent leur répercussion sur la réunion de Chantilly. Le duc d'Orléans et le duc de Nemours retenus dans la capitale, ne purent assister le 16 mai à la première journée de courses. « Les équipages et le service de bouche des Princes avaient été renvoyés à Paris; les dames étaient contremandées; la maison et la vénerie allaient retourner à Compiègne². » Beaucoup de gens, craignant des troubles plus sérieux, étaient partis en toute hâte à la campagne; et le mauvais temps acheva de compromettre la réunion. « Jamais solennité ne fut plus triste et plus délaissée par le beau monde. Figurez-vous que pendant les trois jours il n'y a pas eu plus d'une douzaine de voitures sur la vaste Pelouse et qu'à peine a-t-on aperçu cinq ou six lionnes intrépides dans les tribunes³. »

1. On sait que cette émeute, dont les chefs étaient Blanqui, Barbès, et Martin Bernard, éclata subitement le dimanche 12 mai « pendant que tout Paris était à la promenade ou aux courses du Champ-de-Mars ». Quelques heures suffirent pour la réprimer. Elle eut pour conséquence la formation d'un nouveau ministère. Dans cette combinaison le maréchal Soult était ministre des Affaires étrangères et président du conseil; M. Duchâtel, ministre de l'Intérieur; M. Teste, de la Justice; M. Passy, des Finances; M. Villemain, de l'Instruction publique; M. Dufaure, des Travaux publics; M. Cunin-Gridaine, du Commerce; le général Schneider, de la Guerre; l'amiral Duperré, de la Marine. — *Histoire de la monarchie de Juillet* par Paul Thureau-Dangin.

2. *Le National*, 19 mai 1839.

3. *Le Siècle*, mai 1839.

Pourtant cette année 1839 est caractéristique; elle marque une phase nouvelle dans l'histoire des courses en France. Lord Seymour a perdu la suprématie qu'il exerçait sur le turf. Au mois de septembre 1838, une épidémie de toux a sévi sur son écurie; ses chevaux ne parviennent



LORD HENRY SEYMOUR

D'après un dessin de Eug. Lami, daté de 1839.

(Collection de M. J. Picot.)

pas à retrouver leur forme; aussi dépité, blessé dans son amour-propre, annonce-t-il pour la fin du mois de mai la vente à Sablonville de tout son effectif¹.

1. Cette vente, annoncée à grand fracas, eut lieu effectivement à Sablonville les 30. 31 mai et 1^{er} juin. Elle mérite d'être citée, car c'est peut-être le premier exemple en France d'une vente de chevaux fictive,

Pourtant si lord Seymour n'a plus les mêmes succès qu'autrefois, la cause de cette déchéance ne tient pas seulement à la maladie de ses chevaux, mais aussi aux progrès réalisés par ses concurrents. Les sacrifices que le duc d'Orléans n'a cessé de faire pour améliorer son haras de Mendon, commencent à porter leurs fruits. Et tandis que lord Seymour, dans un accès de mauvaise humeur, a renvoyé Robinson, le duc d'Orléans s'est assuré les services d'Edwards, un jockey plein d'avenir. Enfin il y a quelques jeunes propriétaires, tels que M. Santerre et M. Aumont, auxquels la fortune vient sourire. Ces nouveaux venus, il est vrai, sont encore peu nombreux. « Les millionnaires parisiens mettent ailleurs le luxe de leurs dépenses: celui-ci aime mieux les tableaux, celui-là préfère les danseuses. M. de Castellane consentirait à jouer sur son théâtre toutes les comédies inédites de nos bas-bleus, avant de songer à acheter *Fortunatus* ou *Vendredi*¹. » Néanmoins le goût des courses s'implante progressivement en France, et une évolution caractéristique s'opère.

JOURNÉE DU 16 MAI

Malgré ces heureux symptômes, la première journée de la réunion fut une faillite. Le 16 mai, en raison des événements politiques, il n'y eut pas sur l'hippodrome

exemple imité bien souvent depuis cette époque. Lord Seymour racheta en effet la plupart de ses chevaux. Il ne devait renoncer définitivement à faire courir qu'en 1842.

1. *Le Siècle*, mai 1839.

plus de deux cents personnes étrangères à la ville, y compris tous les membres du Jockey-Club.

PRIX DE CHANTILLY

Les courses commencèrent à deux heures par le prix de Chantilly. La gagnante *Camarine*, jum. b., 6 ans, par *Camel* et *Woful Marc*, appartenant à M. Aumont, de Caen, après avoir perdu de justesse la première épreuve, ne remporta les deux autres que d'une tête. Elle battait *Rough and Ready*, un cheval hongre appartenant au comte d'Hédouville et cinq autres concurrents.

PARI PARTICULIER

La seconde course était un pari particulier de 100 louis, moitié forfait; poids, 95 liv.; distance $\frac{3}{4}$ de tour. Les deux grandes écuries rivales mettaient chacune en ligne leur meilleur poulain de deux ans! Lutte passionnante, qui se termina à l'avantage du duc d'Orléans. La roue de la fortune avait tourné: lord Seymour n'était plus invincible sur le turf.

Borodino, pn a. 2 ans issu de *Glaneur* et *Mehira* par *Tramp*, (Paris), à S. A. R. le duc d'Orléans. 1.

Géricault, p. b.-br., 2 ans issu de *Royal-Oak* et *Harriett* par *Rainbow*, à lord H. Seymour. 2.

PRIX DU MINISTÈRE DU COMMERCE

Le prix du ministère du Commerce était, comme nous l'avons dit, une épreuve nouvelle, dont les conditions avaient été établies d'après le règlement des haras.

2 000 fr. en partie liée; distance 4 kil., pour ch. et jum. de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France; poids 3 ans, 96 liv.; 5 ans, 116 liv.; 6 ans, 119 liv.; 7 ans, 122 liv. Les jum. porteront 3 liv. de moins; un gagnant d'un prix principal portera 6 liv. de plus; le gagnant de deux prix principaux portera 8 liv.; ne sera pas admis à courir pour ce prix, le gagnant d'un prix royal, d'un prix du roi, ou d'un grand prix royal; 2 napoléons d'entrée pour le fonds de course.

Malheureusement cette course n'offrit pas l'intérêt qu'elle promettait; car *Margarita*, pche b., 4 ans, par *Royal Oak* et *Manille*, appartenant à S. A. R. le duc d'Orléans, y fit walk over. Lord Seymour lui-même n'avait pas pu mettre en ligne un seul représentant capable d'affronter la lutte!

THE NEW BETTING ROOM STAKES

The New Betting Room stakes lui donna enfin l'occasion de gagner une course, car sa jument *Lantara*, montée par Flatman, battit *Donna Julia* qui portait les couleurs de S. A. R. le duc d'Orléans.

TWO YEAR OLD STAKES

Mais immédiatement après, dans le Two Year Old stakes, le Prince royal prit une éclatante revanche. Son cheval *Borodino*, déjà vainqueur dans la journée (on continuait à ne pas ménager les deux ans), battit *Jenny* (*Royal Oak* et *Kermesse*), appartenant à lord Seymour et *Anatole* (*Royal Oak* et *Wawerley Mare*), appartenant à M. John Palmer.

JOURNÉE DU 17 MAI

Cette journée débutait par le prix spécial de l'administration des haras.

PRIX SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION DES HARAS

5 000 fr. pour ch. et jum. de P. S. nés et élevés en France; entrée, 2 napoléons pour le fonds de course; même poids que pour le prix du ministère du Commerce; le gagnant d'un prix du Roi, ou d'un prix royal, portera 6 liv. de plus; le gagnant de deux portera 8 liv. de plus; ne sera pas admis à concourir le gagnant d'un grand prix royal; distance, 4 kil. en partie liée.

Si la valeur du prix était importante, il faut reconnaître aussi que les conditions imposées par l'administration des haras étaient particulièrement sévères : 4 kil. en partie liée! Trois concurrents affrontèrent la lutte. La victoire resta à *Vendredi*, le représentant de lord Seymour. Il est vrai que *Lestocq*, appartenant au duc d'Orléans, tomba boiteux dans la première épreuve où il s'était classé second; il dut être retiré.

<i>Vendredi</i> , p. b., 4 ans, par <i>Caïn</i> et <i>Naiad</i> , 111 liv., appartenant à lord H. Seymour (Flatman).	1. 1.
<i>Lestocq</i> , pn. b., 4 ans, par <i>Sir Hercules</i> et <i>Clatter</i> , 111 liv., à S. A. R. le duc d'Orléans	2. ret.
<i>Woodnymph</i> , p. g., 4 ans, par <i>Rowlston</i> et <i>Cristal</i> , 108 liv., à M. Fasquel.	ret.

PRIX D'AUMALE

Le prix d'Aumale ne fut disputé que par deux concurrents. *Viola*, montée par Edwards et appartenant à S. A. R.

le duc d'Orléans, battit la *Fiancée*, montée par Flatman et appartenant à lord Seymour. Le jockey Edwards avait montré beaucoup d'habileté pendant le parcours, en faisant une savante course d'attente.

PRIX DE LA REINE BLANCHE

Les conditions du prix de la Reine Blanche étaient les suivantes :

1 000 fr. donnés par le fonds de course, pour tous chevaux montés par des Messieurs (Gentlemen-riders); entrée 10 napoléons, moitié forfait, s'il est notifié au commissaire le 20 avril; le gagnant retirera les forfaits et pourra être réclamé pour 1 500 fr. ; le cavalier gagnant recevra les entrées; le dernier cavalier paiera 10 napoléons au second; les chevaux dont les nattes seront tressées avec des rubans aux couleurs du jockey, porteront 5 liv. de moins; 4 souscripteurs ou pas de course; distance, course du Jockey-Club; poids 3 ans, 126 liv.; 4 ans, 137 liv.; 5 ans et au-dessus, 145 liv.

C'était la première fois qu'on disputait un prix à réclamer sur l'hippodrome de Chantilly. L'innovation était heureuse; mais on ne peut s'empêcher de sourire en lisant certaines conditions de cette épreuve, telles que la décharge accordée aux chevaux dont les nattes seraient tressées avec des rubans rappelant les couleurs du jockey! Cette course fut gagnée par *Despair*, appartenant à M. G. Edwards et montée par M. Mackensie Grieves. *Creusa*, une jument de M. Carter parut d'abord devoir l'emporter. Mais à la hauteur des tribunes, M. de Beaumont, qui la montait, lui donna si mal à propos un coup de cravache, qu'elle se

déroba et se fit battre de justesse. *Cartoon*, appartenant à M. F. Drake, et monté par M. de Normandie, était troisième.

FOAL STAKES

La Foal stakes était également une épreuve nouvelle. Cette course, réservée aux chevaux de trois ans, devait fournir l'occasion à quelques concurrents du prix du Jockey-Club de prendre un galop public avant le dimanche. A ce titre elle était particulièrement intéressante pour les amateurs de chevaux.

500 fr. chaque, moitié forfait, pour pns et pches nés en France en 1836; poids, 100 liv.; les pches porteront 3 liv. de moins; distance, 2 kil.

Sur les quatorze « poulains ou pouliches » qui avaient été primitivement engagés, sept se présentèrent au poteau. *Rocquencourt* appartenant à S. A. R. le duc d'Orléans, et *Luntara*, appartenant à lord Seymour, étaient nettement favoris. Ils durent pourtant baisser pavillon devant *Aspasie* une fille de *Royal Oak* et *Waverley Mare*, appartenant à M. Santerre et qui partit délaissée à vingt contre un. Bien que cette victoire eût coûté des sommes considérables à beaucoup de parieurs, elle fut très favorablement accueillie. M. de Santerre « pour ses débuts sur le turf » triomphait des deux grandes écuries; en outre *Aspasie* avait été montée par Olivier, à la fois son entraîneur et son jockey; un Français celui-là, qui battait deux des meilleurs jockeys anglais, Pavis et Flatman!

« C'était M. Apperley (Nemrod) qui présidait au départ. Faire partir ensemble sept chevaux vifs et impatients n'est pas toujours chose facile; aussi malgré son habileté et sa vieille expérience, le célèbre sportsman a-t-il échoué une première fois. Mais la seconde tentative a parfaitement réussi: les sept coursiers sont bien partis¹. » Un seul faux départ, c'était vraiment bien excusable, et l'on ne pouvait guère en vouloir au starter!



Le « Foal stakes » terminait la journée. Il fallait trouver une occupation pour le lendemain. Les Princes étaient repartis, la chasse était contremandée. Que faire? Les amateurs de chevaux décidèrent, pour passer le temps, d'improviser un steeple-chase. Un terrain situé sur la route de Nanteuil à deux lieues au delà de Senlis, leur parut favorable à la réalisation de ce projet. Huit chevaux montés par leurs propriétaires ou leurs amis furent engagés et coururent deux fois. M. Mackensie Grievés fut assez heureux pour gagner les deux épreuves.

JOURNÉE DU DIMANCHE 19 MAI

Le 19 était le grand jour. Pour cette solennité, les Princes étaient revenus de Paris: beaucoup de personnes avaient suivi leur exemple: en sorte que les tribunes,

¹. *Journal des haras*, t. XXIII, juin 1839.

presque vides les journées précédentes, paraissaient suffisamment garnies.

HANDICAP FORCÉ

La première course était un handicap forcé¹, dont l'enjeu était « un thé en porcelaine de Chantilly de 500 fr. avec 500 fr. offerts par S. A. R. le duc d'Orléans » : distance, un tour en partie liée.

Sur les trois chevaux engagés, deux d'entre eux, *Esmeralda* et *Stella* appartenaient à S. A. R. le duc d'Orléans, et le troisième, *Woodnymph* à M. Fasquel. Les deux représentants du duc d'Orléans finirent en tête; mais le Prince royal, devenu possesseur du service à thé par la victoire d'*Esmeralda*, l'offrit avec une bonne grâce parfaite à son concurrent malheureux.

PRIX D'ORLÉANS

Le prix d'Orléans présentait plus d'intérêt, en raison de la qualité des trois chevaux qui restaient engagés. *Fortunatus* avait fini troisième dans le prix du Jockey-Club l'année précédente; *Nautilus* venait de remporter à Paris le prix du Cadran; et *Aspasie* s'était révélée par sa victoire dans le Foal stakes. Elle était même installée favorite, grâce à cette récente performance. Pourtant elle ne put finir que seconde, derrière *Fortunatus*; Flatman prit sa revanche sur Olivier; et ce dernier qui avait été presque

1. Voir la définition du handicap forcé dans le *Code des courses de Chantilly*.

porté en triomphe deux jours auparavant, fut accusé d'incapacité par les parieurs déçus.

Fortunatus, pu b., 4 ans, par *Royal Oak* et *Eglé*, 116 liv., appartenant à lord H. Seymour (Flatman). 1. 1.

Aspasie, peche b., 3 ans, par *Royal Oak* et *Wawerley Mare*, 97 liv., à M. Armand Santerre. 2. 2.

Nautilus, pu b.-br., 4 ans par *Cadland* et *Vittoria*, 126 liv., à S. A. R. le duc d'Orléans. 3 ret.

Deux courses particulières furent disputées ensuite :

PARI PARTICULIER

Dans le premier pari particulier, le vieux *Mendicant*, appartenant au comte d'Hédouville, battit *Lady Charlotte*, une jument appartenant à M. de Pontalba.

PARI PARTICULIER

Dans le second, *Incertitude*, appartenant à M. F. Sabathier n'eut pas de peine à triompher de *Woodnymph*, déjà nommée.

PRIX DU JOCKEY-CLUB

Et puis, ce fut le prix du Jockey-Club. Sur dix-neuf chevaux primitivement engagés, neuf d'entre eux devaient prendre part à la course. Les deux grandes écuries avaient chacune trois représentants. Le duc d'Orléans mettait en ligne *Romulus*, *Rocquencourt* et *Donna Julia* ; lord Seymour *The Chip of the old Block*, *Lantara* et *Britannia*. Trois autres propriétaires, MM. Fasquel, le comte de Narbonne et

Rivière avaient leurs couleurs représentées respectivement par *Tramp*, *Branche d'Or* et *Artéon*.

Dans ce lot plaisant, on faisait *Romulus* favori à quatre contre un: *Donna Julia* était à six; *The Chip* à huit; on prenait à cinquante contre un les trois chevaux du Prince royal dans les trois premiers. Le favori *Romulus* justifia la confiance dont il était l'objet, bien qu'il eût donné de sérieuses émotions à ses partisans, car il ne gagna que d'une tête. Il battait *Lantara* et *The Chip of the old Block*; *Rocquencourt* finissait quatrième. La course avait été menée à une allure rapide par *Britannia* et *Rocquencourt*, chargés d'assurer le train. « Jamais on n'avait vu encore une réunion de si bons et si beaux chevaux¹. »

Romulus, p. b., 3 ans, par *Cadland* et *Vittoria*, 100 liv., appartenant à S. A. R. le duc d'Orléans (F. Edwards). . . 1.

Lantara, p. b., 3 ans, par *Royal Oak* et *Naiad*, 100 liv., à lord H. Seymour. 2.

The Chip of the old Block, pn b.-br., par *Royal Oak* et *Maria*, 109 liv., à lord H. Seymour. 0.

Rocquencourt, pn b.-br., par *Logic* et *Contribution*, 100 liv., à S. A. R. le duc d'Orléans. 0.

Britannia, p. n., 3 ans, par *Cadland* et *Ténériffé*, 97 liv., à lord H. Seymour. 0.

Donna Julia, pche b., 3 ans, par *Royal Oak* et *Manille*, 97 liv., à S. A. R. le duc d'Orléans. 0.

Artéon, pn b., 3 ans, par *Royal Oak* et *Anna*, 100 liv., à M. J. Rivière. 0.

Tramp, pn b.-br., 3 ans, par *Cadland* et *Alméida*, 100 liv., à M. Fasquel. 0.

1. *Le courrier français*, mai 1839.

Branche d'Or, pèche b., 3 ans, par *Lottery* et *Vénitienne*,
97 liv. à M. le vicomte de Narbonne. 0.

Quelques instants après le prix du Jockey-Club, les amateurs de chevaux connurent un autre événement sportif qui les intéressait vivement : la victoire de *Bloomsbury* dans le Derby d'Epsom.

Deux courses des haies complétaient le programme.

PREMIÈRE COURSE DES HAIES

La première ouverte « aux chevaux non de pur sang, non entraînés régulièrement » était en partie liée. Deux chevaux, appartenant à M. de Normandie et à M. de Greffulhe avaient été engagés. M. de Normandie devait monter son cheval; M. de Greffulhe avait confié le sien à M. Mackensie Grieves. Cette course donna lieu aux incidents les plus divers : « M. Mackensie Grieves, qui montait *Counterpart*, croyant qu'il ne s'agissait que d'une épreuve, avait poussé son cheval de manière à gagner cette épreuve, tandis que M. de Normandie, ménageant le sien, lui donnait la possibilité d'en faire une autre. Le vainqueur exténué, ne pouvant fournir à une autre course, est retiré; le vaincu recommence, parcourt la distance et arrive au but facilement. On le dispense de la troisième épreuve¹. »

Second incident : Les conditions de la course stipulaient que le gagnant pouvait être réclaté pour cinquante louis. « Après la première épreuve, M. Santerre a demandé à

1. *Le courrier français*, mai 1839.

user du droit accordé en prenant *Counterpart*; après la deuxième, M. de Pontalba a réclamé le cheval de M. de Normandie¹. » Le commissaire dut être fort occupé à démêler cet imbroglio !

DEUXIÈME COURSE DES HAIES

Dans la seconde course des haies, M. de Normandie courait seul. Le public, persuadé que la course précédente était la dernière, avait envahi la piste. M. de Normandie dut non seulement sauter les obstacles, mais aussi éviter les piétons. C'est par ce tour d'adresse que se termina en 1839 la réunion de Chantilly.

¹. *Journal des haras*, t. XXIII, juin 1839.

CHAPITRE VII

1840

Opinion d'un Anglais sur la Pelouse de Chantilly. — Agrandissement de l'hippodrome. — Principaux établissements d'entraînement à Chantilly ou dans les environs. — M. Ch. Laffitte veille à l'entretien de la piste. — Le prix du Jockey-Club porté à 7 000 francs. — Création d'une réunion d'automne. — Le goût des courses n'est pas encore implanté en France. — Courses du 14 mai : *Portess* bat *Trugédie* dans le Two Year Old stakes. — Courses du 15 mai. — Les amateurs visitent les haras de Courteuil et de Beaurepaire. — Courses du 17 mai : « Le Derby » de Tontine ; incidents. — Réunion d'automne. — Courses du 3 octobre. — Courses du 4 octobre. — *Fiametta* gagne le prix du comte de Paris, et *Anatole* le Saint-Léger ; les propriétaires ne ménagent pas leurs chevaux.

« La belle et vaste Pelouse de Chantilly, écrivait un rédacteur dans le *Sporting magazine* en février 1840¹, est bien certainement le plus bel hippodrome de France, et j'ai entendu dire qu'on avait le projet de l'améliorer encore en évitant une pente assez rapide qui existe du côté du Château, avant les grands marronniers.

» Les avantages que présente un aussi beau terrain de course ont probablement déterminé S. A. R. à établir ses écuries d'entraînement à Chantilly. »

1. Article reproduit par le *Journal des haras*, t. XXV, avril 1840.

Ce terrain, qui faisait l'admiration de nos voisins d'Outre-Manche, va être encore amélioré par les soins de M. Charles Laffitte. Celui-ci s'était préoccupé déjà en 1839 d'agrandir l'hippodrome; à force d'insistance et de démarches, il finit par obtenir gain de cause l'année suivante. Voici son projet tel qu'il l'a exposé lui-même dans une première lettre adressée aux administrateurs des biens de Mgr. le duc d'Aumale¹.

« 18 juin 1839.

» Messieurs,

» En qualité de commissaire des courses de Chantilly et dans l'intérêt de cette utile institution, je viens vous demander d'élargir l'hippodrome en empiétant sur une portion de la forêt. La partie de bois que je demande d'abattre forme un triangle, dont le sommet est le Rond de Diane, un côté aboutit à la pelouse derrière la Chapelle, l'autre côté à la barrière située derrière la tribune du Prince. La Chapelle ne devrait pas être abattue, mais le Jeu d'Arc serait détruit. Si je suis assez heureux pour obtenir de vous, messieurs, cette importante adjonction au terrain de courses, je solliciterai de vous une nouvelle faveur, en me mandant promptement votre décision, car il faudra plusieurs mois, pour que le nouveau terrain puisse être livré aux chevaux.

» J'ai l'honneur d'être, messieurs,

» Votre dévoué serviteur,

» CH. LAFFITTE. »

1. Archives du musée Condé.

Ce projet de M. Charles Laffitte est pris en considération et nous avons eu sous les yeux l'échange de correspondance qui s'établit à ce sujet entre M. de Dampierre, inspecteur du Domaine, et le nouveau directeur des Forêts, M. de Lamartinière. Pourtant rien n'est décidé à la fin de l'année 1839 et M. Charles Laffitte, qui tient à la réalisation de son idée, revient à la charge dans la note suivante :

« Note sur le besoin immédiat d'agrandir la pelouse de Chantilly¹.

» Les courses de Chantilly, instituées en 1835, par S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, ont pris depuis cette époque un accroissement que dans l'intérêt des éleveurs et de la ville, on ne pouvait espérer.

» En 1835, la course la plus importante était contestée par 4 chevaux.

» En 1840, 29 poulains de 3 ans sont inscrits pour un seul prix. En 1841, 35 poulains de même âge doivent concourir pour un prix semblable.

» L'hippodrome de Chantilly, vaste en 1835, est donc devenu étroit et dangereux pour 1840. Il doit être élargi sans plus de retard, au risque de voir les courses perdre rapidement l'intérêt et l'utilité qu'elles possèdent.

» Curieux de justifier la confiance du Prince royal qui m'a remis la direction des courses de Chantilly, et d'assurer le succès de son œuvre, j'ai l'honneur de réclamer l'addition à la Pelouse de la partie de bois comprise entre l'hippodrome et le carrefour de Diane.

1. Archives du musée Condé.

» Ce défrichement est un sacrifice bien léger, que fera le domaine d'Aumale, à la prospérité et à la rénovation de la ville de Chantilly.

» Seule l'administration voudra-t-elle refuser un encouragement, devenu indispensable, lorsque le Roi, le Prince royal, l'administration des haras, la ville de Chantilly, la Société d'Encouragement, et même des individus isolés, contribuent chaque année, par des dons et des souscriptions considérables au bienfaisant éclat de ces réunions du printemps.

» 26 décembre 1839.

» CH. LAFFITTE. »

Les négociations relatives à l'agrandissement de l'hippodrome sont reprises au commencement de 1840 et deux projets sont successivement étudiés. On tombe enfin d'accord et la concession, exposée à la Reine dans le rapport suivant, est définitivement approuvée. La persévérance de M. Charles Laffitte a fini par triompher de tous les obstacles.

RAPPORT A LA REINE 1

« Madame,

» Les courses de chevaux établies depuis quelques années sur la Pelouse de Chantilly semblent prendre de la consistance. Celles indiquées pour le 14 mai prochain annoncent devoir être fort brillantes; déjà cent chevaux environ

1. Archives du musée Condé.

sont arrivés à Chantilly et dans un village voisin; des établissements spéciaux pour des chevaux de course ont lieu à Chantilly et à la Morlaye; et on doit en conclure que ces courses auront lieu pendant plusieurs années encore.

» L'hippodrome est fixé sur la Pelouse de Chantilly dont le terrain est extrêmement favorable, dans la partie entre les fossés du Château et le réservoir situé vers le milieu de la Pelouse; mais il n'a pas les 2 000 m. prescrits; jusqu'à présent, pour obvier à cette différence, on fixait le point de départ à un endroit assez éloigné de celui où s'élèvent les tentes des juges et des nombreux amateurs que ce genre de spectacle attire à Chantilly; mais cette circonstance pourrait faire naître quelques difficultés dont la décision serait embarrassante et le renouvellement nuisible aux courses elles-mêmes.

» Pour parer à cet inconvénient, il faudrait agrandir le champ de course du côté de la forêt; la portion nécessaire et dont on fait la demande à l'administration des biens de Mgr. le duc d'Anmale, est de 4 hectares 48 ares 50 centiares: la valeur que présente ce terrain n'est pas très considérable, et d'ailleurs S. A. R. en restera toujours propriétaire: quant à la superficie, le taillis n'a que 3 et 4 ans, et les arbres, dont fort peu sont au-dessus de 4 pieds de tour, seront exploités, et mis à la fourrière pour le service du Château.

» Mais il existe sur cette portion de terrain une ancienne chapelle qui sert aujourd'hui au logement d'un garde, une maison achetée en 1828 qui a reçu la même destination,

enfin un tir à l'arc établi depuis de longues années par les habitants de Chantilly, avec l'agrément de Mgr. le prince de Condé; la chapelle pourra être conservée, mais l'autre maison et le tir à l'arc devront être démolis; c'est donc une perte réelle pour le Prince et pour quelques habitants peu aisés de Chantilly; la direction des courses ou la ville pourraient indemniser ces derniers des dépenses qu'entraînera le déplacement du tir d'arc et son établissement sur un autre point de la Pelouse.

» D'un autre côté les améliorations que les courses doivent apporter dans les races de chevaux de toute espèce et les avantages immenses que celles de Chantilly produisent à cette ville et à quelques villages voisins ne sont-ils pas des considérations assez puissantes pour que Mgr. le duc d'Anjou, comme prince et comme ayant son principal domaine à Chantilly, fasse quelques concessions pour que ces courses fondées depuis cinq ans, et qui ont pris un très grand accroissement, se soutiennent longtemps encore: ce sera une faveur que Chantilly et ses environs devront à Son Altesse Royale.

» J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté un plan détaillé de la Pelouse, du Château, des Écuries et des points les plus rapprochés avec l'indication des portions de terrain qu'il devient nécessaire de mettre à la disposition de la direction des courses de Chantilly, pour l'agrandissement de l'hippodrome. Votre Majesté pensera sans doute que les concessions demandées, quoique diminuant en quelque chose le domaine du Prince son fils, sont

loin d'être en rapport avec les avantages publics et particuliers qu'elles doivent produire; j'ai l'honneur de la supplier de me donner ses instructions.

» Je suis avec le plus profond respect,

» Madame,

» de Votre Majesté

» Le très humble, très obéissant

» serviteur et très fidèle sujet,

» L'administrateur,

» DELAPLAGNE.

» Palais-Bourbon, le 15 avril 1850. »

Ce rapport une fois accepté, on se met à l'œuvre sans retard. Le terrain est défriché et la plupart des arbres sont abattus dès le 13 mai, par les soins de l'administration: quelques jours plus tard (17 mai), en présence de M. Laffitte, on procède à un nouveau tracé de l'hippodrome et on décide que l'on peut conserver 27 arbres sur la partie récemment concédée, sans nuire aux courses. L'exploitation des bois est entièrement terminée le 20 juin et le commissaire est avisé officiellement le 8 août qu'il pourra faire exécuter les travaux nécessaires « pour le terrassement et le nivellement de la portion de terrain qui a été jointe à la Pelouse pour l'augmentation de l'hippodrome ».

Ces modifications doivent améliorer notablement la piste, dont l'heureuse disposition et la nature du sol réunissent déjà tant d'avantages. De telles considérations,

jointes à l'extension que prennent les courses de Chantilly, vont bientôt faire de cette localité le centre d'entraînement le plus important de France. Dans les premières années on s'était contenté, faute de mieux, d'envoyer, au moment de chaque réunion, les chevaux par la route. Le voyage s'accomplissait en deux étapes, avec un arrêt à Éconen. Le système était long et peu pratique. Le duc d'Orléans, comme nous l'avons dit, fut le premier à rompre avec la tradition, et son exemple ne tarda pas à être suivi. Au printemps de 1840, on comptait déjà plusieurs établissements d'entraînement à Chantilly, ou aux environs. Voici les principaux :

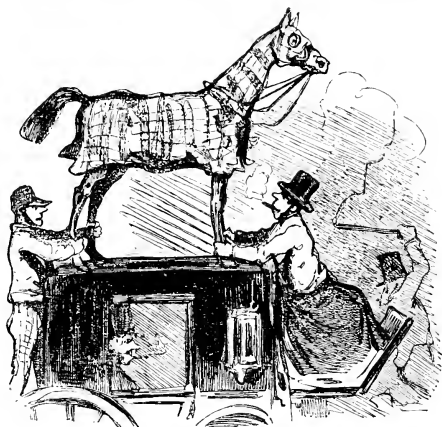
Le duc d'Orléans avait confié à son entraîneur Georges Edwards une vingtaine de chevaux, issus d'étalons tels que *Royal Oak*, *Dangerous*, *Glaucus* et *Priam* et élevés pour la plupart au haras de Meudon que dirigeait le comte de Cambis. On remarquait principalement dans le lot de deux ans *Quoniam*, *Borodino* et *Gygès*¹. Les jockeys de l'écurie étaient Frederick Edwards, frère de l'entraîneur et Pavis.

Lord Seymour avait seize chevaux à l'entraînement; ceux-ci étaient logés à la Fourrière². M. Palmer établi primitivement à la Porte-Maillet, s'était transporté lui aussi à Chantilly; il possédait sur la Pelouse une écurie

1. Au moment des courses du printemps, tous ces chevaux allaient avoir un an de plus.

2. Cet établissement situé au commencement de la route départementale qui mène du carrefour des Lions à la Table, existe encore; il a été transformé en maison de garde.

de treize boxes et entraînait pour MM. le prince de la Moskowa, Sabathier, le comte de Blangy, Jules Rivière, le baron Leconteulx et le comte de Narbonne¹. Un autre propriétaire le M. de Pontalba qui débutait sur le turf, avait mis ses chevaux chez C. Carter, frère de T. Carter.



LE DEPART POUR LES COURSES DE CHANTILLY
(D'après une caricature du *Charivari*.)

qui avait été jadis au service de lord Seymour, et entraînait à cette époque pour son propre compte.

Aux environs de Chantilly, M. Fasquel, propriétaire du haras de Courteuil, avait confié à Hardy une douzaine de

1. Nous donnons, à titre de curiosité, les conditions faites par M. Palmer, entraîneur public, à ses propriétaires :

« Le prix de la pension est de 50 fr. par semaine ou 200 fr. par mois. Un cheval, hors de l'entraînement, moitié prix.

» Les propriétaires devront fournir avec chaque cheval :

» 1^o Une selle, bridon et martingale.

chevaux. M. de Rothschild venait de bâtir à la Morlaye une écurie comprenant douze boxes.

On pouvait donc conclure, avec le rédacteur du *Sporting magazine*, « que Chantilly, quoique tout à fait New-Market¹ sous le rapport des courses, était en grands progrès et marchait à grandes enjambées ».

Toutefois cette heureuse transformation est trop rapide pour ne pas provoquer certains abus. Les entraîneurs galopent délibérément leurs chevaux sur la Pelouse, sans tenir compte des observations qui leur sont faites; et la piste menace d'être complètement détériorée avant même l'époque des courses. Heureusement que M. Laffitte veille. Il demande à l'administration de l'autoriser à faire placer sur l'hippodrome des poteaux et des chaînes. « Sans cette précaution indispensable, écrit-il le 13 janvier à M. de Lamartinière, la partie de la Pelouse, où l'on court, sera labourée comme un champ, par les 60 ou 80 chevaux qui se promèneront chaque jour avant six semaines. Soyez persuadé que sans cette sage mesure, on ne pourra rien obtenir, ni des défenses faites aux traîneurs, ni d'une surveillance incomplète. C'est cette conviction

» 2^o Un licou, chaîne de ratelier et muserolle.

» 3^o Des couvertures avec surfaix, etc., pour leur mettre à l'écurie.

» Les couvertures pour la promenade seront fournies par l'établissement, à moins que les propriétaires ne désirent les fournir eux-mêmes.

» Les ferrages et les déplacements se paieront à part, et toutes les dépenses devront être payées au 1^{er} de chaque mois. »

1. L'auteur fait ici un jeu de mots sur New-Market, qui veut dire Nouveau Marché, aussi bien qu'un célèbre lieu de courses. (Note du *Journal des haras*.)

qui m'a fait dépenser huit cents francs de chaînes, et qui dans ce moment m'oblige à vous importuner ¹. »

La demande de M. Laffitte, qui paraît si naturelle, rencontre cependant une vive opposition. L'administration « craint que cette mesure ne paraisse dangereuse pour les gens à pied, les cavaliers et les voitures qui traversent la Pelouse la nuit, et qu'il n'en résulte des accidents ». Elle propose une autre solution. « Ne serait-il pas possible que les différentes personnes qui ont le projet d'envoyer des chevaux à Chantilly pour les courses, donnassent à leurs traîneurs et palefreniers des ordres assez précis à cet égard, et fixassent même des amendes à encourir par celui qui serait pris en défaut? Il me semble que ce genre de mesures et d'autres que vous pourriez connaître mieux que moi, pourraient suffire pour atteindre le but que vous désirez, et éviteraient le placement sur la Pelouse de barrières et de chaînes qui, outre qu'elles feraient un effet fâcheux à l'œil, seraient dans le cas d'occasionner des accidents ². »

Mais M. Laffitte ne se tient pas pour battu. Il écrit à M. de Lamartinière par retour du courrier :

« Je me hâte, monsieur, en réponse à votre lettre du 17 courant, de vous assurer, que je ne connais pas d'autre moyen d'empêcher la dégradation de la Pelouse, par les chevaux de course, que celui dont je sollicite

1. Archives du musée Condé.

2. Réponse de M. de Lamartinière, 17 janvier 1840. (Archives du musée Condé.)

l'application. Autant que vous, je regretterais qu'il fût cause d'accidents, mais il sera facile de les éviter, en plaçant ces chaînes, loin des routes et des sentes. Bientôt, d'ailleurs, les habitants de la ville auront connaissance de la position de ces obstacles.

» Quant à votre suggestion de punir par des amendes, ceux qui, malgré défense, exerceraient encore leurs chevaux sur l'hippodrome, je l'adopterais de préférence si l'exécution n'en devait pas être illusoire. Charrat, que je charge de divers soins dans l'intérêt des courses, n'est point rétribué d'une part, et de l'autre, lié et vivant au milieu des gens d'écurie, il craindrait de me prévenir des délits que j'ignorerais toujours. La surveillance est impossible. C'est le matin, à la première pointe du jour, que les traîneurs essayent leur chevaux, pour que leurs épreuves demeurent secrètes, et que des témoins indiscrets ne profitent pas du mystère qu'ils ont un si grand intérêt à garder, jusqu'au jour de la course.

» Quant au fâcheux effet que feraient les poupées sur la Pelouse, pour ma part, je ne le redoute nullement, car je sais, par expérience, que leur présence sur un hippodrome réjouit la vue des amateurs de courses, et promet pour le jour de la lutte, aux jambes et aux pieds des chevaux, un tapis élastique de velours vert, au lieu d'un chemin de traverse, aride et raboteux. Craignons de voir la pelouse verte de Chantilly prendre jamais l'aspect du Champ-de-Mars de Paris. Par notre indifférence, nous lui préparerions ce triste sort qui serait la mort des courses de Chantilly.

» Le dégel et les pluies rendent urgente une décision favorable, et je sais d'avance, monsieur, que vous ne négligerez rien pour la provoquer le plus promptement possible.

» J'ai l'honneur d'être, monsieur,

» Votre bien obéissant serviteur,

» CH. LAFFITTE.

« 18 janvier 1840. »

Tandis que M. Charles Laffitte veille avec sollicitude sur l'hippodrome, le comité de la Société d'Encouragement cherche par tous les moyens à accroître la prospérité des courses de Chantilly¹. Il décide de donner plus d'importance au prix du Jockey-Club. Sa valeur à partir de 1840 est portée de 5 000 à 7 000 fr. et ses conditions sont modifiées de la façon suivante :

« 7 000 fr. donnés par la Société d'Encouragement pour poulains et pouliches de pur sang nés en 1837 en France. Entrée 600 fr., moitié dédit; poulains 54 kil.;

1. Le comité des courses prit d'importantes décisions en 1840. Il consacra les séances des 20, 22, 24 et 27 février et 5 mars 1840 à la rédaction du règlement. En ce qui concerne plus particulièrement Chantilly, il nomma un comité des courses de Chantilly, qui fut composé de la façon suivante :

S. A. R. Mgr. le duc de Nemours, président :

M. Charles Laffitte, vice-président :

M. le marquis de la Valette :

M. de Normandie :

M. Achille Fould :

M. le comte Fernand de Monguyon :

M. Ad. Dittmer (celui-ci représentait la direction des haras).

Commissaire :

M. Charles Laffitte.

pouliches 52 kil. 1/2. Un tour et un quart, à commencer de la partie plane après les marronniers. »

En outre, indépendamment des courses du printemps, le comité décide la création d'une réunion d'automne qui doit commencer le premier samedi du mois d'octobre, après les courses du Champ-de-Mars, et comporter deux journées.

Malgré tous ces efforts, le public ne montra pas beaucoup d'empressement à se rendre à Chantilly le 14 mai pour l'ouverture de la réunion du printemps.

« Les luttes de cette première journée, fait observer le *Journal des haras*, ont été faites en présence seulement des véritables amateurs et des autorités civiles et militaires du pays¹. » L'incertitude du temps y était bien pour quelque chose; et puis le goût des courses n'était pas encore très répandu en France, s'il faut en croire l'anecdote suivante, rapportée par un Anglais : « J'achetais un jour, écrit-il, des gants, avant de me rendre à Chantilly pour les courses du printemps 1840; la marchande était jolie, et, tout en essayant mon emplette avec une lenteur digne d'Yorick lui-même, je lui demandai si elle n'allait jamais voir courir. Jugez de mon désappointement de sportsman, lorsqu'elle me répliqua en hochant la tête d'une façon très significative :

— Moi, monsieur... Ah bien oui!... Je n'aime pas des amusements de mauvais genre!

1. *Journal des haras*, t. XXV, avril 1840.

— Vous préférez le bal, sans doute, ou bien l'opéra? repris-je assez troublé.

— Ça, c'est autre chose! me fut-il répondu¹. »

Quant aux « véritables amateurs », ils ne furent guère récompensés de leur fidélité au sport: car les représentants de lord Seymour qui venaient de se comporter fort médiocrement au Champ-de-Mars, prirent sur l'hippodrome de Chantilly, comme nous allons le voir, une éclatante revanche, au grand détriment des parieurs.

COURSES DU JEUDI 14 MAI

PRIX DE CHANTILLY

Le prix de Chantilly qui, selon l'usage, ouvrait la réunion, fut disputé par deux concurrents sans doute bien médiocres : L'un d'eux *Patrician*, un cheval bai par *Mulato*, appartenant à M. Palmer, était dressé sur les obstacles et venait même de gagner le steeple-chase de la Croix-de-Berny; il battit néanmoins au petit galop dans les deux épreuves, *Beau-Nez*, un cheval noir, par *Belzoni*, appartenant à M. de Normandie.

PRIX DU MINISTÈRE DU COMMERCE

Le prix du ministère du Commerce donna lieu à une lutte acharnée entre deux chevaux qui avaient couru le prix du Jockey-Club l'année précédente, *Rocquencourt* et *The Chip of the old Block*; l'avantage resta finalement à ce

1. *Longchamp et Paris élégant*, sept. 1840.

dernier qui ne gagna la troisième épreuve que d'une courte tête.

The Chip of the old Block, ch. b., 4 ans, par *Royal-Oak* et *Maria*, appartenant à lord Seymour (Boyce). . . . 1. 2. 1.

Rocquencourt, ch. b.-br., 4 ans, par *Logic* et *Con-
trition*, à S. A. R. le duc d'Orléans. 2. 1. 2.

Tramp, ch. b., 4 ans, par *Cadland* et *Almeida*, à
M. Fasquel 0. 0. 0.

Coalition, ch. b., 4 ans, par *Rouncival* et *Vanessa*,
à M. le colonel Fridolin. 0. 0. 0.

THE NEW BETTING-ROOM STAKES

Bien que The New Betting-Room stakes, n'eût réuni que deux partants, cette course offrait un grand intérêt en raison de la classe des chevaux engagés. *Roméo* était un des bons trois ans de lord H. Seymour: pourtant *Quoniam*, le représentant du duc d'Orléans était favori, en raison de sa victoire au Champ-de-Mars dans le prix du Printemps. Les parieurs furent déçus une fois de plus. *Quoniam* prit un mauvais départ et se jeta de côté à plusieurs reprises pendant la course. « *Quoniam*, lisait-on dans *la Presse*, quelques jours plus tard, est un cheval d'une humeur intraitable: il mord, il rue, il se dresse, envoie son sabot au nez des grooms, déchire ses longes, jette bas ses couvertures, ses selles, et ne veut en un mot supporter aucun contact... Il est magnifique, plein de moyens, de vitesse, mais il ne court que quand cela lui plaît. Or, jeudi, cela ne lui plaisait pas. Il est mal parti, il a flâné en route, a dévié en arrivant au dernier

tournant. et en définitive s'est fait complètement battre par *Roméo*. très bon et beau cheval¹. »

<i>Roméo</i> , pn b.-b., 3 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Naïad</i> , à lord H. Seymour (Hardy).	1.
<i>Quoniam</i> , pn b., 3 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Noéma</i> , à S. A. R. le duc d'Orléans.	2.

Trois paris particuliers, d'un intérêt trop secondaire pour être relatés, furent disputés ensuite.

PARI PARTICULIER

La septième course (1 500 fr., moitié dédit: un tour) était également un pari particulier. On vit une pouliche et un poulain de deux ans lutter l'un contre l'autre au mois de mai, sur une distance de 2 000 m.! Pourtant ces chevaux appartenaient à lord Seymour et à M. A. Fould, deux propriétaires expérimentés. Mais personne n'avait encore la notion de l'effort qu'on pouvait raisonnablement exiger d'un poulain de deux ans.

<i>Gavotte</i> , pche b., 2 ans, par <i>Tenor</i> et <i>Eglé</i> à lord H. Seymour.	1.
<i>Célar</i> , pn b., 2 ans, par <i>Royal-Oak</i> ou <i>Tenor</i> et <i>Burlesque</i> , à M. A. Fould.	2.

TWO YEAR OLD STAKES

The Two Year Old stakes termina bien la journée. Cette course ne réunit que deux concurrentes, mais d'un ordre particulièrement relevé. En effet ces deux pouliches,

1. *La Presse*, 19 mai 1840.

qui étaient *Poëtess*¹ et *Tragédie*, devaient finir première et seconde, l'année suivante dans le Prix du Jockey-Club.

<i>Poëtess</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Ada</i> , à lord H. Seymour.	1.
<i>Tragédie</i> , pche b.-br., par <i>Alteruter</i> et <i>Sweetlips</i> , à S. A. R. le duc d'Orléans.	2.

JOURNÉE DU VENDREDI 15 MAI

Le temps n'était pas plus favorable que la veille et les courses, suivant l'expression du *Journal des haras* eurent lieu encore une fois tout à fait en famille.

PRIX D'AUMALE

Dans le Prix d'Aumale, *Dulu*, pche b., 3 ans, par *Cullund* et *Manœuvre*, appartenant à S. A. R. le duc d'Orléans, fit walk-over.

PRIX DE LA REINE BLANCHE

Trois concurrents disputèrent le prix de la Reine Blanche.

<i>Rough and Ready</i> , ch. b., à M. le comte d'Hédouville.	1.
<i>Esmeralda</i> , jum. b.-br., par <i>Sylvio</i> et <i>Géane</i> , à S. A. R. le duc d'Orléans.	2.
<i>Lady Charlotte</i> , jum., par <i>Reveller</i> , à M. de Pontalba.	3.

1. *Ada*, la mère de *Poëtess*, avait déjà produit *Miss Annette*: c'est la grand'mère de *Plaisanterie*.

PRIX SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION DES HARAS

Les amateurs de chevaux se réjouissaient d'assister dans le prix spécial de l'administration des haras à la rencontre du vieux *Vendredi* et d'*Insulaire* qui avait été un des favoris du Prix du Jockey-Club en 1838. Mais la course n'offrit pas tout l'intérêt qu'elle promettait. *Insulaire*, parti en tête dans la première épreuve, ne tarda pas à se jeter sur les cordes et à renverser son jockey: *Vendredi*, débarrassé de son plus dangereux adversaire, eut facilement raison de *Facardin*, le troisième concurrent. A la deuxième épreuve, *Vendredi* courut seul, et ayant accompli le parcours dans le temps réglementaire, il fut proclamé vainqueur¹.

<i>Vendredi</i> , par <i>Caïn</i> et <i>Naïad</i> , à M. le baron Antony de Rothschild, vainqueur, 1 ^{re} ép., 5 m. 5 s.; 2 ^e (courant seul), 5 m. 26 s., portant 136 liv. (Flatman).	1. 1.
<i>Facardin</i> , pn b., 3 ans, par <i>Dangerous</i> et <i>Crispine</i> , à S. A. R. le duc d'Orléans.	2. 0.
<i>Insulaire</i> , à M. E. Aumont, dérobé.	0. 0.

FOAL STAKES

Le Foal stakes, comme nous l'avons dit, était un essai public pour quelques concurrents du Prix du Jockey-Club. Aussi la victoire facile de *Jenny* dans cette course en fit-elle aussitôt une des favorites de la grande épreuve.

1. Dans le prix spécial de l'administration des haras, le temps maximum accordé pour chaque épreuve était fixé à 5 m. 50 s. Distance $\frac{1}{4}$ kil. en partie liée.

<i>Jenny</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Kermesse</i> , à lord H. Seymour, vainqueur en 2 m. 19 s. (Hardy).	1.
<i>Anatole</i> , pu b., par <i>Royal-Oak</i> , et <i>Waverley-Pride</i> , à M. Th. Carter.	2.
<i>Gygès</i> , pu a., par <i>Priam</i> et <i>Eva</i> , à lord H. Seymour.	3.
Non placés : <i>Régina</i> , à M. Sabathier et <i>Dudu</i> , à S. A. R. le duc d'Orléans.	

COURSE DES HAIES

La course des haies qui terminait la journée, fut disputée par cinq concurrents : deux d'entre eux *Malo* et *Billy* tombèrent ; un troisième, *Rough and Ready* se déroba : dès lors *Fortunatus*, le cheval de lord H. Seymour, bien qu'il débutât sur les obstacles, n'eût pas de peine à battre *Haldon*, appartenant à M. Goold.

La journée du samedi était en général consacrée à la chasse à courre. Mais le duc d'Orléans était absent : le duc de Nemours venait de se marier, et le prince de Joinville était malade. Pour toutes ces raisons, la chasse n'eut pas lieu et les amateurs de chevaux durent songer à une autre occupation. Ils se consolèrent de ce contretemps en allant à Courteuil, visiter le haras de M. Fasquel, et de là à Beaurepaire où le baron de Curnieu¹ avait installé son élevage. Le soir, tout en commentant les résultats de la veille, ils firent de nouveaux paris sur le prix du Jockey-Club. « Avant les courses de Chantilly, à la

1. Le baron de Curnieu, homme de cheval consommé, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Leçons de science hippique générale, ou traité complet de l'art de connaître et d'élever le cheval*.

dernière représentation de *Robert le Diable* pendant les entr'actes, il n'avait été question que de *Quoniam*¹. » Mais la bonne forme des représentants de lord H. Seymour dérangeait toutes les combinaisons. *Jenny* baissait à la cote; *Quoniam*, grand favori quelques jours auparavant, était délaissé.

Chacun attendait fiévreusement les courses du lendemain.

JOURNÉE DU DIMANCHE 18 MAI

La première épreuve de cette journée, qui avait été l'année précédente le handicap forcé, était remplacée par une course de deux ans.

COURSE DU VASE EN VERMEIL

Un vase en vermeil de 2 500 fr. Par souscription de 500 fr. pour pns de 2 ans, portant 51 kil. 1/2, et pches du même âge, 50 kil., distance environ 900 m.; s'il y a plus de 6 ch., le second retire son entrée, et le gagnant le surplus; entrée 40 fr. pour le fonds de course; le gagnant du Two Year Old stakes portera 1 kil. 1/2 de plus.

Florence, pche a., par *Actéon* et *Sarah*, appartenant à lord H. Seymour, battit facilement dans cette course *Poëless* et deux autres concurrents.

Immédiatement après, lord H. Seymour remporta une victoire non moins aisée dans le prix d'Orléans.

1. *Le Siècle*, mai 1849.

PRIX D'ORLÉANS

<i>Fortunatus</i> , ch. b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Maria</i> , à lord Seymour, portant 63 kil. (Hardy), vainqueur, 1 ^{er} ép., 2 m. 17 s. ;	
2 ^e , 2 m. 19 s. 1/2.	1. 1.
<i>Déception</i> , pche b., 3 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Georgina</i> ,	
à M. E. Aumont.	2. 2.
<i>Coalition</i> , pu r., 3 ans, par <i>Rouncival</i> et <i>Vanessa</i> , à	
M. le colonel Fridolin.	3. 3.
Non placés : <i>Confiture</i> à M. Carter et <i>Rocquencourt</i> , à	
S. A. R. le duc d'Orléans.	

PARI PARTICULIER

Mentionnons, un pari particulier « entre M. de Pontalba engageant *Tyrnis* et M. le capitaine Westbrook, engageant *Red Douglas*, et hâtons-nous d'arriver au prix du Jockey-Club.

PRIX DU JOCKEY-CLUB

Nous avons dit de quelle façon avaient été remaniées les conditions de notre « Derby français », dont le montant, entrées comprises, devait atteindre cette année-là le chiffre respectable de 21 400 fr. Sur les 29 chevaux primitivement engagés, 9 d'entre eux allaient se présenter sous les ordres du starter : C'étaient *Quoniam*, *Gigès* et *Borodino*, appartenant à S. A. R. le duc d'Orléans; *Jenny* et *Roméo*, à lord Seymour; *Tontine*, à M. E. Aumont; *Nelson*, à M. Fasquel; *Auriol*, à M. A. Fould, et *Olivia*, à M. Santerre. L'écurie Seymour, en pleine forme, était grande favorite; on payait 100 contre 10 en sa faveur et on prenait *Jenny*

contre le champ. Mais personne ne songeait à *Tontine*, qui devait pourtant fournir la gagnante de cette belle épreuve.

Il y eut un faux départ, puis les chevaux s'élançèrent, emmenés par *Olivia*; *Gigès* ne tardait pas à se dérober. En passant devant les tribunes *Jenny*, *Quoniam*, *Borodino*,



GARE! GARE!

L'arrivée aux Courses d'après un dessin de G. Vernier, 1850.
(Cabinet des Estampes.)

Olivia et *Nelson* formaient le peloton de tête. Mais la physionomie de la course changeait rapidement : *Tontine* se rapprochait des leaders et venait à la hauteur de *Jenny* et de *Quoniam*; elle les dépassait au tournant des Écuries, et, augmentant progressivement son avance, atteignait le poteau sans avoir été rejointe.

L'ordre d'arrivée était le suivant :

Tontine, pche b., par *Tetotum* et *Odette*, fille de *Libertine* et de *Tigresse*, par *Tigris*, appartenant à M. E. Aumont, de Caen, montée par Lunch, vainqueur en 3 m. 4 s. 1.

Jenny, pche b., par *Royal-Oak* et *Kermesse*, à lord H. Seymour (Hardy). 2.

Quoniam, pn b., par *Royal-Oak* et *Noëma*, à S. A. R. le duc d'Orléans (Edwards). 3

Nelson, pn b. b., par *Dangerous* et *Nell*, à M. Fasquel, de Courteuil. 4.

Non placés : *Roméo*, *Auriol*, *Olivia* et *Borodino*.

Le gagnant était entraîné par T. Hurst.

Cette victoire de *Tontine* causait une grosse surprise : elle fut néanmoins accueillie « par les acclamations du public qui voyait avec plaisir un éleveur, entré depuis peu dans la lice, gagner un prix si considérable¹ ». Mais un courant d'opinion contraire succéda bientôt à cet enthousiasme. Le bruit s'était répandu dans la foule qu'il y avait eu substitution et que la gagnante n'était pas la vraie *Tontine*, mais une pouliche anglaise du nom de *Hérodiade* : d'aucuns prétendaient même que la jument qui venait de courir avait quatre ans.

A l'appui de ces dires, lord H. Seymour déposait une plainte entre les mains du commissaire, et, quelques instants plus tard, l'avis suivant était affiché dans le pesage : « Une objection à la qualification de *Tontine* ayant été faite, le paiement du prix et des paris faits sur cette course (du Jockey-Club) demeure suspendu jusqu'à décision. Ch. Laffitte, commissaire. »

1. *Journal des Débats*, mai 1840.

Cette affaire de *Tontine* n'était pas nouvelle: un groom, renvoyé par M. Aumont, affirmait depuis quelque temps déjà, que la jument inscrite et courant sous le nom de *Tontine* n'était autre qu'une pouliche achetée en Angleterre; on se répétait ces propos sans y croire; mais le résultat du prix du Jockey-Club semblait les confirmer. La question fut portée devant le comité des courses qui la discuta pendant de longues séances, et rendit, après une minutieuse enquête, la décision suivante :

« Vu la réclamation formée contre la qualification de la pouliche *Tontine*;

» Après avoir entendu les témoins à charge;

» Ouï également les explications fournies par M. E. Aumont;

» Attendu qu'il n'a pas été prouvé que la qualification de *Tontine* fût fautive;

» Le Comité déclare cette qualification maintenue et l'opposition considérée comme non avenue.

» Signé : prince de la Moskowa; comte G. de Blangy; vicomte R. d'Albon; comte Delamarre; comte Dumas; comte A. de Vaublanc; comte d'Alton Shée; Lherbette; Fleuriau; comte de Grammont et comte de Cambis.

» 18 juin 1840. »

Le *Journal des haras*, en enregistrant avec satisfaction cette décision, concluait de la façon suivante : « Aujourd'hui tout le monde, et M. E. Aumont plus que

personne, loin d'en vouloir à lord Seymour d'avoir levé le lièvre et de l'avoir suivi, doivent lui en savoir gré, puisque c'est à sa démarche et à sa persistance qu'on est arrivé à la décision que nous sommes heureux d'enregistrer ici, en félicitant la commission sur la sollicitude consciencieuse et impartiale qu'elle a mise à s'éclairer dans cette délicate et grave affaire. »

PARI PARTICULIER

Au milieu de l'émotion causée par ce grave incident, les trois paris particuliers qui furent disputés après le prix du Jockey-Club ne retinrent pas l'attention des amateurs. Signalons toutefois la course qui eut lieu entre *Jenny* et *Auriol* : elle prouve une fois de plus combien les propriétaires de cette époque se souciaient peu de ménager leurs chevaux. *Jenny* qui avait remporté le Foal stakes le vendredi, qui venait de finir seconde dans le prix du Jockey-Club après une course des plus sévères, recourut contre *Auriol*, un cheval appartenant à M. A. Fould « dans un pari particulier de 100 napoléons ». La jument de lord H. Seymour se tira du reste à son honneur de cette nouvelle épreuve qui lui était imposée.

COURSE DES HAIES

La course des haies donna à M. Brotherton l'occasion de déployer tous ses talents de cavalier. Il mena à la victoire *Rough and Ready* qui s'était dérobé deux jours auparavant

et ne songeait qu'à recommencer. *Esmeralda*, jum. b., par *Sylvio* et *Géane*, appartenant à S. A. R. le duc d'Orléans et montée par M. Simons, finit seconde; *Patrician*, ch. b., par *Mulato*, appartenant à M. Palmer et monté par M. Tornhill, était troisième.

Ainsi se terminait la réunion de Chantilly, qui avait été particulièrement favorable aux couleurs de lord Henry Seymour; et bien que celui-ci eût laissé échapper le prix du Jockey-Club, il avait triomphé une fois de plus, sur le terrain du turf, de son principal adversaire le duc d'Orléans¹.

1. Le duc d'Orléans, dont les couleurs n'avaient guère brillé sur l'hippodrome de Chantilly, devait remporter un peu plus tard chez nos voisins d'Outre-Manche un succès flatteur pour son amour-propre de propriétaire. En effet son cheval *Beggarman*, qui était né en Angleterre, gagna la coupe de Goodwood. Le comte de Cambis avait assisté à cette victoire; il s'appretait à revenir en France, lorsqu'il lui arriva une singulière aventure, rapportée par Eug. Chapus; nous ne résistons pas au plaisir de citer l'anecdote.

« M. le comte de Cambis, premier écuyer de M. le duc d'Orléans, revenant de Goodwood en France, après la victoire du cheval *Beggarman*, se trouvait le 6 août 1840 à Douvres, où il attendait l'heure de l'embarquement. Il se promenait sur les quais du port, lorsqu'un gentleman, qui depuis quelque temps le regardait attentivement, l'aborda en lui demandant s'il n'était pas Français. Sur la réponse affirmative de M. de Cambis, l'Anglais continua : « Une révolution éclate en ce moment dans votre pays, lui dit-il, il serait imprudent à vous de vous y rendre; voulez-vous me faire le plaisir d'accepter l'hospitalité chez moi? — Je suis confus de votre obligeance, répond M. de Cambis, mais c'est le cas ou jamais d'aller en France: de quoi s'agit-il donc? — Le prince Louis Napoléon a dû débarquer ce matin même à Boulogne et y proclamer l'empire. » M. de Cambis s'étonna, mais il se hâta de s'embarquer, lui et ses gens et *Beggarman*, et le vase de Goodwood. Le voilà en pleine Manche: un bateau à vapeur passe à contre-bord, il vient de France: on s'approche, on se parle: quelle nouvelle? — « Tout est fini dit le capitaine, la tentative du prince n'a pas réussi! »

Le bateau de Douvres arrive dans le port de Boulogne, on le laisse

RÉUNION D'AUTOMNE

En se séparant au mois de mai, les amateurs de chevaux s'étaient promis de se retrouver à Chantilly pour la réunion d'automne. Mais s'ils tinrent fidèlement cet engagement, leur exemple ne fut pas suivi par le public, et le meeting d'octobre n'attira qu'un très petit nombre de spectateurs. Pourtant cette réunion, qui comprenait deux journées (3 et 4 octobre), était intéressante et les conditions du programme avaient attiré beaucoup de concurrents. Le premier jour, devaient se disputer les deux criteriums, l'un réservé aux poulains, l'autre aux pouliches de

entier; mais comme ce jour-là tout paraît suspect au zèle des magistrats de la ville, M. de Cambis à peine débarqué se voit appréhendé au corps et conduit en prison. Il avait été pris pour un partisan du prince. « Je suis M. de Cambis, dit-il. — Faux nom, lui répond-on, — Écuyer de M. le duc d'Orléans. — Usurpation de titre, lui répond-on. — Le cheval qui m'accompagne vient de courir à Goodwood. — C'est un cheval de bataille que vous devez monter. — Ce vase d'argent... — Devait vous servir à soudoyer vos hommes. — Ce cheval, monsieur, je vous le répète, c'est *Beggarman*, inscrit au programme des courses de Boulogne pour le 25, consultez ce programme: c'est le vainqueur de Goodwood, et ce vase est le prix qu'il a remporté à la grande gloire des écuries de Monseigneur. — Soit, dit le magistrat de Juillet: consultons le programme: Prix de la Ville, une coupe de la valeur de 2500 francs ajoutée à une souscription de 200 fr. par cheval: trois chevaux engagés: *Beggarman* à M. le duc d'Orléans, *Thyrus* à M. de Pontalba et *Coalition* à M. Charles Laffitte. — Eh bien, dit M. de Cambis, vous le voyez-monsieur, vous vous êtes mépris à mon sujet. — Peut-être. — Mettez-moi donc en liberté — Oh! n'allons pas si vite. — Au contraire, allons très vite, cela presse. — Patience, j'y arriverai. » L'homme de police de se retirer sur ces paroles, déjà suffisamment ébranlé dans ses convictions: quelques minutes après l'ordre arrivait, émané de l'autorité supérieure, de relâcher M. le comte de Cambis. » E. Chapus, *Le Turf et les courses de chevaux*. Paris, Hachette 1854, p. 138 à 140.

deux ans. La course la plus importante du second jour était le prix dit le Saint-Léger, donné par le Roi, et ouvert aux poulains et pouliches de trois ans, nés en France. C'était en quelque sorte la contre-épreuve du prix du Jockey-Club.

JOURNÉE DU 3 OCTOBRE

PRIX DU CONNÉTABLE

500 fr. donnés par le fonds de courses; entrée 250 fr. ch. de tout pays et de toutes races; un tour et demi en partant des Écuries; poids 3 ans, 44 kil.; 4 ans, 56 kil.; 6 ans et au-dessus 57 kil; le gagnant pouvant être réclamé pour 1 000 fr.

« La dernière condition, remarque Th. Bryon dans son *Calendrier des courses de chevaux pour l'année 1840*, n'était pas de nature à décider les propriétaires de chevaux ayant quelque valeur à les engager dans ce prix; aussi un seul cheval s'est présenté pour courir. » Ce candidat était *Snowball*, ch. b., par *Arlington* et *Seviglia*, appartenant à M. le comte d'Hédouville.

CRITÉRIUM DE PREMIÈRE CLASSE

Pour le pns de 2 ans, nés en France; 1 000 fr. donnés par Mgr. le duc d'Orléans; entrée 100 fr.; distance, course de 2 ans; poids, 54 kil.; entrée, 2 napoléons pour le fonds de course.

Cauchemar, pn. b., par *Royal-Oak* et *Eva*, à S. A. R. le duc d'Orléans (Pavis). 1.

Quiproquo, pn. b., par *Royal-Oak* et *Naiad*, à lord H. Seymour. 2.

CRITÉRIUM DE DEUXIÈME CLASSE

Pour pches de 2 ans, nées en France: 1 000 fr. donnés par la ville de Chantilly; distance, course de 2 ans; poids, 53 kil.; entrée, 100 fr.; chaque pche paiera 40 fr. pour le fonds de course.

Locomotive, pche b., par *Alteruter* et *Weeper*, à S. A. R. le duc d'Orléans (Pavis). 1.

Poëtess, pche b.-b., par *Royal-Oak* et *Ada*, à lord H. Seymour. 2.

Piccolina, pche b.-b., par *Tenor* ou *Royal-Oak* et *Caïn-Mare*, à M. F. Sabathier 3.

Non placées: *Gavotte*, à lord H. Seymour; *Eloa* à M. A. Fould; une pche n., par *Tenor* et *Nelle*, à M. Fasquel.

La nouvelle victoire de S. A. R. le duc d'Orléans dans cette épreuve confirmait la bonne forme de ses deux ans. Lord Henry Seymour était encore second. Les temps étaient bien changés.

HANDICAP

100 fr. par ch., moitié forfait; 1 000 fr. ajoutés par Mgr. le duc d'Orléans; un tour; le gagnant payant 100 fr. pour le fonds de course.

Cette course fut gagnée par *Confiture*, une pouliche de trois ans, par *Royal-Oak* et *Étrennes*, appartenant au baron A. de Rothschild et montée par Flatman; elle portait 51 kil. 1/2. Un premier faux départ avait causé un incident qui divertit le public. « Le juge avait donné le signal pour faire revenir les chevaux; mais soit que les jockeys de

Feuille-de-Chêne et de *La Sorcière*¹ n'aient pas vu le drapeau, soit qu'ils aient été emportés malgré eux par leurs coursiers, tant est-il qu'ils ont continué leur train pendant tout le premier tour, et même pendant une grande partie du second, au grand étonnement et aux éclats de rire des spectateurs². » Il faut croire que le public était bien disposé ce jour-là.

PARI PARTICULIER

Les amateurs attendaient avec impatience la dernière course de la journée, un pari particulier de 2 500 fr. conclu entre S. A. R. le duc d'Orléans et lord H. Seymour. Cette course disputée sur un tour, c'est-à-dire sur 2 000 m., mettait en présence *Tragédie* et *Florence*, deux bonnes pouliches de deux ans qui s'étaient déjà rencontrées au mois de mai à Chantilly, sur une distance différente il est vrai, dans la course du Vase en vermeil. L'avantage resta encore une fois à *Florence*, la pouliche de lord H. Seymour, mais elle ne gagna que d'une tête; elle était montée par Boyce. Le parcours avait été accompli en 2 m. 18 s. La vitesse montrée par ces deux pouliches de deux ans sur la distance impressionna vivement le public.

1. C'étaient les deux poids légers de la course: *Feuille-de-Chêne* portait 44 kil. et *La Sorcière*, une plume.

2. *Journal des haras*, t. XXVI, nov. 1840.

JOURNÉE DU 4 OCTOBRE

PARI PARTICULIER

Bien que cette journée tombât un dimanche, il n'y avait guère plus de monde que la veille. Un pari particulier fut d'abord disputé. S. A. R. le duc d'Orléans voulait venger l'échec de *Tragédie*. Il la faisait recourir dans les mêmes conditions et sur la même distance contre *Poëtess*, l'excellente pouliche de lord H. Seymour. Pauvre *Tragédie*! On abusait vraiment de sa bonne volonté. Elle fut encore battue d'une tête, malgré les efforts de son jockey Pavis.

PRIX DE NEUILLY

2 000 fr. donnés par le Roi pour tous les ch. qui, ayant couru à Chantilly (les paris exceptés), n'y ont rien gagné; entrée 200 fr., courir ou payer; un tour et demi environ; poids 4 ans, 52 kil. 1/2; 5 ans, 54 kil. 1/2; 6 ans et au-dessus, 58; le gagnant du Grand Prix Royal n'est pas admis; le gagnant peut être réclamé pour 5 000 fr. sans ses engagements; l'entrée est rendue à un ch. ayant gagné à la réunion d'octobre avant cette course.

Ce taux de réclamation de 5 000 fr. s'adressait à des chevaux d'une bonne classe. La course fut gagnée facilement par *Britannia*, jum. n., 4 ans, par *Cadland* et *Ténériffe*, appartenant à M. le prince de Beauvau et montée par Flatman; elle battait *Coalition*, ch. gr.-r., par *Rouncival* et *Vanessa*, qui portait les couleurs du colonel Fridolin.

PRIX DU COMTE DE PARIS

2 500 fr. donnés par Mgr. le duc d'Orléans; entrée, 300 fr. moitié dédit. pns et pches de race, nés en France; 1 1/2 mille; poids, pns, 54 kil.; pches 53 kil.; le gagnant paiera 5 napoléons pour le fonds de course.

La course était fort intéressante, car elle réunissait les meilleurs poulains et pouliehes de deux ans. Elle fut gagnée par *Fiammetta*, pche b., 2 ans, par *Actéon* ou *Camel* et *Wings*, qui appartenait à M. A. Lupin et était montée par W. Butler. Cette victoire de *Fiammetta* le mettait en vedette, car elle battait *Locomotive*, *Poëtess*, *Lapdog* (par *Taurus* et *Princess Edwis*, à M. E. Aumont), *Tragédie*, tous animaux de grand ordre et qui avaient fait leurs preuves. « Le début de M. Lupin avec des produits de ses poulinières, remarquait le *Journal des Débats*, a été couronné du plus grand succès et prouve qu'un haras peu nombreux mais bien dirigé peut lutter avec avantage contre de plus grandes écuries¹. »

PRIX DE CONSOLATION

1 000 fr. donnés par le fonds de course et 500 fr. par Mgr. le duc d'Orléans; entrée 200 fr.; ch. ent. jum. ou hongr. qui n'auront jamais gagné; un tour en partie liée; poids, 3 ans, 43 kil. 1/2; 4 ans, 52 kil.; 5 ans, 55 kil.; 6 ans et au-dessus 57 kil.; jum. et hongr., 1 1/2 kil. de moins; le gagnant peut être réclaté pour 2 000 fr.; si le gagnant du prix du Connétable se

1. *Journal des Débats*, oct. 1840.

trouve être engagé dans ce prix, son entrée lui sera rendue; 2 napoléons pour le fonds de course.

Jocelyn, pu b., 3 ans, par *Cadland* ou *Royal-Oak*, appartenant à M. A. Fould, battit facilement dans les deux épreuves son unique adversaire *Régina*, une pouliche de 3 ans appartenant à M. Sabathier.

HANDICAP

Une bourse de souscription; entrée 100 fr.; un tour.

M. Fasquel trouva enfin l'occasion dans cette course de remporter une victoire. Sa jument *Silhouette* qui portait 48 kil. battit *The Chip of the old Block*, et quatre autres concurrents.

PRIX DIT LE SAINT-LÉGER

4 000 fr. donnés par le Roi; entrée, 400 fr.; pns et pches de 3 ans, nés en France; un tour et demi, en partant des Écuries; poids, pns 55 kil.; pches, 53 kil. 1/2; le gagnant du prix du Jockey-Club portant 2 k. 1/2 de plus; un ch. qui, ayant couru 3 fois dans l'année, n'aura jamais gagné, 2 kil. de moins; le gagnant paiera 15 napoléons au fonds de course; le second ch. recevra son entrée.

Cette course s'adressait, d'après ses conditions, à l'élite de la génération de trois ans. Le but des organisateurs fut atteint. On vit en effet des chevaux d'une réelle qualité comme *Anatole*, *Gigès* et *Déception* courir contre *Jenny*, *Quoniam* et *Nelson* qui avaient figuré dans le prix du Jockey-Club.

La course fut bien disputée. *Quoniam*, qui avait mené pendant presque tout le parcours, tentait de se dérober au dernier tournant. *Gigès* et *Déception* prirent alors la tête, et l'on put croire un instant à la victoire de l'un de ces deux chevaux; mais, un peu plus loin, *Anatole* vint les attaquer et gagna d'une encolure. Cette performance d'*Anatole*, qui avait couru assez obscurément jusque-là, était une révélation.

<i>Anatole</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Waverley-Mare</i> , à M. le baron A. de Rothschild (Flatman).	1.
<i>Gigès</i> , pn a., par <i>Priam</i> et <i>Eva</i> , à S. A. R. le duc d'Orléans.	2.
<i>Déception</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Georgina</i> , à M. E. Aumont.	3.
<i>Jenny</i> , pche b.-b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Naiad</i> , à lord H. Seymour.	4.
Non placés : <i>White Face</i> , <i>Quoniam</i> et <i>Nelson</i> .	

PARIS PARTICULIERS

Trois paris particuliers furent encore disputés au cours de cette journée. Dans le premier, *Fiammetta* qui venait de gagner si brillamment le prix du comte de Paris, n'eut pas de peine à battre sur un demi-mille, malgré une tentative de dérobade, *La Créole*, une pouliche appartenant à lord Seymour. Dans la seconde course particulière, la pouliche de M. A. Fould, *Eloa* courut seule, le poulain de M. le comte de Narbonne ayant été retiré. Enfin dans la troisième qui se disputait sur la distance du prix du Jockey-Club, *Déception* battit *Quoniam*. L'hippodrome de Chantilly semblait décidément ne pas convenir à ce cheval; ses

courses étaient de plus en plus mauvaises: il est vrai qu'on le soumettait à de rudes épreuves. Aucun propriétaire, du reste, ne songeait encore à ménager ses chevaux. Les deux ans n'étaient guère plus épargnés que leurs aînés. *Fiammetta* courait deux fois dans la même journée: et *Poëtess* disputait trois épreuves en deux jours!

Tous ces chevaux allaient pouvoir enfin se reposer pendant quelques mois, car la saison des courses se terminait avec la réunion d'automne à Chantilly. Bien qu'elle n'eût pas attiré un public nombreux, cette réunion avait donné d'excellents résultats « au point de vue sportif »: et tous les journaux étaient unanimes à féliciter ses fondateurs d'une si heureuse initiative.

CHAPITRE VIII

1841

Prosperité des courses. — Nouveaux établissements d'entraînement. — Projets de fêtes pendant la réunion du printemps. — Vogue de Chantilly. — Les fashionables et la mode. — Courses du 13 mai : lutte entre *Gigès* et *Quine* dans le prix du ministère du Commerce. — Représentation théâtrale au Château devant une élégante assistance. — Courses du 14 mai : le prix de la Reine Blanche marqué par un accident. — Nouvelle représentation théâtrale au Château. — Une chasse à courre particulièrement brillante. — Les chœurs de l'opéra ; le bal. — Courses du 16 mai : la mode au printemps de 1841 : « le Derby » de *Portess*. — Rivalités sociales et rivalités politiques. — Une partie de la société veut s'amuser en dehors du Château. — Réunion d'automne. — Courses du 2 octobre. — Courses du 3 octobre : *Fiammetta* retrouve sa forme dans « le Saint-Léger ».

« Nous avons énuméré au chapitre précédent les établissements d'entraînement créés à Chantilly ou dans les environs. Leur nombre s'était rapidement accru en l'espace de quelques mois, et le *Journal des haras* se plaît à constater ce développement du sport avec une orgueilleuse satisfaction. « Les allées droites et sablées et qui, partant de la Pelouse située en face des Écuries, qu'on prendrait facilement pour un palais, se dirigent sur tous les points de l'horizon, sont remplies du matin au soir de chevaux de

course en entraînement, de jockeys, de studs-grooms, de trainers, etc., etc... Chantilly est décidément le New-Market de la France: on n'y parle plus que la langue du turf et du sport: la moitié de la population de cette petite cité est composée d'Anglais, mais d'Anglais à peu près étrangers à tout ce qui n'est pas cheval, course, hippodrome, etc.¹. »

Au début de la saison sportive de 1841, l'écurie d'entraînement la plus importante est celle du duc d'Orléans. Le Prince royal renonce à loger ses chevaux dans les Grandes Écuries. Il a songé d'abord à les transférer à Saint-Firmin²; il se décide à les installer à proximité du Château, dans une propriété appartenant au comte de Cambis³. Son

1. *Journal des haras*, t. XXVIII, avril 1841.

2. Ce projet est exposé dans une lettre de M. de Lamartinière, en date du 5 sept. 1840. (Archives du musée Condé).

3. Cette propriété comprenait tout le vaste immeuble qui fait enclave dans le parc du Château derrière le Jeu de Paume, et qui est délimité par la rue du Cométable et la route de Vineuil. Mais la partie qui fait l'angle des rues était affectée à une hôtellerie, l'hôtel du Grand Cerf. La maison d'entraînement est aujourd'hui représentée par le pensionnat de jeunes filles, numéros 4 et 6 de la rue du Cométable. A cette maison appartenait un terrain de 17 ares, de forme rectangulaire, qui s'enfonçait derrière le Jeu de Paume jusque près des Cascades de Beauvais: les écuries étaient construites, autour de ce terrain à gauche et au fond.

Le 18 février 1858, le comte de Cambis vendit sa propriété au domaine de Chantilly. Les écuries furent démolies, le terrain qu'elles couvraient réuni aux parterres, et le mur actuel de séparation construit. L'hôtel du Grand Cerf fut loué à M. Hippolyte Dudan du 1^{er} août 1858 au 1^{er} août 1870. Dans l'immeuble voisin, des écuries furent construites autour de la cour, à gauche, à droite et au fond contre le nouveau mur du parc, et cet immeuble fut loué au baron Schickler du 1^{er} septembre 1858 au 1^{er} septembre 1866, puis au baron de Hérissem par bail du 27 juin 1868, bail résilié par le Domaine le 15 septembre 1871.

Nous devons ces renseignements à M. G. Macon l'aimable conservateur adjoint du musée Condé.

entraîneur Georges Edwards n'a pas moins de vingt-deux pensionnaires sous sa direction¹.

Lord Seymour a beaucoup réduit son effectif; mais parmi les chevaux qu'il a confiés à R. Boyce, se trouve un crack, *Poëtess*, la future gagnante du prix du Jockey-Club.

M. E. Aumont, de Caen, a quitté les plaines de la Normandie pour venir s'installer lui aussi à Chantilly. Il a dix-sept chevaux à l'entraînement, placés sous la surveillance de Tom Hurst. Nous avons déjà mentionné l'établissement public de M. Palmer. Celui-ci, au début de l'année 1841, a une quinzaine de chevaux sous sa direction.

Aux environs de Chantilly, la Morlaye devient également un centre d'entraînement. C'est là que M. Antony de Rothschild installe une demi-douzaine de pensionnaires qu'il confie à Th. Carter. C'est là également que le prince Marc de Beauvau et M. Jules Rivière ont logé leurs chevaux de course. Ceux de MM. Fasquel et Ch. Laffitte sont entraînés de l'autre côté de Chantilly, à Courteuil.

En résumé, au début de l'année 1841, à Chantilly, la Morlaye et Courteuil tout ensemble, il n'y a pas moins de quatre-vingt-quinze chevaux « en traîne ». Si l'on ajoute à

1. Le duc d'Orléans, s'intéressait vivement à son écurie de course, et allait souvent assister au travail de ses chevaux. « Comme j'ai eu l'honneur de vous en donner avis, écrit l'inspecteur des Forêts à M. de Lamartinière, le 18 mars 1841, le Prince royal est venu hier à Chantilly. S. A. R. est arrivée à 4 heures, accompagnée de M. le comte de Cambis et d'un officier supérieur anglais, grand propriétaire de chevaux de course; le Prince est descendu aux écuries; il a d'abord visité ses chevaux, il les a fait courir sur la Pelouse et dans la route du Connétable; ensuite il a visité le Château dans tous ses détails, ainsi que les écuries. » (Archives du musée Condé.)

ce chiffre l'effectif de MM. A. Fould et Lupin qui travaille à Saint-Germain, on arrive au total de cent quinze à cent vingt chevaux préparés en vue des courses. C'est un résultat inespéré, dont la Société d'Encouragement a le droit d'être fière : « les courses de chevaux semblent devoir prendre enfin le caractère de grave utilité qui seul peut les recommander à l'intérêt public¹ ».

La saison sportive s'annonce donc brillante; encore faut-il attirer du monde sur l'hippodrome, pour en consacrer le succès. Aussi le duc d'Orléans fait-il tous ses efforts pour que la prochaine réunion du printemps ait un éclat tout particulier. Il projette de donner une série de fêtes brillantes qui sauront retenir à Chantilly la société élégante pendant la durée des courses. Il y aura réceptions, spectacles et bals. Le Prince royal compte passer quatre jours au Château avec madame la duchesse d'Orléans, madame la duchesse de Nemours et le prince de Joinville, et y tenir cour plénière. Ainsi « en rendant plus efficace le patronage qu'il accorde aux courses de Chantilly, le duc d'Orléans veut qu'elles puissent rappeler en France la solennité des courses d'Ascot qui sont placées sous le patronage de la reine d'Angleterre² ».

L'annonce de toutes ces réjouissances ne reste pas sans effet. Dès le mercredi, veille des courses, le monde fashionable quitte en masse la capitale pour Chantilly. « Il y a des chaises de poste attelées qui attendent les

1. *Le Temps*, mai, 1841.

2. *Journal des haras*, t. XXVII, mai 1841.

voyageurs à la sortie de l'Opéra : les dames sont folles de ces plaisirs ; on cite une des femmes les plus à la mode qui a étourdiment suivi un cavalier, dans le seul espoir d'être invitée aux fêtes du duc d'Orléans¹. »

Aussi, « Chantilly se peuple-t-il d'heure en heure. Les



LES COURSES DE CHANTILLY

Caricature publiée par *la Mode*, en mai 1841.

(Bibliothèque Nationale.)

maisons de la Grande-Rue, les riants cottages de la Pelouse voient partir leurs paisibles habitants qui fuient devant l'invasion parisienne... Le Jockey-Club avec son matériel, son personnel de cuisine et de domestiques a pris possession d'un hôtel situé près des Écuries. (Répondant ainsi au vœu émis naguère par le major Frazer.) Des

1. *Paris élégant et Longchamp réunis*, 20 mai 1841.

VILLE DE CHANTILLY.

COURSES DE CHEVAUX

Dans le Patronage de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans,

SUR LA GRANDE PELOUSE.

Les Jours de Vendredi et Samedi de Mai sont réservés.

LES COURSES AURONT LIEU DANS L'ORDRE SUIVANT

JEUDI 13 MAI 1^{er} JOUR.

PRIX DE CHANTILLY, 1200 FRANCS,

OFFERT PAR LA VILLE.

Pour Chevaux entiers, hongres, et Juments de tout âge, de toute espèce, de tout pays, qui, avant la Course, n'auront jamais couru dans une course publique ou particulière. — Poids commun : 60 kilos. — En tout en partie liée. — Extra : 2 Napoléons pour le fonds de course.

PRIX DU MINISTÈRE DU COMMERCE, 2,000 FRANCS.

Pour Chevaux et Juments de 3 ans et au-dessous, nés en France, et inscrits au Stud book français; 3 ans, 48 kilos; 4 ans, 55; 5 ans, 68; 6 ans, 69; 7 ans, 61 kilos. Les Juments porteront 1 kilo 1/2 de moins. Le gagnant d'un prix principal portera 3 kilos de plus. Le gagnant de deux prix principaux portera 4 kilos de plus. — Distance : 2 kilomètres en partie liée. — Ne sera pas admis à concourir pour ce prix le gagnant d'un prix royal, d'un prix du Roi, ou d'un grand prix royal. — Extra : 3 Napoléons pour le fonds de course.

NEW BETTING ROOM STAKES.

Ce prix est clos.

TWO YEARS OLD STAKES.

Ce prix est clos.

PARI PARTICULIER.

BRENNAN contre DE LU.

VENDREDI 14 MAI 2nd JOUR.

PRIX D'AUMAËLE, 1250 FRANCS.

Extra : 200 francs. — Le vainqueur paiera 5 Napoléons au fonds de course. — Pour Chevaux entiers, hongres et Juments de toute espèce, nés en France. Le vainqueur pourra être réclamé pour 2,500 francs, sans ses engagements. — Trois chevaux. — 1 an, 12 kilos; 2 ans, 33 kilos; 3 ans, 58 kilos 1/2; 6 ans et au-dessus, 60 kilos. Les Juments et hongres porteront 1 kilo 1/2 de moins. S'il ne part qu'un cheval, les entrées resteront au fonds de course.

PRIX SPÉCIAL

DE L'ADMINISTRATION DES HARAS,
3,000 FRANCS.

Pour Chevaux et Juments de pur sang, nés en France, et inscrits au Stud book français. — Extra : 2 Napoléons pour le fonds de course. — Même poids que pour le prix du Ministère du Commerce. — Le gagnant d'un prix du Roi ou d'un prix royal portera 3 kilos de plus. — Le gagnant des deux, ou de deux de l'un ou de l'autre, portera 4 kilos de plus. — Ne sera pas admis à concourir pour ce prix le gagnant d'un grand prix royal. Le gagnant paiera 10 Napoléons au fonds de course. — Distance : 1 kilomètre en partie liée.

FOAL STAKES.

Ce prix est clos.

PRIX DE LA REINE-BLANCHE, 1,000 FRANCS,

DONNÉ PAR LE FONDS DE COURSE.

Pour Chevaux montés par des Gentlemen riders. — Extra : 10 Napoléons, moitié dédit, s'il est notifié au Comtesse.

PROGRAMME DES COURSES DE CHANTILLY, MAI 1884 (recto)

Publié par la Municipalité.

(Provenant de la collection Piart-Dérinet, commissaire municipal des courses.)

saire, avant le 20 avril. — Le cheval gagnant recevra les débits, et pourra être réclamé pour 1. Napoléon. — Le cavalier gagnant recevra les entrées. Le dernier paiera 10 Napoléons au second cavalier. — Quatre sous-cupents ou pas de course.
Distance du Jockey-Club. — Poids commun : 3 ans, 63 kilos; 4 ans, 68 kilos 1/2; 5 ans et au-dessus, 72 kilos 1/2. — Les chevaux dont les nattes seront treissés avec des rubans aux couleurs du jockey, porteront 2 kilos 1/2 de moins.

DIMANCHE 16 MAI 3^{ME} JOUR.

PRIX D'ORLÉANS, 5,000 FRANCS.

Pour Chevaux et Juments de pur sang, nées et élevés en France. — Poids commun : 3 ans, 50 kilos; 4 ans, 58 kilos; 5 ans, 60; 6 ans et au-dessus, 63 kilos. — Un vainqueur de l'année 1840 portera 3 kilos de plus; des années 1840 et 1841, 5 kilos de plus.
Un tour en partie liée. — Entrée : 2 Napoléons pour le fonds de course, auquel le vainqueur paiera 5 Napoléons.

PRIX DU JOCKEY CLUB.

Le prix est clos.

COURSE DES HAIES, 1,000 FRANCS,

Mont 800 francs donnés par la Ville, et 200 francs par le Fonds de Course.

ENTRÉE : 200 francs. — Poids commun : 72 kilos 1/2. — Gentlemen riders. — Deux toises et quatre toises de 1 metre 20 centimètres dans chaque tour. — S'il ne part qu'un cheval, il devra parcourir la distance en 10 minutes, ou il sera distancé. S'il n'est pas distancé, il ne recevra que 25 Napoléons et son entrées. — S'il part plus de deux chevaux, le dernier paiera 5 Napoléons au fonds de course.

Le prix de Château-Margaux, 2,000 fr.,

OFFERT PAR UN ANONYME.

Handicap forcé, pour tous Chevaux. — Entrée : 200 francs, moitié dédit. — Les engagements devront être adressés au Commissaire, avant neuf heures du soir, le dernier jour des courses de la Société. — Les poids seront affichés et publiés à Chantilly, le 14 mai. — Distance : un tour et une distance. — Le second cheval retirera son entrées.

La Commission des Courses a juré ainsi qu'il suit les différents prix d'entrée, qui seront les mêmes pour les deux premiers jours,

TRIBUNES

Ces tribunes, qui seront placées de chaque côté de celle de la Famille Royale, appartenant aux amateurs aux places ci-dessous, doivent par stalles numérotées, 2 francs et au-dessus, et de centimètres à six au-dessus des autres.

Pour le Jeudi 1 et le Vendredi 2	Premier rang,	10 fr.	Pour le Dimanche 16 Mai	Premier rang,	10 fr.
et Mai, chaque jour	Les autres,	5 fr.		Les autres,	5 fr.

ENTRÉE DE L'HIPPODROME

Pour le Jeudi 1 et le Vendredi 2	Voitures à deux chevaux au plus,	10 fr.	Pour le Dimanche 16 Mai	Voitures à deux chevaux et plus,	10 fr.
et Mai, chaque jour	Voitures à un cheval,	5 fr.		Voitures à un cheval,	5 fr.
	Cavaliers,	2 fr.		Cavaliers,	2 fr.

Nota. Toute voiture à un cheval contenant plus de quatre personnes paiera comme celle à deux chevaux.

ENCEINTE DES CHEVAUX DE COURSE.

Pour le Jeudi 1 et le Vendredi 2	Mai (chaque jour,	15 fr.	Pour le Dimanche 16 Mai	15 fr.
----------------------------------	-----------------------------	--------	-------------------------	--------

Nota. Cette entrée donne droit à une place devant les Tribunes. Les personnes qui retiendront le plus tôt auront pour les trois jours, au portant que 55 francs au lieu de 15.

Les voitures et cavaliers ne pourront entrer que par le barreau de la place du Marché, ou sera placée la barrière d'entrée de l'Hippodrome. — Le bureau d'entrée des Tribunes et de l'Encinte des Chevaux sera placé derrière les tribunes, au fond du terrain en voiture que par l'avenue de la suite, située en face de la poste aux chevaux. — Les bureaux ouvriront 9 heures. — Les voitures non inscrites ne seront pas admises dans l'Hippodrome, dont l'entrée sera également et expressément interdite aux étrangers. Il sera pris des mesures sévères contre les chiens qui seraient trouvés errant en liberté. — Les personnes qui désirent se procurer des billets d'entrée, et avoir des renseignements sur les logements à louer dans la ville, pourront se présenter au bureau des Courses, à la Mairie. — Les marchands forains qui vendent ou établissent sur la Pelouse, devront s'adresser au même bureau. Les Places seront gratuites.

La RÉUNION D'AUTOMNE aura lieu les Samedi 2 et Dimanche 3 Octobre; le Programme en sera publié le plus tôt possible.

Les Membres de la Commission des Courses

C. L. JACQUIN, OBER, ROYER, PIERRE-DERIVES, MORARD, DESORMEAUX ET FIAMINI.

FU ET APPROUVÉ : à Chantilly, le 12 avril 1841.

Le Maire, JACQUIN.

PROGRAMME DES COURSES DE CHANTILLY, MAI 1841 (verso)

voitures de poste broient le pavé des rues, des chevaux de main arrivent au pas : des grooms poudreux cherchent leur gîte comme des soldats en quête de logements ; le mouvement, le bruit, le luxe, la vie se répandent dans cette petite ville ordinairement silencieuse et propre comme une décoration de théâtre¹. »

Le jeudi matin, les fashionables arpentent les rues de Chantilly dans un accoutrement spécial. « Ils ont adopté les pantalons larges, sans sous-pieds, en coutil écossais avec des guêtres et de très courtes redingotes de la même étoffe, quelques-unes en velours épinglé blanc... Il sont coiffés de casquettes de coutil ou de chapeaux gris (dits meuniers) à forme très basse. » Pour compléter ce costume certains dandys lancent « des chemises en batiste de couleur. Ces chemises boutonnent par derrière et ceux qui les portent leur trouvent des avantages et un plaqué sur la poitrine vainement cherché jusqu'à ce jour². » C'est la tenue du matin. Celle de l'après-midi est encore plus recherchée. « Pour les courses, les hommes les mieux mis ont presque tous des racecoats, taillés spécialement pour le sport ou le turf et maintenus à la taille par un double bouton. Ils portent des pantalons en nankin ou en coutil irlandais à carreaux et damiers ; des gilets en piqué blanc, avec un semis de petits boutons de rose à feuillage vert, ou bien des gilets chamois ornés de pois bleus ombrés de brun ; ils ont changé les cravates du matin à carreaux blancs et

1. *Nouvelles à la main*, par Nestor Roqueplan.

2. *La Mode*, bulletin des Modes, 22 mai 1841.

rouges, bis et verts ou lilas et blanc, contre des cravates blanches à petites fleurs brodées en couleur, et remplacé les brodequins-guêtres en drap marron par les souliers vernis et les bas de fil d'Écosse¹. »

Cette tenue élégante a bien sa raison d'être, car dès la première journée, on remarque sur l'hippodrome, aux côtés du duc d'Orléans, les membres les plus distingués du Tout-Paris. Madame la duchesse d'Orléans, accompagnée de plusieurs dames de sa cour, honore la réunion de sa présence. Et, pour que rien ne manque à la fête, le soleil se met de la partie, ce qui ne lui est encore jamais arrivé depuis la fondation des courses de Chantilly.

PREMIER JOUR. — JEUDI 13 MAI²

PRIX DE CHANTILLY

<i>Albatros</i> , pn b., 4 ans, par <i>Cudland</i> et <i>Almeida</i> , à M. Fasquel (Hardy).	1. 1.
<i>Salvini</i> , ch. b.-b., 6 ans, par <i>Sylvio</i> et <i>Poozi</i> , à M. E. Aumont.	2. 2.
<i>Brunette</i> , jum. b. b., âgée (origine non connue) à M. le comte d'Hédouville.	3. 3.

1. *La Mode*, bulletin des Modes, 22 mai 1841.

2. A partir de 1841, le *Calendrier des courses de chevaux ou racing-calendar français* rédigé par Thomas Bryon, est remplacé par le *Calendrier officiel des courses de chevaux*, publié sous les auspices de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, par le secrétaire de la Société d'Encouragement (Jockey Club). Les courses entrant dans une phase moderne, nous donnerons désormais les résultats in-extenso, d'après ce calendrier officiel, en y ajoutant les commentaires nécessaires.

THE NEW BETTING ROOM STAKES

(CINQUIÈME ANNÉE)

<i>Poëtess</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Ada</i> , à lord H. Seymour (Boyce)	1.
<i>Lapdog</i> , pn b.-b., par <i>Taurus</i> et <i>Princess-Edwig</i> , à M. E. Aumont.	2.
<i>Tragédie</i> , pche b., par <i>Alteruter</i> et <i>Sweetlips</i> , à M. le comte de Cambis ¹	3.

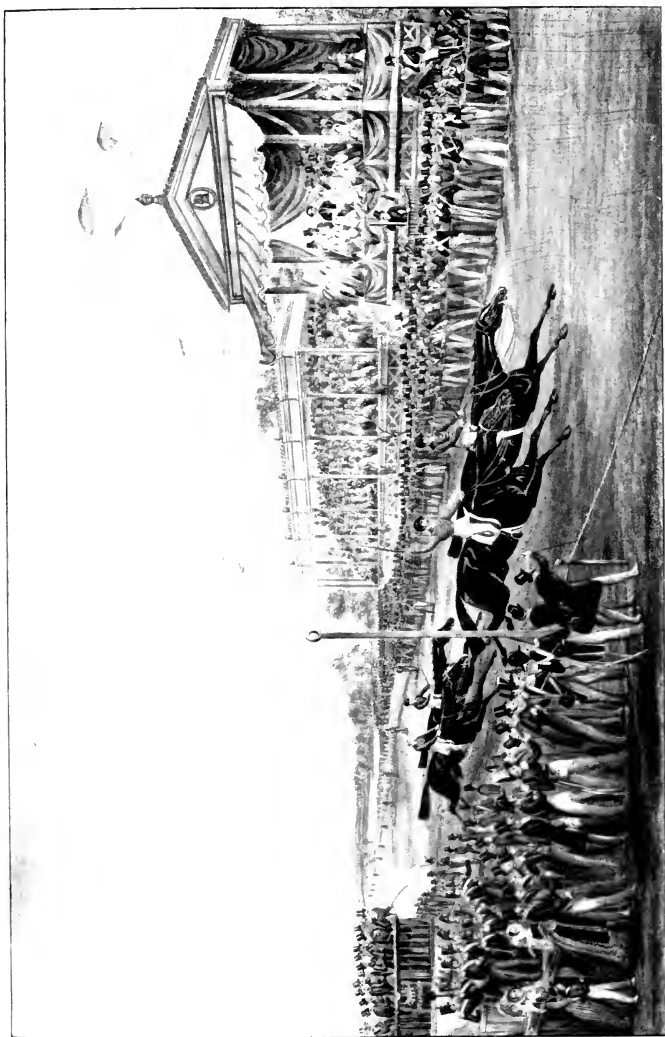
Poëtess battait *Tragédie* comme elle l'avait fait à deux reprises l'année précédente. Mais le style dans lequel cette jument avait gagné. dénotait chez elle de très sérieux progrès.

PRIX DU MINISTÈRE DU COMMERCE

<i>Gigès</i> , pn a., 4 ans, par <i>Priam</i> et <i>Eva</i> , 55 kil., à M. le comte de Cambis (Edwards).	3. 2. 1. 0. 1.
<i>Quine</i> , ch. b., 5 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Galatée</i> 58 kil., à M. le comte de Sérans (Moss).	2. 1. 2. 0. ret.
<i>The Chip</i> , ch. b., 5 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Maria</i> , 58 kil., à lord Seymour.	1. 3. 4. ret. »
<i>Silhouette</i> , pche b.-b., 4 ans, par <i>Paradox</i> et <i>Resemblance</i> , 58 kil. 1/2, à M. Fasquel.	4. 4. 3. ret. »

Course typique ! Elle montre l'inconvénient des épreuves en partie liée que préconisait l'administration des haras et les fâcheuses conséquences qui pouvaient en résulter. La distance fixée pour chaque épreuve était de deux mille mètres. *Gigès*, avant d'être proclamé définitivement vain-

1. Les chevaux de S. A. R. le duc d'Orléans couraient sous le nom du comte de Cambis.



PRIX SPÉCIAL DE 5 000 FRANCS. CHANTILLY, MAI 1874 (PEIN DU MINISTÈRE DU COMMERCE)

queur avait dû parcourir dans sa journée huit kilomètres, au train de course ! Voici en quels termes le *Journal des haras* relate les divers incidents auxquels cette course donna lieu :

« A la première épreuve, *Silhouette* avait pris la tête au départ, mais est bientôt dépassée par *Gigès* d'abord, et par *Quine* ensuite. *Chip* qui était resté derrière, est venu se remettre en ligne, et, malgré les efforts de *Quine*, il est arrivé le premier au but, gagnant d'une tête seulement.

» A la seconde épreuve, *Quine* s'est efforcée de prendre la tête, et a disputé cette place à *Chip*, qui la possédait au départ. *Gigès* ne prenait aucune part à la lutte ; il suivait à une très petite distance ; son jockey observait ; *Silhouette* venait après lui. Après le dernier tournant, *Gigès* a rallié *Quine* et *Chip* ; mais, malgré les efforts du jockey, il n'a pu empêcher *Moss* qui montait *Quine*, de se placer premier, mais ne gagnant encore que d'une tête au plus.

» Les chances de *Quine* devenant plus belles, on pariait volontiers pour lui ; mais on craignait encore *Gigès*, ménagé dans les deux épreuves.

» A la troisième épreuve, qu'on voyait commencer avec intérêt et grande certitude sur ses résultats, *Quine* avait la corde et s'était élancé franchement dans l'arène, courant de front avec *Silhouette* pendant assez longtemps, puis avec *Gigès*, qui, après une lutte des plus vives, est arrivé premier, ne dépassant son rival que de très peu de chose.

» Une quatrième épreuve devenait indispensable, et, d'après la position de *Silhouette*, on se demandait si elle

ne serait pas vainqueur à son tour. L'incertitude cesse bientôt : *Chip* et *Silhouette* sont retirés.

» La quatrième épreuve n'a donc lieu qu'entre *Quine* et *Gigès*. Ils partent : ils se ménagent, s'observent jusqu'à la moitié des marronniers et le dernier tournant : là, ils s'éclaucent, font les derniers efforts pour se dépasser, et arrivent tellement ensemble, que le juge, craignant de porter un jugement injuste, déclare la course nulle.

» Bref, les propriétaires de *Gigès* et de *Quine*, ne voulant pas compromettre deux chevaux d'un aussi haut mérite, conviennent de partager le prix, et les conditions du partage ainsi réglées : *Quine*, 12/20 et *Gigès*, 8/20 : les paris devront être partagés dans les mêmes proportions¹. »

Bien qu'il ne fût pas dans les habitudes sportives de ménager les chevaux, les amateurs durent tout de même frémir en assistant à cette lutte épique !

TWO YEARS OLD STAKES

(QUATRIÈME ANNÉE)

<i>Muse</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Terpsichore</i> , à M. Th. Carter (Flatman) ²	1.
<i>Judith</i> , pche a., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Maria</i> , à M. A. Santerre	2.
<i>Tonadilla</i> , pche b., par <i>Ibrahim</i> et <i>Vittoria</i> , à M. le comte de Cambis.	3.
<i>Verveine</i> , pche a., par <i>Ibrahim</i> et <i>Biondetta</i> , à M. F. Sabathier.	4.

1. *Journal des haras*, t. XXVIII, juin 1841.

2. Les chevaux du baron Antony de Rothschild couraient sous le nom de son entraîneur Th. Carter.

PARI PARTICULIER

1 000 fr., distance, un demi-mille.

<i>Britannia</i> , jum. n., 5 ans, par <i>Cadland</i> et <i>Ténériffe</i> , 56 kil., à M. le prince de Beauvau.	1.
<i>Dudu</i> , peche b., 4 ans, par <i>Cadland</i> et <i>Manœuvre</i> , à M. le comte de Cambis.	2.

. . .

Ce pari particulier était la dernière course marquée au programme; mais, avant de quitter l'hippodrome, les amateurs durent encore assister à la phase finale du duel engagé entre *Gigès* et *Quine*. Aussi ne furent-ils libres qu'à sept heures du soir!

Il est probable que les dames n'avaient pas attendu leurs cavaliers pour quitter l'hippodrome, car il y avait le soir spectacle et bal au Château; et toutes les femmes de cette aimable société s'apprétaient à rivaliser d'élégance.

« Les robes de soirée étaient, cette saison, de mousseline claire, d'organdi, de tarlatane. Beaucoup d'entre elles avaient des échelles de dentelles par-devant. Le premier échelon commençait à cinq ou six pouces au-dessus du volant de dentelle. Chaque échelon était terminé par deux rosettes de ruban rose ou bleu; à mesure qu'ils montaient vers la taille, ils se rétrécissaient et se terminaient sous la rosette placée au bas du corsage busque. Deux rangs de dentelle, espacés et superposés, ornaient le haut de la taille, en se rapprochant de la poitrine peu

décolletée. Les manches justes avaient trois bracelets de dentelle, dans l'espace vide, qui restait entre une rosette de ruban¹. » Toutes ces dames portaient des gants blancs garnis de ruches et retenus par des cordons de couleur à longs bouts, qui s'harmonisaient avec l'ensemble de leur toilette. Pour en rehausser l'éclat elles avaient orné leurs cheveux de diadèmes, de brillants ou de bijoux en or.

C'est en présence de cette assistance choisie, que la troupe du Vaudeville, composée d'Arnal, Bouffé, madame Doche, etc. représenta *Renaudin de Cuën* et *Le cabaret de Lustucru*. « Les jeunes actrices, observait *Le Temps*, se plaisent beaucoup à ces exhibitions qui les posent en face de ce que la jeunesse parisienne a de plus distingué et de plus élégant². » Elles se contentèrent, en guise de remerciement, d'une petite broche et des sourires des fashionables; mais l'acteur Arnal fut plus exigeant; il réclama cinq cents francs pour la soirée, plus soixante francs pour ses frais de voiture.

Malgré le bal qui prolongea la soirée fort tard, tout le monde se retrouva le lendemain sur la Pelouse de Chantilly pour assister aux courses de la deuxième journée.

1. *La Mode, Bulletin des modes*, 22 mai 1841.

2. *Le Temps*, mai 1841.

DEUXIÈME JOUR. — VENDREDI 14 MAI

FOAL STAKES

(TROISIÈME ANNÉE)

<i>Florence</i> , pche a., par <i>Actaeon</i> et <i>Sarah</i> , à lord H. Seymour (Boyce)	1.
<i>Maid</i> , pche b., par <i>Félix</i> et <i>Maiden</i> , à M. A. de Santerre.	2.
<i>Mantille</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Eva</i> , à M. le comte de Cambis.	3.
<i>Piccolina</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> ou <i>Ténor</i> et <i>Victoire</i> , à M. F. Sabathier	4.

PRIX SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION DES HARAS

<i>Rocquencourt</i> , ch. b., 5 ans, par <i>Logic</i> et <i>Contrition</i> , 59 k. 1/2, à M. le comte de Cambis (Édwards).	4. 1. 1.
<i>Oak-Stick</i> , ch. b.-b., 6 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Ténériffe</i> , 59 k. 1/2, à lord H. Seymour.	3. 2. 2.
<i>Vendredi</i> , ch. b., 6 ans par <i>Caïn</i> et <i>Nāïad</i> , 59 k. 1/2, à M. Th. Carter.	1. 3. 3.
<i>Quine</i> , ch. b., 5 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Galatée</i> , 59 k. 1/2, à M. le comte de Sérans.	2. 4. ret.

Les concurrents firent preuve d'une grande vitesse dans cette course. La distance de 4 kilomètres, fixée par les conditions, avait été parcourue en 4 m. 45 s., dans la première épreuve; en 4 m. 45 s., dans la seconde, et en 4 m. 47 s., dans la troisième. *Quine* avait été retiré de cette dernière épreuve, son propriétaire estimant « qu'il avait assez fait pour sa gloire ».

PRIX DE LA REINE BLANCHE

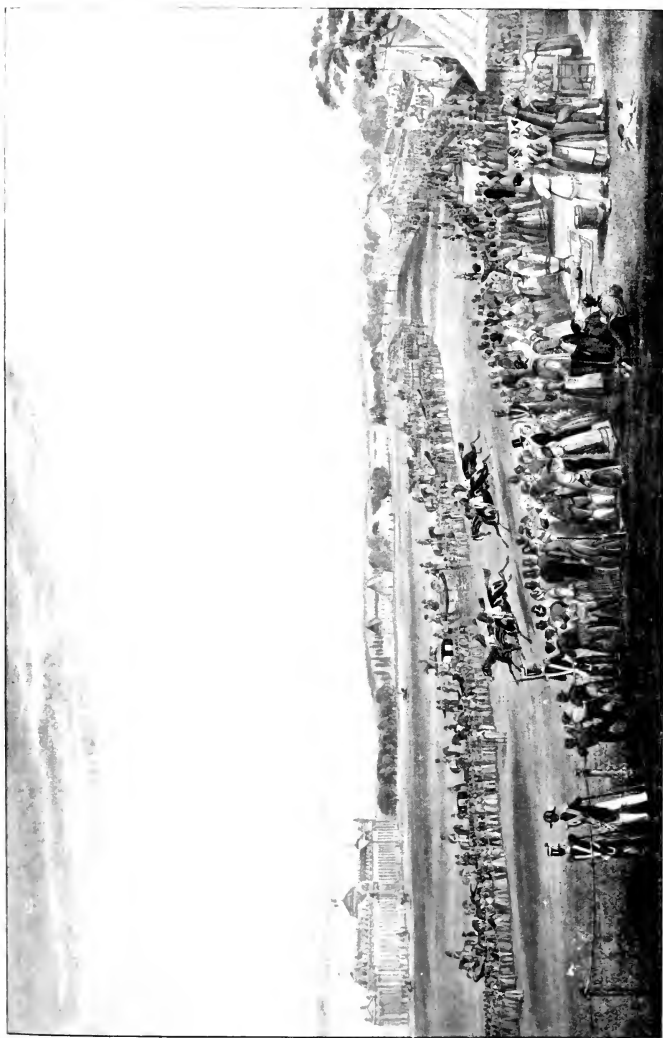
Usbeck, pn a., 4 ans, par *Samarcand* et *Paradigme*, 68 k. 1/2, à M. le comte d'Hédouville (M. Gale). 1.

Tyrius, ch; h., 5 ans, par *Laurel* et *Antiope*, 72 k. 1/2, à M. C. de Pontalba (le propriétaire) 2.

Cette course fut marquée par un incident nouveau. *Tyrius* avait une qualité très supérieure à celle de son concurrent, et personne ne doutait de sa victoire; il valait même beaucoup mieux que les 75 napoléons pour lesquels le gagnant était à réclamer. Aussi, pour compenser la différence de classe qui existait entre les deux chevaux, leurs propriétaires, avaient-ils convenu d'avance que *Tyrius* ne battrait *Usbeck* que de justesse.

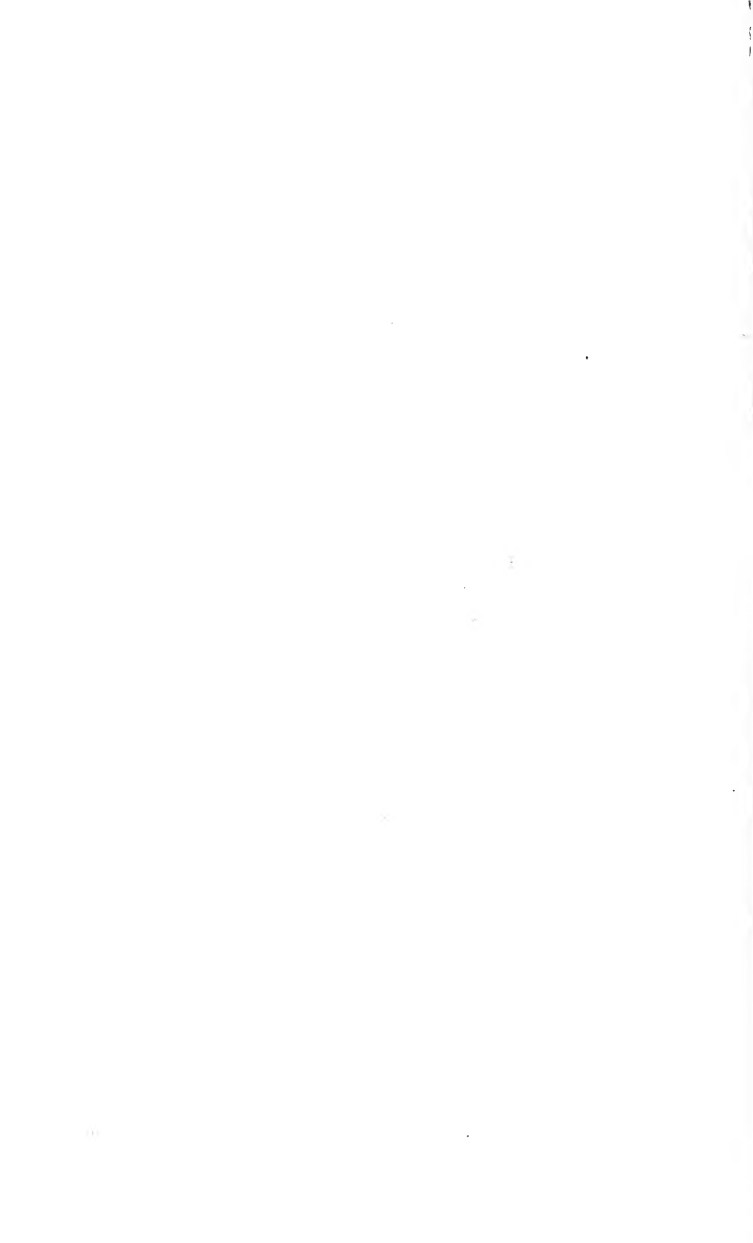
Le départ est donné. M. de Pontalba mena d'abord au petit galop de chasse: de temps en temps il se retournait pour surveiller son adversaire. L'ordre resta le même jusqu'à 200 mètres du poteau: mais à ce moment M. Gale, amenant vivement *Usbeck*, vint battre *Tyrius* par surprise.

Grand émoi dans le public qui ne connaissait pas les arrangements conclus entre les propriétaires. M. de Pontalba, furieux, réclamait; M. d'Hédouville était appelé à fournir des explications. M. Gale ne s'était évidemment pas conformé aux conditions fixées; mais celui-ci arguait qu'on avait omis de le mettre dans la confidence. Finalement le commissaire, pour régler l'incident, décida d'annuler les paris, tout en laissant à *Usbeck* le bénéfice de sa victoire.



PRIX SPÉCIAL DE 5 000 FRANCS, CHATELAIN, MAI 1874

Cette gravure est dédiée respectueusement et avec permission, à S. A. R. Mgr, le duc d'Orléans par son serviteur très humble et très obéissant John Moore. »



PRIX D'AUMALE

<i>Britannia</i> , jum. n., 5 ans, par <i>Cadland</i> et <i>Ténériffe</i> , 57 kil., à M. le prince M. de Beauvau (Jennings).	1.
<i>Jocelyn</i> , pn b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> ou <i>Cadland</i> et <i>Biondella</i> , 55 kil., à M. A. Fould.	2.
<i>Paramour</i> , pn a., 3 ans, par <i>Terror</i> et <i>Miss Mirth</i> , 42 kil., à M. Fasquel.	

Les chevaux de trois ans et au-dessus étaient admis dans cette course. Mais, comme le fait remarquer le *Journal des haras*, « la distance de trois tours est dangereuse pour les poulains qui ne peuvent fournir à une aussi longue course; on ne devrait donc y engager que des chevaux faits, ayant atteint l'âge de cinq ans ». Rien d'étonnant à ce que *Paramour*, un trois ans, fût resté en chemin! La victoire revint au vieux cheval qui avait mené tout le temps, bien que *Jocelyn* fût venu le menacer à la fin du parcours.

. . .

Le soir il y eut une nouvelle représentation théâtrale au Château. La troupe du Gymnase-Dramatique joua *Bocquet père et fils* et *Les vieux péchés*. Mesdemoiselles Nathalie et Figeac, qui figuraient parmi les actrices, reçurent chacune une épingle en brillants. Le prince de Joinville, d'après la chronique, avait en outre offert à mademoiselle X... un crayon d'or enrichi de rubis, qui avait servi à lui écrire une charmante réponse¹.

1. *La Mode*, 21 mai 1841.



La chasse du lendemain devait être particulièrement brillante. Eugène Chapus nous en a laissé une description enthousiaste. « A onze heures et demie précises les veneurs arrivent au rendez-vous de la Table. Une immense assemblée se trouvait déjà réunie à ce gigantesque carrefour qu'étoilent douze routes. Les voitures de maître et les chevaux de selle en encombrant les issues. Des musiciens chantaient leurs ballades ambulantes; des saltimbanques sautaient et cabriolaient sous les yeux en disponibilité; des cafés en plein air s'étaient improvisés : toute l'animation d'une fête passant au milieu du calme et de la solitude.

» On part. La suite se grossit d'incessantes recrues. Viennent d'abord tout près des Princes, les cavaliers qui portent l'uniforme rouge... Passent successivement le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc d'Aumale, l'héritier des Condé, le prince Auguste de Saxe-Cobourg; puis à la suite des Princes viennent, revêtus de l'uniforme de vénerie : MM. Arthur, Henri et Jules de l'Aigle, Henri de Greffulhe, de Plaisance, d'Hédouville, Reille, Caumont La Force, le duc de Bauffremont, de la Ville-Gontier, lord Sutton, fils de lord Cantorbéry, et une foule d'autres. Parmi les cavaliers qui n'ont là ni caractère officiel, ni caractère semi-officiel, mais dont la présence concourt à l'éclat de la chasse, passent à leur tour : là-bas, sur un magnifique cheval, le président de Rallie-Bourgogne, le marquis de Mac-Mahon, veneur habile, gentilhomme aux traditions



LA CHASSE A COURRE, EN 1851
D'après un tableau de Clavier de Penne.
(Pavillon de Sylvaie, à Clamondly.)

courtoises; M. de Montbreton, l'un de nos bons veneurs, formé à l'école savante de Mgr. le Dauphin; ensuite la tumultueuse cohorte des spectateurs non invités, blasés, incolores, prosaïques¹. . . »

On espérait que le cerf, attaqué au bois de Beauville, aurait la bonne inspiration de se diriger à quatre heures vers les étangs de la Reine Blanche et « qu'il serait assez courtisan pour venir mourir avec grâce devant les Princes qui l'attendaient² ». Ce programme fut exécuté à la lettre. « A l'heure dite, un magnifique animal, un dix-cors (était-ce bien le cerf de chasse?) était venu rafraîchir dans les eaux de l'étang ses flancs haletants et poudreux: les chiens l'avaient suivi. Blessé de deux coups de fusil par des gardes en bateau, il avait été entraîné hors de l'eau. Tout cela en présence de 4 à 5 000 personnes qui assistaient à l'aise et avec émotion à ce spectacle promis d'avance et donné avec une ponctualité merveilleuse³. »

« L'équipage d'Orléans, comme le fait remarquer Eugène Chapus, n'avait pas coutume jusque-là de faire la curée aussitôt après la chasse. Cet acte final avait lieu le soir, aux flambeaux, dans la cour d'honneur du Château.

» De vieux veneurs, jaloux des bonnes traditions, protestèrent auprès des Princes contre cette hérésie et cette fois la curée chaude est ordonnée sur place.

» L'animal est traîné à bord, on lève le pied droit dont

1. Eugène Chapus, *Les Chasses princières en France de 1589 à 1841*.
2-3. Nestor Roqueplan, *Nouvelles à la main*, 31 mai 1841.

on fait hommage à lord Sutton, à la grande surprise des assistants.

» Les veneurs se groupent et les trompes sonnent. Quelques moments plus tard, ils faisaient entendre la retraite. »

Le soir, nouvelle réception au Château. Les invités du Prince, massés aux fenêtres des appartements, eurent la surprise d'entendre un concert donné sur l'eau. Des barques, éclairées par des lanternes vénitienues et artistement décorées de fleurs, glissèrent sur l'onde, emportant les chœurs de l'Opéra : et les chants, mêlés au bruissement de l'eau, produisirent un effet merveilleux. Après le concert, on dansa dans le salon peint par Watteau, tandis que le duc d'Orléans, secondé par la duchesse, faisait les honneurs « avec cette bonne grâce polie et simple qui n'exclut pas la dignité ».

TROISIÈME JOUR. DIMANCHE 16 MAI

Le dimanche était le jour le plus brillant de la réunion. Dès le matin, Chantilly était pris d'assaut. Des équipages de toutes sortes, briskas, tilburys, coupés, « landaws », calèches, tapissières et fiacres déversaient dans la ville le flot des retardataires ; mais tous les logements étaient déjà bondés depuis trois jours et « M. le vicomte de W... ne put trouver d'asile pour la journée que dans un cabinet de lecture où il dût payer 50 francs pour une cuvette d'eau et la location d'une table sur laquelle il mangea ses comestibles apportés de Paris¹ ».

1. Nestor Roqueplan, *Nouvelles à la main*, 31 mai 1841.

De bonne heure la foule envahissait l'hippodrome. Jamais on n'avait encore vu tant de luxe sur un champ de courses. Les toilettes des femmes étaient particulièrement recherchées : les robes de poulx-de-soie, de foulard, de taffetas d'Italie glacé, de barège ou d'organdi de laine, aux teintes claires, les capotes ornées de fleurs, aux couleurs tendres, jetaient des notes de gaieté sur le gazon, sous les ombrages et dans les tribunes. Certaines élégantes, coiffées d'un chapeau de paille de riz, portaient des amazones de mousseline de l'Inde, merveilleusement brodées sur des transparents verts ¹; d'autres, le visage enfoui sous une capote de crêpe rose pâle que recouvrait en partie une dentelle d'Angleterre, avaient des robes en pékin rose, garnies de petits rouleaux; les manches courtes et plates étaient également entourées de rouleaux et les corsages étaient drapés ². Quelques dames, restées en calèche, dissimulaient leurs épaules sous des écharpes de dentelle ou de longs châles de cachemire; tandis que « les lionnes marchaient d'un pas léger sur la Pelouse, en souliers de satin bleu, rose-lilas, ou violet ³ ».

Les courses eurent lieu dans l'ordre suivant :

PRIX D'ORLÉANS

Vendredi, ch. b., 6 ans, par *Caïn* et *Naiad*, à M. Th. Carter (Flatman), 1. 1.

1. *La Mode, Bulletin des modes*, 22 mai 1841.

2. *La Presse, modes*, mai 1841.

3. *La Mode, Bulletin des modes*, mai 1841.

Gavotte, pche a., 3 ans, par *Terror* et *Eglé*, à lord H. Seymour. 3. 2.

Black Domino, pn n., 3 ans, par *Y. Reveller* et *Don Cossack-Mare*, 50 kil., à M. E. Aumont. 3. 3.

Non placés : *Kettly*, à M. J. Rivière; *Minuit*, à M. Fassel; *Gigès*, à M. le comte de Cambis; *Whiteface* à M. le comte de Blangy.

POULE DE HACKS

100 fr. chaque, moitié forfait. Distance, un demi-mille. Gentlemen-riders.

Cette poule avait été organisée la veille entre plusieurs amateurs possédant des chevaux de chasse. Elle fut gagnée par le baron Lecoulteux. Les autres gentlemen-riders qui prirent part à la course étaient le comte de Vaublanc, le comte de Gouy, le vicomte E. de Perrégaux, le capitaine Allouard et le comte Edgar Ney.

PRIX DE CHATEAU-MARGAUX

Le prix de Château-Margaux était une épreuve nouvelle dont voici les conditions :

2 000 fr. offerts par un anonyme¹. Handicap forcé pour tous ch. Entrée 200 fr., moitié dédit. Distance, un tour et une distance. Le second ch. retirera son entrée.

Dansomanie, pche b., 3 ans, par *Pickpocket* et *The Gimmer*, 30 kil., à M. le comte de Cambis (Hardy jeune). 1.

Jocelyn, pn b., 4 ans, par *Royal-Oak* ou *Cudland* et *Biondetta*, 49 kil., à M. Ach. Fould (N.). 2.

1. M. Aguado.

- Francesca*, jum. h., 5 ans, par *Cadland* ou *Royal-Oak*
 et *Anna*, 5½ k., à M. le comte de Cambis (Mizen). . . . 3.
Oak-Stick, ch. b.-b., 6 ans, par *Royal-Oak* et *Ténériffe*,
 59 kil., à lord Seymour (Boyce). 4.

PRIX DU JOCKEY-CLUB

Le prix du Jockey-Club, qu'on commençait à appeler le Derby français, avait réuni trente engagements. On comptait que dix chevaux se présenteraient sous les ordres du starter, mais ce nombre fut réduit à huit, par suite de l'incident suivant qui se produisit avant la course.

M. Lemaître-Duparc, éleveur de Normandie, avait engagé deux chevaux *Prince Paul* et *Peter*; il avait même retenu Flatman pour monter l'un d'eux; au dernier moment, celui-ci refusa de se mettre en selle sur *Prince Paul*, et le jockey Thorp ne voulut pas remplacer son camarade. M. Lemaître-Duparc fut bien obligé de retirer ses chevaux. C'était regrettable, car ils avaient belle apparence, des membres et de la taille; le public ne cachait pas son désappointement. Par contre le *Journal des haras* ne semble pas avoir pris l'incident au tragique. Il faisait même certaines réserves sur la qualité de ces deux chevaux « élevés dans les gras pâturages de la Normandie, contrée renommée pour l'engraissement des bœufs et la production des grands et forts carrossiers, mais non pour celle des chevaux de course¹ ». La Normandie, comme on le voit, n'était pas encore à la mode.

1. *Journal des haras*, t. XXVII, juin 1841.

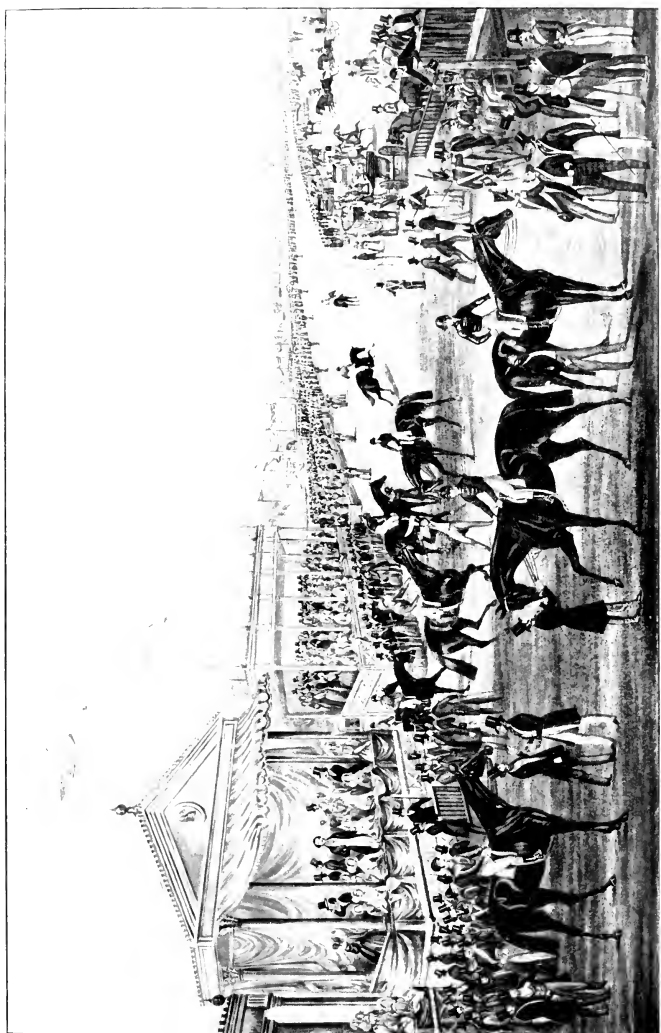
Huit concurrents restaient en présence : *Tragédie*, *Locomotive* et *Dehora*, appartenant au duc d'Orléans; *Poïtess* et *Florence*, à lord H. Seymour; *Bee's Wing*, à M. Aumont; *Faustus* et *Fiammetta* à M. Lupin. De nombreux paris avaient été faits d'avance sur ce prix du Jockey-Club, « et trois ou quatre chevaux avaient été alternativement favoris. On se demandait du *Fiammetta*, du *Florence*, on se repassait du *Mantille*¹, on s'arrachait du *Locomotive*. *Faustus* fut favori dès le commencement et M. de Vas... vieil amateur de chevaux, très connu, réveillé le matin par un de ses amis qui lui dit : « Quoi de nouveau ? » répondit : « *Faustus* s'est couché hier à six². »

Ce *Faustus* était un magnifique cheval, et son action plaisante lui ralliait de nombreux suffrages; malheureusement il avait de la tête, et, pour cette raison, beaucoup d'amateurs lui préféraient *Poïtess* ou *Florence*. Quant à *Bee's Wing*, elle était à peu près délaissée, à cause de la maladie qui avait sévi sur l'écurie de M. Aumont et de la mauvaise forme de ses représentants.

Si des transactions animées s'échangeaient autour des chevaux, l'agitation n'était pas moins grande dans les tribunes. « Les femmes faisaient des paris dont les enjeux étaient une ombrelle, un nécessaire, un bouquet, une

1. *Mantille*, peche b., par *Royal-Oak* et *Manille*, appartenait au comte, de Cambis. Pendant un certain temps, elle avait partagé les honneurs de la cote avec *Faustus* (Cote des paris jusqu'au 24 avril pour le prix du Jockey-Club reproduite dans le *Journal des haras*, t. XXXII, mai 1841). Elle avait été retirée du prix du Jockey-Club quelques jours avant la course.

2. Nestor Roqueplan, *Nouvelles à la main*, 31 mai 1841.



PRIX DU JOCKEY-CLUB, 7 000 FRANCS, CHANTILLY, MAI, 1874
"Apprêtant à s'élancer."

cravache »; et, au moment où les concurrents sortirent sur la piste, on entendit « Madame... qui se gêne assez peu pour laisser éclater ses sentiments, dire à une de ses voisines : « Tout m'intéresse ici ! Voici mon mari, mon amant M... que j'aime et *Poëtess* pour qui j'ai parié une discrétion¹. »

Sur un bon départ, *Débora* s'élança en tête; *Faustus* la serrait de près, mais il se dérobaît au second tournant. A la hauteur des Grandes Écuries, *Poëtess* venait se placer à côté de *Débora*, tandis que *Bee's Wing* et *Tragédie* amélioreraient peu à peu leur position. Ces deux juments venaient même attaquer *Poëtess* dans la ligne droite, mais, malgré un bon effort, elles ne pouvaient l'empêcher de gagner d'une demi-longueur. L'ordre d'arrivée était le suivant :

<i>Poëtess</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Ada</i> , à lord H. Seymour (W. Boyce).	1.
<i>Tragédie</i> , pche b.-b., par <i>Alteruter</i> et <i>Sweetlips</i> , à M. le comte de Cambis (Edwards).	2.
<i>Bee's Wing</i> , pche b.-b., par <i>Doctor Syntax</i> et <i>Destiny</i> , à M. E. Aumont (Hall).	3.
<i>Locomotive</i> , pche b., par <i>Alteruter</i> et <i>Weeper</i> , à M. le comte de Cambis.
<i>Debora</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Vittoria</i> , au même.
<i>Florence</i> , pche a., par <i>Actaeon</i> et <i>Sarah</i> , à lord H. Seymour.
<i>Fiammetta</i> , pche b., par <i>Actaeon</i> ou <i>Camel</i> et <i>Wings</i> , à M. Aug. Lupin.
<i>Faustus</i> , pn b., par <i>Emilius</i> et <i>Fleur-de-Lys</i> au même.	.

1. Nestor Roqueplan, *Nouvelles à la main*, 31 mai 1841.

Ce prix du Jockey-Club que *Poëtless* venait de remporter si brillamment, s'élevait à la somme de 22000 francs. La jument était sous la direction de R. Boyce. On sait qu'elle fut retirée de l'entraînement après cette victoire et qu'elle servit longtemps de hack. Achetée plus tard par M. Aumont comme poulinière, elle donna au haras *Herrine*, la mère de *Mon-Étoile* et de *Monarque*.

COURSE DE HAIES

<i>Sam-Weller</i> , par <i>Strephon</i> , à lord H. Seymour, monté par M. le capitaine Allouard.	1.
<i>Revealer</i> , à M. le baron Lecoulteux, monté par M. Gale.	2.
<i>Chrighton</i> , à M. le prince de la Moskowa, monté par le comte Edgar Ney.	3.

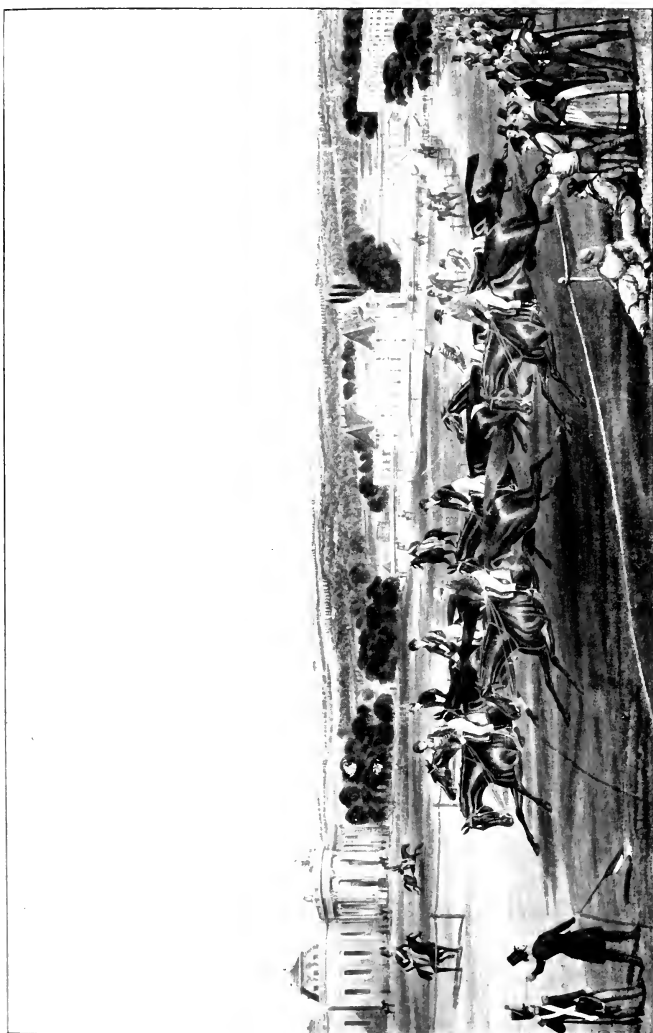
DEUXIÈME COURSE DE HAIES

<i>Farmer</i> , à M. le comte J. de Montmort, monté par M. le vicomte de Perrégaux.	1.
<i>Dermid</i> , à M. le vicomte de Romans, monté par M. le capitaine Allouard.	2.
<i>Brenda</i> , à M. le comte de Beaumont, montée par son propriétaire.	3.
<i>Captain</i> , à M. Carter, monté par M. Gale.	dérobé.



Cette course terminait la réunion qui avait été particulièrement brillante. Mais le programme des fêtes n'était pas encore épuisé.

Le soir, une immense illumination profila sur le ciel les



PRIN DU JOCKEY-CLUB. 7 000 FRANCS. CHANTILLY. MAI 1874.
" Ils s'élancent. "

contours du Château; un feu d'artifice fut tiré; et quand les dernières fusées se furent éteintes sur l'eau, les invités du Prince commencèrent à danser joyeusement dans la grande galerie. Le bal, qui réunissait l'élite de la société parisienne, se prolongea jusqu'à trois heures du matin.

Il y avait eu pourtant quelques abstentions. Pendant cette semaine de Chantilly « aux rivalités sociales, les rivalités politiques ont succédé. Le soir on a voulu opposer au bal de Cour un bal d'anti-Cour, on a élevé autel contre autel, ou plutôt orchestre contre orchestre¹. » « Une partie notable du Faubourg Saint-Germain, remarquait Nestor Roqueplan, non pas la partie douairière, mais la partie jeune et agissante, était venue à Chantilly avec le dessein ferme de s'amuser, sans prendre la moindre part aux plaisirs officiels du Château... Hommes et femmes avaient apporté toutes leurs recherches de toilette et de confort, amené leurs voitures, leurs chevaux, commandé des fleurs et des comestibles frais et choisis qui arrivaient de Paris, loué des musiciens, arrangé en un mot pour quatre jours une vie intime et brillante². » L'auteur de ces lignes se hâte d'ajouter que cette société ne prétendait pas jouer un rôle de protestation et d'opposition; elle n'avait d'autre but que de s'amuser; elle y réussissait du reste à merveille.

Les hommes surtout, s'il faut s'en rapporter à la

1. Feuilleton de *La Presse*, par le vicomte Charles de Launay, mai 1841.

2. Nestor Roqueplan, *Nouvelles à la main*.

chronique, menaient une existence charmante et pleine d'abandon.

« Quelques hommes à précaution, de ceux qui ne se déplacent jamais sans être suivis de leurs habitudes, avaient recommandé en partant de Paris, qu'on leur expédiât dans une voiture des habits, du linge pour quatre jours, du vin, des comestibles et des maîtresses... De pernicieuses lorettes se sont réunies sous forme de bal au bruit d'un piano amputé d'un pied et beaucoup de jeunes gens sont allés là s'amuser en mauvaise compagnie. Des hommes mariés ont même prétexté, dès minuit, une migraine accablante, pour quitter leurs femmes, et passer, loin d'elles, quelques instants d'une vie débraillée ¹. » Voilà une réunion où certes, on ne devait guère s'occuper de politique! Par contre une mode qui ne perdait jamais ses droits, c'était la mode des paris ²; et ces demoiselles

1. Nestor Roqueplan, *Nouvelles à la main*.

2. Cette mode, importée d'Angleterre, faisait fureur à une époque où l'anglomanie était à l'ordre du jour. « Un membre du Jockey's Club avait parié qu'il ferait une demi-lieue en marchant, ce qu'on appelle vulgairement à quatre pattes, et que, de cette manière, il arriverait plus tôt au but qu'un cheval qu'on ferait aller à reculons. Les paris de ce genre sont fort communs chez nos voisins d'au delà du détroit. Il y a trente-cinq ans, M. Bulock, de Glasgow, paria 15 guinées qu'il ferait 15 milles anglais, dans l'espace d'une heure, en se plaçant sur son cheval, le visage tourné vers la queue, sans éperon ni selle. Un autre gentleman paria d'arriver plus tôt à un certain point, ayant des bottes fortes, qu'un autre ayant un parapluie ouvert. M. C. paria 1 000 livres sterling avec dédit de 300 liv., de faire à quatre pattes, et masqué, le tour de Hyde-Park, le 25 avril, à quatre heures du matin, portant sur son dos sa femme, aussi masquée, pesant 88 kil. 161 gr. » (*Journal des haras*, 1840, p. 22.)

Au Jockey-Club, le fameux livre des paris venait d'être inauguré en 1841 par la gageure suivante :

« Je parie que d'aujourd'hui 13 juillet 1841 au 13 juillet 1851, sur les

du corps de ballet, venues avec les chœurs de l'Opéra, en furent parfois les innocentes victimes.

« L'une d'elles, dont trois prétendants se disputaient les bonnes grâces, a été le lendemain parée sur un cheval. Une autre n'a échappé à l'affront de l'enjeu d'une partie d'écarté que par une intervention venue de si haut, qu'elle ne permettait plus aucune concurrence¹. »

Qu'on se rassure pourtant! Malgré cette vie un peu relâchée, les hommes n'avaient pas oublié les traditions de la vieille galanterie française. Nous n'en voulons d'autre preuve que l'anecdote suivante :

« Une dame témoigna le désir d'avoir, ce qu'il n'y avait pas dans tout Chantilly, une branche de lilas blanc.

» Au bout de trois heures le lilas blanc était arrivé.

» Un homme galant et couvert de poussière venait de l'apporter.

» — Où avez-vous donc trouvé cela, monsieur?

» — A quatre lieues d'ici.

» — Comment y êtes-vous allé?

» — Au grand galop. Je me suis fait prêter un cheval par M. X...

» — Il est bien aimable, remerciez-le de ma part²! »

douze personnes dînant au Club (savoir : Barante, d'Albufera, Bonpierre, Chazelles, Daru, Manuel, d'Albon, Henri Greffulhe, Humann, Mackensie-Grievés, Henri Thuret, Kniff) il n'y en aura pas six de mariés.

» Signé : DARU, pour les célibataires.

» Ed. MAXUEL, pour l'amour conjugal. »

1. *Le Temps*, mai 1841.

2. Nestor Roqueplan, *Nouvelles à la main*.

..

La réunion d'octobre offrait un contraste frappant avec celles du mois de mai. Les courses, dépourvues de l'attrait des fêtes, n'avaient attiré que peu de monde; et, malgré la présence du duc d'Orléans, arrivé le 2 octobre au matin de Paris, avec le duc de Nemours et le duc d'Aumale, il y eut de nombreuses défections, même parmi les sportsmen.

PREMIER JOUR. — SAMEDI 2 OCTOBRE

PRIX DU CONNÉTABLE

Lantara, ch. h., 5 ans, par *Royal-Oak* et *Naiad*, 46 kil., à lord H. Seymour (Boyce). 1.

Olivia, pche b., 4 ans, par *Félix* et *Léopoldine*, 51 kil. 1/2, à M. E. Aumont (Punch). 2.

Non placés : *Quousque*, à M. le comte de Cambis; *Dudu*, à M. le prince M. de Beauvau et *Black Bess*, à M. Th. Quick.

HANDICAP

Pour tous ch. Entrée. 6 napoléons, moitié dédit. Mgr. le duc d'Orléans donne 50 napoléons si 10 ch. acceptent. Distance du Jockey-Club. Le vainqueur paiera 5 napoléons au fonds de course.

Jocelyn, pn b., 4 ans, par *Royal-Oak* et *Biondetta*, 57 kil., à M. Ach. Fould. 1.

Mantille, pche b., 3 ans, par *Royal-Oak* et *Manille*, 48 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis. 2.

Redgauntlet-Mare, jum. b., âgée, par *Redgauntlet* et *Varna*, 59 kil., à M. C. de Pontalba. 3

Non placés : *Anato'e*, à M. le baron A. de Rothschild; *Voltaire*, à M. le prince M. de Beauvau; *Ketty*, à M. J. Rivière; *Frelon*, à M. E. Aumont; *Maid*, à M. A. Santerre; *Minuit*, à M. A. Fasquel.

Dans cette course, *Anatole* qui portait 57 kil., avait pris la tête au dernier tournant et semblait gagner, lorsqu'il se déroba.

CRITÉRIUM DE PREMIÈRE CLASSE

(POUR POULAINS DE DEUX ANS, NÉS EN FRANCE)

<i>Léopold</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Ada</i> , à M. le colonel Friedolin.	1.
<i>Léon</i> , pn b.-b., par <i>Lottery</i> et <i>Camlet</i> , à M. F. Sabathier.	2.
<i>Prospectus</i> , pn b.-b., par <i>Camel</i> et <i>Jenny-Vertpré</i> , à M. le comte de Cambis.	3.

Non placés : *Plover*, à M. E. Aumont et *Corsaire*, à lord H. Seymour.

CRITÉRIUM DE DEUXIÈME CLASSE

(POUR POULICHES DE DEUX ANS, NÉES EN FRANCE)

<i>Muse</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Terpsichore</i> , à M. le baron A. de Rothschild (Flatman).	1.
<i>Judith</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Maria</i> , à lord H. Seymour.	2.
<i>Misereve</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Weeper</i> , à M. le comte de Cambis.	3.

Non placées : *Tonadilla*, à M. le comte de Cambis; *N.*, pche b., par *Félix* et *Léopoldine*, à M. E. Aumont; et *l'erveine*, à M. F. Sabathier.

DEUXIÈME JOUR — DIMANCHE 3 OCTOBRE

L'assistance était plus nombreuse le dimanche. Beaucoup d'amateurs étaient venus voir courir le prix du Saint-

Léger, dans lequel devaient se rencontrer quelques-uns des meilleurs trois ans de l'année.

PRIX DE CONSOLATION

<i>Gavotte</i> , pche a., 3 ans, par <i>Terror</i> et <i>Eglé</i> , 42 kil., à lord H. Seymour (J. Lee).	1. 1.
<i>Voltaire</i> , pn g., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Maria</i> , 52 kil., à M. le prince M. de Beauvau.	3. 2.
<i>Quousque</i> , pche b., 3 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Noema</i> , 42 kil., à M. le comte de Cambis.	2. 3.
<i>Gavotte</i> a été réclamée.	

PARI PARTICULIER

1 500 fr. Un tour.

<i>Jocelyn</i> , pn b., 4 ans, par <i>Cadland</i> et <i>Royal-Oak</i> et <i>Biondella</i> , 55 kil., à M. Ach. Fould.	1.
<i>Anatole</i> , pn b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Wawerley-Mare</i> , 53 kil. 1/2, à M. le baron A. de Rothschild.	2.

Anatole jouait de malheur sur l'hippodrome de Chantilly. Sa dérobadé de la veille lui avait coûté le handicap. Cette fois il devait baisser pavillon devant un cheval en pleine forme, qui s'améliorait tous les jours. « Le petit *Jocelyn* qui arrive de sa tournée départementale, constatait *l'Argus des haras et des remotes*, en a rapporté une vitalité qui a dominé les méthodiques préméditations de Chantilly, a surpris la fashion et stupéfié les connaisseurs en jarrets¹. »

1. *L'Argus des haras et des remotes*, 1841.

PART PARTICULIER

M. E. Aumont parie 100 louis avec M. A. Santerre, et ch. contre ch. avec M. J. Rivière.

Whiteface, pn a. 4 ans, par *Pickpocket* et *Ida*, à M. E. Aumont. 1.

Maid, pche b., 3 ans, par *Félix* et *Maiden*, à M. A. Santerre 2.

Ketty, pche h., 4 ans, par *Darlington* et *Effe Deans*, à M. J. Rivière. 3.

On voit d'après le résultat, que M. E. Aumont gagnait dans cette course un double pari.

PRIX DU COMTE DE PARIS

Miserere, pche b., par *Royal-Oak* et *Weeper*, à M. le comte de Cambis (Edwards). 1.

Muse, pche b., par *Royal-Oak* et *Terpsichore*, à M. Th. Carter. 2.

Léopold, pn b., par *Royal-Oak* et *Ada*, à M. le colonel Fridolin 3.

Non placés : *Corsaire* et *Judith*, à lord H. Seymour.

LE SAINT-LÉGER

Fiammetta, pche b., par *Actaeon* ou *Camel* et *Wings*, M. Aug. Lupin (Burbidge). 1.

Tragédie, pche b., par *Alteruter* et *Sweetlips*, à M. le comte de Cambis. 2.

Mantille, pche b., par *Royal-Oak* et *Manille*, au même. 3.

Faustus, pn b., par *Emilius* et *Fleur-de-lis*, à M. Aug. Lupin.

Piccolina, pche b., par *Royal-Oak* ou *Tenor* et *Victoire*, à M. F. Sabathier.

Breeze, pn b.-b., par *Ibis* et *Genuine*, à M. Trew hitt.

Cette course qui terminait la réunion d'octobre, avait présenté un réel intérêt: les amateurs ne durent pas regretter leur déplacement. *Fiammetta* qui s'était révélée à deux ans, mais n'avait pas donné au printemps la mesure de ses moyens, avait retrouvé sa bonne forme: et la performance qu'elle venait d'accomplir la classait en tête de sa génération.

CHAPITRE IX

1842

Chantilly devenu le « New-Market de la France ». — M. Charles Laffitte veut interdire les galops sur la Pelouse. — Ses démêlés avec l'administration du Domaine. — Deux sociétés irréconciliables se trouvent en présence aux courses de Chantilly. — Les femmes du monde dédaignent la réunion. — Journée du 19 mai : *Plover* distancé dans le « New Betting-Room stakes ». — Journée du 20 mai : *Annetta* battue par *Dash* dans le « Foal stakes »; chute de M. Lecomte dans le prix de Sylvie; la journée est mauvaise pour les amateurs. — La chasse à courre du samedi; les lions du Jockey-Club passent une joyeuse soirée. — Journée du 22 mai : victoire de *Nautilus* dans le prix d'Orléans; les gentlemen-riders devant la critique; le « Derby » de *Plover*. — Bal offert par le duc de Richelieu. — Réunion d'automne : la mort du duc d'Orléans a une répercussion funeste sur les courses. — Journée du 1^{er} octobre. — Journée du 2 octobre : *Annetta* gagne le « Saint-Léger ».

Nous avons essayé de montrer dans les chapitres précédents, l'importance croissante que prenait Chantilly au point de vue sportif.

Au commencement de février 1842, on compte plus de douze cents chevaux « en traîne » à Chantilly et aux environs. Résultat admirable, si l'on songe à la rapidité avec laquelle l'élevage a pris son essor. Nous épargnerons au lecteur la nomenclature de tous ces chevaux préparés en

vue des courses : nous pensons toutefois qu'il consultera avec intérêt la liste ci-jointe « des traîneurs » établis dans la région et de leurs propriétaires respectifs.

PROPRIÉTAIRES	TRAÎNEURS
S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans	G. Edwards.
MM. A. Lupin et Ach. Fould	Turner.
Lord Henry Seymour	R. Boyce.
MM. Fasquel et Ch. Lafitte	Hardy.
M. le prince de Beauvan	Jennings.
M. le comte d'Hédouville	Th. Smith.
M. C. de Pontalba	E. Carter.
M. J. Rivière	Gibson.
M. J. Drake	Miler.
M. le prince Benj. de Rohan	} Palmer. entraîneur public.
M. le comte E. de Perrégaux	
M. le comte de Blangy	
M. F. Sabathier	
M. de Lasalle	
MM. A. et N. Aumont ¹	Tom Hurst.
M. le comte F. de Montguyon	} T. Robinson, entraîneur public.

En jetant les yeux sur ce tableau, on peut conclure que Chantilly est véritablement devenu « le New-Market de la France ».

Ce développement si rapide des établissements d'entraînement, tout en favorisant les courses de Chantilly, complique terriblement la tâche du commissaire : d'autant plus qu'il n'est pas toujours libre d'agir à sa guise, et, qu'avant de prendre une décision, il doit en référer à la

1. M. Eug. Aumont avait fait passer en vente, au mois d'octobre 1841, les poulinières et les chevaux composant son haras et son écurie de courses; une partie de cet effectif avait été rachetée par son frère M. Alex. Aumont.

direction du Domaine. Nous avons indiqué plus haut les mesures que préconisait M. Charles Laffitte pour protéger la Pelouse contre les dégâts occasionnés par les chevaux. L'autorisation de fermer la piste par des poteaux et des chaînes lui a été refusée. N'ayant pu obtenir satisfaction, il propose une autre solution, l'année suivante : « Il sera fait, au nom de l'administrateur général de la succession, défense aux propriétaires de chevaux ou traîneurs, d'exercer leurs chevaux sur la Pelouse de Chantilly, depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 1^{er} juin ¹. » De nouvelles objections lui sont faites. En désespoir de cause, il prend sur lui, au début de l'année 1842, d'interdire l'accès de la Pelouse aux chevaux de course. Cette décision est loin d'être favorablement accueillie, ainsi qu'on en peut juger par la lettre suivante :

A Monsieur de Lamartinière, directeur des Domaines et Forêts.

« Monsieur le directeur,

» Le Prince royal est arrivé aujourd'hui à deux heures, accompagné de MM. Marbot et de Cambis, pour visiter ses chevaux, il est parti à trois heures pour retourner à Paris.

» Le Prince m'ayant aperçu de loin au moment où je traversais la Pelouse, m'a fait appeler pour me parler des mesures que M. Laffitte a cru devoir prendre à l'égard de

1. Lettre à M. de Lamartinière, 26 fév. 1841. (Archives du musée Condé.)

la Pelouse, en envoyant le 30 mars dernier à tous les propriétaires de chevaux une défense écrite sur parchemin comme un édit du parlement, de faire courir leurs chevaux sur la Pelouse et cela sans avoir consulté personne, ce qui a beaucoup mécontenté S. A. R., du moins d'après ce qu'elle m'a dit, ce dont du reste personne n'a tenu compte pour quant à présent, parce que le moment des courses est trop rapproché, et le Prince a reconnu lui-même l'impossibilité de se soumettre à cette mesure pour le moment. S. A. R. a également parlé de la démarche qu'a faite M. Laffitte auprès de l'administration de Mgr. le duc d'Aumale, afin d'obtenir une délégation de pouvoirs à cet effet et qui lui a été refusée.

» S. A. R. m'a dit que le principal but de son voyage était cette affaire qui lui était fort désagréable, que par politesse, plus tard, c'est-à-dire après les courses, je crois, de Paris. Elle défendrait de faire courir ses chevaux sur la Pelouse à certaines époques et qu'Elle me priait de lui réserver les allées du Grand Parc pour ses chevaux. J'ai assuré S. A. R. que déjà depuis longtemps les ordres les plus précis avaient été donnés à cet égard, lesquels ont été et seront toujours strictement exécutés. J'ai seulement dit au Prince que par exception à cette mesure, j'avais cru pouvoir permettre à MM. de Pontalba et Fasquel d'y faire courir leurs chevaux un jour seulement pour une course particulière, ce que S. A. R. a beaucoup approuvé.

» Je crois, M. le directeur, qu'il serait peut-être bon que l'administration de S. A. R. intervînt dans cette

affaire en s'entendant à cet égard avec MM. Laffitte et de Cambis, attendu que le Prince m'a paru y attacher quelque importance.

» DAMPIERRE¹.

» Chantilly, le 8 avril 1842. »

Une entente n'était pas encore survenue à l'époque fixée pour la réunion du printemps.

Réunion bien singulière, s'il faut en croire un journal intitulé *Le Lion*, et qui allait mettre en présence deux sociétés irréconciliables! « L'une qu'on nomme le juste milieu dans les salons de M. de Lévis, et l'autre qu'on se plaît à désigner sous le nom de carlistes au petit lever de M. Vatout. Celle-ci se trouve ordinairement en assez grand nombre aux courses de Chantilly; c'est là qu'elle essaye cette lutte que trop souvent elle dédaigne et qu'elle remporte un facile triomphe sur l'élégance encore trop inexpérimentée de la nouvelle Cour. On se regarde, on s'envisage, on se mesure des yeux, on se croise sans se mêler. On ne se salue pas. Quelquefois, et c'est le comble de l'art, un gentilhomme de l'autre côté de l'eau s'informe d'un courtisan rallié dont il estropie le nom. Celui-ci se venge en doublant les paris². »

A vrai dire ces deux sociétés auxquelles la chronique fait allusion, furent surtout représentées par l'élément masculin. On savait que la duchesse d'Orléans ne devait pas assister à la réunion, qu'il n'y aurait, en conséquence, pas

1. Archives du musée Condé.

2. *Le Lion*, 25 mai 1842.

de fêtes au Château. Et les courses, dépourvues des réjouissances qui les avaient accompagnées au printemps de 1841, n'offraient pas un attrait suffisant aux femmes du monde pour les décider à quitter Paris.

« Les femmes du monde, écrivait Nestor Roqueplan dans ses *Nouvelles à la main*, se sont entendues cette année-ci pour priver de leur présence les courses de Chantilly. On dit que la mauvaise humeur de quelques maris est pour quelque chose dans cette conspiration. La fête se passe donc entre sportsmen et lorettes¹. »

Aussi le premier jour des courses ne remarquait-on dans les tribunes que cinq sportswomen intrépides. L'histoire nous a du reste fidèlement transmis leurs noms : Mesdames de Laigle, Foy, de Plaisance, de Vatry et Dailly. C'est devant cette assistance féminine restreinte mais élégante, qu'eurent lieu les courses de la première journée, sous un soleil éblouissant qui avait rendu le terrain tout à fait dur.

PREMIER JOUR. — JEUDI 19 MAI

PRIX DE CHANTILLY

Paillasse, pn a., 4 ans, par *Chance* et *Ipsara*, 65 kil., à M. A. Aumont (Ellam). 1. 1.

Sablonville, pn b.-b., 4 ans, par *Royal-Oak* et *Anna*, sœur de *Flexible*, 65 kil., à lord H. Seymour. 2. 2.

Douteux, pn h., 4 ans, par *Royal-Oak* et *Ressemblance*, 65 kil., à M. Fasquel. 3. ret.

1. *Nouvelles à la main*, 20 mai 1842.

POULE

Une poule fut disputée entre les deux épreuves du prix de Chantilly. En voici les conditions :

2 000 fr. chaque, forfait 500 fr. Poids : 52 kil. 1/2. Distance, courses de deux ans (800 m.)

Renonce, pn a., 2 ans, par *Y. Emilius* et *Miss Tandem*, 52 kil. 1/2, à M. G. de Pontalba (Flatman). 1.

Singleton, pn b., 2 ans, par *Ibrahim* et *Lady Bird*, 52 kil. 1/2, à M. le comte F. de Montguyon. 2.

TWO YEAR OLD STAKES

Nativa, pche b., par *Royal-Oak* et *Naiad*, 52 kil., à M. le prince M. de Beauvau (Hall) 1.

Karagheuse, pn b., par *Royal-Oak* et *Ada*, 53 kil. 1/2, à M. F. Sabathier 2.

Chantilly, pche b., par *Royal-Oak* et *Kermesse*, 52 kil., à M. Th. Carter. Tombée.

Chantilly, en tombant dans la course, s'était cassé la jambe et dut être abattue sur place. Cet accident qui rappelait celui dont *Fiammetta* venait d'être la victime au Champ-de-Mars¹ émut vivement les spectateurs.

PRIX DU MINISTÈRE DU COMMERCE

Tragédie, pche h., 4 ans, par *Alteruter* et *Sweetlips*, 61 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis (Edwards), a couru seule.

Pourtant seize chevaux avaient été engagés dans cette course!

1. Dans le prix des Pavillons, le 8 mai.

PART PARTICULIER

2 500 fr., courir ou payer. Poids 56 kil., chaque, distance deux milles.

Jenny, jum. b., 5 ans, par *Royal-Oak* et *Kermesse*, 56 kil., à M. le prince M. de Beauvau (Jennings). 1.

Nelson, ch. b.-b., 5 ans, par *Dangerous* et *Nell*, 56 kil., à M. Fasquel. 2.

THE NEW BETTING-ROOM STAKES

Eliezer, pn b., 3 ans, par *Lottery* et *Rachel*, 51 kil. 1/2, à lord H. Seymour (Boyce). 1.

Prospectus, pn b., par *Camel* et *Jenny-Vertpré*, 51 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis. 2.

Plover, pn b., par *Royal-Oak* et *Destiny*, 51 kil. 1/2, à M. A. Aumont dist.

Il y eut réclamation. Le jockey d'*Eliezer* s'étant plaint d'avoir été coupé par celui de *Plover*: et les commissaires, après enquête, donnèrent la course à lord H. Seymour.

Les réclamations n'étaient pas encore bien fréquentes. Le rédacteur du *Lion* surpris par la nouveauté de l'incident, écrivait quelques jours plus tard, en racontant la bousculade qui s'était produite : « A ce propos, a surgi un point de droit fort délicat que le comité des courses, assemblé sur-le-champ, a tranché en faveur d'*Eliezer*... Telle est la jurisprudence en matière de courses. »

Ce distancement fut le dernier épisode d'une journée qui avait été dépourvue d'intérêt. Tout le monde s'était ennuyé aux courses. « Nous profitons de la mauvaise

humeur publique, écrivait Charles de Boigne dans *La Presse*, pour blâmer ces dénominations de prix anglaises ces « New Betting-Room stakes », ces « Two Year Old stakes » et ces « Foal stakes », Messieurs de Chantilly, sur les terres d'un Prince français, appelez une course une course, et une poule une poule¹. » Cette simple boutade d'un rédacteur mécontent traduisait la déception générale.

DEUXIÈME JOUR. — VENDREDI 20 MAI

Le programme, analogue dans son ensemble à celui de la journée correspondante de 1841, comportait toutefois une épreuve nouvelle : c'était le prix de Sylvie réservé, comme le prix de la Reine Blanche aux gentlemen-riders, mais avec la singulière restriction suivante : « Les Français seuls seront admis comme cavaliers. »

PRIX D'AUMALE

<i>Minuit</i> , pche n., 4 ans, par <i>Tenor</i> et <i>Nell</i> , 55 kil. 1/2, à M. Fasquel (Hardy).	1.
<i>Gavotte</i> , pche a., 4 ans, par <i>Terror</i> et <i>Eglé</i> , 53 kil 1/2, à M. C. de Pontalba.	2.
<i>Tonadilla</i> , pche a., 3 ans, par <i>Ibrahim</i> et <i>Vittoria</i> , 40 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis.	3.

FOAL-STAKES

<i>Dash</i> , pn g., par <i>Ibrahim</i> et <i>Eglé</i> , à M. le prince de Beauvau (Hall).	1.
--	----

1. *La Presse*, mai 1842.

<i>Annetta</i> , pche a., par <i>Ibrahim</i> et <i>Miss Annette</i> , à M. Th. Carter.	2.
<i>Prospectus</i> , pn b., par <i>Camel</i> et <i>Jenny-Vertpré</i> , à M. le comte de Cambis.	3.
<i>Lawton</i> , pn a., par <i>The Colonel</i> et <i>Matilda</i> , à M. de Gréhas.	resté au poteau.

La défaite d'*Annetta* qui venait de gagner la Poule d'Essai au Champ-de-Mars et prenait son dernier galop avant le prix du Jockey-Club, surprit vivement les amateurs.

PRIX DE L'ADMINISTRATION DES HARAS

(2^e CLASSE)

<i>Anatole</i> , ch. b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Wawerley-Mare</i> , 62 kil. 1/2, à M. Th. Carter (Flatman).	1. 1.
<i>Jenny</i> , jum. b., 5 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Kermesse</i> , 61 kil., à M. le prince M. de Beauvau.	2. 2.
<i>Eliezer</i> , pn b., 3 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Rache!</i> , 51 kil., à lord H. Seymour.	3. 3.
<i>Tragédie</i> , pche b., 4 ans, par <i>Alteruter</i> et <i>Sweetlips</i> , 58 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis.	5. 4.
<i>Déception</i> , jum. b., 5 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Georgina</i> , 67 kil., à M. le vicomte E. de Perrégaux.	4. ret.
<i>Nelson</i> , ch. b.-b., 5 ans, par <i>Dangerous</i> et <i>Nell</i> , 62 kil. 1/2, à M. Fasquel.	dist.

Les amateurs éprouvèrent une nouvelle déception dans cette course. Ils avaient escompté la victoire de *Tragédie* qui venait de battre *Florence* dans le prix des Pavillons au Champs-de-Mars sur une distance analogue; et la jument n'avait même pas figuré.

Du reste, cette journée fut manquée à tous les points de vue.

Le prix de la Reine Blanche n'ayant pas réuni un nombre suffisant d'engagements (4 souscripteurs au moins) ne fut pas couru; et le prix de Sylvie qui ne fut disputé que par deux concurrents, ne consola guère les spectateurs de tant de déboires.

PRIX DE SYLVIE

1 000 fr. pour tous chevaux. Gentlemen-riders. Les Français seuls sont admis comme cavaliers. Entrée 200 fr., moitié dédit. Distance, un tour et un quart. Poids commun : 3 ans, 63 kil. ; 4 ans, 68 kil. ; 5 ans et au-dessus 72 kil. 1/2. Le gagnant pourra être réclamé pour 2 000 fr., et paiera 100 fr. au fonds de courses. Le second cheval retirera son entrée.

Midnight, jum. b.-b., âgée, 72 kil. 1/2, à M. le comte de Grèffulhe, montée par M. C. de Pontalba. 1.

Rhinoplastie, pche b., 3 ans, par *Royal-Oak* et *Noëma*, 63 kil., à M. le comte de Cambis, montée par M. le baron Lecouteux, « a jeté son cavalier ».

M. Lecouteux était tombé à la descente des Marronniers, et sa chute causa d'abord quelque inquiétude. Mais on eut dans la soirée des nouvelles rassurantes du gentleman-rider, qui avait été immédiatement transporté au Château.

La défaite d'*Annetta*, la déchéance de *Tragédie* et la chute de M. Lecouteux avaient été les incidents principaux de cette mauvaise journée.

∴

La chasse du samedi, n'attira que peu de monde. Le cerf, après avoir fait une pointe aux Étangs, se dirigea sur les bois de Pontarmé et alla se faire prendre vers six heures du soir dans la plaine de Senlis. S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans et M. de Montbreton assistaient seuls à la mort. A huit heures et demie eut lieu la traditionnelle curée aux flambeaux.

La soirée commençait seulement pour les lions du Jockey-Club. Chacune des maisons qu'ils avaient louées était le théâtre d'un nouveau plaisir. Ici un bal d'une gaieté folle réunissait sportsmen et lorettes : là une partie effrénée de trente et quarante rassemblait autour d'un tapis vert la fine fleur du dandysme : partout le champagne coulait à flots. Dans les rues, on se battait à coups de fusées, de serpenteaux, de pétards : et la paisible population de Chantilly dut encore une fois renoncer au sommeil.

TROISIÈME JOUR. — DIMANCHE 22 MAI

Le jour vint interrompre ces différents plaisirs, et bientôt des voitures de toutes sortes commencèrent à amener leur contingent de curieux. Les spectateurs des deux premières journées avaient été rares ; par contre la foule accourait le dimanche, pour assister au prix du Jockey-Club. Les dames elles-mêmes ne voulurent pas manquer à cette

solemnité; et, aux côtés des cinq sportswomen que nous avons nommées plus haut, on remarquait mesdames de Marmier, de Vandeuil, de la Trémouille, de Nieuwerkerke, de Piscatory, de Contades, de Courvalet, de Saint-Didier, Demidoff, etc...

PRIX D'ORLÉANS

Les courses commencèrent par le Prix d'Orléans, dont les résultats firent les suivants :

<i>Nautilus</i> , ch. b.-b., 7 ans, par <i>Cadland</i> et <i>Vittoria</i> , 63 kil., à M. le comte de Cambis (Edwards).	1. 1.
<i>Dash</i> , pn g., 3 ans, par <i>Ibrahim</i> et <i>Eglé</i> , 50 kil., à M. le prince M. de Beauvau.	2. 2.
<i>Paillasse</i> , pn a., 4 ans, par <i>Chance</i> et <i>Ipsara</i> , 58 kil., à M. A. Aumont.	3. ret.
<i>Eliezer</i> , pn b., 3 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Rachel</i> , 50 kil., à lord H. Seymour.	4. ret.

Nautilus gagna avec la plus grande facilité. « Ce cheval dit le *Journal des haras*. réunit au plus haut degré la vitesse au fond. C'est sans contredit le plus remarquable que nous ayons encore vu sur nos hippodromes¹. »

1. *Journal des haras*, 22 mai 1852. — Malgré cette assertion, il faut reconnaître que la classe de *Nautilus* était bien modeste, si on la compare à celles des chevaux anglais. Ce « crack » avait disputé l'année précédente la coupe de Goodwood, gagnée par *Charles VII*. Parti à 8 contre 1 dans cette course, il y fut honteusement battu. Nos chevaux n'avaient pas encore assez de qualité pour pouvoir lutter contre leurs rivaux d'Outre-Manche. Néanmoins l'élevage en France faisait de rapides progrès qui préparaient la revanche de *Jouvence* dans cette même coupe de Goodwood en 1853 et devait aboutir à la victoire de *Fille de l'Air* dans les Oaks en 1864 et au triomphe de *Gladiateur* dans le Derby anglais en 1865.

COURSE DE CHEVAUX DE CHASSE

500 fr. donné par S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans. Entrée, 60 fr. Poids, 78 kil. Un tour et une épreuve.

Lantara, ch. b., 6 ans, par *Royal-Oak* et *Naiad*, à M. le vicomte E. de Montmort, monté par M. le vicomte E. de Perrégaux. 1.

Snow Ball, ch. h. b., âgé par *Allington* et *Seviglia*, à M. le comte d'Hédouville, monté par M. Mackensie Grievés. 2.

Delpin, ch. h. b., âgé, à M. le comte Duval de Beaulieu, monté par M. de Caters 3.

Eulia, jum. a., à M. le comte Duval de Beaulieu, montée par M. le comte de Beaumont, s'est jetée dans les cordes.

Les courses de ce genre amusaient toujours le public, curieux de voir comment les gentlemen-riders s'acquittaient de leur tâche. Cette fois l'un des champions français, M. E. de Perrégaux, avait gagné, battant le champion anglais, M. Mackensie Grievés et le champion belge M. de Caters; c'était le principal. Aussi M. E. de Perrégaux avait-il été acclamé à sa rentrée aux balances: par contre, M. le comte de Beaumont, qui avait laissé *Eulia* « se jeter dans les cordes », n'avait pas joui d'une bonne presse. « Quant à l'autre champion de la France, écrivait Charles de Boigne dans sa chronique sportive, pourquoi donc veut-il à toute force être un gentleman-rider, quand Dieu l'a créé et mis au monde pour tout autre usage? Pourquoi s'affuble-t-il d'une casquette rose à bandes bleues qui lui donne tout l'air d'un mirliton? Allons, monsieur le comte, un bon mouvement, renoncez au sport. Serez-vous plus malheureux parce qu'on ne paiera plus dix contre un

que vous tomberez dans la course, vingt contre un que vous arriverez le dernier et trente contre un que vous n'arriverez pas du tout¹. »

Nous avons tenu à faire cette citation pour montrer à quel diapason pouvait s'élever la chronique sportive de cette époque; celle de nos jours, il faut le reconnaître, tout en étant plus précise au point de vue technique, se manifeste en général sous une forme moins violente.

PRIX DE LA MORLAYE

Le prix de Château-Margaux, disputé l'année précédente, avait été supprimé par suite du décès de son donateur, M. Aguado, et remplacé par le prix de La Morlaye, qu'offrait M. Antony de Rothschild.

3 500 fr., pour chevaux entiers, hongres et juments de pur sang de tous pays. Les nominations ont été prises le 25 septembre 1841 en payant 100 fr. Les noms ou désignations des chevaux seront déclarés au commissaire, jusqu'au 2 avril avant quatre heures du soir, en payant 200 fr.; 200 de plus formant ensemble l'entrée de 500 fr. seront payés avant la course par les chevaux partants. Distance : course du Jockey-Club (2 400 m. environ)², en partie liée. Gentlemen-riders. Poids : 3 ans, 60 kil.; 4 ans, 67 kil. 1/2; 5 ans, 71 kil.; 6 ans, 73 kil. Les chevaux nés en Angleterre porteront 5 kil. de surcharge. Les juments porteront 2 kil., de moins. Le gagnant pourra être réclamé pour 8 000 fr.

En examinant les conditions de cette course, on est

1. *La Presse*, chronique sportive de Charles de Boigne, mai 1842.

2. Nous avons dit qu'à partir de 1842, la distance du Prix du Jockey-Club avait été fixée à 2 400 m.

amené à faire quelques remarques. Le montant total du prix, ajouté au taux de réclamation, s'élevait à une somme d'une quinzaine de mille francs. Il est intéressant de constater que ce chiffre représentait à cette époque la valeur d'un très bon cheval. En effet, si la course se réduisit à trois partants, on relève dans la liste des cinq autres chevaux « engagés et n'ayant pas couru » les noms glorieux de *Nautilus*, *Jocelya* et *Poëtess*, trois animaux qui s'étaient classés à la tête de leur génération.

D'après les conditions de la course, ces chevaux nés en France devaient bénéficier, par rapport aux chevaux anglais, d'un avantage de poids de dix livres: avantage encore bien insuffisant sans doute, puisque nos champions déclinerent la lutte et laissèrent le champ libre à trois chevaux nés en Angleterre!

Evelyn, peche a., 4 ans, par *Mundig* et *Progress*, 70 kil. 1/2, à lord H. Seymour, montée par sir Ch. Ibbetson. 1. 1.

Lauretta, jum. b., 7 ans, par *Doctor Faustus* et *Canon Ball Mare*, fille de *Miss Happ*, 76 kil., à M. V. Bunel, montée par M. Moggridge. 2. 2.

Sally, peche a., 4 ans, par *Sir Hercule* et *Ulrica*, 70 kil. 1/2, à M. Mackensie Grièves, montée par son propriétaire. 3. ret.

PRIX DU JOCKEY-CLUB

Le prix du Jockey-Club couru jusqu'alors sur une distance de 2 500 mètres, allait être disputé pour la première fois sur 2 400 mètres. En voici les nouvelles conditions :

7 000 fr. pour poulains entiers et pouliches de 3 ans. Entrée 600 fr., moitié forfait. Poids : poulains, 54 kil. ; pouliches, 52 kil. 1/2. Distance : un tour et un quart, à commencer de la partie plane après les Marronniers (2 400 mètres environ). Le cheval qui arrivera second retirera son entrée. Le complément de l'entrée devra être payé le 1^{er} avril 1842 avant dix heures du soir. Les propriétaires de chevaux engagés, qui n'auront pas déclaré forfait avant cette époque, devront l'entrée entière.

Quinze chevaux allaient se présenter sous les ordres du starter. Jamais on n'avait encore vu un si grand nombre de concurrents dans le prix du Jockey-Club. *Léopold*, le poulain de M. le colonel Fridolin et les deux pouliches de M. Th. Carter, *Muse* et *Annetta* s'étaient d'abord partagé les faveurs de la cote. Mais après le retrait de *Muse* et la remarquable performance de *Plover* dans le « New Betting-Room stakes », les parieurs s'étaient couverts. *Plover*, dont M. le comte E. de Perrégaux venait, disait-on, d'acheter une part à M. Aumont, était l'objet de nombreux paris ; primitivement à 25 contre 1, il finissait à 5 à la cote du départ. Pourtant *Léopold* et *Annetta* restaient toujours nettement favoris. On parlait avant la course des sommes énormes que la victoire de *Léopold* ferait perdre à plusieurs sportsmen qui étaient à découvert sur le cheval pour 50, 80 et même 100 000 fr. *Annetta* était à 4 contre 1, malgré la défaite que lui avait infligée quelques jours auparavant le gros *Dash*. En somme la course paraissait très ouverte, et l'agitation était grande parmi les amateurs. Charles de Boigne nous a dépeint leur état d'âme :

« Les jockeys sont pesés et en selle. Le colonel Fridolin

cache son émotion sous son lorgnon. M. Fould fait bonne contenance. Lord Seymour se pince les lèvres. M. Lupin n'ose pas compter sur *Angora* et M. de Cambis vante *Adolphus* boiteux et absent. En allant à notre place nous entendons un dernier pari. M. Delamarre met 800 louis contre 300 à M. de Perrégaux pour le champ contre *Plover*. »

Passons maintenant à la description de la course.

« Le drame commence... M. Bertolacci donne le départ. *Vertugadin* à la corde. *Annetta* deuxième. *Angora* huitième, *Léopold* quinzième derrière *Vertugadin*. Les voilà partis. Ils sont encore tous ensemble. *Médorain* seul s'est dérobé et passe devant nous, et déjà l'ordre est changé. *Léopold* à la corde; comment a-t-il fait? *Vertugadin*, *Judith*, *Romanesca*, *Stane* qui ne courent que pour faire le jeu de *Calembourg*, *Corsaire*, *Angora*, *Plover*, mènent la course à fond de train. *Angora* est à quatre longueurs avec *Ambassadeur* et *Plover*. En arrivant aux Écuries. *Vertugadin*, *Judith*, *Romanesca*, *Calembourg*, *Lawton*, *Corsaire*, etc., lâchent pied; la lutte n'est plus qu'entre *Léopold*, *Annetta*, *Angora* et *Plover*. *Léopold* a toujours la tête, mais *Plover* et *Angora* gagnent du terrain.

» A la descente, *Léopold* a la rapidité du vent, mais à la montée il paraît fatigué; au dernier tournant, ses forces l'ont abandonné. *Plover* passe comme une flèche; *Angora* le suit de près. *Annetta* troisième. *Léopold* quatrième; jamais lutte ne fut si belle. Qui arrivera premier? Est-ce *Angora*? Est-ce *Plover*? Les jockeys penchés sur le col de

leurs chevaux élèvent leurs mains et les baissent, les remuent en cercle. Les jambes travaillent aussi: l'éperon pique et repique des flancs ensanglantés. Les acclamations retentissent, un hurrah général se fait entendre; d'un dernier effort *Plover* a touché le but¹... »

L'arrivée dut être émotionnante; si l'on s'en rapporte à ce récit imagé de Charles de Boigne! Les concurrents finirent dans l'ordre suivant :

<i>Plover</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Destiny</i> , à M. le vicomte E. de Perrégaux (J. Ellan).	1.
<i>Angora</i> , pn b.-b., par <i>Lottery</i> et <i>Y. Mouse</i> , à M. A. Lupin.	2.
<i>Annetta</i> , pche a., par <i>Ibrahim</i> et <i>Miss Annette</i> , à M. Th. Carter.	3.
<i>Judith</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Maria</i> , à lord H. Seymour.	o.
<i>Corsaire</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Béguine</i> , au même.	o.
<i>Vertugadin</i> , pn b.-b., par <i>Ibrahim</i> et <i>Manille</i> , à M. le comte de Cambis.	o.
<i>Calembourg</i> , pn b.-b., par <i>Bizarre</i> et <i>Camarilla</i> , au même.	o.
<i>Romanesca</i> , pche b., par <i>Lottery</i> et <i>Wings</i> , à M. A. Lupin	o.
<i>Ambassadeur</i> , pn a., par <i>Plenipotentary</i> et <i>Merlin-Mare</i> , à M. Ach. Fould.	o.
<i>Félix</i> , pn b., par <i>Royal George</i> et <i>Syrène</i> , à M. Lemaître-Duparc.	o.
<i>Lawton</i> , pn b., par <i>The Colonel</i> et <i>Matilda</i> , à M. de Gréhan	o.
<i>Alferi</i> , pn b., par <i>Bizarre</i> et <i>Lunacy</i> , à M. F. Sabathier.	o.

1. *La Presse*, chronique sportive de Charles de Boigne, mai 1872.

<i>Léopold</i> , pu b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Ada</i> , à M. le colonel Fridolin.	o.
<i>Slane</i> , pu b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Naïad</i> , à M. le vicomte E. de Perrégaux.	o.
<i>Médocain</i> , pu b., par <i>Crispin</i> et <i>Médéa</i> , à M. de la Salle.	dér.

Le gagnant était entraîné par T. Hurst.

La rentrée de *Plover* au pesage fut accueillie par des applaudissements enthousiastes. « Ce fut alors dans l'enceinte une scène étrange : l'ami serrait la main de l'ami et le félicitait non pas d'avoir gagné, mais d'avoir perdu l'un 500, l'autre 1 000, l'autre 1 500 louis. Chaque perdant était heureux et satisfait : on avait été si près des pertes de 100 000 fr. que 10 000 fr. perdus passaient pour un bénéfice. Quand *Plover* reparut, on lui battait des mains, on lui cria bravo, on le trouva superbe, magnifique : on admira ses membres nerveux, sa structure vigoureuse. Comme les succès changent un cheval !

» Mais je ne vois pas M. Aumont, le propriétaire de *Plover*. C'est être trop modeste que de se dérober à l'ovation décernée à son élève ! Il arrive... comme il a l'air triste et accablé : on le prendrait pour le maître de *Lawton* ou de *Corsaire* ! Qu'entends-je ? Il a vendu à M. de Perrégaux *Plover*, 1 000 fr. et la moitié des prix qu'il pourrait gagner. Je comprends sa tristesse¹... »

1. *La Presse*, loc. cit. — D'après Eug. Chapus, M. le comte de Perrégaux aurait acheté *Plover* pour la somme de 20 000 fr.

COURSE DE HAIES

Les amateurs commentaient encore le résultat du prix du Jockey-Club pendant la course de haies. « Après la brillante course du Derby français, fait observer le *Journal des haras*, celle des haies où deux chevaux seulement devaient lutter, ne pouvait exciter un grand intérêt parmi les amateurs encore sous l'empire des émotions qu'ils venaient d'éprouver. »

Le sport légitime, comme on le voit, commençait à conquérir ses droits et à passionner le public. On reléguait au second plan la course des gentlemen-riders. En l'occurrence, ils n'étaient que deux, mais de fines cravaches et M. Mackensie Gieves ne parvint à battre M. Moggridge qu'après une lutte acharnée.

Leporello, ch. h. b.-b., âgé, 72 kil. 1/2, à Sir Ch. Ibbetson, monté par M. Mackensie Gieves. 1.

Lauretta, jum. b., 7 aus, par *Doctor Faustus*, et *Canon Ball Mare*, 72 kil. 1/2, à M. V. Bunel, montée par M. Moggridge. 2.

..

Le dernier événement de la réunion fut le bal offert le soir même par le duc de Richelieu. On dansa joyeusement, puis, « en attendant le souper, un aimable étourdi eut l'heureuse idée de mettre le feu à la maison. Cet incendie, l'un des épisodes les plus brillants de la journée, n'a été tout juste que ce qu'il fallait pour donner quelques

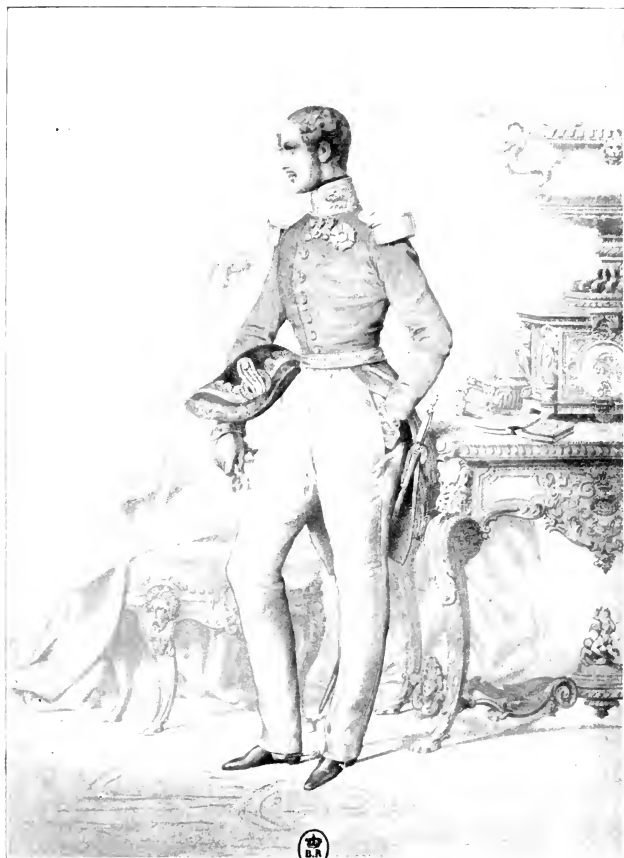
moments d'émotion aux dames qui en ont été quittes pour la perte de quelques capotes, de quelques châles, de quelques écharpes et de quelques crispins. Mais cet accident a fourni l'occasion au chef de cuisine du duc de... de montrer un de ces traits de caractère de grand artiste qui n'a pu lui être inspiré que par le lieu de la scène et le souvenir du grand Vatel. L'incendie s'est manifesté au moment où ce sublime maître-queux était dans son coup de feu de cuisine : aux premiers cris qu'il a entendus, il s'est barricadé et a dit aux pompiers qui voulaient enfoncer la porte : « On m'entertera sous les » débris de mes fourneaux, plutôt que de pénétrer dans ma » cuisine, avant que mes entrées soient dressées, et que mon » rôti soit tiré de la broche ! » L'ombre de Vatel l'a protégé, et, à travers tout le désordre, il n'y a pas eu une seule béchamelle de tournée, et pas une caille, pas un faisan n'ont eu un tour de broche en trop¹ ».

Les convives du duc de Richelieu se séparèrent fort tard en faisant le serment de se retrouver à la réunion d'automne, pour assister au Saint-Léger.

RÉUNION D'AUTOMNE

Cette réunion, qui était le complément de celle du printemps, s'annonçait donc sous d'heureux auspices. Mais, le 13 juillet, survenait l'accident de voiture qui devait être fatal au duc d'Orléans.

1. *Paris-Élégant et Longchamps réunis*, 31 mai 1842.



S. A. R. MGR. LE DUC D'ORLÉANS, PRINCE ROYAL
(Cabinet des Estampes.)

La disparition d'un Prince, qui était si populaire, eut sa répercussion sur les courses d'octobre. La cause du sport perdait en lui un de ses plus ardents défenseurs. Il avait présidé, comme on l'a vu plus haut, à la fondation de l'hippodrome de Chantilly et il avait puissamment contribué à sa prospérité, en lui prodiguant des encouragements, et en lui accordant son bienveillant patronage.

Le duc de Nemours héritait des chevaux de course de son frère et semblait décidé à rester fidèle à ses traditions sportives. Il laissait la direction du haras de Meudon et de l'écurie au comte de Cambis, mais il ne gardait pas à son service l'entraîneur George Edwards.

En raison du deuil récent qui le frappait, ses chevaux ne coururent pas à Chantilly pendant la réunion d'automne. La tribune des Princes resta vide; et le douloureux motif de leur absence répandit parmi les rares amateurs qui s'étaient déplacés, une tristesse générale.

Un autre nom, célèbre dans les annales du turf, allait cesser de figurer sur les programmes. Lord H. Seymour en effet, obéissant à un de ces caprices qui lui étaient habituels, décidait au mois de juin 1842 la liquidation complète de son écurie de courses. Les chevaux, mis en vente, furent dispersés au hasard des enchères; les plus gros prix furent atteints par *Florence* et *Eliezer*; la jument fut achetée 7 000 fr. par M. Palmer, et le cheval 6 700 fr. par M. Bénédic. Avec la disparition de ces deux grands sportsmen, une phase nouvelle allait commencer dans l'histoire des courses; les temps héroïques du début étaient passés.

PREMIER JOUR. — SAMEDI 1^{er} OCTOBRE
CRITÉRIUM DE PREMIÈRE CLASSE

Gerfant, pn b., par *Royal-Oak* et *Contrition*, à M. Ach. Fould (Ch. Edwards). 1.

Prospers, pn b.-b., par *Royal-George* et *Princess Edwiss*, à M. Th. Carter. 2.

Non placés : *Quos Ego*, pn b.-b., par *Lottery* et *Noëma*, à M. J. Drake; *Destin*, pn b., par *Paradox* et *Sainte-Hélène*, à M. le comte d'Hédouville; *Renonce*, pn a., par *Y. Emilius* et *Miss Tandem*, à M. C. de Pontalba; *Distance*, pn b., par *Ibis* et *Genuine*, à M. Trehitt; *Dispatch*, pn b., par *Ibis* et *Lavinia*, au même; *Drummer*, pn b., par *Langar* et *Hornet*, à M. Th. Carter.

CRITÉRIUM DE DEUXIÈME CLASSE

Nativa, pche b., par *Royal-Oak* et *Naiad*, à M. le prince M. de Beauvau (Tom Jennings). 1.

Donna Isabella, pche b.-b., par *Royal-Oak* et *Béguine*, à M. Th. Carter. 2.

Ursule, pche b., par *Lottery* et *Merlin Mare*, à M. Ach. Fould. 3.

« Cette course, constate le *Calendrier officiel des courses de chevaux*, a été précédée d'un faux départ, par suite duquel *Donna Isabella* et *Ursule* ayant parcouru la distance, sont arrivées au but. *Donna Isabella* première et *Ursule* deuxième. *Nativa* avait été arrêtée au milieu à peu près de la course. »

HANDICAP DE LA MORLAYE

Le handicap de la Morlaye remplaçait le handicap de l'année précédente dont le prix avait été donné par S. A. R. le duc d'Orléans.

MM. Anthony et Nathaniel de Rothschild offraient « un groupe d'homme et de cheval en argent de la valeur de 5 000 fr., pour chevaux de tout âge, nés en France. Distance du prix du Jockey-Club. Entrée 500 fr. : forfait. 100 fr. »

Annetta, pche a., 3 ans, par *Ibrahim* et *Miss Annette*, 52 kil., à M. Th. Carter (Flatman). 1.

Romanesca, pche b., 3 ans, par *Lottery* et *Wings*, 47 kil. 1/2, à M. Aug. Lupin. 2.

Drummer, pn b., 2 ans, par *Langar* et *Hornet*, une plume, à M. Th. Carter. 3.

Non placés : *Auriol*, *Angora*, *Pamph'è*, *Mirobolant*, *Curé de Silly*.

On voit que, d'après les conditions de ce handicap, les deux ans étaient admis à courir contre leurs aînés.

Le troisième *Drummer*, pn de 2 ans, qui avait disputé sans succès, au début de la journée, le Critérium de 1^{re} classe, devait porter dans la course « une plume¹ ». A cet effet, on avait fait venir un poids ultra-léger de New-Market. « Mais la plume, attardée par le mauvais temps, était restée huit jours en route et avait pris du

1. A cette époque, on admettait également en Angleterre des poids très légers : en 1846 le Goodwood stakes fut gagné par *Jonathan Wild* un poulain de trois ans qui ne portait que 28 kil.

ventre. Arrivée à Chantilly, elle pesait 3 kil. de trop. Voilà pourquoi *Drummer* n'avait pas gagné¹. » Cela n'avait du reste pas grande importance, car *Annetta*, la jument arrivée première, appartenait également à M. A. de Rothschild; l'objet d'art était gagné par son donateur; mais celui-ci promit de l'offrir de nouveau pendant la réunion du Champ-de-Mars.

PRIX DU CONNÉTABLE

Quirita, pche b., 3 ans, par *Félix* et *Léopoldine*, à M. le prince M. de Beauvau (Flatman). 1.

Tonadilla, pche a., 3 ans, par *Ibrahim* et *Vittoria*, à M. le comte d'Hédouville. 2.

DEUXIÈME JOUR. — DIMANCHE 2 OCTOBRE

« La fête, dit *La Presse*, commença par les exercices d'un monsieur Coates, anglais, coureur, sauteur, se disant spécialement protégé par S. M. Guillaume IV, feu roi d'Angleterre; nous refusons de croire à cette royale protection, tant le protégé nous a paru déguenillé et malheureux. Tel qu'il est, il se livre à des tours incroyables, mais qui n'étaient pas à leur place sur le turf de Chantilly. Il a ramassé en courant et les mains liées ensemble cinquante œufs disséminés sur un espace de 50 mètres. Il a fait le tour de l'hippodrome et sauté de suite quarante barrières d'un mètre en vingt-huit minutes et demie. Coates a bien d'autres exercices dans sa gibecière². »

1. *La Presse*, octobre 1842.

2. *La Presse*, octobre 1842.

Malgré cette attraction d'un nouveau genre et l'intérêt des courses, la journée parut au public aussi triste que la précédente. « Trop de souvenirs étaient dans les esprits et dans les cœurs pour que les spectateurs de la ville, des environs de Paris pussent prendre quelque plaisir à des luttes dont le fondateur, le protecteur, avait cessé de vivre si malheureusement¹. »

Pourtant le programme de cette seconde journée avait subi quelques modifications heureuses et offrait de nombreux éléments de succès. Le Saint-Léger restait toujours la course principale, mais il était encadré par des épreuves nouvelles telles que le prix des haras royaux, les Chantilly Forest stakes réservés aux deux ans et le prix de Surprise.

PRIX DES HARAS ROYAUX

Le prix des haras royaux fut disputé d'abord. Ses conditions étaient les suivantes :

4000 fr. pour chevaux et juments de 4 ans, nés en France, et dont la généalogie est tracée au Stud-book français. Entrée, 400 fr., moitié dédit. Distance 4 kil. en partie liée.

Malheureusement un seul concurrent se présenta dans cette épreuve; elle donna du moins au vieux Robinson l'occasion de reparaitre en selle.

Florence, pche a., 4 ans, par *Actaeon* et *Sarah*, à M. J. G. Palmer (Robinson). a couru seule.

1. *Journal des haras*, octobre 1842.

PRIX DU COMTE DE PARIS

<i>Nativa</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Naiad</i> , à M. le prince M. de Beauvau (T. Jennings).	1.
<i>Ursule</i> , pche b., par <i>Lottery</i> et <i>Merlin-Mare</i> , à M. Ach. Fould.	2.
<i>Prospero</i> , pu b.-b., par <i>Royal-George</i> et <i>Princess Edwiss</i> , à M. Th. Carter.	3.

CHANTILLY FOREST STAKES

Ce prix s'adressait également aux deux ans, mais sur une distance différente :

Poule de 1 000 fr., moitié forfait, pour poulains et pouliches de 2 ans. Poids : poulains, 52 kil. 1/2; pouliches, 1 kil. 1/2 de moins, 1 100 m.

<i>Donna Isabella</i> , pche b.-b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Béguine</i> , à M. Th. Carter.	1.
<i>Balançoire</i> , pche b., par <i>Jerry</i> et <i>Chevreuil</i> , à M. G. Edwards.	2.

LE SAINT-LÉGER

Vingt-deux chevaux avaient été engagés dans le Saint-Léger; pourtant la présence d'*Annetta* et de *Muse*, les deux pouliches de M. A. de Rothschild, avait écarté beaucoup de concurrents. La course réduite à six partants n'en fut pas moins intéressante. — Le montant du prix s'élevait à 14 000 francs.

<i>Annetta</i> , pche a., par <i>Ibrahim</i> et <i>Miss Annette</i> , à M. Th. Carter (Flatman).	1.
<i>Muse</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Terpsichore</i> , au même.	2.

<i>Calembourg</i> , pche b.-b., par <i>Bizarre</i> et <i>Camaritha</i> , à M. J. G. Palmer.	3.
<i>Angora</i> , pn b., par <i>Lottery</i> et <i>Y. Mouse</i> , à M. Aug. Lupin.	0.
<i>Slane</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Naïad</i> , à M. le vicomte E. de Perrégaux.	0.

PRIX DE CONSOLATION

<i>Corsaire</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Béguine</i> , à M. E. Aumont (Flatman).	1. 1.
<i>Bayadère</i> , pche b., par <i>Napoléon</i> ou <i>Dangerous</i> et <i>Sylphide</i> , à M. le prince B. de Rohan.	2. 2.

PRIX DE SURPRISE

2 000 fr. Entrée 200 fr. pour chevaux de tout âge et de toute espèce, nés en France. Les engagements ne devront mentionner que l'âge des chevaux, sans autre désignation quelconque, et être remis au commissaire avant la première course de la journée. Ils seront ouverts par lui au moment du pesage des jockeys. Distance, 1 200 m. Le dernier cheval paiera 5 napoléons au fonds de course. Poids : 3 ans, 51 kil., 4 ans, 60 kil. ; 5 ans, 63 kil. $1/2$; 6 ans, 65 kil.

Ces conditions, qui laissaient une si grande part à l'imprévu, tentèrent six propriétaires. La course fut gagnée par *Slane*, qui venait de disputer sans succès le Saint-Léger.

<i>Slane</i> , pn b., 3 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Naïad</i> , à M. le vicomte E. de Perrégaux (Robinson).	1.
<i>Romanesca</i> , pche b., 3 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Wings</i> , à M. Aug. Lupin.	2.
Non placés : <i>Pamphile</i> , <i>Auriol</i> , <i>Muse</i> et <i>Mirobolant</i> .	

Comme on le voit, cette course qui terminait la réunion, avait permis à Robinson, « ce vieux porte-bonheur de lord Seymour », de remporter dans la journée une seconde victoire.

Nous n'aurons plus l'occasion de parler de Robinson ni de lord Seymour ! La première période des courses de Chantilly est terminée. Désormais le sport, établi sur des bases plus solides, va prendre tous les jours une importance nouvelle ; mais tout en s'orientant vers une conception moderne, il va perdre son cachet d'élégance et de poésie. Le moment n'est-il pas venu pour les véritables « amateurs » de jeter un regard ému sur le passé !

CHAPITRE X

1843

La grande semaine de Chantilly a disparu avec le duc d'Orléans. — Physionomie nouvelle des courses. — Nouveaux efforts de la Société d'Encouragement : création du prix de *Diane*. — Journée du 18 mai : *Nativa* gagne le premier prix de *Diane* ; victoire heureuse. — La galanterie moscovite. — Journée du 19 mai : bonne forme de l'écurie Rothschild. — Le duc de Richelieu offre un dîner. — Une partie de trente et quarante remplace la chasse à courre du samedi. — Journée du 21 mai ; la mode aux courses en 1843 ; le « Derby » de *Renonce*. — Réunion d'automne : son insuccès. — Journée du 7 octobre : « l'Omnium » gagné par un deux ans. — Journée du 8 octobre : *Nativa* remporte une victoire facile dans le « Saint-Léger ».

La grande semaine de Chantilly que le duc d'Orléans avait créée, devait disparaître avec son fondateur. « Ce Prince, dit Charles de Boigne, avait pris les courses sous son patronage spécial. Pendant une semaine, il tenait à Chantilly cour plénière, cour jeune, vivace et intelligente, où les grands noms frayaient avec les grands talents. Les paladins de la légitimité venaient là faire de l'opposition à la dynastie nouvelle. Ils luttaient avec elle de luxe, de fêtes et de plaisirs. Ils élevaient autel contre autel, bal contre bal, ils s'entouraient de leurs plus séduisantes

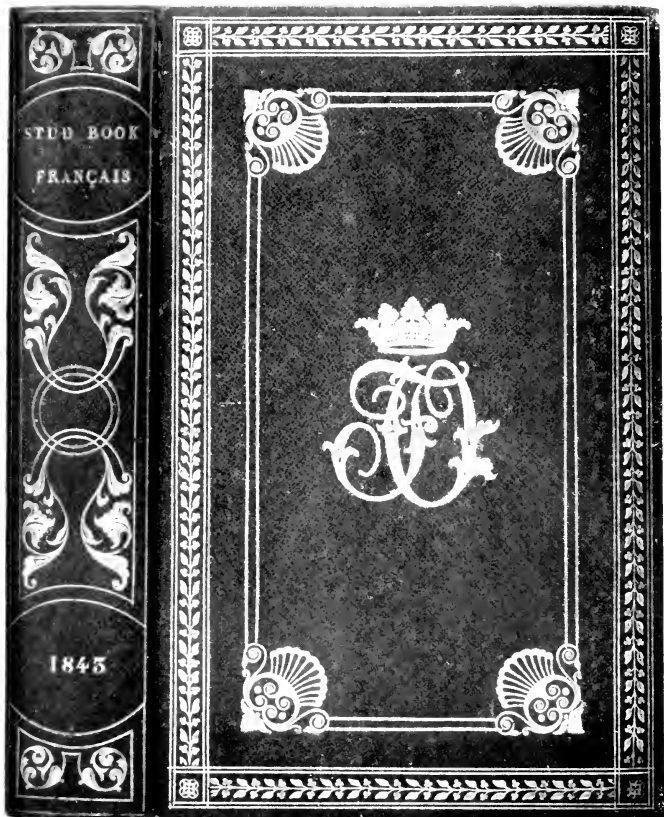
marquises, de leurs plus délicieuses duchesses... M. le duc de Nemours n'a pas rappelé les jeux et les ris en ces lieux encore pleins de son frère¹. » Aussi les courses de la semaine n'attireront désormais qu'un petit nombre de spectateurs. Le public ne se déplacera plus que le dimanche pour assister au prix du Jockey-Club. Mais si la réunion de Chantilly a perdu son prestige, du moins la cause du sport est-elle en bonne voie, grâce aux efforts de la Société d'Encouragement. Celle-ci décide de faire courir en 1843, sur l'hippodrome de Chantilly, le premier prix de Diane.

Il faut avouer que ce prix de Diane, qui était porté au programme du jeudi, laissa le public indifférent. A cette première journée (18 mai), on ne reconnut que trois dames dans les tribunes, mesdames de Vatry, de Thorigny et une nouvelle mariée²; au pesage on ne compta guère plus de quatorze sportsmen; enfin sur la Pelouse, on remarqua seulement mademoiselle Ozy, des Variétés, qui assistait aux courses de sa calèche. Mal lui en prit. « Le cocher étant descendu de son siège pour voir les coureurs de plus près, les chevaux se sont emportés du côté de la pièce d'eau... et ils se sont arrêtés au bord. On en a été quitte pour la peur, et mademoiselle Ozy s'est évanouie dans une pose gracieuse et sans changer de couleur³. »

1. *La Presse*, 23 mai 1843, Chronique de Charles de Boigne.

2. *La Presse*, *loc. cit.*

3. *Paris-Élégant et Longchamps*, *Courrier de la ville*, 28 mai 1843.



STUD-BOOK FRANÇAIS AUX ARMES DE S. A. R. MGR. LE DUC D'ORLÉANS



PREMIER JOUR. — JEUDI 18 MAI

La réunion débuta, comme les années précédentes, par le prix de Chantilly.

PRIX DE CHANTILLY

<i>Elisa</i> , jum. b., âgée, par <i>Mulatto</i> ou <i>Starch</i> et <i>Dorabella</i> , à M. Ch. Rowley (Flatman).	1. 1.
<i>Négrophile</i> , ch. b., âgé, à M. le comte de Cambis.	dist.

PARI PARTICULIER

3000 fr. Distance du prix du Jockey-Club. Poids 54 kil.

<i>Ned</i> , pn b., 4 ans par <i>Hymen</i> et <i>Redgauntlet Mare</i> , à M. G. de Pontalba (Ellam).	1.
<i>Léopold</i> , pn b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Ada</i> , à M. le colonel Fridolin.	2.

PRIX DU MINISTÈRE DU COMMERCE

<i>Stane</i> , pn b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Naiad</i> , 60 kil., à M. le vicomte E. de Perrégaux (Punch).	1. 1.
<i>Angora</i> , pn b.-b., 4 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Y. Mouse</i> , 60 kil., à M. Aug. Lupin.	0. 2.
<i>Miserere</i> , pche b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Weeper</i> , 58 kil. 1/2, à M. le comte de Cornelissen.	2. 3.
<i>Spark</i> , pche b.-b., 3 ans, par <i>Sylvio</i> et <i>Dou Cossack-Mare</i> , 49 kil. 1/2, à M. A. Aumont.	ret.
<i>Opéra</i> , pn a., 3 ans, par <i>Ténor</i> et <i>Waverley-Mare</i> , 51 kil., à M. le comte de Morny.	ret.

PRIX DE DIANE

6 000 fr. donnés par souscription, 100 fr. d'entrée, pour pouliches de pur sang, de 3 ans, nées et élevées en France. Distance 2 100 m. Poids 54 kil. Les pouliches engagées dans le prix du Jockey-Club porteront 1 kil. 1/2 de moins. La seconde pouliche recevra la moitié des entrées. Le gagnant paiera 5 napoléons au fonds de course.

Si la valeur du prix de *Diane* a été considérablement augmentée dans la suite, ses conditions générales n'ont pas subi de bien grandes modifications. Toutefois il est curieux de noter la décharge de 1 k. 1/2 accordée à l'origine aux pouliches engagées dans le prix du Jockey-Club: nous aurons l'occasion de revenir sur cette condition bizarre.

La course offrait un intérêt d'autant plus grand pour les amateurs, que quelques-unes des concurrentes, comme *Nativa*, *Mam'zelle Amanda* et *Maria* étaient également engagées dans le prix du Jockey-Club.

Nativa, qui était favorite à 4 1/2, justifia la confiance de ses nombreux partisans. Il est vrai qu'elle fut aidée par les circonstances: Edwards qui montait *Mam'zelle Amanda* paraissait gagner, quand il perdit une de ses étrivières. « Au dernier moment si l'étrier d'Edwards ne s'était cassé, si *Amanda* n'avait profité de l'occasion pour se dérober, peut-être en était-il fait de *Nativa*! Le soir malgré sa victoire, on peut être à cause de sa victoire, elle était descendue à cinquante¹. »

1. *La Presse*, 23 mai 1863, chronique de Ch. de Boigne.

<i>Nativa</i> , pèche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Naïad</i> , à M. le prince de Beauvau (Tom Jennings).	1.
<i>Maria</i> , pèche b.-b., par <i>Lottery</i> et <i>Redgauntlet Mare</i> , à M. C. de Pontalba.	2.
<i>Mam'zelle Amanda</i> , pèche b. b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Weeper</i> , à M. le comte de Cambis.	3.
<i>Donna Isabella</i> , pèche b.-b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Béguine</i> , à M. Th. Carter.	0.
<i>Gasconnade</i> , pèche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Jenny Vertpré</i> , à M. le comte de Cambis.	0.
<i>Ursule</i> , pèche b., par <i>Lottery</i> et <i>Merlin Mare</i> , à M. Ach. Fould.	0.

PRIX DE SURPRISE

Ce prix qui avait figuré l'année précédente au programme de la réunion d'automne, était transporté à la fin de cette première journée. Ses conditions avaient été modifiées de la façon suivante :

Une bourse de 800 fr. environ. Entrée, 100 fr. Débit, 50 fr. Pour tous chevaux nés en France. Distance, course de 2 ans. Poids commun : 3 ans, 51 kil. ; 4 ans, 55 kil. ; 5 ans, 56 kil. 1/2 ; 6 ans et au-dessus, 58 kil. Le gagnant paiera 100 fr. au fonds de course.

Dash et *Slane*, ayant fait dead heat dans cette course, disputèrent une seconde épreuve. Les résultats définitifs furent les suivants :

Dash, pn gr., 4 ans, par *Ibrahim* et *Eglé*, 55 kil., à M. le prince de Beauvau (Jennings).

Slane, pn b., 4 ans par *Royal-Oak* et *Naïad*, 55 k., à M. le vicomte E. de Perrégaux.

Non placés : *Gasconnade*, *Pamphile* et *Wet-Day*.

. . .

Les rares sportsmen qui étaient venus aux courses, s'attendaient à passer une soirée assez triste. Il n'en fut rien, grâce à la galanterie moscovite. « Des lettres d'invitation avaient été distribuées sur le turf et dans les tribunes au nom d'un aimable russe qui avait eu l'attention délicate de louer la maison la plus vaste de l'endroit et d'y mettre des tapisseries, des cuisiniers et des violons. Il n'y a que les étrangers pour faire de ces surprises ¹. »

Cette soirée inattendue se prolongea jusqu'à trois heures du matin!

DEUXIÈME JOUR. — VENDREDI 19 MAI

PARI PARTICULIER

3 000 fr., moitié dédit. Distance, un tour. Poids, 54 kil.

Wet-Day, pche b., 3 ans, par *Royal-Oak* et *Otè* à M. C. de Pontalba (Ellan), a couru seule.

A payé dédit :

Slam, pn b.-b., 3 ans, par *Lottery* et *Vanessa*, à M. le colonel Fridolin.

PRIX D'AUMALE

Pamphile, pn b., 4 ans, par *Royal-Oak* et *Vesper*, 55 kil., à M. Fasquel (Hardy). 1.

Governess, pche b., 3 ans, par *Lottery* et *Miss Annette*, 40 kil. 1/2, à M. le vicomte E. de Perréaux. 2.

1. *Le Siècle*, mai 1843.

PRIX DE L'ADMINISTRATION DES HARAS

Annetta, pche a., 4 ans, par *Ibrahim* et *Miss Annette*,
61 kil. 1/2. à M. Th. Carter (Flatman). 1. 1.

Welldone, pn a., 4 ans, par *Paradox* et *Ida*, 60 kil.,
à M. le comte de Blangy. 2. ref.

Plover, pn b., 4 ans, par *Royal-Oak* et *Destiny*,
60 kil., à M. le vicomte E. de Perrégaux (boiteux). . . dist.

La glorieuse *Annetta* remportait une facile victoire; elle gagna même avec une telle supériorité la première manche, que *Welldone* fut retirée, pour ne pas affronter une lutte inutile; et *Plover*, célèbre seulement par sa performance sans lendemain dans le Derby de 1842, tomba complètement boiteux au cours de cette seconde épreuve.

PRIX DE LA REINE BLANCHE

Le vieux prix de la Reine Blanche avait été rétabli et remanié de la façon suivante :

1 000 fr. donnés par le fonds de course, pour chevaux nés en France. Les Français seuls seront admis, dans cette course, comme jockeys. Entrée, 10 napoléons, moitié dédit, s'il est notifié au commissaire avant le 20 avril. Le dernier cheval paiera 5 napoléons au fonds de course. Quatre souscriptions ou pas de course. S'il ne part qu'un cheval, il ne retirera que la moitié du prix. Distance du Jockey-Club. Poids commun : 3 ans, 50 kil.; 4 ans, 60 kil.; 5 ans et au-dessus, 63 kil.

Ces conditions protectionnistes, faites pour encourager les jockeys français, permirent au nommé Zacharie Caillotin de déployer ses talents et de remporter une victoire.

<i>Curé de Silly</i> , pn b., 3 ans, par <i>Ibrahim</i> et <i>Anne de Geierstein</i> , 50 kil., à M. Th. Carter (Zacharie Caillotin).	1.
<i>Minuit</i> , jum. n., 5 ans, par <i>Ténor</i> et <i>Nell</i> , 63 kil., à M. Fasquel.	2.
<i>Maid</i> , jum. b., 5 ans, par <i>Félix</i> et <i>Maiden</i> , 63 kil., à M. John Drake.	3.

FOAL STAKES

<i>Prospero</i> , pn b.-b., par <i>Royal-George</i> et <i>Princess Edwiss</i> , 51 kil. 1/2, à M. Th. Carter (Flatman).	1.
<i>Capharnaum</i> , pn b., par <i>Touchstone</i> et <i>Sweetlips</i> , 51 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis.	2.
<i>Karagheuse</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Ada</i> , 51 kil. 1/2, à M. F. Sabathier.	3.

L'écurie de Rothschild était en pleine forme : elle gagnait les trois dernières courses de la journée!

La soirée se termina gaiement. Les gentlemen-riders français se firent un devoir de rendre au prince russe sa politesse de la veille. Il y eut chez le duc de Richelieu un grand dîner, auquel assistait mademoiselle Rachel.

..

La chasse traditionnelle du samedi n'existait plus: il fallait à tout prix inventer une occupation pour la journée. Quelqu'un proposa d'organiser une partie de trente et quarante au pavillon de la Reine Blanche.

Heureuse inspiration! Le mot d'ordre est aussitôt donné; les chevaux sont sellés, les calèches s'attellent, et tout le monde se précipite au rendez-vous fixé. La table de jeu

est déjà toute prête. « Les dames se mettent de la partie avec une ardeur singulière; la plupart, après la curée, éclatant de joie dans le gain, et supportant la perte avec impatience. On aurait pu se croire à Bade autour de la grande table du trente et quarante, où l'on voit des comtesses armées du rateau et des princesses piquant la carte¹. » Après la partie, on danse joyeusement. « Un jeune seigneur figurait dans une contredanse vis-à-vis une robe de dentelles; de son éperon il lui fait un léger dommage. A tout autre des excuses eussent été suffisantes; mais inspiré par les souvenirs de la reine Blanche, le comte demande la permission de réparer ses torts; il inscrit l'adresse de son fournisseur de dentelles et remet le papier à la robe. Plus tard on a découvert que l'adresse avait été donnée sur un billet de mille francs. » Charles de Boigne, qui raconte l'anecdote, se hâte d'ajouter : « Ce trait n'est-il pas galant²? »

TROISIÈME JOURNÉE — DIMANCHE 21 MAI

Le lendemain, malgré une pluie persistante, la foule arriva de Paris; et les dames, sans paraître se soucier du mauvais temps, rivalisèrent d'élégance. Beaucoup d'entre elles portaient des redingotes de taffetas changeant, ornées de ruches à la Montmartel ou de coquilles de rubans à la Daubigné; d'autres avaient des robes de pékin glacé à

1. *Paris-Élégant et Longchamps réunis.*

2. *La Presse*, 23 mai 1843.

revers rabattus, laissant voir des fichus montants à l'amazone et garnis de valenciennes. Quelques élégantes avaient recouvert leurs épaules de riches cachemires ou de mantelets chatoyants, encadrés de ruches à têtes relevées. Les coiffures complétaient agréablement l'ensemble de la toilette. L'œil amusé s'arrêtait tantôt sur une capote de crêpe, doublée de tulle, rehaussée d'une application d'Angleterre, et augmentée d'une touffe de plumes à la d'Épernon ou simplement d'un bouquet de fleurs: tantôt sur un chapeau de paille d'Italie, garni d'un nœud à ruban amarante¹. « Tout cela était coquet, distingué et porté avec cette grâce, cette facile élégance qui appartiennent surtout aux dames françaises et qui semblent prêter un charme tout nouveau aux moindres objets comme aux plus magnifiques créations². »

A une heure et demie, S. A. R. le duc de Nemours et Mgr. le duc de Montpensier firent leur entrée sur l'hippodrome. Les courses commencèrent aussitôt.

PRIX DE NEMOURS

Le prix de Nemours remplaçait le prix d'Orléans. Ses conditions générales étaient sensiblement les mêmes: toutefois, il était ouvert aux chevaux nés en France ou en Belgique, au lieu d'être exclusivement réservé aux chevaux français.

1. *Psyché et le Bon Ton*, 1 juin 1843.

2. *Le Bon Ton*.

<i>Dash</i> , pn gr., 4 ans, par <i>Ibrahim</i> et <i>Eglé</i> , 60 kil., à M. le prince de Beauvau (Jennings).	2. 1. 1.
<i>Annetta</i> , peche a., 4 ans, par <i>Ibrahim</i> et <i>Miss Annette</i> , 63 kil., à M. Th. Carter.	1. 2. 2.
<i>Bizarre</i> , h., âgé, par <i>Logic</i> et <i>Cérès</i> , à M. le comte de Cornelissen.	3. ret. »
<i>Slane</i> , pn b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Naïad</i> , 58 kil., à M. le comte de Perrégaux.	4. ret. »
<i>Spark</i> , peche b.-b., 3 ans, par <i>Sylvio</i> et <i>Don Cos-sack Mare</i> (Brown). 50 kil., à M. Alex. Aumont.	o. ret. »

PRIX DU PREMIER PAS

La part réservée aux deux ans avait été jusque-là minime; nous avons vu notamment que les Two Years Old stakes, disputés les années précédentes, avaient été rayés du programme de la première journée. Le prix du Premier Pas allait réparer cette lacune. Ses conditions étaient les suivantes :

Poule de 600 fr.; dédit, 250 fr.; pour poulains et pouliches de deux ans, nés en France. S'il y a trois souscriptions, le fonds de course ajoutera 500 fr. Distance : course de deux ans. Poids : poulains, 55 kil.; pouliches, 52 kil. 1/2. Le gagnant paiera 5 napoléons au fonds de course.

Lanterne, peche b., par *Hercule* et *Elvira*, à M. le prince de Beauvau (Tom Jennings).

Festival, pn b., par *Royal-Oak* et *Kermesse*, à M. F. Sabathier.

HANDICAP

Une coupe de la valeur de 1 000 fr., offerte par la maison Janisset. Handicap de 300 fr.; dédit, 50 fr.; pour tous chevaux. Distance, un tour.

Courses

deux le



de Chantilly.

Patronage

de S. A. C. R. M^{te} le Duc de Nemours

le Dimanche 21 Mai 1843. (37^e Jour)

Designation des Prix.	Chevaux	Age	Origine	Propriétaires.
Prix de Nemours				
3,000 Fr. pour le vainqueur et le premier de prix dans un tel élève en France ou en Belgique (à titre Commun) 2 ans 10 h., le mile, 38 h., 2 ans 10 h., femé et au Jockey Club, le gagnant en 1842 d'un prix dans valeur nette de 2,000 Fr. (argent public) portera 2 h. de plus	1 <i>Maid J B</i>	3 ans	<i>Stam of Bladen</i>	M ^{te} S. Danks
Le gagnant d'un prix semblable en 1842 et 1843, portera 3 h. de plus	2 <i>Revere C Henry</i>	ans	<i>Love et Caro</i>	M ^{te} G. de Bannaux
Un tiers en partie lié. Entée 2. 1/2 pour le fonds de Louis, auquel le vainqueur portera 3. 1/2 h.	3 <i>Dash C grey</i>	ans	<i>Platham et Eggle</i>	M ^{te} S. Ashman
	4 <i>Moutique P</i>	3	<i>Platham et Gaskell</i>	M ^{te} S. Ashman
	5 <i>Phobus F</i>	3	<i>Lobby of the Steer</i>	M ^{te} S. Ashman
	6 <i>Corvise F B</i>	3	<i>Royal Oak et Messure</i>	M ^{te} S. Ashman
	7 <i>Morland C al</i>	3	<i>Robinson grand bailler et Ely</i>	M ^{te} S. Ashman
	8 <i>Wall Bone C al</i>	3	<i>Paradise of Ida</i>	M ^{te} S. Ashman
	9 <i>Expone F B B</i>	3	<i>Lobby of Hope</i>	M ^{te} S. Ashman
	10 <i>Messure J B B</i>	3	<i>Royal Oak et Heper</i>	M ^{te} S. Ashman
	11 <i>Lepold C B</i>	3	<i>et Ely</i>	M ^{te} S. Ashman
	12 <i>Stam C B</i>	3	<i>Royal Oak et Bladen</i>	M ^{te} S. Ashman
	13 <i>Flower C B</i>	3	<i>et Peeling</i>	M ^{te} S. Ashman
	14 <i>Spark J B B</i>	3	<i>Silver et Don Cassa mare</i>	M ^{te} S. Ashman
	15 <i>Moss B</i>	3	<i>Royal Oak et Trepachek</i>	M ^{te} S. Ashman
	16 <i>Amelia F al</i>	3	<i>Robinson et Miss Bawdle</i>	M ^{te} S. Ashman
	17 <i>Tempore F B B</i>	3	<i>Royal George et Princess Edwara</i>	M ^{te} S. Ashman
	18 <i>Agla Hately F B B</i>	3	<i>Paradise et Marie Louise</i>	M ^{te} S. Ashman
	19 <i>Queen F</i>	3	<i>Perce et Wharley mare</i>	M ^{te} S. Ashman
	20 <i>Veri F al</i>	3	<i>Monsieur et Wery</i>	M ^{te} S. Ashman
	21 <i>Lesar C B B</i>	3	<i>Royal Oak ou Terre et Parquet</i>	M ^{te} S. Ashman
	22 <i>Lingon F B</i>	3	<i>Lobby of Spring Mare</i>	M ^{te} S. Ashman
	23 <i>Progenus F B</i>	3	<i>Genet et Grand Sloop</i>	M ^{te} S. Ashman
	24 <i>Idolpheus F B</i>	3	<i>Royal Oak et Bladen</i>	M ^{te} S. Ashman
	25 <i>Adonis F B</i>	3	<i>Royal Oak et Bladen</i>	M ^{te} S. Ashman
	26 <i>Genève a Heche F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	27 <i>Almond F</i>	3	<i>Royal Oak et Heper</i>	M ^{te} S. Ashman
	28 <i>Mam selle Ammandal F</i>	3	<i>Royal Oak et Bladen</i>	M ^{te} S. Ashman
	29 <i>Cypriote F B B</i>	3	<i>Silver et Bladen</i>	M ^{te} S. Ashman
	30 <i>Orfèvre F B</i>	3	<i>Royal Oak et Conditron</i>	M ^{te} S. Ashman
	31 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	32 <i>Drummer F B</i>	3	<i>Lobby of Spring Mare</i>	M ^{te} S. Ashman
	33 <i>Queen F B</i>	3	<i>Royal Oak et Bladen</i>	M ^{te} S. Ashman
	34 <i>Progenus F B B</i>	3	<i>Genet et Grand Sloop</i>	M ^{te} S. Ashman
	35 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	36 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	37 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	38 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	39 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	40 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	41 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	42 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	43 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	44 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	45 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	46 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	47 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	48 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	49 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	50 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	51 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	52 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	53 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	54 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	55 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	56 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	57 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	58 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	59 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	60 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	61 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	62 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	63 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	64 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	65 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	66 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	67 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	68 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	69 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	70 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	71 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	72 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	73 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	74 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	75 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	76 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	77 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	78 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	79 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	80 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	81 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	82 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	83 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	84 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	85 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	86 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	87 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	88 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	89 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	90 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	91 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	92 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	93 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	94 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	95 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	96 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	97 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	98 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	99 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	100 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	101 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	102 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	103 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	104 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	105 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	106 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	107 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	108 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	109 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	110 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	111 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	112 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	113 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	114 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	115 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	116 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	117 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	118 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	119 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	120 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	121 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	122 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	123 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	124 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	125 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	126 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	127 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	128 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	129 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	130 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	131 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	132 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	133 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	134 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	135 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	136 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	137 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	138 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	139 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	140 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	141 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	142 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	143 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	144 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	145 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	146 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	147 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	148 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	149 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	150 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	151 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	152 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	153 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	154 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	155 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	156 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	157 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	158 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	159 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	160 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	161 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	162 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	163 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	164 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	165 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	166 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	167 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	168 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	169 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	170 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson et Prince Piar</i>	M ^{te} S. Ashman
	171 <i>Genet F B</i>	3	<i>Robinson</i>	

Couleurs
portés par les Jockeys.

(C. Casaque & Voque)

<u>M. M.</u>	
<i>Lemaître Duparc</i>	C.
<i>F. Drake</i>	C.
<i>R. Carter</i>	C.
<i>P^{re} de Beauveau</i>	C. cerise — C. cerise
<i>J. Ashmann</i>	C.
<i>Hurst</i>	C.
<i>C^{te} de Hédouville</i>	C. orange, manches vertes — C. noire
<i>C^{te} de Blangy</i>	C. rouge et bleu — C. rouge
<i>Fasquel</i>	C. jaune paille — C. noire
<i>Cornelissen</i>	C. bleu, manches jaunes
<i>C^{te} de Perrière</i>	C. bleu et or — C. noire
<i>A. Aumont</i>	C. blanche & noire
<i>Ch. Carter</i>	C. gros bleu — C. jaune
<i>V^{de} Cayeux</i>	C.
<i>de Wormy</i>	C.
<i>Fould</i>	C. blanc et violet rayé — C. noire
<i>Lupin</i>	C. noire — C. rouge
<i>C^{te} de Gambus</i>	C. carlate — C. gros bleu
<i>Ch. Robinson</i>	C.
<i>J. Gabatier</i>	C. violette et blanche — C. noire
<i>Mathews</i>	C.
<i>Palmer</i>	C.
<i>Step. Drake</i>	C.
<i>Colonel Fiddler</i>	C. bleu de ciel — C. noire
<i>C^{te} de Pontalba</i>	C. verte — C. noire

Distances des Différentes Courses.

Prix de Nemours.....	1970 Mètres environ
Prix du Jockey Club.....	2400 Mètres id
Prix du Premier Pas.....	800 Mètres id
Courses des Haras.....	5200 Mètres id
Handicap.....	1970 id id

Nota, Le Cheval gagnant sera désigné au Vallées par son N^o. 20222

Bien que cette course ne mît en présence que deux chevaux, elle intéressait vivement les amateurs, car un choix entre ces deux concurrents paraissait délicat; le handicap était bien fait! La coupe revint au représentant de M. G. de Pontalba.

Tiger, ch. b., âgé, par *Lottery*, 61 k., à M. G. de Pontalba. 1.

Evelyn, jum. a., 5 ans, par *Mundig* et *Progress*, 62 kil. 1/2, à M. Palmer. 2.

PRIX PARTICULIER

600 fr. Distance, un mille.

Bizarre, ch. h. b., âgé par *Logic* et *Cérès*, 56 kil., à M. le comte de Cornelissen. 1.

Elisa, jum. b., âgée, par *Mulatto* et *Starch* et *Dorabella*, 57 kil. 1/2, à M. Ch. Rowley. 2.

PRIX DU JOCKEY-CLUB

Toute l'attention des sportsmen se concentrait sur le prix du Jockey-Club. Jamais on n'avait autant parié sur notre Derby que cette année-là. *Nativa* avait d'abord été favorite¹; mais par suite du retrait de cette pouliche, la course semblait être à la merci de *Coqueluche*. Sa belle apparence lui ralliait tous les suffrages; on ne prenait qu'elle; elle partait finalement à égalité contre le champ. *Governor* était second favori à cinq; quant aux autres

1. Voici quelle avait été la cote des paris du 6 au 20 avril :
5, 5 1/2 et 5 contre 1 *Nativa*; 5 et 5 1/2 *Coqueluche*; 7 et 6 *Ratopolis*;
9 et 8 *Governor*; 8 et 8 1/2 *Doune Isabella*.

chevaux, ils étaient complètement délaissés : et *Renonce*, qui devait fournir le vainqueur, était à soixante contre un. On comprend que son heureux propriétaire, M. de Pontalba ait pu gagner 110 000 francs, bien payés, sur la course¹.

Les nombreux partisans de *Coqueluche* ne durent pas garder longtemps leurs illusions pendant le parcours, car à moitié chemin, la favorite était irrémédiablement battue. « En passant devant les tribunes *Mam'zelle Amanda* avait la tête, ayant *Coqueluche* très près d'elle. A quelques pas de là, *Coqueluche* avait la corde et la première place. Ce succès excite un mouvement général : les partisans de la favorite croient déjà à la victoire. Mais bientôt le découragement succède à l'espérance. De la foule des retardataires s'élancent *Karagheuse*, puis *Prospero*, puis *Renonce* ; ils dépassent les favoris et luttent entre eux. Enfin, après avoir battu tous leurs concurrents, *Renonce* et *Prospero* arrivent tellement ensemble, que le juge décide que les deux rivaux sont arrivés tête à tête et qu'il y a lieu à une seconde épreuve². » *Karagheuse* finissait troisième. Son propriétaire, M. F. Sabathier, avait fait venir spécialement, de New-Market, Butler, une fine cravache, pour le monter ; et ce jockey avait su tirer du cheval un merveilleux parti.

Aux termes du règlement, MM. de Pontalba et de Rothschild avaient le droit de partager à l'amiable le prix qui se montait à 20 000 fr. Mais les deux propriétaires pré-

1. *La Mode*, 25 mai 1843.

2. *Journal des haras*, mai 1843.

férèrent recourir, d'autant plus que le gagnant devait recevoir en plus du prix, un jeu de dominos, « en vermeil et pointes en perles fines » ayant appartenu à la reine Marie-Antoinette. M. de Pontalba sortit définitivement vainqueur de cette seconde épreuve.

<i>Renonce</i> , pn a., par <i>Y. Emilius</i> et <i>Miss Tandem</i> , à M. C. de Pontalba (J. Ellam).	0. 1.
<i>Prospero</i> , pn b.-b., par <i>Royal-George</i> et <i>Princess Edwiss</i> , à M. Th. Carter.	0. 2.
<i>Karagheuse</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Ada</i> , à M. F. Sabathier.	3. »
<i>Mam'zelle Amanda</i> , pche b.-b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Weeper</i> , à M. le comte de Cambis.	0. »
<i>Coqueluche</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Anna</i> , au même.	0. »
<i>Gerfaut</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Contrition</i> , à M. le comte de Cornelissen.	0. »
<i>Gouverneur</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Lydia</i> , à M. Th. Carter.	0. »
<i>Drummer</i> , pn b., par <i>Langar</i> et <i>Hornet</i> , au même.	0. »
<i>Ratopolis</i> , pn b.-b., par <i>Lottery</i> et <i>Y. Mouse</i> , à M. Aug. Lupin.	0. »
<i>Maria</i> , pche b.-b., par <i>Lottery</i> et <i>Redgauntlet-Mare</i> , à M. de Pontalba.	0. »

Le gagnant était entraîné par R. Carter et monté par J. Ellam, qui remportait ainsi deux années de suite le prix du Jockey-Club.

COURSE DE HAIES

Après les émotions du « Derby », la course de haies ne passionna guère le public; en outre il était déjà fort tard

et il fallait songer au retour. Il n'y avait d'ailleurs que deux concurrents. L'un d'eux *Fortunatus*, appartenant à M. Palmer, se refusa obstinément à sauter la première haie, malgré les efforts de son cavalier M. Ibbetson; aussi *Pantalon*, un vieux cheval appartenant à M. Eug. Mathews, et monté par M. Gale, n'eut qu'à faire tranquillement le tour de l'hippodrome pour gagner la course.

Ce fut le dernier épisode de cette réunion du printemps.

RÉUNION D'AUTOMNE

Les courses d'automne rappelaient généralement à Paris les voyageurs et les campagnards qui s'intéressaient aux choses du sport. « Cette année tout le monde a manqué au rendez-vous. Les courses qui ont eu lieu samedi et dimanche n'ont pas réuni trente spectateurs étrangers à la localité... Une douzaine de gentlemen-riders, engagés dans la lutte, se promenaient tristement dans l'enceinte réservée et regardaient avec consternation les tribunes vides. Les jockeys et les chevaux partageaient la consternation de leurs maîtres, et ils ne se seraient certainement pas donné la peine de prendre le galop si la voix de l'honneur ne s'était fait entendre et s'il n'y avait pas eu au but quelques prix, dont un de 14 000 francs¹. »

Même son de cloche dans toute la presse! Il est fort probable que cette réunion d'automne dût manquer d'animation.

1. *Paris-Élégant et Longchamps réunis*, Courrier de la ville, 22 octobre 1873.

PREMIER JOUR. — SAMEDI 7 OCTOBRE

Le programme de la première journée était le même que celui de l'année précédente : toutefois le handicap de la Morlaye était remplacé par l'Omnium. La réunion commença par cette course.

L'OMNIUM

(HANDICAP POUR TOUS CHEVAUX)

2 000 fr. donnés par M. le ministre du Commerce ; 2 000 par les barons A. et N. de Rothschild, et 2 000 par le colonel Fridolin ; total, 6 000 fr. Distance du Jockey-Club. Entrée, 100 fr. Les poids seront publiés le jeudi, après le dernier jour des courses de Versailles. L'acceptation des poids devra être faite par le paiement d'une entrée additionnelle de 2 000 fr. le jeudi suivant avant quatre heures du soir. Chaque cheval partant paiera 200 fr. de plus, complétant ainsi son entrée de 500 fr. Le vainqueur paiera 15 napoléons au fonds de course. Le gagnant d'un prix d'une valeur nette de 2 000 fr. ou plus, après l'acceptation des poids, portera 2 kil. de plus ; de deux prix semblables, 3 kil. 1/2.

Vingt-sept chevaux engagés, six partants : on ne peut pas dire que ce premier Omnium n'ait pas reçu un accueil enthousiaste de la part des propriétaires ! Il est curieux de constater que ce handicap échet l'année de sa création à un cheval de deux ans : en effet *Lanterne*, qui avait remporté à la réunion du printemps le prix du Premier Pas, et qui devait affirmer dans la suite son mérite en enlevant le prix de Diane, *Lanterne*, l'excellente pouliche du prince de Beauvau, gagna l'Omnium d'une tête, après une lutte

très vive avec ses deux aînés *Governor* et *Adolphus*. Elle recevait, sur la distance du Jockey-Club, vingt-sept livres du premier, un trois ans, et trente-trois livres du second qui était âgé de quatre ans. *Evelyn*, une jument de cinq ans, qui courut non placée, ne lui rendait pas moins de cinquante-trois livres!

<i>Lanterne</i> , pche b., 2 ans par <i>Hercule</i> et <i>Elvira</i> , 37 kil. 1/2,	
à M. le prince Marc de Beauvau (Spreoty Nelham).	1.
<i>Governor</i> , pn b., 3 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Lydia</i> , 51 kil.,	
à M. Th. Carter.	2.
<i>Adolphus</i> , pn b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Anna</i> , 54 kil.,	
à M. le comte de Cambis.	3.
<i>Evelyn</i> , jum. a., 5 ans, par <i>Mundig</i> et <i>Progress</i> , 64 kil.,	
à M. Palmer.	0.
<i>Ursule</i> , pche b., 3 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Merlin-Mare</i> ,	
44 kil., à M. Achille Fould.	0.
<i>Delphi</i> , pn a., 3 ans par <i>Elis</i> et <i>Albania</i> (anglais),	
52 kil. 1/2, à M. Trehwitt.	0.

CRITÉRIUM DE PREMIÈRE CLASSE

(1000 FR. DONNÉS PAR MGR. LE DUC DE NEMOURS)

<i>Conjecture</i> , pn a., par <i>Y. Emilius</i> et <i>Fair-Forester</i> , 54 kil.,	
à M. le comte A. de Morny (Walter).	1.
<i>Commodore Napier</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Flighty</i> ,	
54 kil., à M. Th. Carter.	2.
<i>Satisfécit</i> , pn a., par <i>Bizarre</i> et <i>Donna Pilar</i> , 54 kil.,	
à M. le comte de Cambis.	3.
<i>Lascar</i> , pn b., par <i>Bizarre</i> et <i>Despair</i> , 54 kil., à M. Aug.	
Lupin.	0.

PRIX DU CONNÉTABLE

<i>Wet-Day</i> , peche b., 3 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Oté</i> , 48 kil., à M. Richard Carter.	1.
<i>Diplomatist</i> , ch. b., âgé, par <i>Plenipotentiary</i> et <i>Sultan Mare</i> , 60 kil., à M. Fasquel.	2.
<i>Black Bess</i> , jum. n., 6 ans, par <i>Cadland</i> et <i>Thelésia</i> , 60 kil., à M. le baron de la Rochette.	0.

CRITÉRIUM DE DEUXIÈME CLASSE

(1000 FR. DONNÉS PAR LA VILLE DE CHANTILLY)

<i>Sido</i> , peche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Georgina</i> , 53 kil., à M. Th. Carter (Flatman).	1.
<i>Angéline</i> , peche b.-b., par <i>Bizarre</i> et <i>Anne Grey</i> , 53 kil., au même.	2.
<i>Fantaisie</i> , peche b., par <i>Bizarre</i> et <i>Meliora</i> , 43 kil., à M. Frédéric Sabathier.	3.
<i>Error</i> , peche a., par <i>Y. Emilius</i> et <i>Worry</i> , 53 kil., à M. le vicomte de Cayeux.	0.

DEUXIÈME JOUR. — DIMANCHE 8 OCTOBRE

Les spectateurs n'étaient guère plus nombreux le second jour, malgré l'intérêt que présentait le Saint-Léger. La plupart des chevaux qui avaient pris part à la grande épreuve du mois de mai, se rencontraient de nouveau dans cette course. Ils durent s'incliner devant la supériorité de *Nativa*, la gagnante du prix de Diane, qui, malheureusement, n'avait pas pu disputer le prix du Jockey-Club. Les autres courses ne présentèrent pas grand intérêt

et nous nous contenterons d'en donner les résultats, sans autres commentaires.

PRIX DE CONSOLATION

<i>Rodolphe</i> , h. b., 3 ans, par <i>Ibrahim</i> et <i>Mania</i> , 48 kil., à M. C. de Pontalba (Ellam).	1. 1.
<i>Governess</i> , pche b., 3 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Miss Annette</i> , 48 kil., à M. le vicomte de Perrégaux.	2. 2.
<i>Fiffie</i> , pche b., 3 ans, par <i>Ibrahim</i> et <i>Effie Deans</i> , 48 kil., à M. Jules Rivière.	o. 3.
<i>Lawton</i> , pn a., 4 ans, par <i>The Colonel</i> et <i>Mathilda</i> , 49 kil. 1/2, à M. Fasquel.	dér.

PRIX DES HARAS-ROYAUX

(2^e CLASSE)

<i>Adolphus</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Anna</i> , 51 kil., à M. le comte de Cambis (Ch. Edwards).	1.
<i>Prospectus</i> , pn b., par <i>Camel</i> et <i>Jenny Vertpré</i> , 54 kil., au même.	2.
<i>Slane</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Naïad</i> , 54 kil., à M. le vicomte E. de Perrégaux.	3.
Non placés : <i>Angora</i> , <i>Muse</i> , <i>Eliezer</i> et <i>Calembourg</i> .	

CHANTILLY FOREST STAKES

<i>Cavatine</i> , pche b.-b., par <i>Tarrare</i> et <i>Destiny</i> , à M. A. Aumont.	1.
<i>Fantaisie</i> , pche b., par <i>Bizarre</i> et <i>Meliora</i> , à M. Frédéric Sabathier.	2.
Non placés : <i>Manchette</i> , <i>Barcarolle</i> et <i>M. d'Ecoville</i> .	

PRIX DU COMTE DE PARIS

<i>Sido</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Georgina</i> , à M. Th. Carter (Flatman).	1.
<i>Lanterne</i> , pche b., par <i>Hercule</i> et <i>Elvira</i> , à M. le prince de Beauvau.	2.
Non placés : <i>Satisfécit</i> et <i>Mustapha</i> .	

LE SAINT-LÉGER

<i>Nativa</i> , pche b., par <i>Royal Oak</i> et <i>Naiad</i> , 53 kil. 1/2, à M. le prince A. de Beauvau (Jennings).	1.
<i>Drummer</i> , pn b., par <i>Langar</i> et <i>Hornet</i> , 55 kil., à M. Th. Carter.	2.
<i>Ratopolis</i> , pn b.-b., par <i>Bizarre</i> et <i>Y. Mouse</i> , 53 kil., à M. Aug. Lupin.	3.
<i>Karagheuse</i> , pn b.-b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Ada</i> , 55 kil., à M. F. Sabathier.	0.
<i>Prospero</i> , pn b.-b., par <i>Royal-George</i> et <i>Princess Edwiss</i> , 55 kil., à M. Th. Carter.	0.
<i>Governor</i> , pn b., par <i>Royal</i> et <i>Lydia</i> , au même.	0.
<i>Mauz'elle Amanda</i> , pche b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Weeper</i> , 53 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis.	0.
<i>Capharnaum</i> , pn b., par <i>Touchstone</i> et <i>Sweetlips</i> , 55 kil., au même.	0.

CHAPITRE XI

1844

Le duc de Nemours ne tient au Château qu'une demi-cour. — Les membres du Jockey-Club sont fidèles à leur poste, mais le public délaisse les courses. — Subventions nouvelles. — L'heureux prince de Beauvau ! Nouvelle loi sur la police de la chasse : comment on tourne la loi. — Journée du 19 mai : Pluie persistante : les spectateurs sont rares : le « Derby » de *Lanterne*. — La réunion d'automne a une mauvaise presse. — Journée du 5 octobre : Les chevaux du prince de Beauvau ont conservé leur bonne forme. — Journée du 6 octobre : succès du duc de Nemours : on est sévère pour *Coq-à-l'âne*, le gagnant du « Saint-Léger ».

On aurait pu croire que la grande semaine de Chantilly, arrêtée dans son essor par la disparition du duc d'Orléans, reprendrait bientôt une vitalité nouvelle. Il n'en fut rien. « M. le duc de Nemours avec M. le prince de Joinville et le duc de Montpensier, écrit au mois de mai 1844 Charles de Boigne, ne tient au Château qu'une demi-cour, en l'absence de madame la duchesse de Nemours. Quelques personnes ont seulement été invitées : MM. Daru, de Greffulhe, de Bérenger, Casimir-Perrier et de Cambis. » Une partie du Jockey-Club, il est vrai, se transporte encore avec armes et bagages, pendant quatre jours à Chantilly¹.

1. Voici, à ce sujet, une lettre de M. Grandhomme, secrétaire de la

« Fidèle à son brillant passé de 1842, le duc de Richelieu exerce une magnifique hospitalité de table. M. de Saint-Pierre traite et reçoit fort bien ses amis et les amis de ses amis. Le comte Guy de la Tour de Pin, escorté de son charmant et inséparable trio, mène grande et joyeuse vie¹. » Et à chaque réunion, les membres du club se retrouvent au grand complet sur la pelouse de Chantilly. Malheureusement, le public ne suit pas leur exemple et délaisse les courses; les tribunes restent vides. Caprice de la mode, sans doute; peut-être aussi paresse pour beaucoup de gens

Société d'Encouragement, à M. de Lamartinière, inspecteur des domaines de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale. Cette lettre est conservée aux archives du musée Condé :

« Monsieur,

» Depuis que les courses de Chantilly existent, la Société transporte chaque année une partie de son établissement dans cet endroit pendant leur durée. Notre chef avait obtenu jusqu'ici, à la recommandation de M. le comte de Cambis (et sans nul doute d'après les ordres que Mgr. le duc d'Orléans avait bien voulu donner à cet égard) la quantité de glace nécessaire au service de la table du Club pour ces quatre jours; cette année, après les informations prises, on m'a fait répondre qu'une autorisation spéciale était nécessaire et que c'était à vous, monsieur, que je devais avoir l'honneur de m'adresser pour l'obtenir; j'ai donc recours à votre obligeance et viens vous prier de vouloir bien permettre que la faveur qui nous était accordée les années précédentes, soit continuée pour celle-ci, et autoriser, comme par le passé, la délivrance de la quantité de glace habituelle à prendre dans la glacière du Château de Chantilly.

» J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée,

» Monsieur,

» Votre très humble et obéissant serviteur,

» GRANDHOMME,

» Secrétaire de la Société.

» 9 mai 1844. »

M. de Lamartinière se hâta de faire droit à cette requête.

1. *Le Constitutionnel*, 19 mai, 1844. (Chronique de Charles de Boigne qui venait de quitter la *Presse* pour entrer au *Constitutionnel*.)

d'accomplir une longue route. « Pour devenir populaires, remarque *L'Illustration*, il ne manque aux courses de Chantilly qu'un chemin de fer. Tant qu'elles n'auront pas un railway économique au service des demi-sportsmen, elles resteront la propriété exclusive des membres du Jockey-Club¹. »

Pourtant, malgré l'abstention du public, le sport ne cesse de progresser. La ville de Chantilly et le conseil général de l'Oise secondent les efforts de la Société d'Encouragement. La première offre, en plus du prix de la Ville, le prix de Surprise; le second vote des crédits pour le prix de l'Oise, qui sera disputé le dernier jour, immédiatement avant le prix du Jockey-Club. Enfin, l'administration des haras décide de joindre à ses allocations primitives un autre prix des haras royaux (non classé).

Ces nouveaux prix complétaient d'une façon heureuse le programme des courses du printemps. Au cours de cette réunion, le prince de Beauvau, dont les couleurs venaient d'être particulièrement favorisées au Champ-de-Mars, allait encore se tailler la part du lion. « Le prince de Beauvau restait à Chantilly ce qu'il était à Paris, le plus heureux des princes et des éleveurs². » On pouvait ajouter également le plus heureux des propriétaires. Tout lui réussissait! *Commodore Napier* qu'il venait de réclamer au baron de Rothschild pour la somme de 4 000 francs dans le prix de l'École Militaire, et qui lui avait gagné

1. *L'Illustration*, 25 mai 1844.

2. *Le Constitutionnel*, loc. cit.

immédiatement après la poule d'Essai, allait continuer sur l'hippodrome de Chantilly une brillante série de victoires : tandis que sa jument *Lanterne* réalisait le glorieux double événement du prix de Diane et du prix du Jockey-Club.

PREMIER JOUR. — JEUDI 16 MAI

PRIX DE CHANTILLY

<i>Rachel</i> , pche a., 4 ans, par <i>Hercule</i> et <i>Léopoldine</i> , 65 kil., à M. le prince Marc de Beauvau (Hardy jeune).	1. 1.
<i>The Leg</i> , pn b., 3 ans, par <i>Liverpool</i> et une jum. par <i>Rubini</i> , 65 kil., à M. le comte d'Hédouville.	2. 2.
<i>Galopade</i> , jum b., 6 ans, par <i>Royal Oak</i> et <i>Indiana</i> , 65 kil., à M. Reiset.	3. 3.

PRIX DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

(1^e CLASSE)

<i>Governor</i> , pn b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Lydia</i> , 60 kil., à M. Thomas Carter (Flatman).	1. 1.
<i>Le Maître d'école</i> , pn b., 3 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>The Shrew</i> , 51 kil., à M. le prince Marc de Beauvau.	0. 2.
<i>M. d'Écoville</i> , pn b., 4 ans, par <i>Tarrare</i> et <i>Princess Edwiss</i> , 51 kil., à M. Calenge.	2 ret.
<i>Ratopolis</i> , pn b.-b., 4 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Y. Mouse</i> , 60 kil., à M. Auguste Lupin.	3. ret.
Retirés : <i>Barcarolle</i> , <i>Dies Iræ</i> , <i>Logomachie</i> .	

PRIX SPÉCIAL DES HARAS ROYAUX

(NON CLASSÉ)

3 000 fr. pour chevaux entiers et juments de pur sang, nés en France et dont la généalogie est tracée au Stud-Book français.

Entrée 300 fr, moitié dédit. Mêmes poids que pour le prix du ministère de l'Agriculture et du Commerce. Toutefois, les produits de juments nées en France porteront 1 k. 1/2 de moins. Distance, un tour de l'hippodrome. L'entrée du deuxième cheval appartiendra au fonds de course.

Mustapha, pn b., 3 ans, par *Mameluke* et *Clorinde*,
49 kil. 1/2, à M. Alexandre Aumont (Hall). 1.

Prospero, pn b., 4 ans, par *Royal-George* et *Princess*

Edwiss, 60 kil., à M. Thomas Carter. 2.

Non placés : *Nativa*, *Binistos*, *Falbala*. *Qu'en dira-t-on*,
Tétanos.

COURSE PARTICULIÈRE

Cette course, qui précédait le prix de Diane, excitait le plus vif intérêt. Il s'agissait d'un match de 500 napoléons, sur une distance de un mille anglais (1 600 mètres) entre *Commodore Napier*, la nouvelle réclamation du prince de Beauvau et *Conjecture*, qui appartenait au comte A. de Morny. Les deux chevaux avaient leurs partisans convaincus, et de nombreux paris avaient été engagés sur leurs chances. L'issue de la lutte ne fut pas un instant douteuse, car, pendant toute la course, *Commodore Napier* montra sur son adversaire une écrasante supériorité.

A la rentrée aux balances, Th. Carter, l'ex-entraîneur du *Commodore* ne pouvait cacher son désespoir d'avoir perdu un aussi bon cheval, tandis que Jennings, son nouvel entraîneur, manifestait une joie débordante. Le choc de ces deux sentiments si contraires eut un résultat inattendu. La chronique rapporte qu'un nouveau match à coups de poings entre les deux entraîneurs suivit de

près le match qui venait d'avoir lieu entre les chevaux.

Commodore Napier, pn b., 3 ans, par *Royal-Oak* et *Flighty*, 54 kil., à M. le prince M. de Beauvau (Hardy jeune). . . 1.

Conjecture, pn a., 3 ans par *Y. Emilius* et *Fair*,
Forester, 54 kil., à M. le comte A. de Morny. 2.

PRIX DE DIANE

Après ces incidents, le prix de Diane ne parut pas causer une grande impression. Cette épreuve n'était pas encore classique, et nous avons vainement cherché dans les récits des contemporains une description de la course. Ils se contentent de souligner la bonne forme des représentants du prince de Beauvau. Celui-ci avait deux pouliches dans la course: l'une, *Error*, ne « partit pas au signal », constate le calendrier officiel; par contre, son autre pouliche, *Lanterne*, gagna facilement.

Lanterne, pche b., par *Hercule* et *Elvira*, 52 kil. 1/2, à M. le prince de Beauvau (Hardy jeune). 1.

Angelina, pche b., par *Bizarre* et *Anne Grey*, 52 kil. 1/2, à M. Th. Carter. 2.

Cavatine, pche b., par *Tarrare* et *Destiny*, 52 kil. 1/2, à M. Alex. Aumont (s'est dérobée mais a été ramenée). . . 3.

Sido, pche b., par *Royal-Oak* et *Georgina*, 52 kil. 1/2, à M. Th. Carter. 0.

Molochine, pche b., par *Moloch* et *Vesper*, 52 kil. 1/2, à M. Fasquel. 0.

Camarine, pche b., par *Bizarre* et *Camargo*, 52 kil. 1/2, au même. 0.

Manchette, pche b.-b., par *Lottery* et *Eva*, 52 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis. 0.

Error, pche b., par *Y. Emilius* et *Worry*, 54 kil., à M. le prince M. de Beauvau (n'est pas partie au signal). . . o.

DEUXIÈME JOUR. — VENDREDI 17 MAI

PRIX DE LA REINE BLANCHE

Commodore Napier, pn b., 3 ans, par *Royal-Oak* et *Flighty*, 50 kil., à M. le prince M. de Beauvau (L. Jourdain), a couru seul.

Cette fois, la présence du crack avait suffi à écarter les autres concurrents. « Cela commence à devenir fatigant, écrivait avec humeur Charles de Boigne, dans le *Constitutionnel*; on n'avait pas tant parlé d'Aristide le Juste, qui n'en fut pas moins banni de sa patrie. »

PRIX DE L'ADMINISTRATION DES HARAS

(2^e CLASSE).

Drummer, pn b., 4 ans, par *Langar* et *Hornet*, 60 kil., à M. Th. Carter (Flatman). 1. 1.

Vespérine, pche b., 4 ans, par *Lottery* et *Vesper*, 58 kil. 1/2, M. Fasquel. 2. ref.

Alcindor, pn b., 4 ans, par *Y. Emilius* et *Donna Pilar*, 60 kil., à M. le comte de Cambis. dist.

PRIX D'AUMAË

Saint-Martin, pn b.-b., 3 ans par *Bizarre* et *Dubica*, 42 kil., à M. le Prince M. de Beauvau, (Spreoty). 1.

Governess, pche b., 4 ans, par *Lottery* et *Miss Annette*, 53 kil. 1/2, à M. Fasquel.

C'était une nouvelle victoire à l'actif du prince de Beauvau. Il est vrai que, son unique adversaire était M. Fasquel, et que M. Fasquel ne gagnait jamais une course.

FOAL STAKES

(6^e ANNÉE)

<i>Fantaisie</i> , pche b., par <i>Bizarre</i> et <i>Meliora</i> , 50 kil., à M. F. Sabathier (Pantal).	1.
<i>Falbala</i> , pn a., par <i>Ibrahim</i> et <i>Anna</i> , 51 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis.	2.

PRIX DE SURPRISE

Les conditions de ce prix, réservé jusque-là aux vieux chevaux, avaient été remaniées, afin de permettre aux deux ans d'y prendre part :

500 fr. donnés par la ville de Chantilly pour tous chevaux. Entrée 100 fr. Distance, course de deux ans. Poids commun : 2 ans, une plume; 3 ans, 48 kil.; 4 ans, 58 kil.; 5 ans, 61 kil.; 6 ans et au-dessus, 63 kil.

<i>Binistos</i> , pn a., 3 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Miss Annette</i> , 48 kil., M. Ach. Fould (Cassidy).	1.
<i>Fantaisie</i> , pche b., 3 ans, par <i>Bizarre</i> et <i>Meliora</i> , 48 kil., à M. F. Sabathier.	2.
Non placés : <i>Maria</i> , <i>Logomachie</i> , <i>Frances Partridge</i> .	
Aucun deux ans n'avait pris part à la course.	

POULE DE HACKS

« L'événement de la journée, dit le *Constitutionnel*, était la poule de Hacks, course improvisée et qui, malgré

la tenue un peu bizarre des nobles jockeys, a été fort brillante. » D'après les conditions, les chevaux ne pouvaient être montés que « par les propriétaires ou leurs amis ». La distance était de un demi-mille. « *Olivia*, à M. le baron de Vidil, montée par M. de Tournon, a battu *Phosphore* à M. de Caters, monté par lui-même; *Maid* monté par M. de la Rochette, *Leporello*, par M. le comte de Perrégaux, V..., par M. Lupin, X..., par M. Mosselman n'ont pas été placés¹. »

. . .

Cette poule de Hacks terminait gaiement la journée qui avait été maussade. La pluie continua à tomber le lendemain. Beaucoup de sportsmen décidèrent de se réunir à domicile pour s'adonner aux joies du lansquenet, le jeu à la mode; mais les plus intrépides firent seller leur cheval pour se rendre à la chasse à courre.

Ce plaisir traditionnel avait bien failli ne pas avoir lieu: car, aux termes de la loi nouvellement promulguée², la chasse en temps prohibée était interdite. Si M. le duc de Nemours s'avisait de passer outre, il était passible d'une

1. *Le Constitutionnel*, 19 mai 1844.

2. Loi sur la police de la chasse, du 3 mai 1844. En voici les articles principaux :

Article 1^{er}. — Nul ne pourra chasser, si la chasse n'est pas ouverte, et s'il ne lui a pas été délivré un permis de chasse par l'autorité compétente...

Article 2. — Les préfets détermineront par des arrêtés publiés au moins dix jours à l'avance, les époques des ouvertures et celles des clôtures des chasses soit à tir, soit à courre, à cor et à cri, dans chaque département.

amende variant entre 50 et 200 fr. et d'un emprisonnement de six jours à deux mois. Il fallait trouver un moyen de tourner la loi. « Heureusement qu'on a découvert tout à coup qu'il y a trop de cerfs dans la forêt de Chantilly... Alors on a envoyé un exprès à M. le Préfet de l'Oise pour lui faire part de l'imminence du danger. M. le Préfet a rendu un arrêté qui permettait de chasser les cerfs pour cause d'utilité publique.

» Ah çà ! mais que disait donc monsieur de Buffon, qui prétend que le cerf est un de ces animaux innocents et tranquilles qui ne semblent faits que pour embellir et animer la solitude des forêts ?

» Il paraît que les cerfs sont devenus bien méchants depuis ce temps-là. Valmont de Bomare, directeur du Cabinet d'histoire naturelle du prince de Condé en 1773, raconte qu'il y avait quatre ans auparavant dans les écuries de Chantilly deux cerfs qu'on attelaît à un chariot chargé de deux personnes.

» Toujours est-il que M. le Préfet pensa qu'il était urgent de détruire les cerfs... On a donc chassé un des terribles cerfs qui épouvantent monsieur le Préfet, mais on n'a rien pris ni tué. Cependant, dès le lendemain, il paraît qu'il n'y avait pas trop de cerfs, car on n'a pas continué la destruction de ces farouches animaux.

» Les cerfs de Chantilly seront désormais cités avec le sanglier d'Érymanthe et celui de Calydon, et monsieur le duc de Nemours s'est élevé au rang d'Hercule et de Méléagre, dont parle une fanfare de chasse.

Méléagre autrefois mit par un rude échec
 Sur la poussière un sanglier grec.
 La Morinière imitant ses exploits,
 A mis par terre un loup champenois.

» On pourra même avec une légère variante, dire désormais :

M. de Nemours, imitant ses exploits,
 A failli mettre un cerf aux abois. ¹ »

TROISIÈME JOUR. — DIMANCHE 19 MAI

On espérait que le soleil brillerait le jour du Derby; mais la pluie continua à tomber jusqu'à la fin de la réunion. Aussi, malgré la présence sur l'hippodrome du duc de Nemours, du prince de Joinville et du duc de Montpensier, l'assistance était-elle peu nombreuse. Tout au plus remarquait-on « une douzaine de dames et de demoiselles plus ou moins bien équipées. Les premiers rangs des tribunes se sont trouvés à peu près garnis et on pouvait compter dans l'enceinte réservée quelques calèches et sept ou huit broughams. Jamais le Derby n'avait été disputé devant une aussi piètre assemblée ². » « L'hippodrome était comme un champ de bataille; à droite et à gauche, l'œil attristé apercevait, semés dans la plaine liquide, des plumes, des voilettes, des écharpes, des rubans, et enfin une paire d'éperons à M. de F... qui n'a jamais eu le moindre petit bien de cheval; puis les cheveux appartenant réellement à

1. Alphonse Karr, *Les Guépes*, 26 mai 1844.

2. *Le Siècle*, mai 1844.

madame la comtesse de B. qui les a laissés s'échapper coquettement, sans doute comme une autre Atalante, pour forcer ses détracteurs à reconnaître la blancheur de son front découvronné¹. »

Au milieu de ce déluge, les rédacteurs sportifs sont d'une



COURSES DE CHANTILLY

- Pourquoi diable ne teniez-vous pas la corde?
- Ma foi! d'un temps pareil, on ne pense qu'à tenir son parapluie.

(D'après une caricature du *Charivari*.)

sobriété excessive dans leur comptes rendus. Le prix du Jockey-Club lui-même, n'est pas capable d'exciter leur verve. Ils nous apprennent seulement que *Lanterne* remporta « le Derby » avec la plus grande aisance, battant seize concurrents, et que le prince de Beauvau — l'heureux prince de Beauvau — auquel la saison des courses

1. *Psyché*, 25 mai 1844.

rapportait déjà tout près de 70 000 fr. d'argent public, gagnait dans cette journée une cinquantaine de mille francs en paris¹.

PRIX DE NEMOURS

<i>Drummer</i> , pn b., 4 ans, par <i>Langar</i> et <i>Hornet</i> , 63 kil., à M. Th. Carter (Flatman).	1. 1.
<i>Ratopolis</i> , pn b.-b., 4 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Y. Mouse</i> , 58 kil., à M. Auguste Lupin.	2. 2.
<i>W.</i> , pn b., 3 ans, par <i>Pickpocket</i> et <i>Ida</i> , 50 kil., à M. le comte G. de Blangy.	3 ret.
<i>Djali</i> , pche b.-b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Terpsichore</i> , 58 kil., à M. le comte de la Sorinière.	0 ret.
<i>Tétanos</i> , pn g., 3 ans, par <i>Lestocq</i> et <i>Volante</i> , 50 kil., à M. Fasquel.	dist.

PRIX DE L'OISE

2 000 fr. donnés par le conseil général. Entrée, 250 fr. ; dédit, 100 fr. Pour chevaux entiers, hongres et juments nés et élevés en France. Distance, 2 000 m. Poids : 3 ans, 50 kil. ; 4 ans, 59 kil. ; 5 ans, 63 kil. ; 6 ans et au-dessus, 65 kil. Le gagnant paiera 10 napoléons au fonds de course.

<i>Governor</i> , pn b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Lydia</i> , 59 kil., à M. Th. Carter (Flatman).	1.
<i>Maria</i> , pche b.-b., 4 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Redgauntlet-Mare</i> , 57 kil. 1/2, à M. C. de Pontalba.	2.
<i>Qu'en dira-t-on</i> , pn b., 3 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Noëma</i> , 50 kil., à M. le comte de Cambis.	0.

PRIX DU JOCKEY-CLUB

<i>Lanterne</i> , pche b., par <i>Hercule</i> et <i>Elvira</i> , 53 kil. 1/2, à M. le prince de Beauvau (Hardy jeune).	1.
--	----

1. La cote des paris pour le prix du Jockey-Club de 1844, était

<i>Cavatine</i> , pche b., par <i>Tarrare</i> et <i>Destiny</i> , 52 kil. 1/2, à M. Alexandre Aumont (Hall).	2.
<i>Angelina</i> , pche b., par <i>Bizarre</i> et <i>Ann Grey</i> , 52 kil. 1/2, à M. Th. Carter (Robinson).	3.
<i>Edwin</i> , pn b.-b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Béguine</i> , 54 kil., au même (Flatman).	4.
<i>Oremus</i> , pn b., par <i>Bizarre</i> et <i>Y. Mouse</i> , 54 kil., à M. Auguste Lupin (Pantal).	5.
<i>Coq-à-l'âne</i> , pn b., par <i>Ibrahim</i> et <i>Vittoria</i> , 54 kil., à M. le comte de Cambis (Henri Edwards).	o.
<i>Mauchette</i> , pche b.-b., par <i>Lottery</i> et <i>Eva</i> , 52 kil. 1/2, au même (Ch. Edwards jeune).	o.
<i>Fadaise</i> , pche b.-b., par <i>Ibrahim</i> et <i>Sweetlips</i> , 52 kil. 1/2, au même (Ch. Edwards).	o.
<i>Conjecture</i> , pn a., par <i>Y. Emilius</i> et <i>Fair-Forester</i> , 54 kil., à M. le comte A. de Morny (S. Arnulf).	o.
<i>Sganarelle</i> , pn a., par <i>Lestocq</i> et <i>Donna Julia</i> , 54 kil., à M. Fasquel (Hardy).	o.
<i>Camarine</i> , pche b., par <i>Bizarre</i> et <i>Camargo</i> , 52 kil. 1/2, au même (Moon).	o.
<i>Dies Irae</i> , pn b.-b., par <i>Lestocq</i> et <i>The Gimmer</i> , 54 kil. à M. Gudin (Pitt).	o.
<i>Bengali</i> , pn b.-b., par <i>Ibrahim</i> et <i>Wings</i> , 54 kil., à M. Auguste Lupin (Ed. Edwards).	o.
<i>Mustapha</i> , pn b., par <i>Mameluke</i> et <i>Clorinde</i> , 54 kil., à M. Alexandre Aumont (Walter).	o.

jusqu'au 15 avril : 9 contre 1, *Lanterne* : 10, 12, 14, 18, 16 contre 1, *Coq-à-l'âne* (offert) : 9, 8 1/2 contre 1, *Sido* : 8, 7, 8, 6 contre 1, *Cavatine*.

Du 15 au 25 avril, *Cavatine* et *Lanterne* restèrent favorites. La victoire de cette dernière pouliche dans le prix de Diane ne fit qu'accentuer la faveur dont elle était l'objet. Les parieurs se montrèrent plus perspicaces que l'année précédente. Les favoris de la dernière heure furent dans l'ordre, *Lanterne*, *Cavatine*, *Edwin*, *Mustapha*.

Le prix du Jockey-Club s'éleva en 1844 à la somme de 21 500 fr.

<i>Kennett</i> , pn b., par <i>Bizarre</i> et <i>La Tamise</i> , 5¼ kil., à M. Célestin de Pontalba (Ellam).	0.
<i>Binistos</i> , pn a., par <i>Ibrahim</i> et <i>Miss Annette</i> , 5¼ kil., à M. Achille Fould (Cassidy).	0.

Ainsi le prince de Beauvau dont l'écurie était de création relativement récente, puisqu'il ne faisait courir que depuis l'année 1841, avait eu la gloire de remporter avec *Lanterne* le prix de Diane et le prix du Jockey-Club. Il devait ces succès répétés à la science de Henry Jennings, son entraîneur, ou plutôt, selon l'expression de Eug. Chapus, « le maître de ses écuries ». C'était en effet H. Jennings qui choisissait judicieusement les yearlings, faisait les engagements et s'occupait de tous les détails de l'entraînement, sous sa propre responsabilité: la plupart des chevaux qui composaient l'écurie débutante, provenaient de la vente de lord Henry Seymour; nous venons de voir l'excellent parti que H. Jennings avait su en tirer.

COURSE DE HAIES

<i>Cattonian</i> , ch. b., 6 ans, par <i>Muley Moloch</i> et <i>Jubilee</i> , 73 kil. 1/2, à M. le comte K. d'Arberg, monté par M. le vicomte de Tournon.	1.
<i>Wild Irish Girl</i> , jum. b., âgée, par <i>Sir Hercules</i> , 72 kil. 1/2, à sir Charles Ibbetson, montée par M. Bell.	2.
<i>Tiger</i> , h. b.-b., âgé, par <i>Lottery</i> , 72 kil. 1/2, à M. le baron N. de Rothschild, monté par sir Charles Ibbetson (a jeté son cavalier au saut de la 3 ^e haie, et n'est point arrivé).	

RÉUNION D'AUTOMNE

La réunion d'octobre, dont le programme était le même que celui de l'année précédente, n'eut pas une presse bien favorable. Qu'on en juge plutôt. « Les sportsmen, constate le rédacteur du *Siècle*, étaient de mauvaise humeur, les jockeys étaient comme les sportsmen et les chevaux comme les jockeys. Les spectateurs se sont mis à l'émisson, et le ciel s'est voilé de gris et a crevé quelques nuages pour participer à la maussaderie générale. Bref on avait rarement vu des courses aussi tristes¹. » Même note dans *Le Constitutionnel* : « Des huit courses du mois d'octobre, écrit Charles de Boigne, une seule a offert quelque intérêt, celle de *Logomachie*, à M. le duc de Nemours, battant *Error*, à M. le prince de Beauvau. Dans toutes les autres, les dénouements étaient tellement prévus, que les prix eussent même dû être donnés sans courir². » Voilà une singulière conception du sport.

PREMIER JOUR. — SAMEDI 5 OCTOBRE

Rien de particulier à signaler dans cette première journée, si ce n'est la bonne forme persistante des chevaux du prince de Beauvau, qui gagna deux courses sur quatre.

CRITÉRIUM DE PREMIÈRE CLASSE

Fitz Emilius, pn b., par *Y. Emilius* et *Miss Sophia*, 54 kil., à M. Alexandre Aumont (Hall). 1.

1. *Le Siècle*, octobre 1844.

2. *Le Constitutionnel*, 13 octobre 1844.

<i>N.</i> , pn b.-b., par <i>Bizarre</i> et <i>Lydia</i> , 54 kil., à M. le baron N. de Rothschild.	2.
<i>Baroque</i> , pn b., par <i>Bizarre</i> et <i>Oté</i> , 54 kil., à M. Célestin de Pontalba.	3.

CRITÉRIUM DE DEUXIÈME CLASSE

<i>Prédestinée</i> , pche b., par <i>Master Waggs</i> et <i>Destiny</i> , 53 kil., à M. le comte A. de Morny (Hall).	1.
<i>Lady Macbeth</i> , pche a., par <i>Harlequin</i> et <i>Clio</i> , 53 kil., à M. Fasquel.	2.
<i>Impasse</i> , pche b., par <i>Paradox</i> et <i>Miss Tandem</i> , 53 kil., à M. C. de Pontalba.	3.
Non placés : <i>Ficelle</i> , à M. le baron de la Rochette; <i>N.</i> à M. le baron N. de Rothschild; <i>Giboulée</i> , à M. le comte de Cambis; <i>Lune Rousse</i> , au même.	

PRIX DU CONNÉTABLE

<i>La Méprisée</i> , jum. âgée, par <i>Vélocipède</i> et <i>Zénobia</i> , 60 kil., à M. le prince de Beauvau (Pitt.).	1.
<i>N.</i> , pche b., 4 ans, par <i>Défense</i> ou <i>Venison</i> et <i>Isabella</i> par <i>Comus</i> , à M. le comte d'Hédouville.	2.

OMNIUM

(HANDICAP POUR TOUS CHEVAUX)

<i>Error</i> , pche b., par <i>Y. Emilius</i> ou <i>Bizarre</i> et <i>Worry</i> , 42 kil. (surcharge comprise), à M. le prince de Beauvau (Spreoty).	1.
<i>Conjecture</i> , pn a., 3 ans, par <i>Y. Emilius</i> et <i>Fair-Forester</i> , 49 kil., à M. le comte A. de Morny.	2.
<i>Oremus</i> , pn b., 3 ans, par <i>Bizarre</i> et <i>Y. Mouse</i> , 49 kil., à M. Auguste Lupin.	3.
Non placés : <i>Edwin</i> , à M. le baron N. de Rothschild; <i>Opéra</i> , à M. le comte A. de Morny; <i>Bengali</i> et <i>Thélésie</i>	

à M. Auguste Lupin; *Coq-à-l'Ane* et *Manchette*, à M. le comte de Cambis; W., à M. le comte G. de Blangy; *Binistos*, à M. Achille Fould.

DEUXIÈME JOUR. — DIMANCHE 6 OCTOBRE

Ce fut la journée du duc de Nemours, dont les couleurs avaient été jusque-là si malheureuses sur le turf. Le succès de son cheval *Alcindor* dans le prix de Consolation servit de prélude à la victoire beaucoup plus concluante de *Coq-à-l'Ane* dans le Saint-Léger.

Ce cheval avait toujours été tenu en bonne estime par son écurie. Il était d'ailleurs de naissance fashionable, car il descendait par son père *Ibrahim d'Annetta*, fille de la célèbre *Miss Annette* et il était demi-frère par sa mère *Vittoria* de *Nautilus* et de *Romulus*. Mais il n'avait pas encore donné la mesure de ses moyens et nous avons vu qu'il avait couru obscurément le prix du Jockey-Club. Son heureuse transformation était due à l'habileté de Petit, le nouvel entraîneur du duc de Nemours, venu de New-Market en ligne directe. Dans le Saint-Léger, il battait *Commodore Napier*, l'illustre *Commodore Napier* qui se présentait accompagné de sa formidable réputation et qui jouissait d'une telle faveur avant la course qu'on le prenait sans hésiter contre le champ.

La performance de *Coq-à-l'Ane* était donc remarquable, bien que Charles de Boigne ne voulût pas en convenir. « Le grand prix de 14 000 francs, écrit-il dans *Le Constitutionnel*, méritait de moins méprisables athlètes. En

vérité il y a une grande mesure à prendre contre le retour de semblables courses. Cette mesure est bien simple et bien facile : Que le ministre du Commerce rende un arrêté qui fixe à quatre minutes cinquante secondes le maximum du temps accordé pour chaque manche du grand prix; si ce maximum est dépassé, le prix sera réservé et ajouté l'année suivante au nouveau prix de 14000 francs; mais il est regrettable qu'une somme si considérable récompense une vitesse plus qu'ordinaire, un cheval plus que médiocre¹. »

Si le conseil que donnait Charles de Boigne pouvait paraître singulier, son appréciation était incontestablement sévère. Il oubliait que le temps d'une course n'est pas toujours une base suffisante pour apprécier le valeur intrinsèque des chevaux et il avait tort de nier la qualité de *Coq-à-l'Ane* qui battait *Commodore Napier* et aussi *Edwin*, *Bengali*, *Oremus*, tous trois anciens candidats au Derby! Mais, il s'était trompé sur le mérite de *Coq-à-l'Ane* et il ne voulait pas en convenir; il n'était d'ailleurs pas le seul à soutenir cette opinion erronée. Le rédacteur sportif de *La Mode* n'avait-il pas écrit au mois de mai : « L'illustre sportsman du Château, M. le comte de Cambis vient de se signaler encore par d'éclatantes défaites sur le turf de Chantilly... *Coq-à-l'Ane* résume merveilleusement selon nous tous les succès que M. de Cambis est appelé à recueillir dans les jeux hippiques, auxquels il se livre avec tant de légèreté². » O glorieuse incertitude du turf!

1. *Le Constitutionnel*, 13 octobre 1844.

2. *La Mode*, 25 mai 1844.

Les autres courses de la journée ne méritent pas de mention spéciale et nous nous contenterons d'en indiquer les résultats.

PRIX DU COMTE DE PARIS

- Prédestinée*, pche b., par *Master Wags* et *Destiny*, 53 kil., à M. le comte A. de Morny (Hall). 1.
- Thélésie*, pche b., par *Lottery* et *Léopoldine*, 53 kil., à M. Aug. Lupin. 2.
- Non placés : *Lady Macbeth*, *Impasse*, *N.*, pche b.-b., par *Bizarre* et *Lydia*.

PRIX DE CONSOLATION

- Alcindor*, pn b., 4 ans, par *Y. Emilius* et *Donna Pilar*, 55 kil., à M. le comte de Cambis (Ch. Edwards). 1. 1.
- Severa*, pche b., 3 ans, par *Jason* et *Méropé*, par *Captain Candid*, 42 kil., à M. le prince M. de Beauvau. 2. 2.
- Quinola*, pn b., 3 ans, par *Lottery* et *Minetta*, 49 kil. 1/2, à M. Achille Fould. dér.

PRIX DES HARAS ROYAUX

(2^e CLASSE)

- Nativa*, pche b.-b., par *Royal-Oak* et *Naiad*, 56 kil., à M. le prince M. de Beauvau (Pitt). 1.
- Drummer*, pn b., par *Langar* et *Hornet*, 56 kil., à M. le baron N. de Rothschild. 2.
- Donna Isabella*, pche b.-b., par *Royal-Oak* et *Béguine*, 52 kil. 1/2, au même. 3.

LE SAINT-LÉGER

- Cog-à-l'Ane*, pn b., par *Ibrahim* et *Vittoria*, 53 kil., à M. le comte de Cambis (Ch. Edwards). 1.

<i>Commodore Napier</i> , pu b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Flighty</i> , 55 kil., à M. le prince M. de Beauvau.	2.
<i>Edwin</i> , pu b., par <i>Royal-Oak</i> , et <i>Béguine</i> , 55 kil., à M. le baron N. de Rothschild.	0.
<i>Orcinus</i> , pu b., par <i>Bizarre</i> et <i>Y. Mouse</i> , 55 kil., à M. Aug. Lupin.	0.
<i>Bengali</i> , pu b.-b., par <i>Ibrahim</i> et <i>Wings</i> , 53 kil., au même.	0.



CHAPITRE XII

1845

Malgré l'enthousiasme des Parisiens pour les courses de Chantilly au printemps de 1845, la grande semaine ne renaît pas de ses cendres. — Causes : abstention des femmes du monde; les lions de 1830 ont vieilli et la jeunesse dorée de 1845 n'a pas d'entrain. — Prospérité des courses; principaux propriétaires et entraîneurs. — Journée du 15 mai : *Suavita*, malgré son origine peu fashionable, gagne le prix de Diane. — Journée du 16 mai : *Commodore Napier* doit disputer quatre épreuves sur 4000 m. avant de remporter le prix de l'administration des haras. — Chasse à courre très réussie. — Journée du 18 mai : le « Derby » de *Fitz-Emilius*. — Réunion d'automne : elle se passe « en famille ». — Journée du 4 octobre : M. Fasquel gagne enfin une course! — Journée du 5 octobre : victoire de *Prédestinée* dans le Saint-Léger. — Il est question d'agrandir l'hippodrome.

Vers le milieu du mois de mai 1845, tous les Parisiens vraiment dignes de ce nom, semblaient s'être donnés le mot pour se rendre aux courses de Chantilly et rénover la Grande Semaine.

« Si vous avez besoin à Paris, s'écriait *Le Charivari*, d'un lion, d'un cheval, d'un rat, d'une caille, d'un député, faites-en votre deuil. Un prince russe lui-même chercherait une lorette de la place Bréda à la rue Ollivier, qu'il ne la trouverait pas. Le boulevard des Italiens a rendu visite à

Chantilly. La Chaussée d'Antin campe sur la Pelouse. Il s'agit de courir un handicap sur le turf. Le Jockey's-Club a pris la place Saint-Georges bras-dessus, bras-dessous et s'est mis en route. La chorégraphie de l'Opéra a déménagé; Chevet est parti.

» De Paris à Chantilly ce n'est depuis une semaine qu'une longue queue de voitures portant les chevaux de course, de fourgons chargés de casseroles, de coupés remplis d'ingénues. On ne voit partout que bourriches de gibier dissimulées sous l'apparence de cloyers d'huitres, sportsmen empaquetés de mackintoshs, jockeys transparents emmaillotés, marmitons coiffés de bonnets blancs, gâte-sauces armés de broches. Dalilas parisiennes ouâtées de mantilles ou cachemires.

» Les vingt-sept dandys qui ornent le bitume du Boulevard ont les premiers émigré. En l'absence de M. Charles Laffitte, M. le vicomte Darn et M. le marquis de Langle représentent la Chambre des Députés.

» L'empressement a été tel qu'on ne saurait se procurer, entre les douze arrondissements ensemble, ni un cœur, ni une asperge. Les amours et les primeurs sont allés de compagnie à Chantilly¹. »

Partageant l'enthousiasme général, le duc de Nemours et le duc d'Aumale paraissaient disposés à rouvrir toutes grandes les portes du Château, et à donner à leur jeune parent le duc de Saxe-Weimar, qu'ils hébergeaient, le

1. *Le Charivari*, 19 mai 1875.

spectacle des splendeurs passées. Le premier jour des courses, ils offrirent un somptueux déjeuner de vingt couverts et le soir ils réunirent une cinquantaine de convives à leur table. On espérait que la Grande Semaine allait renaître de ses cendres. Mais l'illusion fut de courte durée. La société n'avait plus le même cachet d'élégance qu'au temps du duc d'Orléans. Peu de femmes du monde avaient répondu à l'appel, et leur absence laissait le champ trop libre aux courtisanes. D'autre part les lions de 1830 avaient vieilli et la génération nouvelle était loin d'avoir leur entrain endiablé ! Pour toutes ces raisons, la réunion du printemps en 1845 ne fut qu'une contrefaçon de la Grande Semaine d'autrefois. Charles de Boigne constate tristement cette décadence dans son article du *Constitutionnel* : « Plusieurs tables ouvertes étaient tenues avec splendeur. Mais les convives manquaient : on se les arrachait ; on les jouait au lansquenet. Dans chaque maison on dansait, on dinait, on soupait, on tirait des feux d'artifice. Excepté le duc de Richelieu, M. Baring et M. Arthur Bertrand qui faisaient eux-mêmes les honneurs de leur table, nos jeunes seigneurs avaient remis à leurs Aspasies le soin de les représenter. Il y avait la maison Bro..., la maison Ch..., la maison Co..., la maison L. M..., la maison A. R..., et toutes luttaient de lansquenet, de fusées, de vins, de danses et de folies. Dans l'établissement Br..., la gaieté était si expansive et le feu d'artifice si menaçant, que l'autorité, en écharpes tricolores, a cru nécessaire d'intervenir.

« A travers les danses et les pétards, le lansquenet marchait toujours. Une remarque assez curieuse à faire, c'est que ces élégantes saturnales n'ont pour acteurs que des lions nés les uns il y a quelque trente ans, les autres il y a quelque quarante ans et même mieux. La jeunesse dorée d'aujourd'hui est un peu comme Grégoire, elle aime mieux boire. Les lionceaux de 1845 prient fort les dîners et les soupers de leurs aînés, ils admirent leurs folies ruineuses, leurs galanteries ouvertes; ils en usent eux-mêmes; mais ils ne les imitent pas. Pères et mères de famille, rassurez-vous, vos héritiers ne se ruineront pas¹! »

Ces jeunes gens n'ont pas l'envergure d'un lord Seymour! Ils arrivent sur l'hippodrome avec des principes de sagesse et de modération: à leur contact, les sportsmen semblent devenir raisonnables. Il n'y eut à la réunion de Chantilly ni grosses pertes, ni gros gains. On cite, dans les chroniques de l'époque, M. R... comme le plus heureux des parieurs: il gagne 900 louis.

Pourtant les courses sont en pleine prospérité, à en juger seulement par le nombre des chevaux qui galopent à Chantilly ou dans les environs. Nous croyons intéressant de donner à nouveau la liste des principaux propriétaires et de leurs « traîneurs » respectifs.

PROPRIÉTAIRES

TRAÎNEURS

S. A. R. Mgr. le duc de Nemours	R. Petit.
MM. les barons Antony et Nathaniel de Rothschild	{ Thomas Carter (à La Morlaye).

1. *Le Constitutionnel*, 23 mai 1845.

PROPRIÉTAIRES

TRAÎNEURS

Le prince Marc de Beauvau	{ H. Jennings (à La Morlaye).
Célestin de Pontalba	{ E. Carter (à Mont-l'Évêque).
Fasquel	{ J. Turner (à Courteuil).
A. de Morny, A. Aumont et Calenge. . . .	Th. Hurst.
Le comte d'Hédouville, le comte G. de Blangy et le baron de la Rochette. . . .	{ W. Arnall.
Rivière et le comte de la Sorinière	J. Gibson.

Seul, parmi les grands propriétaires, M. Auguste Lupin est resté fidèle à Saint-Germain-en-Laye. Son écurie de courses ne se compose en 1845 que d'une demi-douzaine de chevaux, entraînés par W. Prince. Mais parmi eux se trouve *Suavita* qui faillit réussir le double event du prix de Diane et du prix du Jockey-Club.

PREMIER JOUR. — JEUDI 15 MAI

Le programme des courses était le même que celui de l'année précédente, et la réunion commença par le vieux prix de Chantilly devant une assistance plus élégante que nombreuse, où l'on remarquait le duc d'Aumale, le prince de Joinville et le prince de Saxe-Weimar. « Les sportsmen les plus zélés, et ce qui marche à leur suite, ou, si vous l'aimez mieux, à leur tête, constate le *Journal des haras*, étaient seuls à leur poste... On a beau établir trois jours de courses à Chantilly, les noms les plus retentissants du turf seraient gravés en lettres d'or sur

des programmes ornés d'arabesques et de fleurons, tout l'intérêt, tous les paris se réuniront toujours sur un seul prix, sur le Derby français, ou, pour nous exprimer plus clairement pour tout le monde, sur le prix du Jockey-Club¹. »

Où était l'enthousiasme que le public avait manifesté naguère pour les premières réunions de Chantilly?

PRIX DE CHANTILLY

Un incident se produisit dans cette première course. On sait qu'elle était en partie liée et réservée « aux chevaux n'ayant jamais couru dans une course publique ou particulière ».

N. H. B., un des concurrents, gagna les deux premières manches. Mais son propriétaire, M. Robert Cowens n'ayant pu affirmer que son cheval, conformément aux conditions du programme, n'avait jamais couru sur aucun hippodrome, *N. H. B.* fut disqualifié, et une troisième épreuve eut lieu entre *Absalon* qui appartenait à M. de Pontalba et *Maid of Erin* qui représentait les couleurs du baron N. de Rothschild. Le résultat définitif fut le suivant :

Maid of Erin, pche a., 4 ans, par *Ishmael* et *Potteca*, 65 kil., à M. le baron N. de Rothschild (Flatman). 1. 1.

Absalon, h. b., anglais de P. S., 65 kil., à M. C. de Pontalba. 1. 2.

Non placés : *N.*, par *Tarrare* et *Ketty*, à M. Marion père; *Lord Jersey*, à M. Château-Thierry (a jeté son jockey à la

1. *Journal des haras*, t. XXXIX, juillet 1845.

2^e épreuve); *Joséphine*, à M. John Drake; *Cancan*, à M. Fasquel; *N. H. B.*, à M. Robert Cowens (disqualifié).

PRIX DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU COMMERCE

(1^{re} CLASSE)

<i>Commodore Napier</i> , pn b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Flighty</i> , 60 kil., à M. le prince M. de Beauvau Chifney).	1. 1.
<i>Edwin</i> , pn b.-b., 4 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Béguine</i> , 60 kil., à M. le baron N. de Rothschild.	2.
<i>Conjecture</i> , pn a., 4 ans, par <i>Y. Emilius</i> et <i>Fair- Forester</i> , 60 kil. à M. le comte A. de Morny.	2. .
<i>Myszka</i> , pche b.-b., 3 ans, par <i>Bizarre</i> et <i>Y. Mouse</i> , 49 kil., 1/2, à M. Aug. Lupin.	3. ret.
<i>Logomachie</i> , pche b.-b., 4 ans, par <i>Ibrahim</i> et <i>Weeper</i> , 58 k. 1/2, à M. le comte de Cambis.	ret.

PRIX SPÉCIAL DES HARAS ROYAUX

(NON CLASSÉ)

<i>Governor</i> , ch. b., 5 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Lydia</i> , 61 k., à M. le baron N. de Rothschild (Flatman).	1.
<i>M. d'Écoville</i> , pn b., 4 ans, par <i>Tarrare</i> et <i>Princess Edwiss</i> , 60 kil., à M. Calenge.	2.
<i>Lanterne</i> , pche b., 4 ans, par <i>Hercule</i> et <i>Elvira</i> , 58 k. 1/2, à M. le prince M. de Beauvau.

PRIX DE DIANE

Il est à remarquer que le prix de Diane n'intéresse guère le public, bien qu'il ait été institué « à l'instar des Oaks », suivant l'expression du *Journal des haras*. Cette course passerait même presque inaperçue, si elle ne

donnait aux sportsmen l'occasion de voir en public quelques-uns des candidats au prix du Jockey-Club.

Dix-huit pouliches avaient été engagées; il s'en présenta neuf au poteau du départ. *Suavita*, qui représentait les couleurs de M. Auguste Lupin, était la plus plaisante du lot; mais on lui reprochait son origine peu fashionable, et on lui opposait *Tomate* et *Tertullia*, deux concurrentes d'illustre lignée, toutes deux filles de *Lottery* et petites-filles par conséquent du grand *Emilius*. Cette fois les apôtres de l'origine eurent tort, car *Suavita* gagna très facilement; et cette victoire aisée justifiait les prétentions de son propriétaire au prix du Jockey-Club.

Avant la course, le commissaire fut appelé à se prononcer sur un cas particulier. D'après les conditions du prix de Diane, « les pouliches engagées dans le prix du Jockey-Club devaient porter 1 k. 1/2 de moins ». Or le comte A. de Morny, propriétaire de *Marina* engagée dans le prix de Diane, avait déclaré forfait pour elle dans le prix du Jockey-Club; il prétendait que sa pouliche avait néanmoins droit à la décharge. Sa réclamation fut repoussée, « le commissaire estimant que cette remise de 1 k. 1/2 n'avait été accordée qu'aux pouliches qui pouvaient courir dans le prix du Jockey-Club. »

Voici l'ordre d'arrivée :

<i>Suavita</i> , pche b., par <i>Napoléon</i> et <i>Elvire</i> , 52 kil. 1/2, à M. Auguste Lupin (Cassidy).	1.
<i>Tomate</i> , pche b., par <i>Lottery</i> et <i>Elvira</i> , 52 kil. 1/2, à M. Fasquel	2.

<i>Tertullia</i> , pche b., par <i>Lottery</i> et <i>Kermesse</i> , 52 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau.	3.
<i>Confiance</i> , pche b., par <i>Y. Emilius</i> et <i>Paméla-Bis</i> , 52 kil 1/2, au même.	
<i>Marina</i> , pche b., par <i>Y. Emilius</i> et <i>Bérésina</i> par <i>Napo- léon</i> , 54 kil., à M. le comte A. de Morny.	
<i>Nonette</i> , pche b., par <i>Bizarre</i> et <i>Lady Charlotte</i> , 54 k., à M. Célestin de Pontalba.	
<i>Medway</i> , pche b., par <i>Bizarre</i> et <i>La Tamise</i> , 54 kil., au même.	
<i>Impasse</i> , pche b., par <i>Paradox</i> et <i>Miss Tandem</i> , 52 k. 1/2, à M. Ernest Leroy.	
<i>Fosse-aux-Lions</i> , pche b., par <i>Bizarre</i> et <i>Eva</i> , 52 k. 1/2, à M. le comte de Cambis.	

PRIX DU PREMIER PAS

<i>Duchesse de Brabant</i> , pche a., 2 ans, par <i>Physician</i> ou <i>Bra- bant</i> et <i>Mantille</i> , 52 kil. 1/2, à M. le baron N. de Rothschild (Flatman).	1.
<i>Sainte-Nitouche</i> , pche b., 2 ans, par <i>Physician</i> et <i>Sweetlips</i> , 52 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis.	2.

Cette course n'avait réuni que deux partants. Faut-il en conclure que la plupart des propriétaires, instruits par l'expérience, hésitaient à faire courir dès le mois de mai leurs jeunes chevaux? En tous les cas, cette question relative au début des deux ans commençait à être vivement discutée. « Nous ne sommes nullement partisans des courses de poulains de deux ans, écrivait un rédacteur au *Journal des haras* dans son compte rendu de la course, et nous n'avons laissé aucune occasion de les blâmer,

parce que nous les croyons nuisibles et destructives des qualités natives de ces jeunes animaux¹. »

DEUXIÈME JOUR. — VENDREDI 16 MAI

PRIX D'AUMALE

Scamper, pn n., 3 ans, par *Alterner* et *Dubica*, 42 kil., à M. le prince Marc de Beauvau (Spreoty). 1.
Baroque, pn b., 3 ans, par *Bizarre* et *Oté*, 42 kil., à M. Célestin de Pontalba. 2.
 Non placés : *Roulette* et *Mazagran* (dérobé).

PRIX DE LA REINE BLANCHE

Edwin, pn b.-b., 4 ans, par *Royal-Oak* et *Béguine*, 60 kil., à M. le baron N. de Rothschild (Léopold Levasseur), a couru seul.

PRIX DE L'ADMINISTRATION DES HARAS

(2^e CLASSE)

Commodore Napier, pn b., 4 ans, par *Royal-Oak* et *Flighty*, 60 kil., à M. le prince Marc de Beauvau (Chifney). . . 1. 1.
Edwin, pn b.-b., 4 ans par *Royal-Oak* et *Béguine*, 60 k., à M. le baron N. de Rothschild. . . 1. 2. 3.
W., pn b., 4 ans, par *Pickpocket* et *Ida*, 60 k., à M. le comte G. de Blangy. 2. . 3.
Mustapha, pn h., 4 ans, par *Mameluke* et *Clorinde*, 60 k., à M. Alexandre Aumont. 1. dist.

Qu'on s'imagine cette course! *Mustapha* ayant été distancé après la première manche, tout est à recom-

1. *Journal des haras*, t. XXXIX, juillet 1845.



UN GENTLEMAN-RIDER
(D'après une caricature de 1855.)



mencer. « Quatre épreuves magnifiques d'entrain et de vitesse ont eu lieu », s'écrie avec enthousiasme le *Journal des haras* Quatre épreuves sur 4 000 m. ! N'était-ce pas imposer à de bons chevaux une tâche vraiment trop sévère ?

PRIX DE LA PELOUSE

(NON CLASSÉ)

<i>Perspicax</i> , pu b.-b., par <i>Mameluke</i> et <i>Discrète</i> , 53 kil., à M. le prince Marc de Beauvau (Chifney).	1.
<i>Confiance</i> , pche b., par <i>Y. Emilius</i> et <i>Paméla-Bis</i> , 50 kil. au même.	
<i>Giaour</i> , pu a., par <i>Mameluke</i> et <i>Worry</i> , 51 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis.	

PRIX DE SURPRISE

<i>Logomachie</i> , pche b.-b., 4 ans, par <i>Ibrahim</i> et <i>Weeper</i> , 58 kil., à M. le comte de Cambis (Edwards).	1.
<i>Perspicax</i> , un b.-b., 3 ans, par <i>Mameluke</i> et <i>Discrète</i> , 48 k., à M. le prince Marc de Beauvau.	2.
Non placés : <i>Myszka</i> , à M. Auguste Lupin; <i>Leader</i> , à M. Célestin de Pontalba; <i>Duchesse de Brabant</i> , à M. le baron Nathaniel de Rothschild.	

POULE DE HACKS

Les conditions de cette course spécifiaient : « Pour tous chevaux non entraînés. » Il y eut six partants. M. Albert Ricardo en selle sur *Brighton*, arriva premier, battant lord Maidstone qui montait *Destin*, un vieux cheval hongre appartenant au baron de la Rochette.

M. de Normandie, le baron de la Rochette, le comte

Napoléon Bertrand et M. Auguste Lupin avaient également pris part à la course.

∴

Il est probable que tous ces gentlemen-riders se retrouvèrent le lendemain derrière les chiens. La chasse à courre fut très réussie. Le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc d'Aumale et le jeune prince de Saxe-Weimar suivaient à cheval. On remarquait également en voiture la princesse de Ligne « qui est retournée à Paris aussitôt après l'hallali, un deuil récent lui permettant bien les plaisirs de la chasse, mais pas encore les émotions des courses¹ ».

Après trois heures de poursuite mouvementée, le cerf se dirigea vers les Étangs « but ordinaire et refuge habituel de tous les cerfs passés, présents et futurs; mais ils étaient bordés d'une foule si compacte de cavaliers, de piétons, de voitures de toutes sortes, que le pauvre animal n'a pu se jeter à l'eau, comme il en avait bonne envie; il n'en a pas moins été pris; son heure avait sonné!² »

TROISIÈME JOUR. — DIMANCHE 18 MAI

Ce dernier jour de courses avait attiré plus de monde; les pavillons étaient garnies de femmes élégantes; les

1. *Le Constitutionnel*, 23 mai 1845.

2. *Journal des haras*, t. XXXIV, juillet 1845.

membres du Jockey-Club étaient au grand complet dans leur tribune réservée; sur la Pelouse on apercevait de brillants équipages.

A une heure le duc de Nemours, le duc d'Aumale et le prince de Saxe-Weimar firent leur apparition dans le pavillon d'honneur; et les courses commencèrent aussitôt.

PRIX DE NEMOURS

<i>Perspicax</i> , pn b.-b., 3 ans, par <i>Mameluke</i> et <i>Discrète</i> , 50 kil., à M. le prince Marc de Beauvau (Chifney).	1. 1.
<i>Mustapha</i> , pn b., 4 ans, par <i>Mameluke</i> et <i>Clorinde</i> , 60 kil., à M. Alexandre Aumont.	1. . . 2.
<i>Drummer</i> , ch. b., 5 ans, par <i>Langar</i> et <i>Hornet</i> , 65 kil., à M. le baron N. de Rothschild.	2. . . .
<i>Maria</i> , jum. b.-b., 5 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Red- gauntlet-Mare</i> , 60 kil., 1/2, à M. Célestin de Pontalba.	ret.

PRIX DE L'OISE

<i>M. d'Écoville</i> , pn b., 4 ans, par <i>Tarrare</i> et <i>Princess Edwiss</i> , 60 kil., à M. Calenge (Hall).	1.
<i>Governor</i> , ch. b., 5 ans, par <i>Royal-Oak</i> et <i>Lydia</i> , 63 kil., à M. le baron N. de Rothschild.	2.
<i>Cavatine</i> , pche b., 4 ans, par <i>Tarrare</i> et <i>Destiny</i> , 57 kil., 1/2, à M. Alexandre Aumont.	

PRIX DU JOCKEY-CLUB

Tout l'intérêt de la réunion était concentré sur le prix du Jockey-Club. Les sportsmen avaient fait depuis longtemps de nombreux paris sur cette course. Les cotes des principaux concurrents à la date du 2 mai étaient les

suivantes : quatre contre un, *Prédestinée*; cinq contre un, *Fitz-Emilius* et *Quintessence*; sept contre un, *Narvaëz*; douze contre un, *Suavita*; quinze contre un, *Terne*; vingt-cinq contre un, *William*. Mais les résultats de la semaine avaient influé sur les cotes. Parmi les quinze chevaux qui devaient prendre part à la course, quatre d'entre eux retenaient finalement l'attention des parieurs : *Fitz-Emilius*, qui avait progressé — disait-on — depuis sa victoire dans le prix du Printemps au Champ-de-Mars; *Suavita* en raison de sa récente performance dans le prix de Diane; *Prédestinée*, sur laquelle circulaient des bruits favorables; et enfin *Narvaëz* « qui rapportait d'Angleterre une réputation faite par des hommes célèbres sur le turf de la Grande-Bretagne¹ ». Toutefois *Fitz-Emilius* et *Suavita* restaient les favoris de la dernière heure. Ils devaient justifier la confiance des sportsmen, puisqu'ils fournirent les deux premiers de la course.

<i>Fitz-Emilius</i> , pn b., 3 ans, par <i>Y. Emilius</i> et <i>Miss Sophia</i> par <i>Shakespeare</i> , 54 kil., à M. A. Aumont (Hall).	1.
<i>Suavita</i> , peche b., 3 ans, par <i>Napoléon</i> et <i>Elvire</i> , 52 kil. 1/2, à M. Auguste Lupin (Cassidy).	2.
<i>Tertullia</i> , peche b., 3 ans, par <i>Lottery</i> et <i>Kermesse</i> , 52 k., 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau (Chifney).	3.
<i>Confiance</i> , peche b., 3 ans, par <i>Y. Emilius</i> et <i>Paméla-Bis</i> , par <i>Captain Candid</i> , 52 k., 1/2, au même (Spreoty).	4.
<i>William</i> , pn a., 3 ans, par <i>Tarrare</i> et <i>Ida</i> , 54 kil., à M. le comte Gaston de Blangy (Walter).	

1. *Journal des haras*, t. XXXIX, juillet 1845.

- Croque-en-bouche*, pn b.-b., 3 ans, par *Lottery* et *Margarita*, 5¼ kil., à M. le comte de Cambis (Ch. Edwards).
- Narvaëz*, pn b., 3 ans, par *Lottery* ou *Bizarre* et *Merlin-Mare*, 5¼ kil., à M. Achille Fould (W. Boyce).
- Lead*, pn b.-b., 3 ans, par *Bizarre* et *Lydia*, 5¼ kil., à M. le baron de Rothschild (Flatman).
- Tomate*, pche b., 3 ans, par *Lottery* et *Elvira*, 5¼ kil. 1/2, à M. Fasquel (J. Boldrick).
- Lady Macbeth*, pche a., 3 ans, par *Harlequin* et *Clio*, 52 kil., 1/2, au même.
- Prédestinée*, pche b., 3 ans, par *Master Waggs* et *Destiny*, 52 kil. 1/2, à M. le comte A. de Morny (E. Edwards).
- Baroque*, pn b., 3 ans, par *Bizarre* et *Oté*, 5¼ kil., à M. Célestin de Pontalba.
- Terne*, pn b., 3 ans, par *Lottery* et *Georgina*, 5¼ kil., au même (Ellan).
- Impasse*, pche b., 3 ans, par *Paradox* et *Miss Tandem*, 52 kil. 1/2, au même (G. Ryner).
- Quintessence*, pn b., 3 ans, par *Y. Emilius* et *Y. Espagnolle*, 5¼ kil., à M. le comte d'Hédouville (Pantal).

Th. Hurst avait eu la gloire d'entraîner le gagnant. Ce *Fitz-Emilius* était vraiment un bon cheval; il devait du reste donner par la suite de nombreuses preuves de sa qualité. Pendant toute sa carrière, il se montra supérieur à tous les chevaux de sa génération. Acheté par l'administration des haras, il fut envoyé dans le Midi où il mourut d'une maladie épidémique.

COURSE DE HAIES

La course de haies ne réunit que deux partants. *Nylghan*, un vieux cheval appartenant à M. P. A. Carter et confié

au vicomte de Tournon, battit *Turban* qui portait les couleurs de M. Eugène Matheus et était monté par M. Albert Ricardo.

POULE DE HACKS

Cet infatigable gentleman reparut immédiatement en selle sur *Brighton*; mais il dut encore se contenter de la seconde place. La victoire revint au comte de Perrégaux qui montait son cheval *The Gambler*. Six concurrents avaient pris part à la poule, pour la grande joie des spectateurs, toujours friands de ce genre de spectacle.

Ce fut le dernier épisode de la réunion du printemps. Les sportsmen se séparèrent; ils devaient se retrouver le 1^{er} juin sur l'hippodrome de Satory.

RÉUNION D'AUTOMNE

La réunion d'automne n'était jamais très suivie. Celle-ci se passa encore « en famille », remarque *le Constitutionnel*, malgré un temps favorable. M. Charles Laffitte, bien que perclus des jambes, avait tenu à assister aux courses; on était obligé de le porter de sa voiture à la tribune. Le marquis de la Valette exerçait les fonctions de juge à l'arrivée.

PREMIER JOUR. — SAMEDI 4 OCTOBRE

CRITÉRIUM DE PREMIÈRE CLASSE

Premier août, pn b., par *Physician* et *Princess Edwiss*,
54 kil., à M. Calenge (Hall). 1.

- Poisson d'Aeril*, pn b.-b., par *Alteruter* et *Burden*,
54 kil., à M. le baron de la Rochette. 2.
Ulm, pn b., par *Physician* et *Georgina*, 54 kil., à
M. le baron N. de Rothschild. 3.
Non placés : *A Parte*, à M. le comte de Cambis; *Light-Foot*,
à M. le comte Auguste de Morny.

L'OMNIUM

(HANDICAP POUR TOUS CHEVAUX)

La course répondait bien au but de ses fondateurs, car toutes les générations y étaient représentées, depuis le deux ans *Fleet* qui portait 37 kil. 1/2, jusqu'au vieux *Governor* qui en avait 61. *Suavita* gagna facilement, confirmant ainsi l'excellente qualité qu'elle avait montrée au printemps.

Suavita, pche b., 3 ans, par *Napoléon* et *Elvire*, 50 kil. 1/2, à M. Auguste Lupin (T. Prince). 1.

Narvaëz, pn b., 3 ans, par *Lottery* ou *Bizarre* et *Merlin-Mare*, 39 kil. (compris surcharge de 2 kil.), à M. Jules Rivière. 2.

Error, pche b., ans, par *Y. Emilius* ou *Bizarre* et *Worry*, 53 kil. 1/2 (compris surcharge de 2 kil.), à M. le prince Marc de Beauvau. 3.

Non placés : *Diane*, jum. b., 5 ans, par *Venison* ou *Defence* à M. le comte d'Hédouville; *Isabella* par *Comus*, 44 k. 1/2, au même; *Governor*, ch. b., 5 ans, par *Royal-Oak* et *Lydia*, 61 kil., à M. le baron N. de Rothschild; *Fleet*, pche b.-b., 2 ans, par *Bizarre* et *Flighty*, 37 kil. 1/2, au même; *Logomachie*, pche b., 4 ans, par *Ibrahim* et *Weeper*, 52 kil., à M. le comte de Cambis; *Fadaise*, pche b.-b., 4 ans, par *Ibrahim* et *Sweetlips*, 51 kil., au même; *Jessica*, pche b., 4 ans, par *Bizarre* et *Rachel*, 47 kil. 1/2, à M. Auguste Basly.

PRIX DU CONNÉTABLE

- Logomachie*, pche b., 4 ans, par *Ibrahim* et *Weeper*, 57 kil., à M. le comte de Cambis (Ch. Edwards). 1.
Ficelle, pche a., 3 ans, par *Master Waggs* et *Burden*, 48 kil., à M. le baron de la Rochette. 2.

Logomachie fut réclamée pour 1 000 fr. « avec ses engagements », par M. le comte d'Hédouville. Ce n'était pas cher, s'il faut en croire les contemporains.

CRITÉRIUM DE DEUXIÈME CLASSE

- Vanité*, pche b., par *Royal-Oak* et *Vanessa*, 53 kil., à M. Fasquel 1.
Sainte-Nitouche, pche b., par *Physician* et *Sweetlips*, 53 kil., à M. le comte de Cambis. 2.
Aveline, pche b., par *Beggerman* ou *Napoléon* et *Paméla*, 53 kil., à M. le comte Auguste de Morny. 3.

Non placés : *Souvenir*, à M. le prince Marc de Beauvau; *Fleet* (qui avait couru l'« Omnium » dans la même journée), à M. le baron Nathaniel de Rothschild; *Duchesse de Brabant*, au même; *Sans Tache*, à M. le comte de Cambis.

Ainsi M. Fasquel gagnait enfin une course! Tous les sportsmen furent heureux d'applaudir à la victoire d'un propriétaire qui avait été jusque-là si maltraité par la fortune. Ce jour-là, par contre, les circonstances lui furent entièrement favorables : car les jockeys de *Sans Tache* et de *Duchesse de Brabant* n'ayant pas compris que le premier départ était mauvais, avaient fait toute une course inutile. « Cet incident, conclut très sérieusement le

Journal des haras a dû contribuer à la victoire de *Vanité* qui avait eu l'adresse de se dispenser de la promenade faite par ses deux rivales. »

PARI PARTICULIER

2 000 fr., moitié forfait. Distance, un mille et demi (2 400 m. environ).

Tiger, h. b., âgé, par *Lottery*, 56 kil., à M. J. Reiset (Flatman). 1.

Walpole, pn b., 4 ans, par *Clearwell* et *Nininka*, 52 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau. 2.

DEUXIÈME JOUR. — DIMANCHE 5 OCTOBRE

L'assistance fut un peu plus nombreuse à cette seconde journée. Le soleil s'était mis de la fête et le programme, rehaussé par la course du Saint-Léger, promettait d'être intéressant.

PRIX DU COMTE DE PARIS

Comète, pche b., par *Physician* et *Ada*, 53 kil., à M. le prince Marc de Beauvau (Chifney). 1.

Premier août, pn b., par *Physician* et *Princess Edwiss*, 54 kil., à M. Calenge. 2.

Sainte-Nitouche, pche b., par *Physician* et *Sweetlips*, 53 kil., à M. le comte de Cambis. 3.

Non placés : *Ulm*, à M. le baron N. de Rothschild; *Rigoletta*, à M. le baron de Pierres; *Sans Tache*, à M. le comte de Cambis; *Escobar*, à M. Auguste Lupin.

Arrivée mouvementée, s'il en fut! Les trois premiers.

tous trois fils de *Physician*, finirent si près les uns des autres que le public put croire à un triple dead-heat. Mais le juge se prononça en faveur de *Comète* : « Heureuse *Comète* » s'écrie le *Constitutionnel*! Et le *Journal des haras* proclame sentencieusement : « Tout le monde n'a pas partagé l'opinion de M. le marquis de Lavalette : mais un juge de course est infailible et omnipotent! »

PRIX DE CONSOLATION

<i>Fosse-aux-Lions</i> , pche b., 3 ans, par <i>Bizarre</i> et <i>Eva</i> , 48 kil., à M. le comte de Cambis (Baldrick).	1.
<i>Jessica</i> , pche a., 4 ans, par <i>Bizarre</i> et <i>Rachel</i> , 53 kil. 1/2, à M. Auguste Basly.	2.
<i>Baroque</i> , pn b., 3 ans, par <i>Bizarre</i> et <i>Oté</i> , 49 kil. 1/2, à M. Célestin de Pontalba.	3.

LE SAINT-LÉGER

Prédestinée, qui avait trompé la confiance de ses partisans dans le prix du Jockey-Club, se releva de cet échec dans le Saint-Léger. Elle portait il est vrai deux kilogrammes de moins que la plupart des concurrents, pour avoir couru trois fois dans l'année sans gagner. Ajoutons également que les circonstances facilitèrent singulièrement sa victoire. *Myska*, une pouliche appartenant à M. Auguste Lupin « était en effet de vingt distances en avant, lorsqu'elle jugea à propos de se dérober au quatrième tournant! ».

1. *Le Constitutionnel*, 7 octobre 1845.

Prédestinée, pche b., par *Master Waggs*, et *Destiny*, 51 kil. 1/2, à M. le comte Auguste de M. Morny (Hall). 1.
Tertullia, pche b., par *Lottery* et *Kermesse*, 53 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau. 2.
 Non placés : *Leal* et *Julia*, à M. le baron N. de Rothschild; *Myszka* et *Thélosie*, à M. Auguste Lupin; *Fosse-aux-Lions*, à M. le comte de Cambis.

PRIX DES HARAS ROYAUX

(3^e CLASSE)

Cavatine, pche b., par *Tarrare* et *Destiny*, 52 kil. 1/2, à M. Alexandre Aumont. 1.
Lanterne, pche b., par *Hercule* et *Elvira*, 52 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau. 2.
Edwin, pn b.-b., par *Royal-Oak* et *Béguine*, 54 kil. à M. le baron Nathaniel de Rothschild. 3.
Angelina, pche b., par *Bizarre* et *Anne Grey*, 52 kil. 1/2, au même. 4.

Ainsi se terminait la réunion d'automne. Au point de vue sportif, le succès des courses de Chantilly avait été complet, et la Société d'Encouragement recueillait le bénéfice de ses persévérants efforts. Elle était décidée à ne pas s'arrêter en si bonne voie. Elle trouvait du reste autour d'elle de bienveillants appuis : les principaux amateurs, MM. de Cambis, Lupin, Fould, etc., etc., proposaient de fonder un nouveau prix de 1 500 fr. pour les poulains de deux ans ; et M. le duc d'Aumale cédant aux sollicitations du comité des courses, lui accordait le 9 octobre, l'autorisation de faire agrandir l'hippodrome.

Ce nouveau projet d'agrandissement est exposé dans la

lettre suivante adressée par l'inspecteur, M. Dampierre, à M. Laplagne-Barris, administrateur général des Domaines et Forêts :

« Chantilly, le 13 octobre 1875.

» Monsieur l'administrateur général.

» Mgr. le duc d'Aumale, sur la demande de S. A. R. le duc de Nemours, a décidé, d'après l'examen qu'il a fait des lieux avec le Prince son frère, que la lice de l'hippodrome de la Pelouse serait prolongée en ligne droite à travers la partie de la forêt de Chantilly, dite le Bois Bourrillon, lieu dit le Trou aux Chiens, depuis les tribunes jusqu'à la route Royale n° 16, sur une longueur de 27 mètres.

» D'après les ordres de S. A. R. j'ai fait prendre le plan des lieux et le tracé sur le terrain, que Mgr. a approuvé après un nouvel examen des lieux qu'il a fait avant hier soir avec Mgr. le duc de Nemours, après la chasse.

» S. A. R., monsieur l'administrateur général, m'ayant ordonné de faire abattre de suite tous les bois qui se trouvent sur le nouveau terrain destiné au nouvel hippodrome dont la contenance est de 2 hect. 78 ares et de mettre ce terrain à la disposition de M. Charles Laffitte aussitôt l'exploitation terminée, j'ai l'intention de faire commencer cette exploitation vers le milieu de la semaine prochaine.

» Si je n'ai point eu l'honneur, monsieur l'administrateur général de vous informer plus tôt des intentions de S. A. R., c'est parce que, au Château, on m'avait assuré que vous deviez arriver à Chantilly hier soir.

PLAN

en Vert.

Le plan ci-dessus a été dressé par M. le Préfet de la Seine, en vertu de la loi du 16 Mars 1808, et a été homologué par le Conseil Municipal de Paris, le 22 Mars 1808. Il a été dressé par M. le Préfet de la Seine, en vertu de la loi du 16 Mars 1808, et a été homologué par le Conseil Municipal de Paris, le 22 Mars 1808.

Le plan ci-dessus a été dressé par M. le Préfet de la Seine, en vertu de la loi du 16 Mars 1808, et a été homologué par le Conseil Municipal de Paris, le 22 Mars 1808. Il a été dressé par M. le Préfet de la Seine, en vertu de la loi du 16 Mars 1808, et a été homologué par le Conseil Municipal de Paris, le 22 Mars 1808.



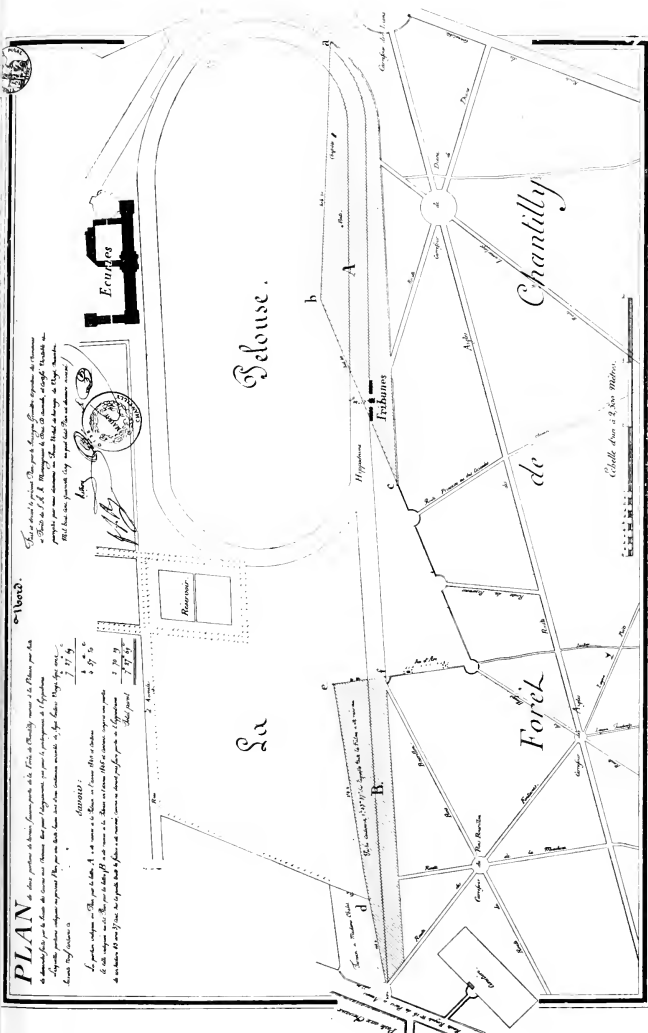
Erables

La

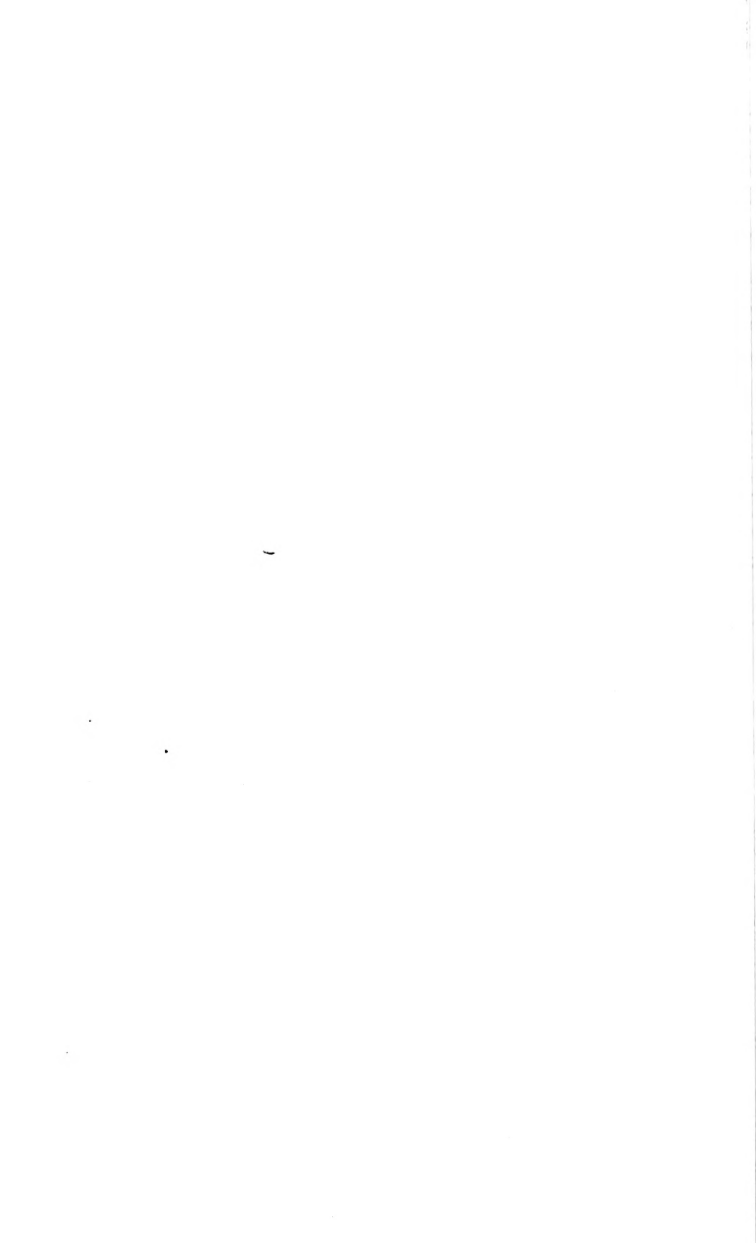
Belouse.

Forêt

de Chanilly



FAC-SIMILÉ DU PLAN INSÉRÉ DANS « LE PROCÈS-VERBAL DU BORNAGE DE DEUX PORTIONS DE LA FORÊT DE GRANTILLY RÉUNIES PRÉVISIÈREMENT A LA PELOUSE, PENDANT LES ANNÉES 1810 ET 1815 (30 DÉCEMBRE 1815) »
 La portion, marquée par des hachures, et indiquée par la lettre A, a été réunie à la Pelouse en l'année 1810.
 La portion, marquée par des hachures, et indiquée par la lettre B, a été réunie à la Pelouse en l'année 1815.
 (Archives du musée Condé.)



» Lorsque l'exploitation des bois dont il s'agit sera terminée, j'aurai l'honneur, monsieur l'administrateur général, de vous rendre compte de son produit et de la dépense qu'elle aura occasionnée.

» L'inspecteur,

» DAMPIERRE¹. »

Ce nouvel agrandissement de l'hippodrome ainsi que la concession de terrain consentie à la Société d'Encouragement par décision de la Reine, le 15 avril 1840, furent enregistrés le 20 décembre 1845 dans un procès-verbal, dont voici les principaux passages :

« Sur la demande formée par la société des courses :
1° une portion de terrain de la contenance de 4 hect. 57 ares 50 cent., faisant partie de la forêt de Chantilly, a été réunie à la Pelouse en l'année 1840, en vertu d'une décision de Sa Majesté la Reine, en date du 15 avril, même année. (Partie indiquée sur plan annexé par la lettre A.)

» 2° Une autre portion de terrain, dépendant de la même forêt, de la contenance de 2 hect., 70 ares, 19 cent., dont une partie contenant 1 hect. 43 ares, 37 cent., sur laquelle toute la futaie a été réservée, a aussi été réunie à la Pelouse, en vertu d'une décision spéciale de S. A. R., en date du 9 du mois courant. (Partie indiquée sur le plan annexé par la lettre B.)

» S. A. R. a décidé que ces réunions n'étaient que pro-

1. Archives du musée Condé.

visoires et n'étaient faites que dans le but de rendre plus commodes les courses de chevaux dont l'établissement avait été très utile à la ville de Chantilly, et aux lieux voisins; que la dépaissance des troupeaux sur ces terrains annexés à la Pelouse, ne pourrait avoir lieu que sur la demande écrite des maires de Chantilly et de Gouvieux, et sur l'autorisation aussi par écrit de monsieur l'administrateur général des biens et domaines de Mgr., etc. »

Cette dernière annexion de terrain devait avoir des conséquences importantes, puisqu'elle allait permettre d'allonger la ligne droite passant devant les tribunes.

Pour donner à l'hippodrome de Chantilly sa physiologie actuelle, il restait encore à combler le premier réservoir, sur l'emplacement duquel on a établi le tracé du tournant qui précède les Grandes Écuries.

CHAPITRE XIII

1846

L'hippodrome de Chantilly, tout en perdant son cachet d'élégance, reste une « académie du sport » — Ibrahim Païcha aux courses. — La pluie contrarie la réunion. — Journée du 14 mai : *Dorade* gagne le prix de Diane ; le prix du Premier Pas ne peut être disputé, faute de concurrents. — Journée du 15 mai : le prix de la Biche. — Brillante chasse à courre. — Journée du 17 mai : « le Derby » de Meudon : ce n'est pas le meilleur cheval qui gagne. — Réunion d'automne. — Journée du 3 octobre : *Dorade* remporte l'Omnium. — Journée du 4 octobre : nouvelle victoire de *Dorade* dans le Saint-Léger. — Inauguration au mois de juin de la voie ferrée Paris-Lille. — Dès le mois d'octobre, les Parisiens peuvent aller aux courses de Chantilly en chemin de fer ; arrêt à Saint-Leu : service de diligences. — Ce mode de locomotion est peu apprécié du public.

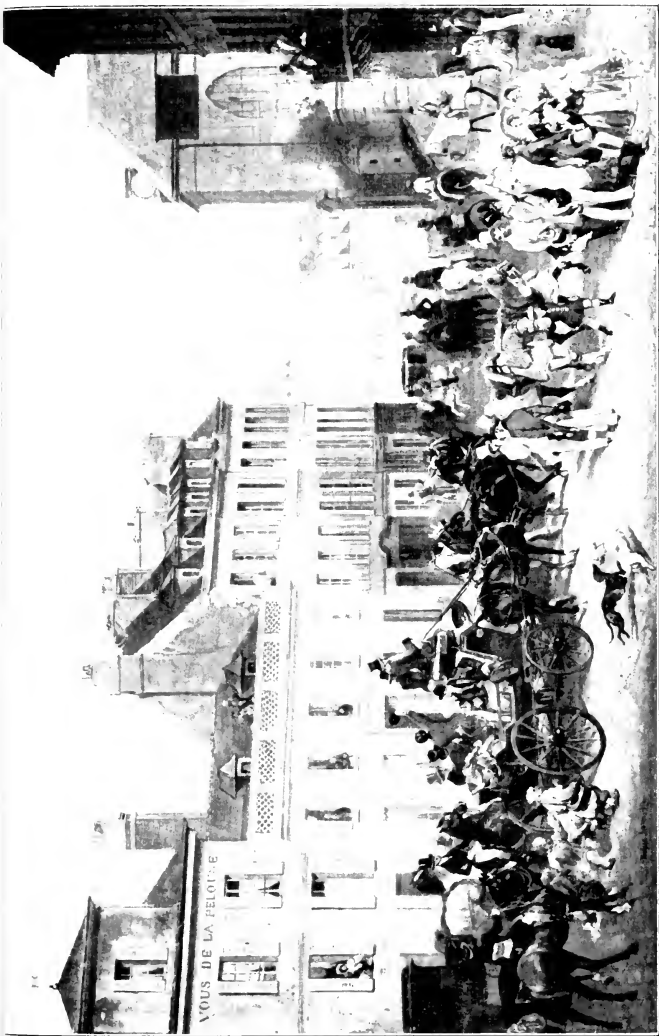
On avait vraiment essayé au printemps de 1845 de faire revivre la Grande Semaine ; mais, nous l'avons vu, tous les efforts étaient restés inutiles. Cet insuccès eut son contre-coup sur la réunion de 1846. Les personnes de la société, exception faite pour les véritables amateurs, ne montrèrent pas beaucoup d'enthousiasme à faire le déplacement de Chantilly ; l'hippodrome resta, comme par le passé « l'académie du sport », mais il avait perdu définitivement son véritable cachet d'élégance. On vint seule-

ment le dimanche pour assister au prix du Jockey-Club; peut-être aussi pour voir de plus près, dans la tribune des Princes, Ibrahim Païcha aux côtés du duc de Nemours et du duc de Montpensier. Le *Journal des haras* cherche en vain à illusionner ses lecteurs. « Le boulevard de Gand¹, écrit un de ses rédacteurs, s'installe à Chantilly dès mercredi soir: la Chaussée d'Antin arrive un peu plus tard, et quand vient le dimanche, Paris en masse accourt comme la foudre. Pour les braves habitants de l'endroit, c'est un temps infernal... La nuit on ne dort pas: le petit souper, le bal et le lansquenet sont en permanence... Cette fois-ci, il y a eu en tout trois nuits blanches et trois jours gris². »

Vieux clichés et vieilles histoires! L'ère des nuits blanches était passée: les jours seuls furent gris, car la pluie ne cessa guère de tomber pendant toute la réunion. « Les belles lorettes que ces spectacles attirent, parce qu'elles y brillent en concurrence avec les chevaux, sont toutes rentrées chez elles le chapeau déconfit, la crinoline aplatie, l'ombrelle délayée et les cheveux déteints... Il faisait beau voir les huit ou dix voitures de louage qui cachaient la honte de leur couleur passée sous une épaisse couche de boue toute neuve et qui n'avait pas encore servi, et la

1. Le boulevard des Italiens qui dut son nom, lors de sa création (1676), au théâtre des Italiens, fut appelé par ironie en 1815 boulevard de Gand, parce qu'il était le lieu de réunion des royalistes, lorsque Louis XVIII était réfugié à Gand. (Petites ignorances historiques et littéraires, par Charles Rozan, p. 484.)

2. *Journal des haras*, t. XII, juillet 1846.



L'ARRIVÉE A CHANTILLY POUR LES COURSES
D'après une peinture de Eugène Lami, datée de 1875.
(Coll. de M. F. Baistau.)

quinzaine des haridelles efflanquées qui patageaient dans ce marécage et les deux douzaines d'actrices de boudoir et de gentilshommes au biberon qui étaient venus chercher dans cette foudrière, les uns un utile repos à leurs pénibles travaux dramatiques, les autres un excellent prétexte de faire ce qu'ils appellent leur tête, et une adorable occasion de faire dire, dans le monde comme il faut qu'ils fréquentent : — Tiens, tu vois ce petit blond qui a l'air si jobard; eh bien, ma chère, je l'ai vu dimanche à Chantilly. — Voilà qui pose un homme!! »

Si le public faisait défaut, il y eut aussi pénurie de chevaux dans quelques courses. Bref cette réunion eût été tout à fait manquée, sans le prix du Jockey-Club pour en rehausser l'éclat.

PREMIER JOUR. — JEUDI 14 MAI

Nous n'insisterons pas sur « les luttes » de cette première journée dont le prix de Diane était l'épreuve principale; mais, comme nous l'avons dit, cette course n'avait pas encore le privilège de retenir l'attention des sportsmen, et la presse se contente d'en indiquer l'ordre d'arrivée sans commentaires.

Les résultats des courses furent les suivants :

RIX DE CHANTILLY

Beppo, h. b., 5 ans, 65 kil., à M. Miles (Bemetzrieder). 0. 1. 1.

¹ *Paris-Élégant et Longchamps réunis* (Courrier de Paris), juin 1846.

Hack, h. b., âgé, 65 kil., à M. le baron Nathaniel de Rothschild. 1. 2. 2.
 Non placés : *N.*, à M. Léon, *Old-Nick*, *Diamond*, *Forester*.

PRIX DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
 ET DU COMMERCE
 (4^e CLASSE)

Scamper, pn n., 4 ans, par *Alteruter* et *Dubica*, 60 kil., à M. le comte de Cambis (Bartholomé). 1. 0. 1.
Tomate, pche b., 4 ans, par *Lottery* et *Elvira*, 58 kil., 1 2, à M. Fasquel 2. 2. 2.
Confiance, pche b., 4 ans, par *Young-Emilius* et *Paméla-Bis*, à M. le prince de Beauvau. 1. 3.
 Non placés : *Light-Foot*, *Suavita* et *Tailed-Comet*.

PRIX SPÉCIAL DES HARAS ROYAUX
 (NON CLASSÉ)

Fitz-Emilius, pn b., 4 ans, par *Y. Emilius* et *Miss Sophia*, 60 kil., à M. Alexandre Aumont (Buckle), a couru seul.

PRIX DE DIANE

Dorade, pche b., par *Physician* ou *Royal-Oak* et *Naiad*, 52 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau (Pitt). 1.
Mariquita, pche b., par *Physician* et *Merlin-Mare*, 52 kil. 1 2, à M. Achille Fould. 2.
Souvenir, pche b.-b., par *Alteruter* et *La Méprisée*, 52 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau. 3.
Aveline, pche b., par *Beggerman* ou *Napoléon* et *Paméla*, 52 kil. 1/2, à M. le comte Auguste de Morny.
Vanité, pche b., par *Royal-Oak* et *Vanessa*, 54 kil., à M. Fasquel.

Fleet, pche b.-b., par *Bizarre* et *Flighty*, 52 kil. 1/2, à
 M. le baron Nathaniel de Rothschild.
Sans Tache, pche b., par *Y. Emilius* et *Clio*, 52 kil. 1/2,
 à M. le comte de Cambis

Le prix du Premier Pas, réservé aux poulains et pouliches de deux ans, devait terminer la journée. Mais un seul engagement ayant été fait pour cette course, elle ne put avoir lieu. « Nous voudrions qu'il en fût de même à l'avenir pour toutes les courses de poulains de deux ans, s'écrie triomphalement le *Journal des haras*. Nous avons souvent donné les raisons qui nous engagent à faire un tel souhait... Nous sommes convaincus que la grande majorité des éleveurs de France pense comme nous ¹. »

DEUXIÈME JOUR. — 15 MAI

Le programme de cette deuxième journée était sensiblement le même que celui de l'année précédente. Toutefois, malgré les protestations du *Journal des haras*, la part des chevaux de deux ans avait été augmentée et le prix de la Biche, dont les conditions étaient analogues à celles du prix du Premier Pas, remplaçait le prix de Surprise: le handicap qui devait être disputé ensuite, était une épreuve ouverte aux chevaux de trois ans et au-dessus: il se courut « du réservoir au but », c'est-à-dire sur une distance de un mille environ. Il y eut en outre ce jour-

1. *Journal des haras*. t. XLI, juillet 1846.

là un pari particulier et une course de gentlemen, intitulée le prix des Singes, parce que l'enjeu en était « un bronze, représentant un groupe de singes, offert par M. le comte de Cambis ».

PRIX D'AUMALE

- Error*, jum. b., 5 ans, par *Young-Emilius* ou *Bizarre* et *Worry*, 57 kil., à M. le prince de Beauvau (Spreoty). 1.
Job, pn a., 3 ans, par *Bizarre* et *Télésia*, 42 kil., au même. 2.
Bonne Chance, pche b., 4 ans, par *Lottery* et *Aspasie*, 53 kil., 1/2, à M. le baron Nathaniel de Rothschild. 3.

PRIX DE LA REINE BLANCHE

La course n'ayant réuni que trois engagements, n'eut pas lieu.

PRIX DE L'ADMINISTRATION DES HARAS

(2^e CLASSE)

Fitz-Emilius, pn b., 4 ans, par *Young-Emilius* et *Miss Sophia*, 60 kil., appartenant à M. Alexandre Aumont (Buckle), courut seul.

Personne n'avait osé affronter la lutte contre cet excellent cheval, qui devait aller, disait-on, disputer le « Gold Cup » à Goodwood.

PRIX DE LA PELOUSE

(NON CLASSÉ)

Club-Stick, pn b., par *Royal-Oak*, 54 kil. 1/2, à M. Célestin de Pontalba (Hall). 1.

- Ubu*, pn b., par *Physician* et *Georgina*, 51 kil., 1/2, à M. le baron Nathaniel de Rothschild. 2.
Mariquita, pche b., par *Physician* et *Merlin-Mare*, 50 kil., à M. Achille Fould. 3.
Dorade, pche b., par *Royal Oak* ou *Physician*, 50 kil., à M. le prince de Beauvau. dist.

Dorade, confirmant sa performance de la veille, avait gagné facilement: mais elle fut distancée pour avoir coupé Club-Stick.

PRIX DE LA BICHE

1 300 fr. par souscriptions. Entrée 100 fr., moitié dédit. Mêmes poids que pour le prix du Premier Pas. Le gagnant de ce dernier prix portera 1 kil. 1/2 de plus. Le gagnant payera 5 napoléons au fonds de course.

- Tronquette*, pche b., par *Royal-Oak* et *Redgauntlet-Mare*, 52 kil. 1/2, à M. Célestin de Pontalba (Hall). 1.
Mi-Carême, pche b., par *Royal-Oak* et *Kermesse*, 52 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau. 2.
Wirtschaft, pche b., par *Gigès* et *Weeper*, 52 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis. 3.
 Non placé : *Admiral sir Charles*, à M. le baron Nathaniel de Rothschild.

HANDICAP

- Waggs fils*, pn b., 4 ans, par *Master Waggs*, 52 kil. 1/2, à M. Alexandre Aumont (Bemetrieder) 1.
Rigoletta, pche b., 3 ans, par *Quoniam* et *Y. Miracle*, 49 kil. 1/2, à M. le baron de Pierres. 2.
 Non placés : *Discord*, *Myszka*, *Diplomatist*, *Job*, *Souvenir*, *Poisson d'Avenir*, *Sans Tache*, *Terne*, *Donna Sol*.

PARI PARTICULIER

50 napoléons chaque. Distance : un mille et demi.

- Tiger*, h. b., âgé, par *Lottery*, à M. J. Reiset (Flatman). 1.
Scavenger, ch. a., 6 ans, par *Slane*, à M. le baron de Pierres. 2.
Discord, ch. b., âgé, à M. le marquis de Las Marismas. 3.

PRIX DE SINGES

Un bronze, représentant un groupe de singes, offert par M. le comte de Cambis, pour ch. et jum. nés et élevés en France.

Distance du prix de la Biche. Poids : 3 ans, 67 kil. 1/2; 4 ans, 75 kil.; 5 ans, et au-dessus 78 kil. 1/2. Entrée 100 fr. (Gentlemen-riders).

Poisson d'Avril, pn b., 3 ans, par *Alteruter* et *Burden*, 67 kil. 1/2, à M. le baron de la Rochette, monté par M. Albert Ricardo 1.

Waggs fils, pn b., 4 ans, par *Master Waggs*, 75 kil., à M. Marion, monté par M. Gustave Odier. 2.

Terne, pn b., 4 ans, par *Lottery* et *Georgina*, 75 kil., à M. de Normandie, monté par son propriétaire. 3.

POULE DES CHEVAUX DE CHASSE

10 napoléons donnés par le fonds de course, ajoutés à 3 napoléons d'entrée, pour ch. de tout âge, de toute espèce et de tout pays, n'étant pas depuis six mois au moins à l'entraînement. (Gentlemen-riders). Distance du prix de la Biche. Poids : 75 kil., 6 ch. engagés ou pas de course.

Diplomatist, ch. b., âgé, par *Plenipotentiary* et *Sultan-Mare*, 75 kil., à M. Fasquel, monté par M. de Saint-Paul. 1.

Le calendrier officiel ne mentionne pas l'ordre d'arrivée des autres concurrents : peu importe du reste. Ce qui est plus intéressant, c'est la nomenclature des propriétaires

dont les chevaux prirent part à cette poule. Nous relevons en effet les noms de MM. le baron de la Rochette, le prince Marc de Beauvau, de Normandie, le marquis de Mun, le baron de Poilly, Ch. Rowley, le baron de Monneceve, l'élite des « horsemen » à cette époque.

∴

Tous ces « horsemen » se retrouvèrent à la chasse du lendemain. La réunion fut particulièrement brillante. Ibrahim Pacha y assistait avec les Princes. « Un très grand nombre de chasseurs de Paris et des départements voisins, en costume de chasse et montés sur des chevaux de prix, se trouvaient au rendez-vous. Plus de cent voitures, depuis le char à banc des Princes jusqu'à l'humble charrette, y étaient aussi. Ces voitures renfermaient l'élite des beautés de la capitale, aussi bien que celle des beautés rustiques des villages des environs de la forêt (*sic*). On comptait au moins mille cavaliers suivant la chasse, plus ou moins bien montés¹. » Mais seuls le duc de Nemours et trois ou quatre gentlemen-riders arrivèrent à l'hallali. C'est que le cerf, après avoir traversé les étangs de la Reine-Blanche, n'y était pas revenu ; il avait débouché sur Courtenil, longé le parc d'Apremont et couru jusqu'au village de Verneuil où il avait tenu aux chiens. Ce parti inattendu avait dérouté les plus fins veneurs.

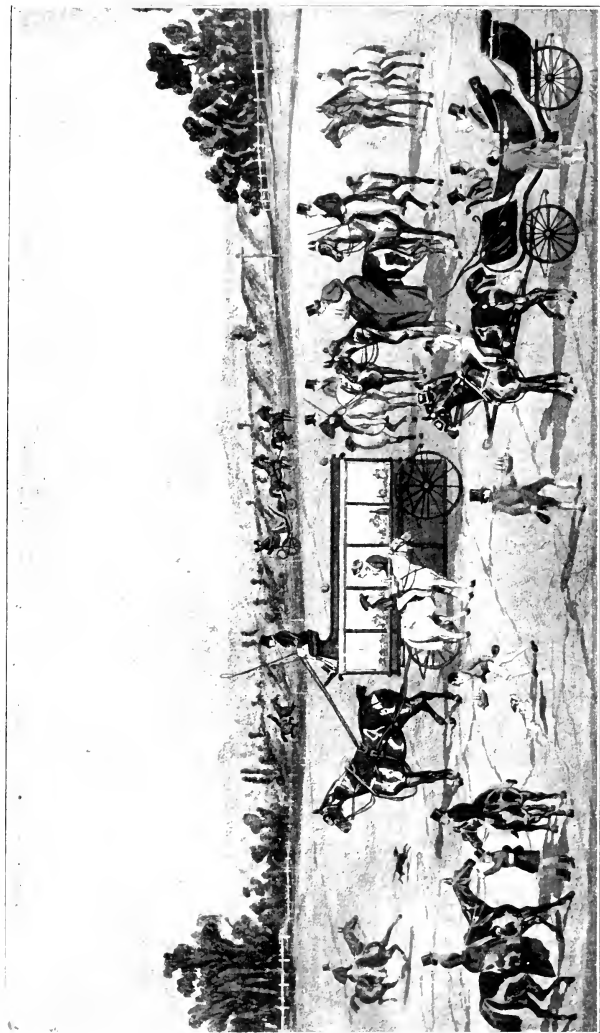
1. *Journal des haras*, t. XLI, juillet 1846.

TROISIÈME JOUR. — 17 MAI

Les deux premières journées de courses n'avaient pas attiré un public nombreux. Mais le prix du Jockey-Club faisait toujours recette; et, dès l'aube du 17 mai, la route de Paris à Chantilly était sillonnée de voitures, comme aux plus beaux jours. On s'arrêtait en chemin pour se restaurer: « on mangeait des talmouses à Saint-Denis, on prenait une tasse de lait à Écouen et beaucoup déjeunaient à la fontaine de Champlâtreux, non loin de ces beaux ombrages où s'abrite un homme d'État au repos (M. Molé). » Mais le spectacle le plus animé était sur la Pelouse. « En attendant le premier coup de cloche, les curieux déjeunaient en voiture; chaque équipage était approvisionné comme un garde-manger; on voyait des calèches qui avaient la tournure d'une boutique de comestibles, et l'on s'envoyait des invitations de landaus à coupés. Les coups de dents allaient leur train et les coups de langue n'y perdaient rien. On y médissait de bon appétit, comme disait une lionne de la rue de Provence, venue là incognito¹. »

Malheureusement, vers midi, la pluie se mit à tomber, et elle n'avait pas cessé à deux heures lorsque le duc de Nemours, le duc de Montpensier et Ibrahim Pacha firent leur entrée dans la tribune royale. Un coup de cloche annonça aussitôt que les courses allaient commencer.

1. *Journal des haras*, t. XLI, juillet 1846.



UNE VOITURE REMPLACANT LE BŒUF

D'après une aquarelle de 1844.

Coll. de M. le comte Guy du Passadey.

PRIX DE NEMOURS

<i>Drummer</i> , ch b., 6 ans, par <i>Langar</i> et <i>Hornet</i> , à M. le baron Nathaniel de Rothschild (Flatman)	1. 1.
<i>Missy</i> , pn b., 3 ans, par <i>Young-Euilius</i> et <i>Marcella</i> , 50 kil., à M. le comte de Chazot,	2. 2.
<i>Scamper</i> , pn b., 4 ans, par <i>Alteruter</i> et <i>Dubica</i> , 58 kil., à M. le comte de Cambis,	1. 3. .
Non placés : <i>Confiance</i> , <i>Saavita</i> et <i>Vanité</i> .	

PRIX DE L'OISE

Prédestinée, pche b., 4 ans, par *Master Waggs* et *Destiny*, 57 kil. 1 2., à M. le comte Auguste de Morny (Hall), a couru seule.

PRIX DU JOCKEY-CLUB

Douze concurrents allaient se mettre en ligne dans le prix du Jockey-Club. On remarquait surtout les deux représentants Aumont, *Premier-Août* et *Liverpool*, les deux chevaux de M. C. de Pontalba, *Club-Stick* et *Philip-Shah*, et enfin *Dorade*, la gagnante du prix de Diane. La course devait revenir à un outsider: *Meudon* en effet, l'heureux vainqueur, ne dut sa victoire qu'à un écart fait par *Premier-Août* à quelques mètres de l'arrivée.

Cette fin de course dut être émotionnante. « Au poteau de distance *Premier-Août* a la tête, et paraît être le maître de la course. *Meudon* arrive rapidement: il dépasse *Liverpool*, *Dorade* et *Philip-Shah*, et atteint *Premier-Août* à environ vingt pas du but: celui-ci se jette de côté, et *Meudon* gagne d'une longueur¹. » Le *Journal des*

1. *Journal des haras*, loc. cit.

haras, commentant le résultat, ajoute : « *Premier-Août* devait gagner, mais le jockey de *Premier-Août*, en bon camarade, regardait sans cesse derrière lui pour voir si *Liverpool* n'avancait pas. Au moment d'atteindre au but, *Premier-Août*, contrarié de la résistance qu'éprouvait son élan (!), fait un saut de côté, l'étrier du jockey se brise, et *Meudon*, vigoureusement poussé, gagne le prix sur *Premier-Août* et *Liverpool*¹. »

Ce *Meudon*, qui avait gagné par surprise, était en somme un mauvais cheval. On dut bientôt renoncer à l'entraîner, et son propriétaire le jugea indigne de figurer au haras. Il fut vendu comme hack à M. le comte Arthur de Lauriston, qui l'emmena en Russie.

<i>Meudon</i> , pn b.-b., par <i>Alteruter</i> et <i>Margarita</i> , 54 kil., à M. le baron Nathaniel de Rothschild (Flatman).	1.
<i>Premier-Août</i> , pn b., par <i>Physician</i> et <i>Princess Edwiss</i> , 54 kil., à M. Alexandre Aumont (Pantal).	2.
<i>Liverpool</i> , pn b., par <i>Liverpool</i> et <i>Shirine</i> , 54 kil., au même (Buckle).	3.
<i>Ulm</i> , pn b., par <i>Physician</i> et <i>Georgina</i> , 54 kil., à M. le baron Nathaniel de Rothschild (Bemetzrieder).	
<i>Fleet</i> , pche b.-b., par <i>Bizarre</i> et <i>Flighty</i> , 52 kil. 1/2, au même (J. Abdale).	
<i>Mariquita</i> , pche b., par <i>Physician</i> et <i>Merlin-Mare</i> , 52 kil. 1/2, à M. Achille Fould (Wakefield).	
<i>Sainte-Nitouche</i> , pche b., par <i>Physician</i> et <i>Sweetlips</i> , 52 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis (Ch. Edwards).	
<i>Club-Stick</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>l'esper</i> , 54 kil., à M. Célestin de Pontalba (Tom Webb).	

1. *Journal des haras, loc. cit.*

<i>Philip-Shah</i> , pn b., par <i>The Shah</i> et <i>Philip's-dam</i> , 54 kil., au même (Hall).
<i>Rigoletta</i> , pche b., par <i>Quoniam</i> et <i>Y. Miracle</i> , 52 kil. 1/2, à M. le baron de Pierres (Jordans).
<i>Dorade</i> , pche b., par <i>Physician</i> ou <i>Royal Oak</i> et <i>Naiad</i> , 52 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau (Clifney).
<i>Souvenir</i> , pche b.-b., par <i>Alteruter</i> et <i>La Méprisée</i> , 52 kil. 1/2, au même (Spreoty).

Meudon était sous la direction de T. Carter qui avait déjà entraîné, pour le compte de lord Henry Seymour, trois gagnants du prix du Jockey-Club. Il devait encore remporter notre « Derby » deux ans plus tard avec *Expérience*, dont il était à la fois l'entraîneur et le propriétaire, et en 1854 avec *Celebrity*, qui appartenait à M. Reiset.

COURSE DE HAIES

La course de haies, qui clôturait la réunion, n'offrit pas d'intérêt, car *Hack*, un vieux cheval appartenant au baron Nathaniel de Rothschild, y courut seul, monté par M. Ricardo.

Dédaignant le spectacle d'un walk-over, la foule « mouillée, crottée, harassée, mais s'étant amusée de tout son cœur » se disposait pendant ce temps à regagner la capitale.

RÉUNION D'AUTOMNE

PREMIER JOUR. — SAMEDI 3 OCTOBRE

Cette première journée se passa, pour ainsi dire, à huis clos. Le duc de Nemours assistait, à la réunion, ainsi que quelques membres du Jockey-Club. Mais les tribunes étaient presque vides. Quatre courses furent disputées :

CRITÉRIUM DE PREMIÈRE CLASSE

- Glands*, pn b., par *Royal-Oak* et *Béguine*, 54 kil., à M. le baron Nathaniel de Rothschild (Flatman). 1.
Morok, pn b., par *Beggerman* et *Vanda*, 54 kil., à M. Alexandre Aumont. 2.
Dividende, pn b., par *Napoléon* et *Jeannette*, 54 kil., à M. le comte d'Hédouville. 3.
Stop, pn b.-b., par *Tetotum* et *Rindglove*, 54 kil., à M. le baron de Pierres, a refusé de partir.

CRITÉRIUM DE DEUXIÈME CLASSE

- Laura*, pche b.-b., par *Royal-Oak* et *Lydia*, 53 kil., à M. le baron Nathaniel de Rothschild (Flatman). 1.
Girandole, pche b., par *Physician* et *Gloriette*, 53 kil., à M. le comte de Cambis. 2.

PRIX DU CONNÉTABLE

- Convalescence*, pche b., 3 ans, par *Lottery* et *Aspasie*, 48 kil., à M. le baron Nathaniel de Rothschild (Flatman). 1.
Charlemagne, ch. b.-b., âgé, par *Paradox* et *The Screw*, 60 kil., à M. le baron de Pierres. 2.

OMNIUM

(HANDICAP POUR CHEVAUX FRANÇAIS)

Les amateurs attendaient cette course avec impatience, bien qu'elle ne fût disputée que par cinq concurrents. Mais il était intéressant de voir aux prises, à un écart de poids judicieux, le vieux *Drummer*, *Dorade*, la gagnante du prix de Diane et *Tronquette*, une pouliche de deux ans qui ne manquait pas de qualité, *Dorade* qui ne recevait pas moins de vingt-cinq livres de son aîné et qui rendait elle-même vingt et une livres à la pouliche de deux ans, finit par l'emporter après une lutte des plus vives. *Mariquita* et *Catin* étaient non placées. « Cette dernière, remarquait le *Journal des haras*, à Chantilly comme au Champ-de-Mars, a toujours été pour le public la source d'une hilarité féconde, le côté comique du drame des courses, à cause de son extrême maigreur, de sa laideur et de la distance beaucoup trop respectueuse qu'elle a toujours tenu à conserver vis-à-vis de ses rivaux¹. »

Pauvre *Catin*! Elle devait être en effet très médiocre: bien qu'elle fût âgée de six ans, on ne lui avait attribué que 32 k. 1/2 dans le handicap: elle courut avec une surcharge de douze livres — et finit dernière!

Dorade peche b., 3 ans, par *Physician* ou *Royal-Oak* et *Naiad*, 50 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauveau (Chifney). . . 1.
Drummer, ch b., 6 ans, par *Langar* et *Hornet*, 63 kil., à M. le baron Nathaniel de Rothschild. 2.

1. *Journal des haras*, t. XLI, décembre 1846.

Tronquette, pche b., 2 ans, par *Royal-Oak* et *Redgauntlet-Mare*, 40 kil., à M. Célestin de Pontalba. 3.

Non placées : *Mariquita*, pche b., 3 ans, par *Physician* et *Merlin-Mare*, 45 kil., à M. Achille Fould ; *Catin* (ex *Fly*), jum b., 6 ans, par *Hoemus* et *Midsummer*, 32 kil. 1/2 (a porté 38 kil. 1/2), à M. Guichard.

DEUXIÈME JOUR. — DIMANCHE 4 OCTOBRE

« Le Grand Saint-Léger » avait attiré plus de monde que la veille : il y avait quelques équipages sur la Pelouse ; dans les tribunes on remarquait le duc de Nemours, lord et lady Normanby, lord Exmouth, le prince de Beauvau, et un grand nombre de membres du Jockey-Club, amateurs de courses.

PRIX DU COMTE DE PARIS

Tronquette, pche b., par *Royal-Oak* et *Redgauntlet-Mare*, 53 kil., à M. Célestin de Pontalba. 1.

Mi-Carême, pche b., par *Royal-Oak* et *Kermesse*, 53 kil., à M. le prince Marc de Beauvau. 2.

Non placés : *Laura*, *Girandole*, *Glands* et *Stop*.

PRIX DE CONSOLATION

Ce prix avait réuni trois engagements. Mais le duc de Nemours ayant fait observer que l'une des concurrentes, une pouliche par *Master Waggs* et *Areska*, appartenant à

M. Aumont, n'était pas de pur sang, celle-ci fut retirée et l'entrée fut rendue à son propriétaire. Le champ se réduisit donc à deux partants, *Ulm*, à M. le baron de Rothschild et *Sans Tache* à Mgr. le duc de Nemours.

La course qui était en partie liée, fut vivement disputée. Dans chaque épreuve, *Sans Tache*, partie en tête, ne fut battue que sur le poteau.

Ulm, pn b., 3 ans, par *Physician* et *Georgina*, 49 kil. 1/2, à M. le baron Nathaniel de Rothschild (Flatman). . . . 1. 1.

Sans Tache, pche b., 3 ans, par *Young-Emilius* et *Clio*, 48 kil., à M. le comte de Cambis. 2. 2.

PRIX DES HARAS ROYAUX

(3^e CLASSE)

Trois chevaux seulement osèrent affronter la lutte contre *Fitz-Emilius*, le gagnant moral du prix du Jockey-Club. Le cheval de M. Aumont n'eut pas à s'employer pour battre *Confiance*, qui avait mené toute la course.

Fitz-Emilius, pn b., par *Young-Emilius* et *Miss Sophia*, 59 kil., à M. Alexandre Aumont (Love). 1.

Confiance, pche b., par *Young-Emilius* et *Paméla-Bis*, 52 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau. 2.

Non placés : *Tomate* et *Old-Nick*.

LE SAINT-LÉGER

Le « Saint-Léger » terminait la réunion. Cette course était d'autant plus intéressante qu'elle mettait aux prises

Meudon, le gagnant du Derby et *Dorade* la gagnante du prix de Diane. Quelques bons chevaux, tels que *Philipp-Shah*, *Souvenir* et *Le Chourineur* encadraient ces deux concurrents de premier plan. La lutte fut belle et le *Journal des haras* nous en a laissé une description enthousiaste dans le style lyrique de l'époque. « Le signal est donné, ils partent! *Dorade* en tête, semble voler; mais en passant devant les tribunes, ses rivaux se sont rapprochés: ils bondissent à côté d'elle, serrés, compacts: ils dévorent l'espace. Vous eussiez dit, vos yeux éblouis par cette merveilleuse vitesse, ces coursiers ailés des ballades allemandes. C'est une mêlée superbe où chaque combattant tombe pour se relever: mais bientôt *Miss Waggs*, *Va-nu-pieds* et *Meudon* faiblissent: *Dorade* est toujours en tête, et au dernier tournant, la lutte devient palpitante: les rivaux sont presque côte à côte. Néanmoins *Dorade* conserve toujours la tête, et arrive première d'une demi-longueur sur sa compagne d'écurie *Souvenir*, *Le Chourineur* troisième, *Philipp-Shah* quatrième: les autres non placés (!)¹ »

Dorade, pche b., par *Physician* ou *Royal-Oak* et *Naiad*, 53 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau (Chifney). 1.

Souvenir, pche b., par *Alteruter* et *La Méprisée*, 53 kil. 1/2, au même. 2.

Le Chourineur, pn b., par *Master Waggs* et *Miss Sophia*, 53 kil. 1/2 à M. Alexandre Aumont 3.

Non placés : *Philipp-Shah*, pn b., par *The Shah* et *Phi-*

1. *Journal des haras*, t. XLI, décembre 1846.

lip's dam, 55 kil., à M. Célestin de Pontalba; *Comete*, peche b., par *Physician* et *Ada*, 53 kil. 1/2 à M. le prince Marc de Beauvau; *Mendon*, pn b.-b., par *Alteruter* et *Margarita*, 57 kil. 1/2, à M. le baron Nathaniel de Rothschild; *Miss Waggs*, peche b., par *Master-Waggs* et *Destiny*, 53 kil., 1/2, à M. Alexandre Aumont; *Va-un-pieds*, pn b., par *Royal-Oak* ou *Physician* et *Vittoria*, 53 kil., à M. le comte de Cambis.

∴

Les journaux de l'époque, si avares de détails en ce qui concerne les deux réunions de 1846, mentionnent à peine un événement qui se passa dans le courant de cette même année et qui devait avoir une influence considérable sur l'avenir des courses de Chantilly : ce fut, au mois de juin, l'inauguration de la ligne de chemin de fer de Paris à Lille. Le public, dès la réunion d'octobre, put se rendre aux courses de Chantilly par voie ferrée. Le train déposait les voyageurs à Saint-Leu, et un service de diligences les amenait de là sur l'hippodrome : le trajet total durait une heure et demie. Ce nouveau mode de locomotion réalisait un grand progrès, car il fallait compter trois heures pour aller de Paris à Chantilly en voiture. Pourtant au début, le chemin de fer n'eut pas beaucoup de succès : les statistiques le prouvent. En 1847, le 13 mai, jour du prix du Jockey-Club, le train ne transporta que 580 voyageurs ; en 1850, à la réunion correspondante, il y en eut 802 ; mais cette moyenne resta inférieure, les années suivantes :

632 voyageurs en 1853, 536 en 1854, 550 en 1855¹. Le public des courses, réfractaire au progrès, conservait la tradition du passé; et les heureuses conséquences que la création du chemin de fer devait amener pour la prospérité de l'hippodrome de Chantilly ne se firent sentir que beaucoup plus tard.

1. Actuellement le chemin de fer transporte à Chantilly le jour du « Derby », de 20 à 25 000 voyageurs.

CHAPITRE XIV

1847

Insuccès de la réunion. — Les Princes n'en sont pas responsables. — La compagnie du Nord se met en frais. — Journée du 13 mai : *Wirthschaft* gagne le prix de Diane. — Journée du 14 mai. — La chasse à courre est plus populaire que les courses. — Journée du 16 mai : une course au trot : « le Derby » de *Morok*. — Réunion d'automne. — Journée du 2 octobre. — Journée du 3 octobre : *Glands* gagne le Saint-Léger.

Au commencement du mois de mai 1847, les amateurs qui assistaient aux réunions du Champ-de-Mars, s'abordaient en se demandant anxieusement si les courses de Chantilly seraient brillantes. Le journal *la Mode* nous a résumé leurs conversations. « Y aura-t-il cette année plus de femmes de la société que l'an dernier ? On pourrait craindre que non : quand un plaisir tombe dans un certain domaine, on y renonce, on l'abandonne, on le renie comme un ridicule ou comme un tort. Nous croyons que les lionnes, dont les joies sont si bruyantes et qui ont déjà assourdi et fatigué deux ou trois fois les échos des grands bois des Condé, y primeront, y domineront encore en 1847. Pour réhabiliter Chantilly, pour le rendre ce qu'il

était il y a un demi-siècle, il faudrait que le châtelain actuel y reçût une autre cour que celle qu'il prend toute faite aux Tuileries¹. » Les craintes que le rédacteur de *la Mode* exprimait dans son article devaient se trouver en partie justifiées. Mais si la réunion manqua d'élégance, la faute n'en était vraiment pas imputable aux Princes: ceux-ci avaient rivalisé d'efforts pour faire revivre les beaux jours d'autrefois. Le duc de Nemours, le duc d'Anmale et le duc de Montpensier assistèrent à toutes les journées de courses, ainsi que LL. AA. RR. mesdames les duchesses d'Anmale et de Montpensier; madame la duchesse de Nemours arriva le dimanche; et pendant toute la semaine le duc d'Anmale fit les honneurs du Château avec sa bonne grâce habituelle. Préoccupé de l'avenir des courses de Chantilly, il songeait même à la construction de nouvelles tribunes sur la Pelouse. Et pourtant en dépit de tous ces efforts, malgré la prospérité toujours croissante du turf², la mode, la capricieuse mode dédaignait Chantilly!

1. *La Mode*, 6 mai 1847.

2. Voici au printemps de 1847, la liste des principaux propriétaires qui avaient leurs écuries à Chantilly ou dans les environs et de leurs « traîneurs »!

PROPRIÉTAIRES	TRAÎNEURS
S. A. R. Mgr. le duc de Nemours	{ Cunningham (à Chantilly).
MM. le baron Nathaniel de Rothschild	{ Thomas Carter (à la Morlaye).
le prince Marc de Beauvau	Henri Jennings.
Célestin de Pontalba	Elijah Carter.
Alexandre Aumont	T. Hurst.
le comte d'Hédouville et le baron de la Rochette	William Pantal.
Fasquel.	{ John Ashman (à Courteuil).

Du moins pouvait-on penser, qu'à défaut d'une société ultra-élégante, le chemin de fer amènerait un contingent important de curieux. Dans cet espoir la Compagnie du Nord avait essayé de faciliter le voyage au public. « Elle avait fait placer de nouveaux appareils d'éclairage à rayonnement à distance sur les différentes routes conduisant de la station de Saint-Leu à Chantilly, de telle sorte que les piétons pourraient gagner de nuit le débarcadère sans crainte de faire un chemin inutile. L'éclairage *a giorno* de cette même station allait même être augmenté de manière à en faire une resplendissante illumination pour le dernier jour des courses¹. » Enfin, à l'occasion du Prix du Jockey-Club, on annonçait une réduction de tarif sur le chemin de fer du Nord, de Paris à Saint-Leu, « 4 fr. en troisième classe et 6 fr. en seconde classe, aller et retour dans la même journée² ».

PREMIER JOUR. — JEUDI 13 MAI

Pourtant malgré un temps superbe, il ne vint pas beaucoup de monde le premier jour des courses. Le programme

MM. Achille Fould	} (à St-Germain-en-Laye).	Tom Neale
William Hardy, traîneur public (à Chantilly).		

Le duc de Nemours avait vingt chevaux à l'entraînement; le baron de Rothschild, le prince de Beauvau, M. Alexandre Aumont en possédaient chacun une douzaine environ.

1. *Le Constitutionnel*, 16 mai 1847.

2. *Le Siècle*, 16 mai 1847.

n'avait guère varié dans son ensemble; seules les conditions du vieux prix de Chantilly avaient été remaniées.

PRIX DE CHANTILLY

1 200 fr. offerts par la Ville, pour chevaux entiers, hongres et juments de tout âge et de tout pays. Distance, course de 2 ans; Poids : 2 ans, 42 kil. 1/2; 3 ans, 55 kil.; 4 ans et au-dessus, 62 kil. 1/2. Les chevaux qui ne seront pas nés et élevés en France porteront 6 kil. de plus. Entrée 40 fr. pour le fonds de course.

Ainsi l'écart de poids entre les deux ans et les trois ans d'une part, et entre les deux ans et les vieux chevaux de l'autre, était évalué au mois de mai respectivement à vingt-cinq et à quarante livres. Ce fut un deux ans qui gagna la course: il devait être du reste d'une classe assez relevée, car il recourut dans la même journée et remporta le prix du Premier Pas.

Haggi, pche b., 2 ans, par *Royal-Oak* et *Kermesse*, 41 kil., à M. le prince Marc de Beauvau (*Spreoty*). 1.

Gloria, pche b., 4 ans, par *Ibis* et *Sainte-Agnès*, 61 kil., à M. le baron de la Rochette. 2.

Non placés : *Mariquita*, *Nanetta*, *Eglantier*, *Gouffern*, *Freystop*, *Alcyon*, *Scamper*, *Sabretache*.

PRIX DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

Job, pn a., 4 ans, par *Bizarre* et *Télésia*, 60 kil., à M. le prince Marc de Beauvau (*Chifney*). 1. 2. 1.

Wagram, ch. b.-b., 5 ans, par *Napoléon* et *Bel-loue*, 65 kil. 1/2, à M. Jules Rivière. 0. 1. 2

- Tibi*, pu b., 3 ans, par *Eylau* et *Sylvie*, 51 kil., à M. le comte d'Angosse. 0. 0. rel.
Ballerina, pche b., 3 ans, par *Pontchartrain* et *Miranda*, 52 kil. 1/2, à M. le comte d'Hédouville. 2. rel. .

PRIX DU PREMIER PAS

- Haggi*, pche b., par *Royal-Oak* et *Kermesse*, 52 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau (Spreoty). 1.
Princesse Désirée, pche b., par *Ibrahim* et *Rhinoplastie*, 52 kil. 1/2, à M. le comte d'Hédouville. 2.
Euphrosine, pche b., par *Erymus* ou *Commodor* et *Eusébia*, 52 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis. 3.
 Non placés : *Dulcamara*, *Couche-Tout-Nu*, *Lady Henriette*, *Zagal*, *Sérénade*, *Paltoquet*.

PRIX SPÉCIAL DES HARAS

(NON CLASSÉS)

- Fitz-Emilius*, ch. b., 5 ans, par *Y.-Emilius* et *Miss Sophia*, 62 kil. 1/2, à M. Alexandre Aumont (F. Edwards). . . 1. 1.
Prédestinée, jum. b., 5 ans, par *Master Waggs* et *Destiny*, 61 kil., à M. le prince Marc de Beauvau. . . 2. 2.

PRIX DE DIANE

- Wirthschaft*, pche b., par *Gigès* et *Weeper*, 54 kil., à M. le comte de Cambis. 1.
Mi-Carème, pche b.-b., par *Royal-Oak* et *Kermesse*, 52 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau. 2.
Laura, pche b.-b., par *Royal-Oak* et *Lydia*, 52 kil. 1/2, à M. le baron Nathaniel de Rothschild. 3.
La Reine Margot, pche b., par *Master Waggs* et *Shirine*, 52 kil. 1/2, à M. le prince M. de Beauvau.
Girandole, pche b., par *Physician* et *Gloriette*, 52 kil. 1/2, à M. le comte de Cambis.

DEUXIÈME JOUR. — VENDREDI 14 MAI

Sans doute le comité des courses, soucieux de préserver la race, n'avait-il pas voulu soumettre les chevaux de deux ans à des efforts trop répétés, car le prix de la Biche, dont les conditions étaient analogues à celles du prix du Premier Pas, avait été supprimé.

Quant au prix de la Pelouse, il devenait un handicap ouvert aux chevaux de trois ans et au-dessus, et devait se courir sur 1 600 mètres. Le prix d'Aumale, le prix de l'administration des haras et le prix de la Reine Blanche n'étaient pas modifiés. Enfin une poule de hacks, une course de gentlemen et un pari particulier complétaient le programme de cette deuxième journée.

PRIX D'AUMALE

- Bonne-Chance*, jum. b.-b., 5 ans, par *Lottery* et *Aspasie*, 57 kil., à M. le baron Nathaniel de Rothschild (Flatman). 1.
Gloria, pche b., 4 ans, par *Ibis* et *Sainte-Agnès*, 53 kil. 1/2, à M. le baron de la Rochette. 2.

PRIX DE L'ADMINISTRATION DES HARAS

(2^e CLASSE)

- Liverpool*, pn b., 4 ans, par *Liverpool* et *Shirine*, 60 kil., à M. Alexandre Aumont (F. Edwards). 1. 1.
Philip-Shah, pn b., 4 ans, par *The Shah* et *Philip's-Dam*, 60 kil., à M. Célestin de Pontalba. 2. 2.

POULE DE HACKS

500 fr. offerts par le comité de Chantilly, pour chevaux non entraînés, montés par des gentlemen. Poids commun, 75 kil. Distance, course de deux ans. Entrée 40 fr. Le second cheval recevra la moitié des entrées.

Dans cette poule, *Walpole*, appartenant à M. le prince de Beauvau et monté par M. le baron Henri de Poilly, battit huit concurrents. Les meilleurs gentlemen-riders de l'époque, MM. le capitaine Blackwood, Albert Ricardo, Frédéric Ricardo, le baron de la Rochette, de Normandie, le comte de Beaumont, le capitaine Macaulay et de Saint-Paul, avaient pris part à la course.

PRIX DE LA REINE (BLANCHE

Club Stick, pn b., 4 ans, par *Royal-Oak* et *Vesper*, 60 kil., à M. Célestin de Pontalba (*Spreoty*). 1.
Waggs fils, ch. b., 5 ans, demi-sang, par *Master Waggs*, 63 kil., à M. Alexandre Aumont. 2.
 Non placés : *Girandole* et *Reichstadt*.

PRIX DE LA PELOUSE

(NON CLASSÉ)

Handicap pour chevaux français de 3 ans et au-dessus.
Pâquerette, pche a., 3 ans, par *Napoléon* et *Moselle*, 46 kil. à M. Alexandre Aumont (*Hurst fils*). 1.
Tomate, jum. b., 5 ans, par *Lottery* et *Elvira*, 56 kil. 1/2, à M. Fasquel. 2.
 Non placés : *Va-nu-pieds*, 47 kil. 1/2, *Stella*, 46 kil., *Margareth*, 46 kil., *Mariquita*, 52 kil. 1/2.

COURSE DE GENTLEMEN-RIDERS

500 fr. offerts par le comité de Chantilly, pour chevaux de tout âge et de tout pays, montés par des gentlemen. Poids : 3 ans, 62 kil. 1/2 ; 4 ans, 72 kil. 1/2 ; 5 ans, 77 kil. ; 6 ans et au-dessus 79 kil. Les chevaux anglais porteront 4 kil. de plus. Entrée, 40 fr. Distance, course de 2 ans. Le second cheval recevra la moitié des entrées.

Douteur, pn b., 3 ans, par *Royal-Oak* et *Barbarina*, 62 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau, monté par M. le prince Étienne de Beauvau. 1.

Tom-Pouce, pn b., 4 ans, par *Y.-Emilius* et *Zicka*, 72 kil. 1/2, à M. J. Reiset, monté par M. Auguste Lupin. 2.

PARI PARTICULIER

500 fr. Distance, course de 2 ans.

Walpole, ch. b.-b., 6 ans, par *Clearwell* et *Nininka*, 60 kil., à M. le prince Marc de Beauvau (*Chifney*). 1.

Traveller, h., âgé, 60 kil., à M. le prince Max de Croy. 2.



S'il y avait eu peu de spectateurs pour assister aux deux premières journées de courses, en revanche la classe à courre du samedi attira-t-elle un public nombreux. « Les habitants de Chantilly ne semblaient pas se douter qu'il y eût des courses à leur porte; si ce n'est le profit qu'ils en retirent, la chose leur paraîtrait assez futile. Parlez-leur d'une chasse, à la bonne heure, tout le monde est en forêt, mais les courses ne sont pas encore arrivées à faire partie de leurs habitudes; ce n'est pas en un jour que se forment

les mœurs populaires, et longtemps encore ils préférèrent le son du cor qu'ils entendaient chaque jour depuis mille ans et qu'ils n'entendent plus maintenant que rarement, au son argentin de la cloche des courses, qui cependant apporte un grand bénéfice à cette petite ville, dont l'existence précaire n'est fondée que sur le luxe et la dépense des heureux du jour¹. »

Depuis longtemps on n'avait pas vu une assistance aussi nombreuse et aussi brillante au rendez-vous de la Table. On était curieux de voir chasser les meutes réunies de M. le duc de Nemours et du prince de Joinville. Aussi, dans la foule, à côté des habitants de Chantilly et des environs, on remarquait beaucoup d'élégantes amazones et de dandys. Ces derniers se distinguaient immédiatement par leur mise, qui pourtant « était simple et de bon goût ». Ils portaient « de nouveaux paletots marins, sorte de petits paletots écourtés, ayant une poche à gauche sur la poitrine et une autre dans le bas de la basque à droite, servant d'appui à la main de ce côté du corps. » Des pantalons à larges carreaux ou à raies espacées complétaient le costume; et « ces rayures symétriquement disposées donnaient à la jambe une grâce toute particulière² ».

Si ces élégants cavaliers avaient presque tous adopté la même tenue, il n'en était pas de même des dames qu'ils accompagnaient, car la forme des amazones variait à l'infini et ajoutait au pittoresque.

1. *Journal des haras*, t. XLIII (Revue des sports).

2. *Le Bon Ton*, 23 mai 1847.

Et lorsque l'animal de chasse épuisé vint se rafraîchir aux étangs, ce brillant escadron massé près du pavillon de la Reine-Blanche dut offrir aux spectateurs un charmant coup d'œil.

TROISIÈME JOUR. — DIMANCHE 16 MAI

La journée du « Derby » allait être bien remplie, car on avait corsé le programme par l'addition de deux nouvelles épreuves : une course au trot et un handicap. Des courses plates, dont le prix du Jockey-Club, une poule de hacks, deux courses de haies et par-dessus le marché une course au trot, n'était-ce pas un spectacle varié, capable de satisfaire les gens les plus difficiles? En outre, le comité de la Société d'Encouragement avait décidé, pour donner plus d'importance au prix du Jockey-Club, d'augmenter la valeur du prix et de le porter de 7 000 à 10 000 fr.

COURSE AU TROT

La réunion commença par la course au trot. Le lecteur s'étonnera peut-être de voir une course au trot figurer au programme d'une journée aussi classique que celle du prix du Jockey-Club. Il est vrai que, d'après les conditions de l'épreuve, les chevaux devaient être montés par des gentlemen-riders; et l'exhibition des gentlemen, en ce temps-là, était toujours un élément de succès. Les conditions de ce prix étaient les suivantes :

300 fr. offerts par souscription, ajoutés à 100 fr. d'entrée. Distance, deux tours en une seule épreuve (4 000 m.). Poids,

80 kil. Le vainqueur d'une course publique au trot, en France (les paris particuliers exceptés), portera 2 kil. 1/2 de surcharge; de deux courses, 5 kil.; et de trois au-dessus, 7 kil. Les chevaux seront montés par des *gentlemen-riders* ou leurs amis. Le cheval qui arrivera second retirera la moitié des entrées.

Windcliffe, ch. b., âgé, 87 kil., monté par M. Saillard. 1.

La Sicilienne, jum. n., 80 kil., montée par M. Tony Montel. 2.

Mam'zelle Petit-Pas, jum. b., 80 kil., montée par M. Mahieux.

HANDICAP MONTPENSIER

1 000 fr. offerts par S. A. R. Mgr. le duc de Montpensier, pour chevaux entiers et juments de pur sang de tout âge, nés et élevés en France. Distance, trois quarts de tour environ, en partant du coin ouest des Écuries. Entrée, 50 fr. Le second cheval recevra les entrées.

Euphrosine, pche b., 2 ans, par *Erymus* ou *Commodor* et *Eusebia*, une plume (a porté 27 kil. 1/2) à M. le comte de Cambis (Moss fils). 1.

Scamper, ch. n., 5 ans, par *Alteruter* et *Dubica*, 55 kil., à M. le comte de Cambis. 2.

Non placées : *Gloria*, *Stella*, *Isabella*.

On remarquera que la gagnante portait vraiment un poids de plume, 27 kil. 1/2.

PRIX DE NEMOURS

Prédestinée, jum. b., 5 ans, par *Master Waggs* et *Destiny*, 62 kil., à M. le prince Marc de Beauvau (Chifney). 1. 0. 1.

Liverpool, pn b., 4 ans, par *Liverpool* et *Shirine*, 63 kil., à M. Alexandre Aumont. 2. 0. 2.

Philipp-Shah, pn b., 4 ans, par *The Shah* et *Philip's-Dam*, 63 kil., à M. Célestin de Pontalba. . 3. 0. ret.

Wirtschaftst, pche b., 3 ans., par *Gigès* et *Weeper*, 52 kil., à M. le comte de Cambis. 0. ret.

PRIX DE L'OISE

Club-Stick, pu b., 4 ans, par *Royal-Oak* et *Vesper*, 59 kil., à M. Célestin de Pontalba (Buckle), a couru seule.

POULE DE HACKS

Entrée 100 fr. chaque. Poids, 72 kil. 1 2. Distance, course de 2 ans.

Montgomery, à M. Clarke, monté par son propriétaire. 1.

Argivee, à sir Charles Rowley, montée par le capitaine Blackwood 2.

MM. Albert Ricardo, Strickland, Gustave Odier et le comte de Caumont montaient également dans la course.

PRIX DU JOCKEY-CLUB

Si les courses étaient en pleine prospérité, du moins ne passionnaient-elles guère l'opinion publique en 1847; et les chroniqueurs, autrefois si prodigues de détails, ne s'étendent guère cette année-là sur le prix du Jockey-Club, malgré son importance nouvelle. La description de la course ne nous a pas été conservée; tout au plus connaissons-nous l'ordre d'arrivée des trois premiers. Le gagnant, *Morok*, avait été élevé en Normandie par M. Valentin, est acheté yearling par M. Aumont; il était fils de *Beggerman* et de *Vanda*; cette dernière, fille de *Truffe* était née en France. C'était un succès à l'actif de la Normandie, dont on commençait à reconnaître la qualité du sol si favorable à l'élevage. « Il est certain, remarquait à ce propos le *Journal des haras*, que l'on ne fait pas assez attention en France aux localités où l'on établit un haras; toutes n'y

sont pas propres, et chaque contrée donne au cheval un genre et un cachet différents. Or, la Normandie moitié détachée, par un orage, de la terre anglaise, se trouve précisément dans les mêmes conditions de sol, de température, de climat, de nature d'herbage, de zone de vents que l'Angleterre : Est-il donc étonnant que la jument cotentine ressemble à la jument du Cleveland, et que les chevaux de pur sang qui y sont élevés participent plus qu'aucun autre des qualités de vitesse, d'énergie et de conformation qui caractérisent les chevaux nés sur le sol de la Grande-Bretagne? »

Voici l'ordre d'arrivée de la course :

<i>Morok</i> , pn b., par <i>Beggerman</i> et <i>Vanda</i> , 54 kil., à M. Alexandre Aumont (F. Edwards).	1.
<i>Bataclan</i> , pn b.-b., par <i>Lanercost</i> et <i>Bassinoire</i> , 54 kil., à M. le comte de Cambis (Love).	2.
<i>Glands</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Béguine</i> , 54 kil., à M. le baron Nathaniel de Rothschild (Flatman).	3.
<i>Admiral sir Charles</i> , pn b.-b., par <i>Alteruter</i> et <i>Flighty</i> , 54 kil., au même (Abdale).	.
<i>Mi-Carême</i> , pche b.-b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Kermesse</i> , 52 kil. 1/2, à M. le prince M. de Beauvau (Chifney).	.
<i>Tardillon</i> , pn b., par <i>Alteruter</i> et <i>Pendulum-Mare</i> , 54 kil., à M. le baron de la Rochette (Pantal).	.
<i>Douteux</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> et <i>Barbarina</i> , 54 kil., à M. le prince Marc de Beauvau (Spreoty).	.

1. *Journal des haras*, t. XLII (Revue des sports). Les principaux élevages de Normandie étaient à cette époque ceux de MM. de la Roque, Le Conte, de Narbonne, Neveu, de Serrans, Aumont, de Blangy, de Calenge et du haras du Pin.

Stop, pn b.-b., par *Tetotum* et *Ringlove*, 54 kil., à M. le baron de Pierres (Yorck).

Le gagnant était entraîné par T. Hurst.

COURSE DE HAIES

La course de haies qui suivit, ne mérite d'être citée qu'à cause de l'originalité de ses conditions.

1 100 fr., dont 800 fr. donnés par la ville, et 200 fr. par le fonds de course. Les gentlemen-riders porteront 2 kil. 1/2 de moins. Distance, depuis la Chapelle, du côté est de l'avant-dernière haie, et 2 tours avec 8 haies de 1 m. 20. S'il ne part qu'un seul cheval, il devra parcourir la distance en 10 minutes ou il sera distancé. S'il n'est pas distancé, il ne recevra que 25 napoléons et son entrée. Le gagnant d'une course de haies ou d'un steeple-chase en France, dans l'année, portera 3 kil. de plus. Le dernier cheval paiera 5 napoléons au fonds de course.

Victress, jum. b., âgée, à M. Tony Montel, montée par M. Albert Ricardo. 1.

Nylghan, h.b., âgé, à M. le comte de Caumont, monté par M. Mackensie Grièves. 2.

DEUXIÈME COURSE DE HAIES

Reichstadt, h. a., 5 ans, à M. Alexandre Aumont, monté par le comte de Perrégaux. 1.

Mary-Jane, jum. b., 5 ans, à M. Didier, montée par M. Mackensie Grièves. 2.

Miss, jum. gr., à Sir Charles Rowley, montée par M. Albert Ricardo.

RÉUNION D'AUTOMNE

Le programme de la réunion d'automne n'avait pas subi de changements. Mais le nombre des chevaux engagés et le mérite de plusieurs d'entre eux promettaient un sport intéressant. Il semble pourtant que cette réunion qui devait être la dernière de Chantilly sous la monarchie de Juillet, ait sombré dans l'indifférence générale. Les Princes eux-mêmes, dont la présence ajoutait à l'éclat des courses, étaient absents. Le duc d'Anmale partait pour l'Algérie, le prince de Joinville rejoignait son escadre, et le duc de Montpensier était trop préoccupé des affaires d'Espagne, pour s'absenter de Paris. Il n'en fallait pas davantage pour éloigner de l'hippodrome une partie de la société. Seuls les amateurs étaient fidèles à leur poste; mais ils éprouvèrent une amère déception, car *Bataclan*, « un très joli poulain de formes charmantes », le second du « Derby » et le favori nettement indiqué du Saint-Léger, fut honteusement battu dans cette épreuve; et l'on se sépara sur cette défaite.

PREMIER JOUR. — SAMEDI 2 OCTOBRE

CRITÉRIUM DE DEUXIÈME CLASSE

Euphrosine, pche b., par *Erymus* ou *Commodor* et *Eusebia*, 53 kil., à M. le comte de Cambis (Love). 1.

Sabretache, pche b., par *Ibrahim* et *Sweetlips*, 53 kil., au même. 2.

- Forest-Lass*, peche b., par *Royal-Oak* et *Vauessa*,
53 kil., à M. Fasquel. 3.
Non placées : *Dulcamara*, *Alexandrine*, *Johannisberg*, *Lady
Henriette*, *La Princesse Désirée*, *Haggi*.

CRITÉRIUM DE PREMIÈRE CLASSE

- Couche-tout-nu*, par *Quoniam* et *Marcella*, 54 kil., à
M. Alexandre Aumont (Hurst fils). 1.
Paltoquet, pn b., par *Alteruter* et *Papillotte*, 54 kil., à
M. le comte de Cambis. 2.
Non placés : *Lieutenant* et *Sly*.

L'OMNIUM

(HANDICAP POUR CHEVAUX FRANÇAIS)

- Tomate*, jun. b., 5 ans, par *Lottery* et *Elvira*, 51 k., à
M. Fasquel (Spreoty) 1.
Préface, peche b., 3 ans, par *Lanercost* et *Papillotte*,
40 kil., à M. le comte de Cambis. 2.
Mariquita, peche b., 4 ans, par *Physician* et *Merlin-Mare*,
51 kil. 1/2, à M. Achille Fould. 3.
Sérénade, peche b., 2 ans, par *Royal-Oak* et *Georgina*,
37 kil., à M. le prince Marc de Beauvau. dér.

PRIX DU CONNÉTABLE

- Walpole*, ch. b.-b., 6 ans, par *Clearwell* et *Nininka*, à
M. le prince Marc de Beauvau (Chifney). 1.
Tardillon, pn b.-b., 3 ans, par *Alteruter* et *Pendulum-Mare*,
à M. le baron de la Rochette.
Castledine, pn b., 4 ans, par *Mulato* et *Bertha*, à M. John
Drake.

DEUXIÈME JOUR. — DIMANCHE 3 OCTOBRE

PRIX DE CONSOLATION

<i>Rosa-la-Rose</i> , pche b., 3 ans, par <i>Physician</i> et <i>Rosa Langar</i> , 43 kil., à M. Alexandre Aumont (Hurst fils).	2. 1. 1.
<i>Tardillon</i> , pn b.-b., 3 ans, par <i>Alteruter</i> et <i>Pen- dulum-Mare</i> , 49 kil., 1. 2., à M. le baron de la Rochette.	1. 2. 2.
<i>Why-Not</i> , pche b., 3 ans, par <i>Tarrare</i> et <i>Ida</i> , 48 kil., à M. le comte de Blangy	3. dér.

PRIX DES HARAS ROYAUX

(3^e CLASSE)

<i>Miss Waggs</i> , pche b., par <i>Master Waggs</i> et <i>Destiny</i> , 49 kil., à M. Alexandre Aumont (Hurst fils).	1.
<i>Va-nu-pieds</i> , pn b., par <i>Royal-Oak</i> ou <i>Physician</i> et <i>Vittoria</i> , 54 kil., à M. le comte de Cambis.	2.
<i>Fleet</i> , pche b.-b., par <i>Bizarre</i> et <i>Flighty</i> , 52 kil. 1. 2., à M. le baron Nathaniel de Rothschild.	

PRIX DU COMTE DE PARIS

<i>Sabretache</i> , pche b., par <i>Ibrahim</i> et <i>Sweetlips</i> , 53 kil., à M. le comte de Cambis (Staples).	1.
<i>Couche-tout-nu</i> , pn a., par <i>Quoniam</i> et <i>Marcella</i> , 54 kil., à M. Alexandre Aumont.	2.
<i>Euphrosine</i> , pche b., par <i>Erymus</i> ou <i>Commodor</i> et <i>Eusébia</i> , 53 kil., à M. le comte de Cambis.	3.
Non placées : <i>Dulcamara</i> , <i>Surprise</i> , <i>Forest-Lass</i> , <i>Haggi</i> , <i>La Princesse Désirée</i> .	

LE SAINT-LÉGER

Glands, pn b., par *Royal Oak* et *Béguine*, 55 kil., à M. le baron Nathaniel de Rothschild (Flatman). 1.

Tronquette, pche b., par *Royal-Oak* et *Redgauntlet-Mare*, 53 kil. 1/2, à M. Célestin de Pontalba. 2.

Non placés : *Admiral sir Charles*, pn b.-b., par *Alteruter* et *Flighty*, 55 kil., à M. le baron Nathaniel de Rothschild; *Laura*, pche b., par *Royal-Oak* et *Lydia*, 53 kil. 1/2, au même; *Mi-Carême*, pche b., par *Royal-Oak* et *Kermesse*, 53 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau; *Bataclan*, pn b.-b., par *Lanercost* et *Bussinoire*, 55 kil., à M. le comte de Cambis; *Préface*, pche b., par *Lanercost* et *Papillotte*, 53 kil. 1/2, au même; *Colonel Peel*, pn b., par *Master Waggs* et *Silhouette*, 55 kil., à M. Fasquel; *La Reine Margot*, pche b., par *Master Waggs* et *Shirine*, 53 kil. 1/2, à M. le prince Marc de Beauvau.

CHAPITRE XV

1848

Les tribunes de 1835 sont devenues insuffisantes. — Le duc d'Aumale demande à M. Grisard de lui soumettre un projet de stand. — Qui paiera les nouvelles tribunes? — Comment seront perçues les entrées? — Différents projets. — La construction des tribunes est commencée au mois d'août 1847. — Départ du duc d'Aumale pour l'Algérie. — Le duc de Nemours surveille les constructions. — Le directeur général des courses; ses attributions. — Plan des nouvelles tribunes. — Révolution de Février. — Le Gouvernement Provisoire et les courses. — Les réunions du printemps à Paris et à Chantilly sont supprimées. — Courses de Versailles. — Réunion d'automne à Chantilly. — La tribune des Princes mise à la disposition du Gouvernement Provisoire. — Incident à propos du « Saint-Léger ». — La période romantique des courses est terminée. — Conclusion.

En raison de l'importance croissante que prenaient les courses de Chantilly, les vieilles tribunes de 1835 étaient devenues tout à fait insuffisantes. Soucieux d'améliorer le sort de la ville et de suivre l'exemple de ses frères, qui avaient tant contribué à la prospérité des courses, cédant aussi aux sollicitations de la Société d'Encouragement, le duc d'Aumale semblait tout disposé à autoriser la construction de nouvelles tribunes; il exigeait seulement que les plans fussent soumis à son approbation. Au début de

L'année 1847, il demandait même à M. Grisard, architecte, d'étudier un projet de stand.

Une difficulté se présentait. Qui payerait les travaux de ces nouvelles tribunes et comment s'opéreraient la perception des entrées aux deux réunions du printemps et de l'automne? La ville de Chantilly ne disposant pas de ressources suffisantes pour prendre à sa charge les frais de construction, se voyait, par là même, forcée de renoncer à l'administration des courses, dont elle s'était toujours occupée. D'autre part elle donnait chaque année en prix une somme de 4000 fr. : elle avait droit à une indemnité et à un dédommagement¹.

Comment résoudre le problème? Le duc d'Aumale étudia successivement différentes propositions. L'une d'elles émanait d'un sieur Morin, qui avait travaillé à la construction des tribunes en 1835. Celui-ci proposait de constituer une société qui ferait exécuter les travaux néces-

1. La lettre suivante qui figure aux archives du musée Condé, donne des détails intéressants sur l'état des recettes et des dépenses des courses depuis 1842 jusqu'en 1847. Elle est adressée par M. Jacquin, maire de Chantilly, à M. Dugied, conseiller municipal.

« Chantilly, ce 3 mars 1847.

» Monsieur,

» Je m'empresse de vous adresser l'état des recettes et des dépenses des courses pendant les cinq dernières années... Je n'ai pas cru devoir comprendre dans les dépenses de 1844, trois mille francs pour la couverture en zinc des trois tribunes et du hangar, ni dans celle de 1846, douze cents francs pour la restauration de la tribune du Prince. Ces sommes ne sont pas spécialement applicables au cinq dernières années, mais bien à toutes les années.

» En répartissant ces 4200 francs sur toute la durée des courses, cela ne changerait d'ailleurs que fort peu notre résultat, à savoir que les

saires et se chargerait ensuite de l'exploitation. Ce projet n'eut pas de suites; et finalement le duc d'Anmale se décidait « à faire les frais de cette construction (les tribunes) sauf à arrêter plus tard des mesures relatives à la

courses rapportent annuellement à la ville un produit net *de tous* frais de 3 551 fr. 25. »

A cette lettre est annexé le tableau récapitulatif suivant :

CHANTILLY (Oise).

COURSES DE MAI ET D'OCTOBRE

ANNÉES	RECETTES	DÉPENSES	BONI
1842	15 549,32	9 810,22	5 739,10
1843	11 718 »	9 777,23	1 940,77
1844	10 374,25	7 785,81	2 588,44
1845	13 225 »	9 874,53	3 350,47
1846	13 431,50	9 294,05	4 137,45
Totaux. . .	64 298,07	46 541,84	17 756,23

Le cinquième des recettes pour les années sus-relatées

est de 12 859,61

Le cinquième des dépenses est de 9 308,36

ce qui produit pour chacune de ces années un boni de . . . 3 551,25

DÉPENSES D'UNE ANNÉE (mai et octobre).

Les dépenses annuelles se répartissent ordinairement ainsi qu'il suit :

CHAP. I. Prix de Chantilly	4 000 »
CHAP. II. Affiches, cartes, entretien de la Pelouse	850 »
CHAP. III. Entretien des tribunes et de tout le matériel.	2 100 »
CHAP. IV. Troupe, gendarmerie et employés	2 050 »
CHAP. V. Dépenses diverses	<u>308,35</u>
Total	9 308,35

Le maire de Chantilly eut devoir faire observer :

1° Que les cinq dernières années n'ont pas été les plus favorisées.

2° Que les courses d'octobre produisent constamment un déficit annuel de 1 500 à 1 800 fr.

Certifié véritable,
Chantilly, ce 3 mai 1847.

Le maire,
JACQUIN.

perception du prix des places, dans l'intérêt du fonds de courses, de celui de la ville et de l'entretien des bâtiments¹ ».

Cette question de la perception de la recette n'était pas facile à régler; elle fut même le prétexte, au début de l'année 1847, de nombreux pourparlers avec le comité des courses, dont M. Charles Laffitte était, en la circonstance, le représentant autorisé. Une note autographe du duc d'Aumale, conservée aux archives de Chantilly, nous donne une idée de ces négociations : « Voici comment j'avais compris les dispositions à prendre pour l'exploitation des nouvelles tribunes de Chantilly et ce qui semblait résulter de mes conférences avec mon frère Nemours et le comité des courses.

» Les tarifs seraient fixés à :

» 10 fr. par jour, ou 20 fr. pour trois jours, pour l'admission dans l'enceinte.

» Mêmes prix pour une place de première travée (billet personnel donné par le commissaire des courses).

» 2 fr. par jour ou 4 fr. pour trois jours, pour une place dans les tribunes.

» Ces recettes et les autres qui pourraient se présenter seraient perçues par les agents du comité des courses et au profit du fonds de course.

» Il serait seulement réservé annuellement :

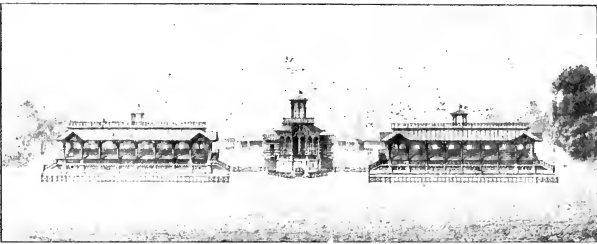
1. Lettre de M. Laplagne-Barris, administrateur général des bois de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale, à M. Morin, 27 juillet 1847. (Archives du musée Condé.)

» 1° Pour intérêts et frais d'entretien. 5 000 fr.

» 2° Pour la ville. 3 000 fr.

» Ces chiffres sont discutables et peuvent être modifiés.

» Il me semblait convenable, pour éviter tout malentendu, que ces arrangements, modifiés ou développés s'il y a lieu, fussent consignés par écrit, dans un acte non notarié, bien entendu, et qui deviendrait nul dès que ses



ASPECT DES NOUVELLES TRIBUNES, VUES DE LA PISTE.

dispositions ne seraient plus au gré des parties contractantes.

» Si rien de fixe ne peut être réglé par écrit avec le comité des courses, je ne puis ni laisser les choses dans le vague, ni songer à percevoir directement. Je confierai l'exploitation à la ville, en lui fixant les tarifs que l'on jugera convenable.

» Je prie M. Barris de demander à M. Laffitte ce qu'il croit possible de faire à l'égard de cette administration des tribunes.

» H. D. »

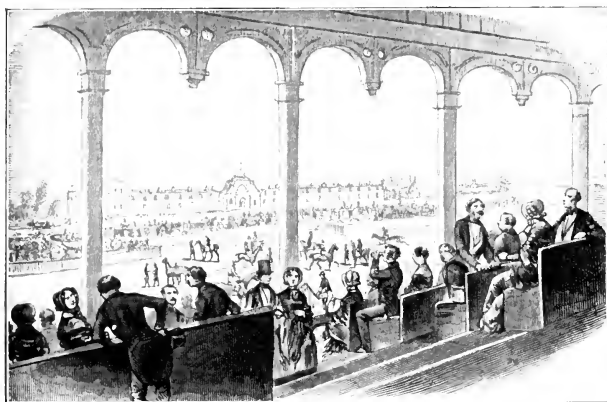
Bien qu'aucune solution définitive n'eût été encore

adoptée au mois de juin, le duc d'Aumale acceptait les plans et les devis des travaux proposés par M. Grisard. La construction totale devait s'élever à la somme de 126 742 fr. Elle comportait des tribunes pouvant contenir 576 places, le pavillon de S. A. R., un bâtiment réservé au comité des courses, des hangars et des écuries. Le duc d'Aumale demandait à M. Grisard de se tenir prêt à exécuter les travaux, mais de ne rien entreprendre avant que la question de la perception n'ait été définitivement réglée.

Les bases d'un accord semblent avoir été jetées peu de temps après, car les travaux de construction furent commencés dans le courant du mois d'août. La perception aux entrées devait être confiée à un directeur général des courses; M. Mantoux fut chargé de définir ces délicates fonctions et d'établir « un cahier des charges pour la perception par voie de régie intéressée sur les rétributions payées dans les tribunes et places réservées aux courses de Chantilly en mai et octobre. »

Mais le duc d'Aumale, appelé bientôt à un poste d'honneur, allait confier la solution de toutes ces questions à son frère le duc de Nemours. Le maréchal Bugeaud avait quitté l'Algérie en juin 1847, et le gouvernement songeait à lui donner le duc d'Aumale pour successeur. Ne voulant pas brusquer les choses, et par déférence envers le maréchal, il avait momentanément confié ce poste au général Bedeau. Pourtant la nomination du Prince en qualité de gouverneur général paraissait le 12 septembre au *Moni-*

teur, et celui-ci débarquait à Alger le 5 octobre. Dans son ordre du jour aux troupes il rappelait qu'il avait été « appelé déjà cinq fois à l'honneur de servir dans leurs rangs », et il rendait hommage à « l'illustre chef » auquel il succédait et « sous les ordres duquel il aurait tant aimé à se retrouver encore¹ ». On sait avec quelle intelligente activité le duc d'Annamale s'acquitta des fonctions délicates



AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS DES NOUVELLES TRIBUNES

qui lui étaient confiées : néanmoins, en dépit des graves responsabilités qui lui incombaient, il ne cessa de s'occuper par correspondance des détails de réglementation des courses et de construction des tribunes.

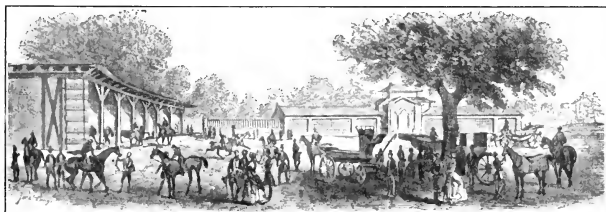
Le rapport de M. Mantoux fut remis au duc de Nemours au commencement de février 1848. Le voici dans ses grandes lignes :

1. Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. VII, p. 306.

Le directeur des courses est chargé de recouvrer le prix des places fixé pour les courses de Chantilly, ainsi que les autres recettes (restaurant, buffet, etc.)¹ qui peuvent être faites aux courses. Il est tenu de verser le montant de ses recettes, déduction faite des dépenses approuvées, dans la caisse de l'administration générale de S. A. R. Mgr. le duc d'Anjou, cinq jours après les courses de chacun des mois de mai et d'octobre. — Les frais de contrôle et de perception du prix des places, tels qu'appointements des employés chargés du service, frais de bureau, etc., seront supportés par l'administration de S. A. R., après avoir été réglés par l'administrateur général des biens et domaines de S. A. R. et le directeur des courses, qui les paiera ensuite. Le directeur aura droit à une indemnité basée sur la recette, dès que celle-ci atteindra le chiffre de 12 000 fr. Il devra faire percevoir les frais de parcours pour entraînement, sur la Pelouse et l'allée du Connétable et autres lieux désignés par l'administrateur général, pour chaque tête de cheval qui sera envoyé à l'entraînement sur lesdits lieux. (Jusqu'alors les propriétaires qui faisaient galoper leur chevaux sur la Pelouse ou l'allée du Connétable, ne payaient que 3 fr. par cheval; ce prix devait être porté à 25 fr., mais en revanche les terrains d'entraînement seraient régulièrement entretenus et hersés tous les soirs; la route du Connétable qui était barrée par

1. Le sieur Dudan, maître de l'hôtel du Grand-Cerf, sollicitait l'autorisation d'établir pendant le temps des courses, un restaurant sous les tribunes. Sa demande, conservée aux archives du musée Condé, était appuyée par le peintre Eugène Lami.

une flaque d'eau à 600 mètres environ du départ, serait mise en état.) Ainsi « l'entraînement qui est l'alphabet des courses, pourrait se faire heureusement sur un terrain convenablement préparé ». — Le directeur sera tenu en outre de verser dans la caisse de l'administration de S. A. R., par forme de cautionnement, une somme à déterminer, dont les intérêts lui seront payés de six mois en six mois, à 4 p. 100.



LE CHAMP DE COURSE VU DE L'INTÉRIEUR D'UNE TRIBUNE

Tels étaient les principaux articles du projet de M. Mantoux. On voit que, si rien n'est changé dans l'organisation technique des courses de Chantilly, si le commissaire, représenté par M. Laffitte, reste toujours investi des mêmes fonctions, en revanche l'organisation générale va être complètement transformée : l'administration de S. A. R. prend en main la partie matérielle, élévation, garde et entretien des tribunes, qui incombait autrefois à la ville de Chantilly; et, sous son contrôle, le directeur des courses, remplace le conseil municipal, chargé jusque-là de percevoir le prix des entrées. Les courses de Chantilly vont

entrer dans une phase nouvelle, lorsque la révolution de Février éclate comme un coup de foudre.

Pendant le cours de ces négociations, M. Grisard pressait la construction des tribunes. Les plans primitifs avaient bien subi quelques changements; car depuis le départ du duc d'Aumale pour l'Algérie, le duc de Nemours, chargé par son frère de surveiller l'exécution des travaux, avait ordonné plusieurs modifications; en sorte que le devis primitif se trouvait augmenté et que les nouvelles prévisions atteignaient le chiffre de 160 000 fr. Malgré ces changements, M. Grisard affirmait que les grosses constructions seraient terminées dans le courant de l'hiver et que tout serait prêt pour la réunion du mois de mai 1848. On pouvait donc sans inconvénient démolir les anciennes tribunes¹. Le duc d'Aumale écrivit d'Alger, le 12 octobre, qu'il approuvait les modifications apportées par le duc de Nemours. Rien ne s'opposait donc plus à l'achèvement des travaux.

Le plan de ce nouveau stand avait été ingénieusement combiné. Le long de la piste s'élevait le pavillon des Princes, encadré par deux vastes tribunes ouvertes au public. Derrière, un promenoir pour les chevaux en forme d'hémicycle, s'étendait d'une tribune à l'autre. Une galerie couverte pour le pesage et des stalles étaient adossées à la face interne de ce promenoir. Ainsi toutes les opérations

1. Les tribunes et le matériel des courses vendus par les soins de la municipalité, rapportèrent une somme de 2 306 fr.



L'ENCEINTE DU PISAGE
D'après un dessin de Lalaisse.
(Atlas de la production des chevaux.)

inhérentes aux courses étaient réunies dans un même espace facilement accessible aux spectateurs.

Depuis cette époque, le tracé de la ligne d'arrivée a été modifié et les bâtiments ont été remplacés par les tribunes édifiées en 1879. Celles de 1848, étaient plus rapprochées du carrefour de Diane que les tribunes d'aujourd'hui; elles étaient également situées plus en avant que ces dernières et orientées d'une façon différente, de telle sorte qu'elles débordaient sur la piste actuelle. La forêt qui s'étendait alors sans interruption depuis le carrefour des Lions jusqu'à l'emplacement sur lequel s'élève l'hôtel du Grand-Condé, longeait ces tribunes.

Les constructions en étaient très avancées, lorsque les événements politiques vinrent arrêter momentanément les courses de Chantilly dans leurs essor.

Pourtant le nouveau gouvernement, à peine installé, semblait décidé à favoriser l'élevage et les courses. Nous n'en voulons d'autre preuve que cette lettre adressée, dès le 6 mars 1848, par le ministre de l'Agriculture et du Commerce à Armand Marrast, membre du Gouvernement Provisoire :

« Monsieur,

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 mars courant et par laquelle vous m'informez que le Gouvernement Provisoire de la République a bien voulu adhérer à ma demande de concession des 16 étalons entretenus sur les propriétés de l'ex-Roi. D'après cette

disposition, j'ai immédiatement donné les ordres nécessaires pour que ces animaux fussent répartis sur les points où ils peuvent être le mieux utilisés, et vers lesquels ils ne tarderont point à être dirigés.

» En vous remerciant personnellement de votre active intervention dans cette affaire, je viens présentement vous prier de vouloir bien la compléter par la concession, aux mêmes conditions de 4 étalons qui se trouvent en entraînement à Chantilly (Oise), et que jusqu'à ce moment l'on n'avait pas encore examinés.

« Voici les noms de ces animaux, tous de pur sang anglais :

» *Bataclan*, b. chatain foncé.

» *Rabat-Joie*, b. b.,

» *Paltoquet*, b. doré.

» *Wiskey*, b. b.

» Je me plais à penser qu'en raison de l'intérêt dont je me fais l'interprète, le Gouvernement Provisoire voudra bien accueillir cette nouvelle proposition comme celle qui l'a précédée : j'ai l'honneur de la recommander à vos bons soins.

» Agréez, etc...

» Le ministre provisoire

» de l'Agriculture et du Commerce,

» BETHMONT. »

Les 4 étalons, auxquels il est fait allusion, et qui « se trouvaient en entraînement à Chantilly », faisaient partie

de l'écurie de courses du duc de Nemours; *Bataclan* notamment était arrivé troisième au mois de mai dans le prix du Jockey-Club; vouloir confisquer ces chevaux pour en faire des étalons de l'État — même dans l'intérêt supérieur de l'élevage — c'était peut-être aller un peu vite en besogne.

Il semblait que la façon la plus efficace de développer l'institution des courses, c'était de continuer les traditions du passé. Pourtant le Gouvernement républicain, obéissant à des craintes difficilement explicables, défendit les courses de Paris et de Chantilly; par contre, il les autorisait à Versailles. « Ces luttes, dépourvues de leur prestige et de leur importance accoutumée, eurent un résultat d'autant plus fâcheux que l'année 1848 devait marquer comme l'une des meilleures de notre production chevaline. En dehors de *Gambetti*, le meilleur sans contredit, on comptait *Pied-de-Chêne* et *Sérénade*, deux rejetons du vieux *Royal-Oak*, *Euphrosine* et quelques autres produits du haras de Meudon, qui, en raison des événements, ou ne parurent pas sur le terrain, ou arrivèrent dans une condition incomplète, et ne purent, par conséquent, pas se montrer ce qu'ils étaient réellement. De plus, en raison de l'état de choses peu rassurant, les paris furent annulés au grand détriment de M. Lupin, propriétaire de *Gambetti* (qui gagna le prix du Jockey-Club) et ayant dans son cheval une grande et juste confiance¹. »

1. *Epsom, Chantilly, Bade*, par Hiéron (pseudonyme de Eug. Chapus), p. 80. Le prix de Diane fut gagné cette année-là par *Sérénade* (Royal-Oak

L'insuccès de la réunion donnée sur l'hippodrome de Satory avait-il fait réfléchir le Gouvernement? On serait tenté de le croire, car il décidait au mois d'août que les courses d'automne auraient lieu à Chantilly, comme par le passé. Le ministre de l'Agriculture et du Commerce avisait officiellement le maire, M. Jacquin, de ce revirement.

« Paris, 8 août 1878.

» Citoyen maire, j'ai l'honneur de vous informer que par décision de ce jour et en considération des difficultés qui existent à se servir de l'hippodrome de Paris, j'ai arrêté que les courses d'automne, sous le patronage du Gouvernement, se feraient cette année à Chantilly et auraient lieu les 8, 12 et 15 octobre prochain.

» Les dispositions prises par la Société d'Encouragement de Paris, qui se propose de donner des prix de courses le samedi 7 du même mois, en se reliant avec celles du Gouvernement, auront pour résultat d'ajouter à l'importance de cette solennité hippique¹... »

Sur la demande du conseil municipal de Chantilly, l'administrateur général du séquestre des biens de M. le duc d'Anmale² « donnait l'assurance que les tribunes seraient à la disposition de la ville, pour en tirer le parti

et *Georgina*), appartenant à M. Mare de Beauvan et montée par Spreoty : elle battait *Demi-Fortune*; à M. Cunnington, et *Princesse Désirée*, à M. d'Hédouville.

Le prix du Jockey-Club fut remporté par *Gambetti* (*Emilius* et *Tarentella*), à M. Auguste Lupin (Neale), battant *Pied-de-Chêne*, à M. d'Hédouville (Pantal) et *Sérénade*, à M. Mare de Beauvan (Spreoty).

1. Archives du musée Coudé.

2. M. Biesta.

le plus avantageux ». Fort de cette promesse, le sous-directeur des bars¹ écrivait le 5 septembre à l'administrateur général, au nom du ministre : « Afin de donner aux membres du jury et au conseil municipal les moyens de faire les choses convenablement, il serait à désirer que le pavillon précédemment destiné aux Princes fût mis à la disposition du Gouvernement pendant tout le temps que dureront les courses. Je viens en conséquence vous prier de donner les ordres nécessaires pour que le dit pavillon soit temporairement remis à M. le maire de Chantilly, spécialement chargé de la police des courses, et qu'il soit meublé. »

Ainsi la réunion d'automne allait avoir lieu, mais dans quelles conditions ! Elle comportait une première journée donnée sous les auspices de la Société d'Encouragement, suivie de trois autres organisées par les soins du Gouvernement. Raconter cette réunion, ce serait sortir du cadre que nous nous sommes tracé. Nous nous contenterons de relater l'incident qui se produisit le premier jour à l'occasion du Saint-Léger et qui peut servir d'épilogue à l'histoire des courses de Chantilly sous la monarchie de Juillet.

Voici la version donnée par le *Calendrier officiel des courses* :

« Avant la première course de la journée, la déclaration suivante avait été remise aux commissaires de la société :

1. M. Eugène Gayat.

» Les soussignés exposent et déclarent qu'ils sont prêts et offrent de remplir et exécuter les engagements par eux contractés à l'occasion du prix dit le Saint-Léger; mais à la condition expresse et de rigueur que les 6 000 fr. composant ce prix, et qui devaient être donnés par l'ex-roi Louis-Philippe, seront « probablement¹ » garantis par les commissaires des courses personnellement, ou déposés entre les mains de ces derniers.

» Qu'autrement le prix originaire se trouvant complètement annulé, les soussignés se regardent dès à présent comme déliés de tous les engagements par eux pris en vue du dit prix, et renoncent à concourir.

» Signé : FASQUEL, JULES RIVIÈRE et
HENRY JENNINGS, entraîneur
pour M. Mare de Beauval. »

Après l'examen de cette déclaration, et avoir entendu les signataires dans leurs explications, la décision suivante fut rédigée et immédiatement affichée :

« Les commissaires des courses.

» Vu la réclamation faite par des propriétaires de chevaux engagés dans le Saint-Léger;

» Considérant que si la valeur du prix n'est pas actuellement dans les mains des commissaires, le gagnant aura toujours le droit d'en réclamer le paiement à qui de droit:

¹. Ce mot est ainsi dans l'original de la déclaration, c'est sans doute *préalablement* qu'on doit lire.

et que, dans le cas où cette réclamation serait admise, les engagements des propriétaires entre eux subsisteraient.

» Décident :

» A l'heure fixée, la cloche sonnera pour le Saint-Léger ;

» Le gagnant aura droit dans tous les cas aux entrées des chevaux qui seront partis, et devront être préalablement payées, ainsi que celles des chevaux engagés dans ce prix par le même propriétaire.

» Dans le cas où le prix serait payé au gagnant, les entrées seront dues par tous les propriétaires, et à compter du jour de la délivrance du prix, aucun cheval appartenant à un des propriétaires dont les chevaux ne seraient pas partis, ne pourra ni être engagé ni courir dans les courses de la société, avant d'avoir payé les entrées du Saint-Léger.

» Dans le cas où le prix ne serait pas délivré, le gagnant ne serait pas passible des surcharges du Saint-Léger. »

— « Après les deux premières courses, la cloche a sonné pour le Saint-Léger ; trois chevaux seulement furent présentés : *Paltoquet*, *Demi-Fortune* et *Gambetti* ; après le pesage des jockeys, les chevaux furent sellés.

» Les commissaires annoncèrent que le prix venait d'être déposé entre leurs mains ; les propriétaires en furent officiellement avertis, et un délai leur fut accordé pour amener leurs chevaux au poteau : ce délai expiré, la cloche fut sonnée à nouveau, et aucun cheval ne s'étant présenté, les trois chevaux désignés ci-dessus partirent au signal du juge¹. »

1. La course fut gagnée par *Gambetti*, à M. Auguste Lupin (Neale),



Le duc d'Anjou, en faisant construire les nouvelles tribunes ne prévoyait certes pas la destination qu'aurait le pavillon des Princes, le jour même de leur inauguration. Mais si les événements politiques de 1848 allaient mettre une entrave momentanée à la prospérité des courses de Chantilly, l'impulsion que leur avait donnée le duc d'Orléans et ses frères ne devait pas être inutile¹; les courses venaient de traverser, sous la monarchie de Juillet, la période romantique; réglementées et transformées peu à peu par les soins de la Société d'Encouragement, elles reprendront bientôt une vitalité nouvelle; et la Pelouse de Chantilly, un instant délaissée, retrouvera toute sa splendeur sous le second Empire.

battant *Paltoquet* et *Demi-Fortune*, qui appartenaient tous deux à M. R. Cunningham.

1. Le développement des courses eut une influence considérable sur notre élevage national. « Les tableaux officiels de la douane l'attestent, remarque Eng. Chapus dans son ouvrage, *Le turf ou les courses de chevaux en France*. En 1840, nous allions chercher hors du pays 34 030 chevaux, au prix de 11 360 000 fr., et, en 1848, huit ans plus tard, nous ne demandons plus à l'étranger que 16 954 chevaux, pour lesquels nous dépensons 5 000 450 fr. »

APPENDICES



COULEURS DES PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES
AYANT FAIT COURIR A CHANTILLY
JUSQU'EN 1840

S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans,	casaque écarlate, toque de velours bleu avec des glands en or.
MM. Aumont,	casaque verte, toque blanche.
Beauvau (le prince de),	casaque rouge, toque rouge.
Blangy (le comte G. de),	casaque et toque amarantes, man- ches blanches.
Cambis (le comte de),	casaque écarlate, toque bleue.
Carter,	casaque bleue, manches blanches, toque jaune.
Cornelissen (le comte de),	casaque noire.
Daru (vicomte Paul),	casaque verte, toque noire.
Demidoff (le C ^{te} Anatole),	casaque verte et orange, galonnée en or, toque noire.
F. Drake.	casaque verte, manches et toque rouges.
Duval de Beaulieu (le C ^{te}),	casaque blanche et rouge rayée.
Fasquel de Courteuil,	casaque rouge, toque noire.
Fould,	casaque rayée violet et blanc, toque noire.
Fridolin (major)	casaque blanche, toque bleue.
Greffulhe (les C ^{tes} G. et H.),	casaque bleu foncé galonnée d'ar- gent, toque noire.
Hédouville (le comte d'),	casaque blanche, toque noire.
Laffitte (Charles).	casaque bleu de ciel, toque noire.

MM. La Grange (C ^{te} F. de la),	casaque bleue, manches et toque rouges.
Lasalle (de),	casaque jaune paille, toque rouge.
Lecoutoux (baron),	casaque rouge et blanche, toque noire.
Legigan,	casaque bleue et rouge, toque rouge.
Lupin (Auguste),	casaque noire, toque rouge.
Mackensie Grieves,	casaque bleu foncé, toque noire.
Montguyon (le C ^{te} F. de),	casaque orange, toque bleue.
Moskowa (prince de la),	casaque jaune, manches bleues, toque noire.
Mosselman,	casaque jaune.
Normandie (de),	casaque blanche, toque blanche.
Palmer (John),	casaque bleue, manches noires, toque rouge.
Perregaux (comte de),	casaque bleue et raies blanches, toque bleue.
Pontalba (de),	casaque verte, toque noire.
Rieussec,	casaque bleu de ciel, toque rouge.
Rivière (J.),	casaque violette, toque noire.
Rothschild (baron A. de),	casaque bleue, toque jaune.
Sabathier (F.),	casaque verte et blanche, toque noire.
Seymour (lord Henry),	casaque orange, toque noire.
Turner,	casaque rayée chocolat, toque noire.
Valewski (comte),	casaque rayée bleu et blanc, toque noire.
Vaublane (comte de),	casaque jaune, manches rouges, toque noire.
Wellesley,	casaque blanche et orange.

Monsieur

J'ai l'honneur de solliciter de votre complaisance, l'autorisation de faire défoncer, niveler, et servir, le terrain que l'Administration a affecté aux courses, et de le protéger par la pose de pieux et charnières.

Je vous demanderais également, la permission de faire abattre la maison du garde

J'ai l'honneur d'être
Monsieur
votre dévoué Serviteur
Ch. Laffitte
à l'Am. Monthabon
& août 1860

Plan de l'établissement d'entraînement aménagé pour les chevaux
de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans.
(Archives du musée Condé.)

Maison
de S. A.
M. le Duc d'Orléans
Prince Royal.
Comptable.

Buis de Culture &

125

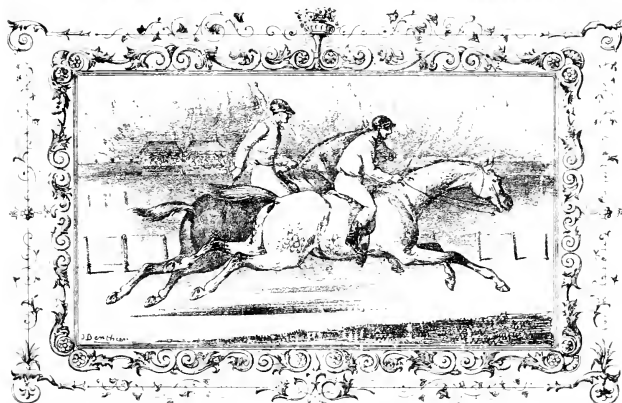
Extrait de la facture de M^r John Moore,
de Mai 1841.

« 5 Original Pictures Mantius, Reges, quoniam,
« Bordinio et Bomulus ————— 125^{fr} »

Payé à M^r John Moore sur son acquit
le somme de 125^{fr}

Cesquis Vingt-trois
le Chef de la Comptabilité
A. Oullain

SOUVENIR DES COURSES DE **CHANTILLY**
VALES pour Piano **DEUXES**
A. S. R. Madame la Duchesse d'Orléans,



PAR

LOUIS CHLEDOWSKI.2^e EDITION.

PRIX 5 F.

VALES NOUVELLES

MATINE	Les Valses allemandes	1. Baccarat	4 30
MILANI	Les Noces	1. Paris	4 30
ORLEANS	Les Valses	1. Baccarat	4 30
STRAUSS	Les Noces de Strauss	1. Paris	4 30
	La 8 ^e Cade	id.	4 30

CONTREDANSES NOUVELLES

FANTOM	Les Valses	1. Baccarat	4 30
	Les Noces 2. Paris	id.	4 30
MOULIN	La Fête de Saint-Jean	1. Paris	4 30
PELLEU	Les Noces de Strauss	id.	4 30
TRISTAN	L'Original	1. Baccarat	4 30

A Paris chez **CHABAL**, éditeur de Musique, Boulevard des ITALIENS, 4 12

Ces ouvrages se trouvent également chez tous les Libraires de France.

P CHLEDOWSKI.

SOUVENIR DES COURSES DE CHANTILLY

Andante.

INTRODUCTION.

1. VALSE.

Fin

D.C.

LIVRET DE ROUTE
POUR LA CONDUITE D'UN CHEVAL
DE TARBES A CHANTILLY

Avant la généralisation des chemins de fer, les chevaux étaient conduits d'un point à un autre par la route.

Nous avons eu la bonne fortune de trouver dans les papiers de M. le comte de Cambis un livret de route daté de 1814, qui nous renseigne sur la longueur des étapes prescrites et le prix des denrées à cette époque.

Ce livret porte sur la première page les indications suivantes :

« Le sieur Michou, palefrenier, est chargé de la conduite d'un poulain de Tarbes à Chantilly où il le remettra à M. le comte de Cambis.

» Le poulain part en bonne santé; Michou prendra le plus grand soin pour qu'il arrive à sa destination sans accident. »

Sur la seconde page est tracé l'itinéraire que le sieur Michou devra suivre et dont les différentes étapes sont de 25 kilomètres en moyenne.

Les instructions générales suivantes sont indiquées à la troisième page.

« RATION DE ROUTE.

» Foin.	5 kilos.
» Avoine.	12 litres.
» Orge (farine d').	2 —

» Le palefrenier Michou est autorisé à modifier l'itinéraire et la ration ci-après selon que la santé du poulain l'exigera.

» Il consignera sur le présent livret toutes les dépenses qu'il pourra faire pour les soins à donner au dit poulain et en retirera à chaque gîte une quittance qui devra être signée par la partie prenante.

» MODÈLE DE QUITTANCE.

» Je soussigné déclare avoir reçu du sieur Michou, la somme de (en toutes lettres) pour la nourriture d'un poulain qu'il conduit.

» Savoir :

» Foin : 5 kilos.	» fr. »
» Avoine : 12 litres.	» fr. »
» Farine : 2 litres.	» fr. »
» Garçon d'écurie.	» fr. »
» Total.	<u>» fr. »</u>

» A , le 1844. »

Muni de son livret, Michou se met en route avec le poulain le 6 novembre 1844 et arrive dans la journée à Rabastens. Il se fait délivrer quittance des sommes qu'il a dépensées.

« Arrivé le 6 à Rabastens.

» Je soussigné déclare avoir reçu du sieur Michou la somme de deux francs soixante-cinq centimes pour la nourriture d'un poulain qu'il conduit.

« Savoir :

» Foin, 5 kilos à 10 centimes le kilo; monte.	0 fr. 50
» Avoine, 12 litres à 14 centimes le litre; monte.	1 fr. 65
» Farine d'orge, 2 litres à 15 centimes le litre; monte.	0 fr. 30
» Étrennes du garçon; monte.	0 fr. 20
» Total.	<u>2 fr. 65</u>

» A Rabastens, le 7 novembre 1844.

» Signé : SAINT-MARTIN. »

Ces prix ne varient pas sensiblement au cours des différentes étapes et le voyage se poursuit sans encombre.

Pourtant, à son arrivée à Poitiers, le 22 novembre, le sieur Michou s'aperçoit que le poulain a les membres engorgés et il achète chez le pharmacien :

1/2 bouteille d'eau-de-vie camphrée.	1 fr. 50
500 grammes de farine d'orge mondé.	0 fr. 60

Il séjourne à Poitiers le 23, et il profite de ce repos, pour faire mettre au poulain quatre fers neufs, ce qui lui occasionne une dépense de 3 fr. 20.

Il repart le 24. Enfin, le 4 décembre, il arrive à Chantilly, après un voyage de vingt-neuf jours et remet à M. le comte de Cambis le poulain qui lui a été confié.



1846

COURSES DE CHANTILLY*M^r A de Vatry*

Invitation au nom de M. A. de Vatry pour la tribune des Princes.

Dans une requête adressée au duc d'Aumale et conservée dans les Archives du musée Condé, M. Morin sollicitait le poste d'Inspecteur, chargé de surveiller la construction des nouvelles tribunes.

Cette demande était appuyée par la lettre suivante du peintre Eugène Lami :

NOTE ÉCRITE PAR LE DUC D'ACMALE EN RÉPONSE A LA REQUÊTE
DE M. MORIN :

Accommodée à l'examen des
 M. Barris. Cette demande serait
 peut-être de nature à être admise.
 J'en ai parlé à M. Grosard qui
 paraît fort bien disposé pour ce
 M. Morin, mais qui semblerait
 desirer qu'on le mit à la disposition
 de M. Duban, et que M. Derieux
 restât exclusivement à laienne.
 À première vue, cette idée ne me
 sourit pas beaucoup. Je préférerais
 n'employer M. Morin, comme
 il le demande, que pour une
 œuvre temporaire et très
 courte comme la construction
 du Stand.



LETTRE DU DUC D'ACMALE A M. LAPLAGNE-BARRIS, AU SUJET
DE LA CONSTRUCTION DES TRIBUNES :

Mon cher Monsieur Barris, voici
une idée qui me souviendrait assez pour
la construction du Stand, et dont nous
pourrions peut-être, si vous n'y voyez
pas d'inconvénients, toucher un mot
à M. Lafitte. — Je serais assez disposé
à laisser construire le Stand par un
entrepreneur qui en aurait l'exploitation
pendant un certain nombre d'années,
moyennant les conditions suivantes
et celles que votre expérience pourrait
vous suggérer :

La propriété du fonds réservée ;
Le retour du Stand au propriétaire
du fonds, au bout d'un certain nombre
d'années moyennant une rente
convenue à l'avance ;

La nécessité de se soumettre au plan
arrêté par moi, et de laisser vérifier
par mon architecte la bonté des matériaux
et la solidité de la construction ;

L'interdiction de rien changer, ajouter,
ou modifier à la construction terminée
sans mon autorisation.

Je consentirais même à donner
une somme une fois payée, 15.000^{fr.}

par exemple pour mon pavillon.
Que pensez-vous de cela ?
J'avoue que cette grosse dépense
de Stand m'effraye un peu.



Ministère
de l'Agriculture

du Commerce.

Direction
de l'Agriculture
et des Haras.



Republique Française

Liberté, Egalité, Fraternité.

Paris, le 6 Mars 1848.

Bureau

des Haras n° 1137

SB

Demande de concession
temporaire, pour le foin
de la monte, de l'établissement
de pur sang en entierement
à l'hotel.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait
l'honneur de m'écrire le 10 Mars courant,
et par laquelle vous m'informez que le
gouvernement provisoire de la République a
bien voulu s'intéresser à ma demande de concession.
En ce qui s'est tenu en attendant sur les propriétés
de l'établissement. L'après cette disposition, j'ai
immédiatement donné les ordres nécessaires
pour que les animaux fussent répartis sur
les points où ils peuvent le mieux être utiles,
et vers lequel ils ne tarderont point à être
dirigés.

En vous remerciant personnellement de
votre active intervention dans cette affaire,
j'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien la compléter par la concession aux
mêmes

A l'instauré Cermano Massart,
membre du gouvernement provisoire.

Département de la Seine 1848
n° 4975

mêmes conditions, de quatre étalons qui se trouvent en entraînement à Chantilly (Oise), et que jusqu'à ce moment l'on n'avait pu encore examiner.

Voici les noms de ces animaux, tous de pur sang anglais

Bataclan, bai châtain-foncé,
 Nabat-jolie, bai brun,
 Paltouquet, bai doré,
 Westey, bai brun

Je me plais à penser qu'en raison de l'intérêt dont je me fais l'interprète, le gouvernement provisoire voudra bien accueillir cette nouvelle proposition. Comme celle qui l'a précédée, j'ai l'honneur de la recommander à vos bons sens.

Agreiez,

Monsieur,

l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre provisoire
 de l'Agriculture et du Commerce
 Bettebourg

Ministère
de l'Agriculture
" "
du Commerce.

Direction
de l'Agriculture
et des Haras

Sous-Direction
des Haras

Paris, le 5 Septembre 1849.

Republique Française.

Liberté, Égalité, Fraternité.

Monsieur, le Président que l'administration porte à l'investiture
des courses s'est engagé, cette année, à transporter sur le
hippodrome de Chantilly les épreuves d'automne placées
sous le patronage du gouvernement. L'état dans lequel se
trouve le terrain du Champ de Mars ne permettait pas
en effet de faire courir des chevaux.

En suite de cette disposition, les courses fixées
pour les 8, 12 et 17 octobre prochain, se font d'un jour
celles de la Société d'encouragement de Paris et la ville
de Chantilly jouira d'un jour que lui sont réservés
aujourd'hui sacrifiés par elle pour cette utile institution.

En conséquence aux membres du Jury et au Conseil
municipal les moyens de faire les courses convenablement
il serait à désirer que le pavillon spécialement destiné
aux courses fût mis à la disposition du gouvernement
pendant tout le temps que dureront les courses. Je vous
en conséquence vous prie de donner les ordres nécessaires
pour que le dit pavillon soit temporairement remis à M.
le Baron de Chantilly, spécialement chargé de la police des
courses, et qu'il soit meuble. Je vous en suis obligé de ce que
vous ferez dans cette circonstance pour l'administration.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute distinction
de l'Administration et du Commerce
des Haras et des courses
du Sous-Directeur des Haras.

Hug. Goussier

M. Prost, Administrateur Général des Courses
du Champ de Mars, au B. d'Orléans.

TABLE DES GRAVURES

CHAPITRE.	Pages.
I. — Le comte de Cambis, écuyer de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, d'après une aquarelle appartenant à M. le comte de Cambis.	5
Les courses de Chantilly d'après une aquarelle de Eugène Lami, datée de 1835, et commandée à l'artiste par le chevalier Machado	13
II. — L'entraînement vers 1834 (Cabinet des estampes).	25
III. — Un dandy, d'après un croquis de Eug. Lami (collection de M. J. Picot)	47
Les tribunes de Chantilly, d'après une aquarelle de Eug. Lami, reproduite dans le livre de J. Janin, <i>Un été à Paris</i>	49
Le duc d'Orléans se rendant aux courses de Chantilly, d'après une aquarelle signée Vernet, 1836.	53
Le chariot du « Jockey's Club », d'après une illustration de E. Giraud dans la <i>Comédie à cheval, ou manies du monde, équestre, cavalier, maquignon, olympique</i> , etc., par Alb. Clerc.	57
Frank, gagnant du prix du « Jockey's Club » en 1836, d'après un dessin de Victor Adam, reproduit dans le <i>Journal des Haras</i>	59
Le duc d'Orléans revenant des courses de Chantilly, d'après une aquarelle signée Vernet, 1836, appartenant à M. le comte de Cambis.	61
Un tilbury, d'après un dessin de Victor Adam (Cabinet des estampes).	65
IV. — Programme des courses de Chantilly du 12 mai 1837 (Archives de la Société d'Encouragement)	71
Programme des courses de Chantilly du 14 mai 1837 (Archives de la Société d'Encouragement)	81
V. — Portrait de M. Ch. Laffitte.	93
VI. — Lord Henry Seymour, d'après un dessin de Eug. Lami, daté de 1839 (collection de M. J. Picot)	125

CHAPITRE.	Pages.
VII. — Le départ pour les courses de Chantilly, d'après une caricature du <i>Charivari</i>	147
« Gare, gare. » L'arrivée aux courses, d'après un dessin de C. Vernier, 1840 (Cabinet des estampes)	161
VIII. — Les courses de Chantilly, caricature publiée par <i>la Mode</i> , en mai 1841 (Bibliothèque Nationale)	179
Programme des courses de Chantilly, mai 1841, publié par la Municipalité (provenant de la collection de M. Piart-Dérinet, commissaire municipal des courses). Recto.	180
Programme des Courses de Chantilly, mai 1841, Verso.	181
Prix spécial de 5 000 francs, mai 1841 (prix du Ministère du Commerce).	185
Prix spécial de 5 000 francs, Chantilly, mai 1841.	193
La chasse à courre en 1841, d'après un tableau de Olivier de Penne (Pavillon de Sylvie, à Chantilly)	197
Prix du « Jockey-Club », 7 000 francs, Chantilly, mai 1841. « Apprêtant à s'élaner »,	205
Prix du « Jockey-Club », 7 000 francs, Chantilly, mai 1841. « Ils s'élancent »,	209
IX. — S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, Prince Royal (Cabinet des estampes).	241
X. — Stud-book français aux armes de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans.	253
Programme publié par la Société d'Encouragement. Recto.	264
Programme publié par la Société d'Encouragement. Verso	265
XI. — Les courses de Chantilly par la pluie, d'après une caricature du <i>Charivari</i>	288
XII. — Un gentleman-rider, d'après une caricature de 1845.	309
Fac-similé du plan inséré dans « le procès-verbal du bornage des deux portions de la forêt de Chantilly réunies provisoirement à la Pelouse, pendant les années 1840 et 1845 (20 décembre 1845). » (Archives du musée Condé.)	323
XIII. — L'arrivée à Chantilly pour les courses, d'après une peinture de Eug. Lami, datée de 1848 (collection de M. F. Doistau)	329
Une voiture remplaçant le buffet, d'après une aquarelle de 1844 (collection de M. le comte Guy du Passage)	339
XV. — Aspect des nouvelles tribunes, vues de la piste.	373
Aménagements intérieurs des nouvelles tribunes.	375
Le champ de courses vu de l'intérieur d'une tribune.	377
L'enceinte du pesage, d'après un dessin de Lalaisse. (Atlas de la production des chevaux)	379

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS. 1

CHAPITRE I

1833-1835

Un pari en 1722. — Suites heureuses d'une chasse à courre. —
Les courses en France en 1833 et la Société d'Encouragement. —
Inauguration de l'hippodrome de Chantilly (15 mai 1834). —
Conséquences. — Les courses de 1835. — Retour des courses.
— Cherchez la femme. — Un bal après les courses. — La chasse
du lendemain. 1

CHAPITRE II

Les méthodes d'entraînement vers 1836. — Principes d'Olivier
Chuteau : mise en condition par les galops et les suées ; période
proprement dite de l'entraînement ; de la saignée. — Un article
de *l'Éleveur* en 1835 — L'ouvrage d'Apperley, *Neurod ou*
l'Amateur des chevaux de courses. — Aphorismes d'Eugène
Gayot dans le *Guide du sportsman ou Traité de l'entraînement*
et des courses de chevaux. — Les idées d'un chroniqueur sportif
au *Journal des Débats* en 1838, sur l'entraînement. — Le ques-
tionnaire du comte de Cambis. — Conclusion 23

CHAPITRE III

1836

L'annonce de notre premier « Derby » laisse le public indifférent.
— Enthousiasme des membres du Jockey-Club. — Attitude de
lord Henry Seymour. — Conditions du prix du Jockey-Club. —

Engagements. — La date des courses de Chantilly est avancée. — Mécontentement d'une partie de la presse sportive. — Première journée 29 avril. — La chasse à courre. — Journée du 24 avril : la mode en 1836; Jules Janin aux courses; le « Derby » de *Frank*; la Coupe d'Or; la course « des haies »; retour des courses; dîner chez le Prince royal; succès de la réunion. . . 37

CHAPITRE IV

1837

Le duc d'Orléans ouvre les portes du Château. — Les « amateurs de chevaux » rançonnés par l'habitant. — Première journée (12 mai) : encore *Miss Annette*! Le premier « dead heat »; attaques du *Charivari* contre M. Charles Laffitte. — La princesse Adélaïde rencontre la chasse à courre. — Journée du 14 mai : physionomie du champ de courses; un handicap en partie liée; le « Derby » de *Lydia*; gentlemen-riders anglais. . . 67

CHAPITRE V

1838

M. Charles Laffitte et les courses de Chantilly. — Améliorations apportées à la piste. — La presse de l'opposition juge sévèrement les chevaux du duc d'Orléans. — Journée du 18 mai : trente-deux spectateurs; la première course de deux ans; une erreur du jockey Robinson dans le « New Betting Room stakes »; lutte passionnante de *Scroggins* et de *Mendicant* pour « la Coupe ». — Une chasse à courre difficile. — Journée du 20 mai : neuf courses; encore *Scroggins* et *Mendicant*; intermède comique; le « Derby » de *Vendredi*; lord Seymour vainqueur et mécontent; la réunion se termine « sur un nom bien français ». 91

CHAPITRE VI

1839

Création d'une nouvelle journée. — La Société d'Encouragement et l'Administration des Haras. — *Code des courses de Chantilly*. — Le duc d'Orléans envoie ses chevaux à Chantilly dès le mois de janvier. — Aménagement des Grandes Écuries. — Installation du personnel. — Projets de fêtes. — Les événements politiques font du tort à la réunion. — Lord Seymour n'est plus invincible sur le *Turf*. — Nouveaux symptômes. — Courses du 16 mai :

prix du Ministère du Commerce. — Journée du 17 mai : prix spécial de l'Administration des Haras; prix de la Reine Blanche; Le « Foad stakes ». — Un steeple-chase improvisé. — Journée du 19 mai : le « Derby » de *Romulus*; nombreux incidents dans les courses « des haies » 109

CHAPITRE VII

1840

Opinion d'un Anglais sur la Pelouse de Chantilly. — Agrandissement de l'hippodrome. — Principaux établissements d'entraînement à Chantilly ou dans les environs. — M. Ch. Laffitte veille à l'entretien de la piste. — Le prix du Jockey-Club porté à 7 000 francs. — Création d'une réunion d'automne. — Le goût des courses n'est pas encore implanté en France. — Courses du 14 mai : *Poëtess* bat *Tragédie* dans le « Two Year Old stakes ». — Courses du 15 mai. — Les amateurs visitent les haras de Courteuil et de Beaurepaire. — Courses du 17 mai : le « Derby » de *Tontine*; incidents. — Réunion d'automne. — Courses du 3 octobre. — Courses du 4 octobre. — *Fiametta* gagne le prix du comte de Paris, et *Anatole* le Saint-Léger; les propriétaires ne ménagent pas leurs chevaux 139

CHAPITRE VIII

1841

Prosperité des courses. — Nouveaux établissements d'entraînement. — Projets de fêtes pendant la réunion du printemps. — Vogue de Chantilly. — Les fashionables et la mode. — Courses du 13 mai : lutte entre *Gigès* et *Quine* dans le prix du Ministère du Commerce. — Représentation théâtrale au Château devant une élégante assistance. — Courses du 14 mai : le prix de la Reine Blanche marqué par un accident. — Nouvelle représentation théâtrale au Château. — Une chasse à courre particulièrement brillante. — Les chœurs de l'opéra; le bal. — Courses du 16 mai : la mode au printemps de 1841; le « Derby » de *Poëtess*. — Rivalités sociales et rivalités politiques. — Une partie de la société veut s'amuser en dehors du Château. — Réunion d'automne. — Courses du 2 octobre. — Courses du 3 octobre : *Fiammetta* retrouve sa forme dans le « Saint-Léger » 175

CHAPITRE IX

1842

Chantilly devenu le « Newmarket de la France ». — M. Charles Laffitte veut interdire les galops sur la Pelouse. — Ses démêlés

avec l'Administration du Domaine. — Deux sociétés irréconciliables se trouvent en présence aux courses de Chantilly. — Les femmes du monde dédaignent la réunion. — Journée du 19 mai : *Plover* distancé dans le « New Betting-Room stakes ». — Journée du 20 mai : *Annetta* battue par *Dash* dans le « Foal stakes » ; chute de M. Lecouteux dans le prix de Sylvie : la journée est mauvaise pour les amateurs. — La chasse à courre du samedi : les lions du Jockey-Club passent une joyeuse soirée. — Journée du 22 mai : victoire de *Nautilus* dans le prix d'Orléans : les gentlemen-riders devant la critique : le « Derby » de *Plover*. — Bal offert par le duc de Richelieu. — Réunion d'automne : la mort du duc d'Orléans a une répercussion funeste sur les courses. — Journée du 1^{er} octobre. — Journée du 2 octobre : *Annetta* gagne le « Saint-Léger » 219

CHAPITRE X

1843

La grande semaine de Chantilly a disparu avec le duc d'Orléans. — Physionomie nouvelle des courses. — Nouveaux efforts de la Société d'Encouragement : création du prix de *Diane*. — Journée du 18 mai : *Nativa* gagne le premier prix de *Diane* : victoire heureuse. — La galanterie moscovite. — Journée du 19 mai : bonne forme de l'écurie Rothschild. — Le duc de Richelieu offre un dîner. — Une partie de trente et quarante remplace la chasse à courre du samedi. — Journée du 21 mai : la mode aux courses en 1841 : le « Derby » de *Renonce*. — Réunion d'automne : son insuccès. — Journée du 7 octobre : « l'Omnium » gagné par un deux ans. — Journée du 8 octobre : *Nativa* remporte une victoire facile dans le « Saint-Léger » 251

CHAPITRE XI

1844

Le duc de Nemours ne tient au Château qu'une demi-cour. — Les membres du Jockey-Club sont fidèles à leur poste, mais le public délaisse les courses. — Subventions nouvelles. — L'heureux prince de Beauvau ! — Nouvelle loi sur la police de la chasse : comment on tourne la loi. — Journée du 19 mai : pluie persistante : les spectateurs sont rares : le « Derby » de *Lanterne*. — La réunion d'automne a une mauvaise presse. — Journée du 5 octobre : Les chevaux du prince de Beauvau ont conservé leur bonne forme. — Journée du 6 octobre : succès du duc de Nemours : on est sévère pour *Cog-à-l'âne*, le gagnant du « Saint-Léger ». 277

CHAPITRE XII

1845

Malgré l'enthousiasme des Parisiens pour les courses de Chantilly au printemps de 1845, la grande semaine ne renait pas de ses cendres. — Causes : abstention des femmes du monde; les lions de 1836 ont vieilli et la jeunesse dorée de 1845 n'a pas d'entrain. — Prospérité des courses; principaux propriétaires et entraîneurs. — Journée du 15 mai : *Suavita*, malgré son origine peu fashionable, gagne le prix de Diane. — Journée du 16 mai : *Commodore Napier* doit disputer quatre épreuves sur 4 000 m. avant de remporter le prix de l'Administration des Haras. — Chasse à courre très réussie. — Journée du 18 mai : le « Derby » de *Fitz-Emilius*. — Réunion d'automne : elle se passe « en famille ». — Journée du 4 octobre : M. Fasquel gagne enfin une course! — Journée du 5 octobre : victoire de *Prédestinée* dans le « Saint-Léger ». — Il est question d'agrandir l'hippodrome . . . 299

CHAPITRE XIII

1846

L'hippodrome de Chantilly, tout en perdant son cachet d'élégance, reste une « académie du sport ». — Ibrahim Pacha aux courses. — La pluie contrarie la réunion. — Journée du 14 mai : *Dorade* gagne le prix de Diane; le prix du Premier Pas ne peut être disputé, faute de concurrents. — Journée du 15 mai : le prix de la Biche. — Brillante chasse à courre. — Journée du 17 mai : le « Derby » de *Meudon*; ce n'est pas le meilleur cheval qui gagne. — Réunion d'automne. — Journée du 3 octobre : *Dorade* remporte « l'Omnium ». — Journée du 4 octobre : nouvelle victoire de *Dorade* dans le « Saint-Léger ». — Inauguration au mois de juin de la voie ferrée Paris-Lille. — Dès le mois d'octobre, les Parisiens peuvent aller aux courses de Chantilly en chemin de fer; arrêt à Saint-Leu; service de diligences. — Ce mode de locomotion est peu apprécié du public. 327

CHAPITRE XIV

1847

Insuccès de la réunion. — Les Princes n'en sont pas responsables. — La Compagnie du Nord se met en frais. — Journée du 13 mai : *Wirtschaft* gagne le prix de Diane. — Journée du 14 mai. — La

chasse à courre est plus populaire que les courses. — Journée du 16 mai : une course au trot : le « Derby » de *Morok*. — Réunion d'automne. — Journée du 2 octobre. — Journée du 3 octobre : *Glands* gagne le « Saint-Léger » 351

CHAPITRE XV

1848

Les tribunes de 1835 sont devenues insuffisantes. — Le duc d'Aumale demande à M. Grisar de lui soumettre un projet de stand. — Qui paiera les nouvelles tribunes? — Comment seront perçues les entrées? — Différents projets. — La construction des tribunes est commencée au mois d'août 1847. — Départ du duc d'Aumale pour l'Algérie. — Le duc de Nemours surveille les constructions. — Le directeur général des courses : ses attributions. — Plan des nouvelles tribunes. — Révolution de Février. — Le Gouvernement Provisoire et les courses. — Les réunions du printemps à Paris et à Chantilly sont supprimées. — Courses de Versailles. — Réunion d'automne à Chantilly. — La tribune des Princes mise à la disposition du Gouvernement Provisoire. — Incident à propos du « Saint-Léger ». — La période romantique des courses est terminée. — Conclusion.	369
APPENDICES.	389
TABLE DES GRAVURES.	413



COULOMMIERS

Imprimerie PAUL BRODARD.





**Webster Family Library of Veterinary Medicine
Cummings School of Veterinary Medicine at
Tufts University
200 Westboro Road
North Grafton, MA 01536**

